



Études économiques de l'OCDE AUTRICHE

JUILLET 2013



Études économiques de l'OCDE : Autriche 2013

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2013), *Études économiques de l'OCDE : Autriche 2013*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-aut-2013-fr

ISBN 978-92-64-18243-1 (imprimé)
ISBN 978-92-64-18343-8 (PDF)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Autriche
ISSN 1995-3135 (imprimé)
ISSN 1999-0197 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédit photo : Couverture © iStockphoto.com/Arpad Benedek.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2013

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Table des matières

Résumé	9
Évaluation et recommandations	13
Une légère reprise s'est amorcée	13
Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rehausser la capacité de résistance du secteur bancaire	15
La politique budgétaire se trouve sur une trajectoire d'assainissement appropriée	18
Il subsiste des risques budgétaires et des pressions à long terme sur les dépenses	20
Le modèle de bien-être de l'Autriche repose sur les spécificités économiques et sociales du pays	21
Évolution démographique : obtenir pour tous un équilibre durable entre travail et vie privée	27
Assurer la durabilité environnementale	36
S'adapter à l'évolution structurelle de l'économie mondiale	42
Mener des réformes horizontales dans le secteur public en vue de soutenir les initiatives sectorielles	47
Bibliographie	48
Annexe A1. Suite donnée aux recommandations formulées précédemment par l'OCDE	51
Chapitre 1. En Autriche, le PIB n'est qu'un indicateur partiel du bien-être	55
Résultats de l'Autriche en matière de bien-être	59
Déterminants du bien-être autrichien	87
Conclusions	108
Notes	109
Bibliographie	110
Chapitre 2. Bien-être : les grands défis	115
Évolution démographique : obtenir pour tous un équilibre durable entre travail et vie privée	116
Assurer la durabilité du point de vue de l'environnement	138
Conclusions	154
Notes	155
Bibliographie	155

Encadrés

1. Principales recommandations relatives à la politique budgétaire et aux marchés financiers	21
2. Principales recommandations concernant le vieillissement et le régime de retraite	30
3. Principales recommandations en vue d'améliorer l'équilibre entre travail et vie privée	33
4. Principales recommandations en vue de renforcer le capital humain des immigrés	35
5. Principales recommandations en vue d'assurer la durabilité environnementale	42
6. Principales recommandations en vue d'aider les entreprises à s'adapter à l'évolution des chaînes de production mondiales	44
7. Principales recommandations pour la dynamisation des services	46
8. Principales recommandations en vue de renforcer le système éducatif de l'Autriche	47
9. Principales recommandations en faveur des réformes horizontales dans le secteur public	48
1.1. Au-delà du PIB : initiatives internationales et autrichiennes en matière de mesure et de suivi du bien-être	56
1.2. Indicateurs et analyses du bien-être : quels enseignements pour les politiques ?	58
1.3. Déterminants du bien-être subjectif	83
1.4. Atouts et difficultés du système d'EFP autrichien	97
1.5. Le Conseil pour les affaires économiques et sociales	107
1.6. Lorsque certains groupes ne participent pas au partenariat social	108
1.7. Recommandations stratégiques sur le renforcement du corpus de données à l'appui des politiques en faveur du bien-être	109
2.1. Une réforme des retraites bien conçue mais progressive	117
2.2. La délicate question des pensions de réversion	120
2.3. L'emploi des travailleurs seniors	122
2.4. Recommandations principales concernant le vieillissement et le régime de retraite	125
2.5. La complexité des politiques familiales en Autriche	128
2.6. Innovations dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées	131
2.7. Données empiriques sur les déterminants de la fécondité	132
2.8. Recommandations en faveur de l'égalité des chances entre hommes et femmes et la liberté de choix au sein des familles	134
2.9. Remédier le plus tôt possible aux handicaps sur le plan de la langue	136
2.10. Principales recommandations en vue de renforcer le capital humain des immigrés	138
2.11. La conception de l'espace rural et les politiques de développement rural en Autriche	140
2.12. Réalisations et objectifs de l'Autriche eu égard au changement climatique ..	143
2.13. Recommandations en matière d'environnement	154

Tableaux

1. Perspectives économiques à court terme	14
2. Créances étrangères des banques autrichiennes	15
3. Finances des administrations publiques	19
4. Croissance en fonction de différents scénarios d'activité (2011-30)	31
5. Émissions de GES dues au transport routier	38
1.1. Inégalités de patrimoine en Autriche, 2010	63
1.2. Durée annuelle normale du travail fixée par les conventions collectives, 2011	76
1.3. Déterminants du bien-être en Autriche	88
2.1. L'emploi des travailleurs plus âgés s'est accumulé à l'âge moyen de départ à la retraite reste précoce	121
2.2. Prévisions relatives à la population active et à la croissance selon différents scénarios d'évolution du taux d'activité des femmes (2011-30)	127
2.3. Taux de fécondité selon la catégorie sociale	133
2.4. Émissions sectorielles de GES	145
2.5. Émissions de GES dues au transport routier	146

Graphiques

1. Il subsiste des risques pour la stabilité des marchés financiers	16
2. Des résultats remarquables en matière de bien-être	22
3. Il existe des inégalités dans plusieurs domaines du bien-être	23
4. Une croissance de la productivité fondée sur un système stable et performant de formation professionnelle	25
5. Les lieux de résidence restent très stables	26
6. Des dépenses publiques importantes et à structure complexe	26
7. De fortes pressions démographiques s'exercent sur le régime de retraite	28
8. Le retard des immigrés en termes de capital humain reste important	34
9. Flux migratoires internes nets	36
10. Les changements d'affectation des terres résultant des nouvelles zones bâties dépassent l'objectif	37
11. Pollution atmosphérique	38
12. L'industrie de l'Autriche pourrait perdre du terrain en termes d'intensité technologique	45
1.1. Résultats moyens en matière de bien-être, 2011	59
1.2. Revenu et patrimoine	61
1.3. Inégalités de revenu et pauvreté	63
1.4. Marché du travail	65
1.5. Inégalités des gains	67
1.6. Conditions de logement	69
1.7. Résultats sur le plan de la santé	70
1.8. Résultats du système d'éducation	73
1.9. Équilibre vie professionnelle-vie privée	77
1.10. Liens sociaux	78
1.11. Perception de la sécurité	79
1.12. Qualité de l'environnement	81
1.13. Satisfaction à l'égard de l'existence	82

1.14. Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, 2011	86
1.15. La part du secteur manufacturier dans l'économie	89
1.16. Une forte hausse de la productivité et la compétitivité ont stimulé les résultats économiques	90
1.17. Stabilité de l'emploi et flexibilité professionnelle	94
1.18. L'industrie manufacturière est spécialisée dans les secteurs axés sur les connaissances cumulatives	95
1.19. Le système souple d'enseignement et de formation professionnels	96
1.20. Stabilité des lieux de résidence	101
1.21. Taille et structure du secteur public par rapport aux autres pays	103
1.22. Un niveau élevé de stabilisation macroéconomique	106
2.1. De fortes pressions démographiques s'exercent sur le régime de retraite ...	118
2.2. Taux de fécondité et politiques familiales	133
2.3. Problématiques propres aux immigrés en matière de démographie et d'éducation	135
2.4. Flux migratoires internes nets	139
2.5. Les changements d'affectation des terres résultant des nouvelles zones bâties dépassent l'objectif national	140
2.6. Pollution atmosphérique	142
2.7. Émissions de gaz à effet de serre	143
2.8. Prix et fiscalité du gazole et de l'essence	147
2.9. Gazole et essence : prix implicites du carbone après prise en compte des externalités	149

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (Comité EDR), qui est chargé de l'examen de la situation des pays membres.

La situation économique et les politiques de l'Autriche ont été évaluées par le Comité le 23 mai 2013. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 10 juin 2013.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenç, Oliver Röhn et Christian Beer sous la direction d'Andreas Wörgötter. Des contributions précieuses ont été apportées par Romina Boarini. Béatrice Guérard a apporté une aide à la recherche, avec le concours de Seung-Hee Koh.

L'Étude précédente de l'Autriche a été publiée en juillet 2011.

Les dernières informations ainsi que les Études précédentes et que les compléments d'information sur l'élaboration des études sont maintenant disponibles sur le site www.oecd.org/eco/surveys.

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUTRICHE, 2012
(Les chiffres entre parenthèses indiquent la moyenne de l'OCDE)^a

LE PAYS, LA POPULATION ET LE CYCLE ÉLECTORAL

Population (en millions, 2011)	8.4	Densité de la population par km ² (2011)	100.4 (34.3)
Moins de 15 ans (%)	14.6 (18.4)	Espérance de vie (années, 2010) :	80.7 (79.7)
Plus de 65 ans (%)	17.7 (14.9)	Hommes	77.9 (76.9)
Née à l'étranger (% , 2010)	15.7	Femmes	83.5 (82.5)
Croissance moyenne des 5 dernières années (%)	0.4 (0.5)	Dernière élection générale :	Septembre 2008

L'ÉCONOMIE

Produit intérieur brut (PIB)	397.3	Part dans la valeur ajoutée (%) :	
En prix courants (milliards USD)	309.0	Secteur primaire	1.4 (2.5)
En prix courants (milliards EUR)	0.6 (0.5)	Industrie y compris construction	29.8 (27.9)
Croissance réelle moyenne des dernières années (%)	42.2 (35.5)	Services	68.8 (69.5)
Par habitant, PPA (milliers USD, 2011)			

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

En pourcentage du PIB

Dépenses ^b	51.3 (43.0)	Dette financière brute ^b	85.1 (103.4)
Recettes ^b	48.8 (36.6)	Dette financière nette ^b	50.9 (66.2)

LE COMPTE DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Taux de change (EUR par USD)	0.778	Principales exportations	
Taux de change PPP (USA = 1)	0.848	(% du total des exportations de marchandises)	
En pourcentage du PIB		Machines et matériel de transport	37.8
Exportations de biens et services	57.2 (53.5)	Articles manufacturés	22.4
Importations de biens et services	53.7 (50.0)	Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	11.3
Solde de la balance courante	1.8 (-0.5)	Principales importations	
Position d'investissements internationaux nette	-6.2	(% du total des importations de marchandises)	
		Machines et matériel de transport	31.9
		Articles manufacturés	16.4
		Combustibles minéraux lubrifiants et produits connexes	12.0

LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LES QUALIFICATIONS ET L'INNOVATION

Taux d'emploi (%) des 15-64 ans :	72.5 (65.0)	Taux de chômage (%)	4.3 (7.9)
Hommes	77.8 (73.1)	Chômage des jeunes (%)	8.7 (16.2)
Femmes	67.3 (57.0)	Chômage de longue durée (% , 2011)	1.1 (2.6)
Nombre d'heures annuelles travaillées en moyenne (2011)	1 600 (1 776)	Niveau d'instruction supérieure des 25-64 ans	
Dépenses intérieures brutes en R-D (% du PIB) ^c	2.8 (2.4)	(% , 2010)	19.3 (30.7)

L'ENVIRONNEMENT

Offre d'énergie primaire par habitant (toe, 2011)	3.9 (4.3)	Émissions de CO ₂ par habitant	
Énergies renouvelables (%)	24.8 (8.2)	dues à la combustion d'énergie (tonnes, 2010)	8.3 (10.1)
Concentration en particules fines (secteur urbain, PM10, µg/m ³ , 2008)	29.0 (22.0)	Prélèvements d'eau par habitant (m ³ , 2010)	
		Déchets municipaux par habitant (tonnes, 2010)	0.6 (0.5)

LA SOCIÉTÉ

Inégalité de revenus (coefficient de Gini fin des années 2000)	0.261 (31.4)	Résultats de l'éducation (score PISA, 2009)	
Taux de pauvreté relative (% fin des années 2000)	12.8 (17.7)	Compréhension de l'écrit	470 (493)
Dépenses publiques et privées (% du PIB)		Mathématiques	496 (496)
Soins de santé (2010)	11.0 (9.7)	Sciences	494 (501)
Retraites (2009)	13.5 (8.2)	Part des femmes au Parlement (% , février 2013)	28.7 (25.3)
Éducation (excl. tertiaire 2009)	3.9 (4.0)	Aide officielle nette au développement (% , du RNN)	0.3 (0.4)

Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr/

a) Lorsque l'agrégat OCDE n'existe pas dans la base de données d'origine une moyenne simple a été calculée des dernières données disponibles si des données existent pour au moins 29 pays membres.

b) 2011 pour l'OCDE.

c) 2010 pour l'OCDE.

Source : Calculs à partir des données extraites des bases de données des organisations suivantes : OCDE, Agence internationale de l'énergie, Banque mondiale, Fonds monétaire international et Union interparlementaire.

Résumé

Principales conclusions

L’Autriche se caractérise par des niveaux élevés de bien-être matériel et de qualité de vie, avec une progression régulière du PIB par habitant qui se double de faibles inégalités de revenus, de normes environnementales élevées et d’un allongement de l’espérance de vie. Des conditions favorables au dynamisme du secteur des entreprises, de généreuses prestations en espèces permettant aux familles d’assurer une gamme étendue de services « maison », une offre étoffée de services publics et un système performant de partenariat social contribuent à ce résultat. La population autrichienne bénéficie donc à la fois de la stabilité et de l’équilibre travail-vie privée (« richesse en temps ») auxquels elle aspire et d’une économie prospère engagée dans une stratégie de mondialisation active.

Les pressions budgétaires apparues après la crise persistent. L’assainissement des finances publiques est en cours, mais les dépenses de long terme relatives aux services et transferts publics sont soumises à de fortes tensions. L’expansion réussie des services financiers de l’Autriche dans les pays voisins en transition a exposé le secteur à des risques de contagion considérables, qui pourraient faire peser des charges supplémentaires sur les finances publiques.

Un certain nombre de tensions se font jour. Les résultats dans les domaines de l’éducation et de la santé sont tous justes moyens et restent inégaux. Les services à la famille sont toujours assurés principalement par les femmes, qui égalent désormais les hommes en termes de niveau d’instruction et sont aujourd’hui confrontées à la difficulté grandissante de concilier responsabilités professionnelles et familiales, comme dans beaucoup d’autres pays, et à un important écart de salaire. Les immigrés peu instruits risquent de se trouver entraînés dans un cercle vicieux de manque de formation, de carrières courtes et de haute dépendance à l’égard des transferts sociaux.

Pour répondre à ces défis, il faudrait des politiques qui tiennent compte à la fois des synergies et des arbitrages qui existent entre les différentes dimensions du bien-être. Il faudrait préserver les synergies entre la croissance économique, la qualité de vie et la création de ressources pour les finances publiques, tandis que, dans les domaines où il existe des arbitrages entre les différentes dimensions du bien-être, les politiques publiques devraient donner une liberté de choix aux citoyens. Les réformes de la gouvernance publique avancent mais elles ne sont pas encore pleinement opérationnelles pour apporter des solutions à ces problèmes difficiles et interdépendants. Les autorités fédérales s’orientent maintenant vers la budgétisation axée sur les résultats, l’évaluation systématique de l’impact de la réglementation et les simulations de dépenses publiques à long terme, qui devraient aider à l’élaboration des politiques.

Une attention particulière devra être portée aux trois domaines suivants, caractérisés par des arbitrages entre des dimensions importantes du bien-être :

- **Les pressions liées à l’évolution démographique.** Le vieillissement de la population pourrait menacer la viabilité budgétaire du vaste système public de retraite, même si des réformes majeures sont déjà engagées ; l’augmentation du taux d’activité des femmes renforce la nécessité de politiques permettant de concilier responsabilités professionnelles et familiales ; et le poids important des immigrés peu instruits exige des mesures correctrices afin de préserver la cohésion sociale.
- **Les pressions environnementales liées à l’étalement urbain et à au fort développement du transport routier.** Les externalités associées au transport routier ne sont pas tarifées correctement et les politiques de développement régional ne sont pas suffisamment coordonnées entre les différents niveaux d’administration et intégrées aux politiques de logement et de transport.
- **Les mutations de l’économie mondiale remettent en question la position de force de l’Autriche dans les chaînes de production internationales** tandis que les secteurs nationaux de services ne sont pas totalement ouverts à la concurrence. Environ un tiers des nombreuses entreprises familiales vont changer de propriétaire au cours des dix prochaines années pour cause de transmission générationnelle. Le système d’enseignement est excessivement fragmenté et rend les résultats trop dépendants du milieu socio-économique des parents. Le potentiel d’innovation et de croissance à long terme de l’économie ne peut donc pas être considéré comme acquis.

Principales recommandations

Politique budgétaire et financière

- Laisser les stabilisateurs automatiques opérer librement autour de la trajectoire d'assainissement structurel annoncée pour tendre vers l'équilibre budgétaire.
- Il faudrait obliger les banques ayant des activités internationales à présenter des stratégies claires de renforcement de leurs fonds propres compte tenu de la nécessité de rembourser les capitaux publics. La restructuration des banques nationalisées doit se poursuivre.

Gouvernance publique et élaboration des politiques

- Mettre pleinement en œuvre la budgétisation axée sur les résultats, l'évaluation d'impact de la réglementation et les simulations de dépenses publiques à long terme et les étendre à l'ensemble des administrations publiques.
- Veiller à ce que la masse croissante d'indicateurs disponibles sur les différentes dimensions du bien-être soit intégrée dans le processus d'élaboration des politiques. Encourager les partenaires sociaux à œuvrer pour que toutes les parties intéressées soient représentées.

Viellissement, obligations professionnelles/familiales et intégration des migrants

- Abaisser tous les obstacles restants à l'emploi des travailleurs âgés et combler les failles qui permettent l'accès au régime de retraite anticipée. Tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie dans les mécanismes de viabilité du système de retraite. Calculer les éléments « redistribution » et « épargne à prélèvement différé » dans le système afin d'améliorer le corpus de données servant de base pour l'élaboration de mesures dans l'avenir.
- Offrir des services de garde d'enfants de haute qualité et à des prix abordables pour tous les âges. Les subventions devraient être accordées à conditions égales entre les prestataires publics, sans but lucratif et privés afin de stimuler l'entrée et l'innovation dans le secteur.
- Développer le dialogue avec les communautés issues de l'immigration afin d'améliorer les perspectives d'éducation et d'emploi de la prochaine génération.

Durabilité environnementale

- Mieux tarifer les externalités liées au transport routier. Alourdir les taxes sur le diesel compte tenu de ces externalités. Envisager d'étendre le système de péages routiers. Supprimer le régime fiscal favorable appliqué aux véhicules de société et éliminer progressivement la subvention aux coûts de trajet domicile-travail.
- Développer des instruments pour améliorer la coordination entre les administrations locales, les Länder et l'État fédéral en vue de favoriser un habitat plus dense, bien desservi par les transports publics. Afin d'accroître l'offre de terrain dans certaines régions, alourdir la fiscalité immobilière en revalorisant les terres imposées.

Répondre aux défis de la mondialisation

- Soutenir la modernisation du gouvernement d'entreprise dans les entreprises familiales, afin notamment de faciliter les transmissions générationnelles, et encourager davantage l'offre de capital-risque. Réduire les obstacles à l'entrée dans le secteur des services, notamment les services sociaux, sans abaisser les normes élevées de qualité ni porter atteinte à la protection des consommateurs.
- Mettre en œuvre des politiques de nature à préserver un enseignement de haute qualité et correspondant aux besoins du marché du travail, qui doit rester le principal moteur du bien-être de l'Autriche dans l'avenir comme dans le passé, suivant les recommandations de l'*Étude économique* de 2009 et de la Stratégie de l'OCDE sur les compétences.

Évaluation et recommandations

L'Autriche a réalisé une remarquable performance, avec un taux de chômage peu élevé et une convergence régulière avec les plus hauts niveaux de PIB par habitant, et ce, dans un contexte de faibles inégalités de revenus, de normes environnementales élevées et d'allongement de l'espérance de vie. Ces résultats s'expliquent par une conjonction unique de conditions favorables au dynamisme du secteur des entreprises, un système privilégiant la prise en charge des enfants par la famille, une offre étendue et étoffée de services publics et un cadre de partenariat social performant.

La difficulté consiste à maintenir ces acquis et à réduire les tensions dans un environnement mondial en mutation. Une attention particulière devra être portée aux trois domaines suivants : les pressions liées à l'évolution démographique, la durabilité environnementale et les mutations économiques mondiales.

Les réformes de la gouvernance publique avancent. Notamment, le passage à une budgétisation axée sur les résultats et l'évaluation systématique de l'impact de la réglementation permettront une prise en compte plus large des interactions entre les différentes dimensions du bien-être. La tradition autrichienne de partenariat social peut aider à accélérer les réformes mais les relations budgétaires fédérales sont opaques et, d'une manière générale, il n'existe pas de plateforme commune permettant d'organiser un dialogue au niveau national à partir d'observations factuelles concernant les diverses dimensions du bien-être, auquel participeraient toutes les parties intéressées.

La présente *Étude économique* décrira tout d'abord les diverses dimensions du bien-être à l'aide de la riche base de données de *Going Beyond GDP*, avant d'aborder les défis à relever dans les domaines de l'évolution démographique, de la durabilité environnementale et de la mondialisation. Ces trois domaines se caractérisent par l'existence d'arbitrages entre les différents aspects du bien-être.

Une légère reprise s'est amorcée

Le nouveau fléchissement de l'économie mondiale et, en particulier, l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro en 2012 ont aussi touché l'Autriche. La croissance du PIB s'est ralentie sur l'année 2012 et l'activité s'est légèrement contractée au dernier trimestre. L'expansion des exportations a été faible et cela a rejailli sur la confiance et l'investissement des entreprises. L'investissement résidentiel, en revanche, a étayé la croissance en 2012, en raison notamment d'une hausse des prix du logement ces derniers temps. Une vigoureuse progression des salaires nominaux et de l'emploi a été en partie

compensée par une résurgence de l'inflation (liée principalement aux services), bridant la croissance du revenu disponible réel et de la consommation privée.

Après être restée sans vigueur au premier semestre de 2013, la croissance du PIB devrait s'accélérer progressivement. La confiance des entreprises et des consommateurs, déprimée fin 2012, s'est améliorée, mais elle reste fragile. L'expansion des marchés d'exportation semble devoir se renforcer et une hausse des revenus réels devrait favoriser la consommation. Les dépenses publiques resteront restreintes en raison des efforts d'assainissement des finances publiques. La progression des exportations soutiendra une reprise modérée et la croissance atteindra 0.5 % en 2013. Avec une amélioration progressive de l'environnement extérieur, un regain de confiance devrait aussi étayer la demande intérieure et la croissance s'accélérait alors à 1.7 % en 2014. L'expansion de l'emploi restera néanmoins peu marquée pendant quelque temps et le taux de chômage, le plus bas dans l'Union européenne depuis plus de trois ans, continuera de monter en 2013 avant de se stabiliser puis de baisser vers la fin de 2014.

Tableau 1. **Perspectives économiques à court terme**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Milliards € aux prix courants	Pourcentage de variation en volume (prix de 2005)				
PIB aux prix du marché	275.5	2.2	2.7	0.8	0.5	1.7
Consommation privée	151.0	1.6	0.9	0.4	0.1	0.8
Consommation publique	54.5	0.0	-0.4	0.4	0.4	0.1
Formation brute de capital fixe	57.5	0.7	6.3	1.8	0.6	2.8
Demande intérieure finale	263.0	1.1	1.8	0.7	0.3	1.1
Formation de stocks ¹	1.9	0.6	0.5	-0.3	-0.4	0.0
Demande intérieure totale	264.9	1.8	2.4	0.0	-0.2	1.1
Exportations de biens et de services	137.3	8.9	7.1	1.8	2.1	5.9
Importations de biens et de services	126.7	8.0	7.0	1.2	1.5	5.1
Exportations nettes ¹	10.6	0.7	0.4	0.4	0.4	0.7
<i>Pour mémoire</i>						
Indice implicite des prix du PIB		1.8	2.2	2.2	1.5	1.3
Indice des prix à la consommation harmonisé		1.7	3.6	2.6	2.0	1.5
Indice implicite des prix de la consommation privée		2.0	3.5	2.9	1.8	1.4
Taux de chômage ²		4.4	4.1	4.3	4.7	4.7
Taux d'épargne net des ménages ³		9.1	7.4	7.7	7.9	7.9
Solde financier des administrations publiques ⁴		-4.5	-2.4	-2.5	-2.3	-1.7
Dette des administrations publiques, définition de Maastricht ⁴		71.9	72.4	73.5	75.3	75.5
Solde des opérations courantes ⁴		3.4	1.4	1.8	2.4	2.9

1. Contributions aux variations du PIB réel, montant effectif dans la première colonne.

2. D'après les données de l'Enquête sur la population active.

3. En pourcentage du revenu disponible.

4. En pourcentage du PIB.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 93.

Les risques entourant les perspectives sont à peu près équilibrés. Du côté positif, un rétablissement plus rapide de la confiance pourrait renforcer la reprise de l'investissement et de la consommation intérieurs dans le court terme. Les risques de dégradation sont liés principalement à une nouvelle aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro et à un assombrissement des perspectives dans les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est (CESEE). Ces risques, s'ils se matérialisaient, nuiraient à la croissance des

exportations et à la confiance et pourraient accentuer les tensions dans le secteur financier – avec de possibles retombées négatives sur les finances publiques. La capacité de résistance du secteur bancaire s’est améliorée depuis la crise mondiale mais son degré d’exposition à la région CESEE demeure considérable (voir section ci-après). Un choc grave dans un ou plusieurs des pays dans lesquels les banques autrichiennes ont un niveau d’engagement élevé pourrait conduire à une dégradation des conditions de crédit intérieures. Le soutien de l’État au secteur bancaire reste également considérable. Le secteur bancaire pourrait avoir besoin d’une aide supplémentaire afin de régler le problème des actifs douteux, aide qu’il faudrait financer par l’emprunt dans le court terme afin de ne pas compromettre la fragile reprise. Cependant, un gonflement de la dette pourrait accroître les écarts de rendement, actuellement faibles, entre obligations souveraines. Il serait possible de réduire le poids de la dette en négociant une contribution appropriée du secteur. Il faudrait évaluer et suivre les risques potentiels liés à la rapide hausse des prix du logement (voir plus loin).

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour rehausser la capacité de résistance du secteur bancaire

Le secteur bancaire est relativement vaste par rapport à la taille de l’économie et largement exposé aux pays de la CESEE, alors qu’il est moins exposé aux pays en difficulté de la périphérie de la zone euro (tableau 2). Les craintes de désendettement généralisé des banques autrichiennes dans la CESEE ne se sont pas concrétisées. Au contraire, les banques autrichiennes ont continué d’accroître leur exposition globale aux pays de la région, dont les résidents détiennent encore d’importants prêts en devises (principalement en euros). Toutefois, l’évolution n’a pas été uniforme et l’exposition des banques autrichiennes à certains pays de la CESEE présentant des risques économiques et politiques élevés a diminué (graphique 1). Ces activités contribuent à la rentabilité des banques autrichiennes, mais elles exposent aussi à des risques plus élevés, comme en témoigne l’augmentation des provisions pour pertes sur prêts (graphique 1).

Tableau 2. **Créances étrangères des banques autrichiennes**

Banques ayant leur siège en Autriche, données consolidées, décembre 2012

	EUR millions	% du PIB
Europe périphérique ¹	15 950	5.1
Nouveaux États membres de l’UE de 2004/07 ²	150 670	48.6
Pays d’Europe du Sud-Est non membres de l’UE ³	35 080	11.3
Communauté des États indépendants ⁴	19 053	6.1
5 premiers pays		
République tchèque	47 560	15.3
Roumanie	26 840	8.7
République slovaque	24 540	7.9
Croatie	23 200	7.5
Hongrie	19 800	6.4

1. Italie, Espagne, Irlande, Portugal, Grèce.

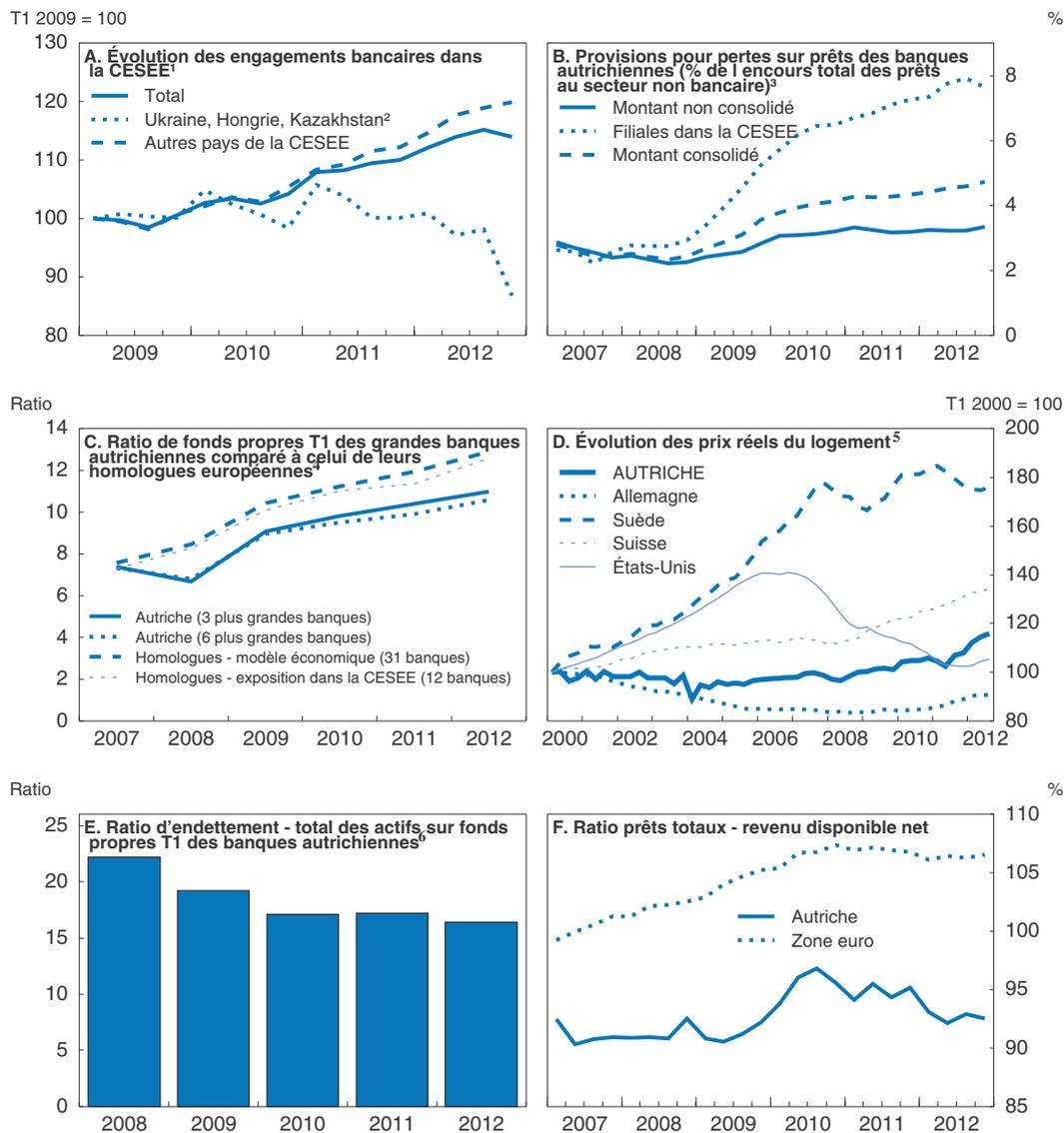
2. Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie, République tchèque, Hongrie.

3. Bosnie et Herzégovine, Croatie, Monténégro, Macédoine, Serbie, Turquie.

4. Azerbaïdjan, Kazakhstan, Russie (juin 2012), Ukraine.

Source : Statistiques bancaires de la BRI. Créances consolidées des banques déclarantes – sur la base de l’emprunteur direct.

Graphique 1. Il subsiste des risques pour la stabilité des marchés financiers



1. Toutes les banques disposant d'une licence bancaire autrichienne (indépendamment de l'actionnariat) y compris leurs filiales respectives dans la CESEE. Les montants sont corrigés des fluctuations des taux de change et des provisions pour pertes sur prêts. L'exposition correspond aux créances extérieures, à savoir les prêts, les titres de créance et les actions.
2. La baisse T4 2012 est due, entre autres, à la vente d'une filiale.
3. Les provisions non consolidées pour pertes sur prêts couvrent principalement les prêts aux clients nationaux. Les provisions consolidées correspondent à la somme des provisions non consolidées et des provisions des filiales.
4. Le ratio de fonds propres T1 est défini comme étant le rapport entre les fonds propres T1 admissibles (principalement le noyau de fonds propres) et les actifs pondérés en fonction du risque à la fin de l'année. Les groupes homologues de la CESEE comprennent 12 banques ayant une exposition similaire dans la CESEE et les homologues en termes de modèle économique, à savoir les banques ayant un modèle économique comparable, selon la définition de la Banque centrale autrichienne.
5. Prix nominaux du logement corrigés de l'indice implicite des prix de la consommation privée. L'indice des prix du logement pour l'Autriche est l'indice pondéré en fonction de la population de Vienne et du reste de l'Autriche.
6. Données de fin d'année.

Source : OeNB (Banque centrale autrichienne) ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; OeNB (2012), Rapport sur la stabilité financière n° 24.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856076>

Les autorités ont adopté plusieurs mesures en vue d'accroître la capacité de résistance des grandes banques autrichiennes opérant à l'échelle internationale. En mars 2012, par exemple, a été adoptée une directive réglementaire (concernant actuellement la Erste Group Bank, la Raiffeisen Zentralbank et l'UniCredit Bank Austria), qui exige l'application des normes de fonds propres de Bâle III dès 2013, et la soumission de plans de redressement et de résolution à l'échelle du groupe afin de favoriser une rapide restructuration en cas de crise. La directive a pour but d'éviter des cycles d'expansion-récession dans le crédit en obligeant les filiales des banques de la CESEE à augmenter leurs financements stables à partir de sources locales, principalement les dépôts. En même temps, l'initiative Vienne 2.0 a été lancée en février 2012. La nouvelle initiative vise principalement à améliorer la coordination entre les autorités de régulation en charge du secteur financier dans le pays d'origine et le pays d'accueil, en plus de la coordination du secteur privé mise en place précédemment (Initiative de Vienne) durant la crise mondiale. En couvrant l'ensemble de la région de la CESEE, elle permet une coopération avec les pays non soumis aux réglementations et dispositifs de protection de l'UE.

En mai 2013, le gouvernement autrichien a approuvé un projet de loi sur l'intervention et la restructuration dans le secteur bancaire. La loi prévoit des mécanismes d'alerte précoce, fait obligation aux banques à faire connaître par écrit leurs volontés afin de faciliter leur restructuration et renforce les pouvoirs de préemption de l'autorité de surveillance financière. Il n'est pas prévu de mécanismes de liquidation des banques en faillite. À cet égard, l'Autriche adoptera probablement les futures règles de l'UE qui sont actuellement en discussion.

L'expansion du crédit aux sociétés non financières reste faible depuis plusieurs trimestres. Néanmoins le taux de croissance du crédit est resté régulièrement supérieur à celui de la zone euro. D'après l'enquête sur le crédit bancaire dans la zone euro, les banques autrichiennes ont durci légèrement leurs normes de crédit pour les prêts aux sociétés non financières pour la quatrième fois d'affilée au cours du premier trimestre 2013. En même temps, les banques ont aussi observé une diminution de la demande de prêts au cours des sept trimestres écoulés.

Les prêts en devises sur le marché intérieur présentent des risques potentiels pour la stabilité financière de l'Autriche. Depuis 2008, les normes réglementaires concernant les nouveaux prêts en devises ont été durcies à plusieurs reprises. Cependant, l'encours des prêts libellés en monnaies étrangères (principalement en francs suisses) est encore considérable. En septembre 2012, la part des prêts en devises dans l'encours total des crédits aux ménages et aux sociétés non financières était de 25 % et 7 % respectivement. De plus, l'encours des prêts en devises aux ménages était destiné principalement à servir d'instrument de remboursement, c'est-à-dire que le principal est remboursé à échéance et le capital de remboursement est accumulé par le biais de placements en produits financiers. Les fluctuations de prix potentielles de ces produits financiers ajoutent encore aux risques liés à ce type de prêts.

Deux banques moyennes ont dû être entièrement nationalisées depuis le début de la crise mondiale, et une des cinq plus grandes banques l'a été en partie. En 2011-12, une partie du capital-participation (c'est-à-dire les actions sans droit de vote avec paiement de dividendes préférentiels) fourni initialement a dû être sortie du bilan et/ou convertie en actions ordinaires T1 et des injections de capitaux supplémentaires sont devenues nécessaires pour respecter les prescriptions réglementaires. Indépendamment de ces

mesures, du capital-participation a aussi été fourni pour les deux plus grandes banques, et aucune des deux n'a encore remboursé ces fonds. En septembre 2012, le montant total des injections de capitaux et du capital-participation s'établissait à 8 milliards EUR (2.6 % du PIB). Les dividendes sur le capital-participation augmentent avec la durée, ce qui incite plus fortement au remboursement. À cela s'ajoutent plus de 12 milliards EUR (3.9 % du PIB) de garanties non encore remboursées pour les instruments d'emprunt et de participation au capital (Schrattenstaller, 2013). En mai 2013, les banques nationalisées étaient en cours de restructuration – y compris avec des mesures pour régler le problème des actifs douteux – afin de se conformer à la législation européenne relative à la concurrence. Le processus de privatisation a démarré et de nouveaux plans de restructuration ont été soumis à la Commission européenne.

Dans l'ensemble, le secteur bancaire autrichien a renforcé ses fonds propres. Le taux de levier des banques autrichiennes (actifs non pondérés sur fonds propres T1) est revenu de 24 à 16 entre 2008 et 2012 (graphique 1) et celui des trois plus grandes banques, à 16, est inférieur à celui de leurs homologues européennes ayant un modèle économique comparable, qui s'établit à 22. Le ratio global de fonds propres T1 a atteint 11 % au quatrième trimestre 2012, en hausse de 2.9 points par rapport à la fin de 2007. Toutefois, les grandes banques autrichiennes ayant des activités internationales ont encore un ratio de fonds propres T1 plus bas que celui de leurs homologues (graphique 1). Outre les risques liés aux portefeuilles de créances, le remboursement du capital-participation et le durcissement à venir des prescriptions réglementaires justifient une meilleure capitalisation de ces banques.

Récemment, les prix de l'immobilier en Autriche ont flambé. Au troisième trimestre 2012, les prix réels ont augmenté de 8.4 % (en glissement annuel) (graphique 1) et la hausse a été particulièrement prononcée à Vienne, où elle a atteint 12.7 %. La hausse des prix de l'immobilier n'a cependant été financée que dans une faible mesure par le crédit. Les prêts au logement ont progressé de 1.7 % d'une année sur l'autre au premier trimestre 2013. La dette totale des ménages continue de représenter environ 90 % du revenu disponible net, moins que la moyenne pour la zone euro (graphique 1). Même si le renchérissement du logement est encore modéré en comparaison de celui observé dans certains autres pays avant la crise, les autorités devraient suivre de près ces évolutions, en évaluer les effets potentiels sur la stabilité financière et se tenir prêtes à donner un tour restrictif aux outils macroprudentiels tels que les quotités de financement.

La politique budgétaire se trouve sur une trajectoire d'assainissement appropriée

Le déficit budgétaire de base des administrations publiques s'établissait à 2.5 % du PIB en 2012, en légère hausse par rapport à 2011 mais en dessous de l'objectif de 3 % du PIB fixé dans le Programme de stabilité de 2012. L'amélioration des finances publiques des *Länder* et des communes a été plus marquée que prévu, alors que le déficit fédéral a été un peu plus élevé, en raison principalement de mesures additionnelles de soutien au secteur bancaire, qui ont représenté globalement 0.8 % du PIB. La dette publique a légèrement augmenté, passant de 72.4 % du PIB en 2011 à 73.5 % du PIB en 2012, et les dépenses publiques sont passées de 50 % à 51 % du PIB (tableau 3).

Afin de placer la dette sur une trajectoire descendante après 2013 et de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2016, le gouvernement a adopté un second programme d'assainissement des finances publiques au début de 2012. Sur la période 2012-17, le solde

Tableau 3. **Finances des administrations publiques**

% du PIB	2008	2009	2010	2011	2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Données de l'OCDE					Données nationales tirées du Programme de stabilité 2013					
Solde des administrations publiques	-1.0	-4.1	-4.5	-2.4	-2.5	-2.5	-2.3	-1.5	-0.6	0.0	0.2
Solde structurel	-2.5	-3.6	-2.9	-1.9	-1.1	-1.4	-1.8	-1.3	-0.8	-0.5	-0.4
Solde primaire de l'État	11.1	-1.9	-2.3	-0.3	-0.3	0.1	0.3	1.1	1.9	2.4	2.7
Solde primaire structurel	-0.4	-1.4	-0.8	0.3	1.1						
Décaissements totaux	49.6	52.8	52.5	50.5	51.2	51.2	51.3	50.4	49.4	48.9	48.6
Recettes totales	48.6	48.6	48.1	48.1	48.7	48.7	48.9	48.8	48.8	48.8	48.8
Dette publique brute (Maastricht)	64.2	69.4	71.9	72.4	73.5	73.4	73.6	73.0	71.3	69.3	67.0

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE et BMF (2013), Programme de stabilité autrichien.

structurel devrait s'améliorer encore grâce, pour deux tiers environ, à des restrictions de dépenses.

Du côté des dépenses, le programme d'assainissement prévoit d'économiser en rapprochant l'âge effectif de la retraite de l'âge légal, notamment par l'application de critères plus stricts d'accès à plusieurs dispositifs subventionnés servant de passerelle vers la préretraite, en particulier les pensions d'invalidité. Pour réduire les coûts dans l'administration publique, il est prévu un gel des rémunérations et des embauches, une meilleure gestion du patrimoine immobilier de l'État fédéral et la fusion des petits tribunaux de district. Des économies seront réalisées au niveau infranational grâce à un meilleur ciblage des subventions et à une réforme du système de santé (voir plus loin). En plus de ces mesures d'économie, des ressources supplémentaires d'un montant total de 6 milliards EUR sur la période 2012-16 ont été mises à disposition pour les universités, les écoles assurant l'accueil des enfants en journée complète, les activités de recherche-développement et l'isolation thermique, afin de stimuler la croissance. Du côté des recettes, les principales mesures envisagées sont des modifications de l'impôt sur les plus-values immobilières, la suppression des niches fiscales dans le système de TVA, un alourdissement de la fiscalité sur les hauts revenus et un accord de rapatriement fiscal avec la Suisse.

Globalement, d'un point de vue structurel, le rythme de cette trajectoire d'assainissement budgétaire paraît établir un juste équilibre entre les considérations relatives à la soutenabilité de la dette et à la croissance. Elle met aussi les finances publiques en conformité avec la règle du frein à l'endettement, qui stipule que, à partir de 2017, le déficit structurel des administrations publiques ne doit pas dépasser 0.45 % du PIB et que, si les écarts structurels cumulés par rapport à l'objectif sont supérieurs à 1.25 % du PIB au niveau fédéral ou à 0.35 % du PIB au niveau infranational, un plan de réduction du déficit devra être mis en place. Les autorités devraient se tenir à cette trajectoire d'assainissement structurel, s'abstenir de toutes augmentations de dépenses ou de tous allègements d'impôts à visée électorale et mettre en œuvre l'intégralité des mesures prévues afin de préserver la crédibilité budgétaire. Libre jeu peut être donné aux stabilisateurs automatiques.

La mise en œuvre des réformes générales du cadre budgétaire est entrée dans sa seconde phase en 2013, avec, comme mesure la plus importante, le passage à la budgétisation axée sur les résultats (voir plus loin) et l'actualisation régulière des prévisions de dépenses publiques à long terme. Comme indiqué dans le chapitre de l'*Étude économique 2009 de l'Autriche* consacré à la politique budgétaire à moyen terme, la première phase des réformes du cadre budgétaire, mise en œuvre en 2009, a consisté, entre autres

choses, à fixer des plafonds obligatoires de dépenses à moyen terme couvrant environ 75 % des dépenses de l'administration centrale et à inciter les ministères fonctionnels à économiser en autorisant le report sur l'année suivante des crédits inutilisés.

Il subsiste des risques budgétaires et des pressions à long terme sur les dépenses

Une grande incertitude entoure le surcroît de recettes qui sera généré par certaines mesures d'assainissement budgétaire. Les recettes additionnelles attendues de l'accord de rapatriement fiscal avec la Suisse, par exemple, chiffrées à 1 milliard EUR en 2013, dépendront du nombre de personnes qui utiliseront ce dispositif, et il est difficile de le prévoir. Par ailleurs, le budget table sur l'hypothèse de 500 millions EUR de recettes par an, à partir de 2014, provenant de la taxe européenne proposée sur les transactions financières, qui n'existe pas encore. Du côté des dépenses, une incertitude entoure les mesures mises en œuvre et celles qui sont prévues pour repousser l'âge effectif de la retraite et mieux cibler les subventions, et les mesures envisagées au niveau d'administration infranational ne sont pas suffisamment précisées. De plus, des mesures supplémentaires de soutien au secteur bancaire pourraient être nécessaires et cela représente un risque du point de vue des résultats budgétaires. Il existe aussi des risques budgétaires liés aux garanties publiques (pour le soutien bancaire, les entreprises publiques et les crédits à l'exportation) et à la dette hors budget (principalement dans les entreprises publiques), qui atteignent 194 milliards EUR (63 % du PIB) et 33 milliards EUR (11 % du PIB) respectivement (Schratzstaller, 2013)

Dans le long terme, le vieillissement de la population exercera des pressions sur le budget, touchant principalement les dépenses de retraite et de santé. Les prévisions du scénario de référence de l'OCDE (qui ne reflètent pas encore les modifications apportées en 2012 aux paramètres des pensions de retraite) laissent penser que la part des dépenses publiques de retraite dans le PIB, qui est actuellement de 12 %, s'élèvera à environ 14 % après 2030. Les toutes dernières prévisions des autorités autrichiennes confirment une hausse prévisible de 2 points de pourcentage entre 2011 et 2030 (BMF, 2013). Les pouvoirs publics ont une possibilité d'action sur les dépenses au titre des retraites, par exemple en augmentant les pensions dans une proportion inférieure à l'inflation, comme ce sera le cas en 2013 et 2014, et en affinant les paramètres des cotisations et des prestations. Les paramètres soumis à la plus grande incertitude sont toutefois les taux d'emploi des travailleurs âgés et la distribution entre travail à temps plein et à temps partiel, aucune de ces variables n'étant sous le contrôle direct des pouvoirs publics. Les prévisions gouvernementales sont fondées sur l'hypothèse d'évolutions favorables dans ces deux domaines, à savoir un âge effectif plus élevé de départ en retraite et un taux d'activité accru des seniors de 55-64 ans.

Les prévisions officielles font état d'une augmentation des dépenses publiques de santé, qui passeraient de 7.0 % du PIB en 2011 à 8.0 % en 2030 et 8.8 % en 2050 (BMF, 2013). Elles reposent sur l'hypothèse selon laquelle les personnes âgées seront en bonne santé pendant leurs années supplémentaires d'espérance de vie, et que les facteurs non démographiques (prix relatifs de biens et services médicaux et innovation technique) ne gonfleront pas les dépenses à partir de 2020. Les autorités autrichiennes disposent d'instruments pour plafonner les dépenses de santé dans le court terme mais l'expérience montre que les objectifs de dépenses ont tendance à augmenter sur le long terme. Les usagers ont assez librement accès aux biens et services de santé, et les dépenses sont

déterminées par l'évolution démographique, le progrès technologique en matière de santé et les tendances des prix médicaux, qui sont difficiles à contrôler, comme indiqué dans le chapitre de l'*Étude économique 2011* (OCDE, 2011) relatif au système de santé. Compte tenu de ces incertitudes, le ministère des Finances a établi un scénario de maîtrise des coûts (avec des dépenses qui monteraient à 7.3 % du PIB en 2030 mais qui reviendraient à 6.9 % en 2050) et un scénario de dépenses élevées (9.6 % du PIB en 2030 12.6 % en 2050). Il faudrait préparer des mesures de réponse au cas où l'évolution des dépenses publiques totales s'écarterait de celle prévue du scénario de référence officiel.

Encadré 1. Principales recommandations relatives à la politique budgétaire et aux marchés financiers

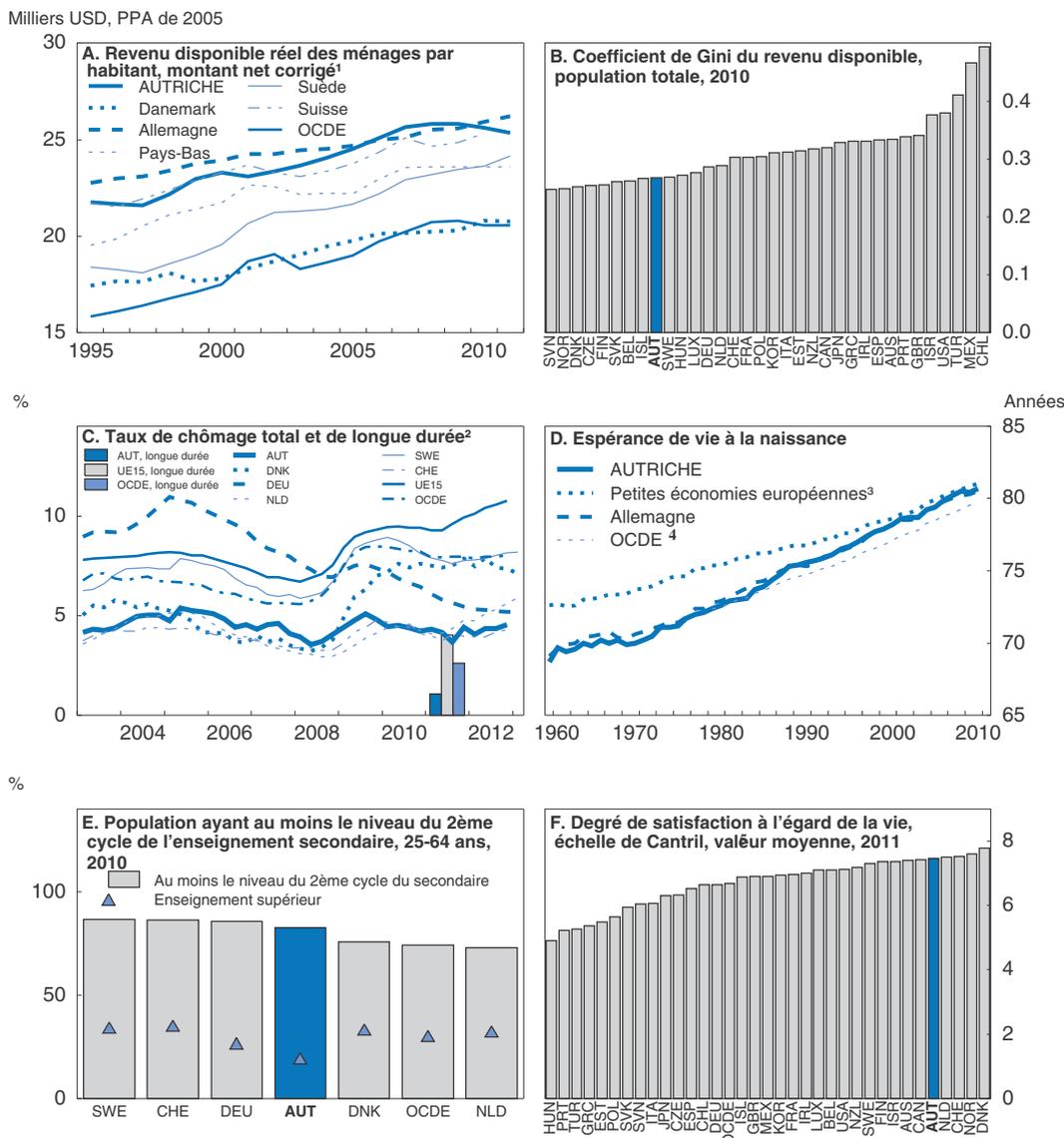
- Laisser les stabilisateurs automatiques opérer librement autour de la trajectoire d'assainissement structurel annoncée, pour tendre vers l'équilibre budgétaire.
- Il faudrait obliger les banques ayant des activités internationales à présenter des stratégies claires de renforcement de leurs fonds propres compte tenu de la nécessité de rembourser les capitaux publics. La restructuration des banques nationalisées doit se poursuivre.
- Préparer des mesures à mettre en œuvre au cas où l'évolution des dépenses publiques totales s'écarterait de celle prévue dans le scénario de référence officiel.

Le modèle de bien-être de l'Autriche repose sur les spécificités économiques et sociales du pays

Globalement, l'Autriche a atteint un niveau de bien-être remarquable. Une forte élévation des niveaux de vie matériels s'est accompagnée d'une cohésion sociale et d'un allongement du temps consacré aux loisirs et, surtout, du nombre d'années passées en retraite. Un aspect particulièrement frappant pour une petite économie ouverte comme l'Autriche est son degré de stabilité, qui contribue peut-être à la haute qualité de vie. Les services publics et à la famille, très développés, y sont sans doute pour quelque chose aussi. Suivant le cadre utilisé dans la publication *Comment va la vie ?* (OCDE, 2011d), les résultats en matière de bien-être dans les 11 dimensions proposées peuvent se résumer comme suit (graphiques 2 et 3 ; pour de plus amples détails, voir le chapitre 1):

- **Revenu** : La croissance du PIB par habitant ces dernières décennies s'est traduite par des améliorations décisives dans le revenu disponible des ménages, tandis qu'une importante redistribution a assuré des niveaux peu élevés d'inégalité et de pauvreté.
- **Emploi** : Le taux de chômage est faible et le degré de satisfaction à l'égard des conditions de travail est généralement élevé en raison sans doute de gains moyens confortables et d'une grande stabilité de l'emploi. Le marché du travail présente néanmoins des faiblesses. Les travailleurs âgés peu qualifiés, en particulier ceux qui sont issus de l'immigration, ont des liens plus ténus avec le marché du travail, comme il est expliqué dans les précédentes *Études économiques* de l'OCDE (OCDE, 2011, 2009). Les possibilités d'activité des femmes semblent être limitées par des difficultés à concilier travail et obligations familiales et l'écart de salaires hommes-femmes est relativement important et persistant en Autriche.
- **Logement** : L'amélioration des niveaux de vie transparaît aussi dans les bonnes conditions de logement en général, et les prix du logement restent à peu près abordables grâce, en particulier, à l'existence d'un vaste secteur de logement social et en copropriété généreusement subventionné.

Graphique 2. Des résultats remarquables en matière de bien-être



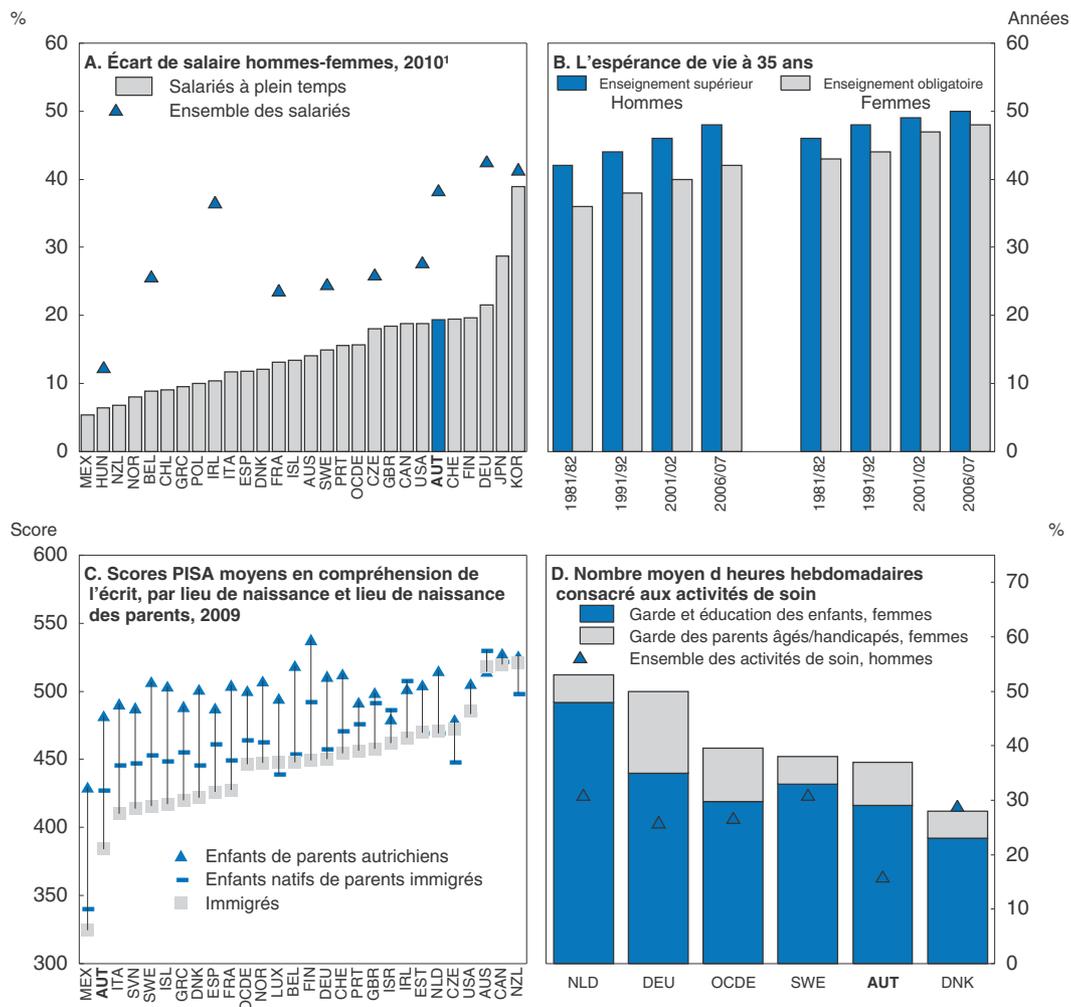
1. Les ménages comprennent les institutions à but non lucratif au service des ménages. La consommation individuelle effective des ménages est utilisée comme déflateur.
2. Le chômage de longue durée correspond à une durée de chômage d'un an ou plus.
3. Moyenne arithmétique des autres petites économies européennes à revenu élevé : Danemark, Pays-Bas, Suède et Suisse.
4. Moyenne arithmétique des pays de l'OCDE.
5. L'échelle de Cantril est graduée de 0 à 10. Les données se rapportent à 2008 pour l'Islande et la Norvège, à 2009 pour la Suisse, et à 2010 pour le Chili, Israël et le Brésil.

Source : Base de données de l'OCDE sur les Comptes nationaux ; Base de données de l'OCDE sur la répartition des revenus et de la pauvreté ; Base de données de l'OCDE sur les Perspectives économiques ; Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de la main-d'œuvre ; Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de la santé et calculs effectués par l'OCDE ; OCDE (2012), Regards sur l'éducation ; OCDE (2012), Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir ; Gallup World Poll.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856095>

- **Santé** : Les résultats dans le domaine de la santé se sont améliorés notablement, mais sont un peu en dessous de ce qu'on pourrait attendre compte tenu de l'importance des ressources publiques consacrées à ce secteur, comme le montre l'analyse présentée dans le chapitre sur la santé de l'Étude économique 2011 (OCDE, 2011). Les résultats varient

Graphique 3. Il existe des inégalités dans plusieurs domaines du bien-être



1. L'écart de salaire est défini comme étant la différence entre les salaires médians des hommes et des femmes divisés par les salaires médians des hommes. Les gains utilisés dans le calcul sont les gains bruts des salariés, compte non tenu des femmes installées à leur compte et des travailleurs familiaux non rémunérés. Les données se rapportent à 2009 (au lieu de 2010) pour l'Autriche, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, Israël, la Corée, la Suède et la Suisse, à 2008 pour la Belgique, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Pologne, le Portugal et l'Espagne. Les valeurs pour la zone OCDE sont calculées comme une moyenne non pondérée, compte non tenu du Mexique et du Chili.

Source : OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir* ; Statistik Austria; OCDE, *Trouver ses marques : les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012* ; OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856114>

grandement en fonction du milieu socio-économique en raison de différences dans les styles de vie et les pratiques de prévention.

- **Éducation** : Le système d'enseignement de l'Autriche, et plus particulièrement son système de formation professionnelle, a est l'un des principaux facteurs qui expliquent la forte croissance de la productivité et le faible taux de chômage des jeunes. Toutefois, les taux d'obtention de diplômes universitaires sont inférieurs aux niveaux internationaux et le système éducatif peine à offrir des possibilités égales à tous les jeunes, comme indiqué dans le chapitre de l'*Étude économique 2009* consacré à l'éducation. Les résultats obtenus aux tests varient considérablement selon l'origine

socio-économique, et sont particulièrement médiocres pour les élèves issus de familles immigrées.

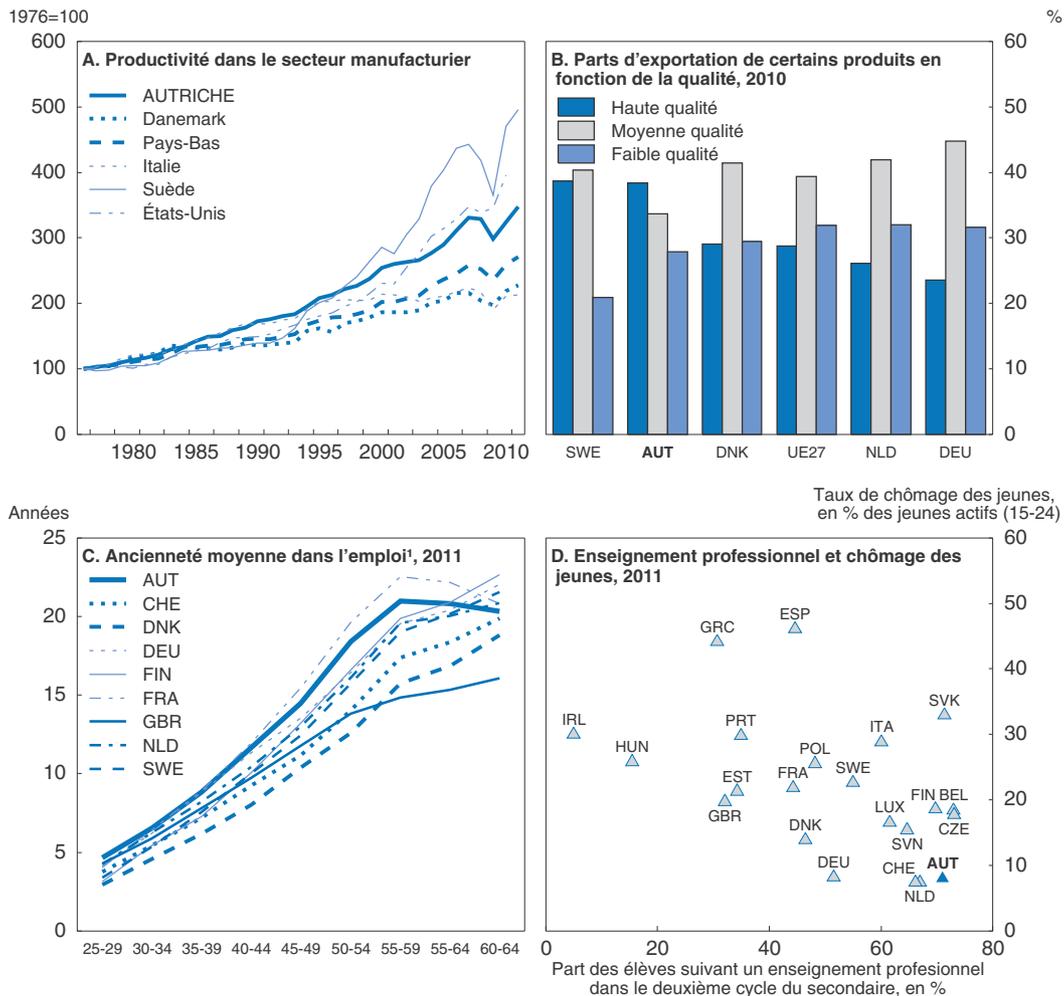
- *Équilibre travail-vie privée* : Les journées de travail sont plus longues que dans les autres pays d'Europe occidentale, mais les périodes de loisir le sont aussi. La répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes se perpétue davantage que dans les autres pays.
- *Liens sociaux* : Le capital social semble se développer davantage au niveau local en Autriche, avec des réseaux de soutien social qui fonctionnent bien entre amis et au plan familial. Par contre, la confiance générale en autrui dans la société n'est pas particulièrement élevée.
- *Engagement civique et gouvernance* : L'engagement civique et le degré de confiance dans les institutions publiques semblent similaires à ceux des autres pays de l'OCDE.
- *Sécurité* : La sécurité des personnes est élevée, l'Autriche ayant de faibles taux de criminalité.
- *Environnement* : L'Autriche est riche en ressources naturelles et la qualité de l'eau et de l'air y est bonne. Cependant, les effets négatifs de l'étalement urbain deviennent préoccupants et les concentrations locales de certains polluants atmosphériques pourraient menacer les résultats dans le domaine de la santé.
- *Bien-être subjectif* : Le bien-être subjectif est élevé, que l'on prenne en considération la satisfaction à l'égard de l'existence, le « bilan des affects positifs et négatifs » (la proportion de personnes interrogées qui déclarent avoir éprouvé davantage d'émotions positives que négatives la veille) ou l'« épanouissement » (l'ensemble de réalisations potentielles et effectives qui s'offre à un individu).

Les résultats selon différentes dimensions du bien-être sont corrélés et certains groupes de la population cumulent de multiples désavantages. Les parents isolés et les personnes issues de l'immigration ne semblent pas profiter au même degré que les autres des gains de bien-être. Les écarts entre les immigrés et le reste de la population, dans plusieurs dimensions, sont plus marqués qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Le bien-être en Autriche paraît résulter de la conjonction de trois particularités économiques et sociales (chapitre 1) :

1. *Une forte croissance de la productivité et des structures d'emploi stables.* Une vigoureuse croissance de la productivité au sein d'entreprises établies, de bonnes relations de travail qui s'inscrivent dans la durée et un habitat stable jouent un rôle important dans le bien-être (graphique 4). Le secteur manufacturier, dominé par des intérêts autrichiens et ouvert aux échanges, repose principalement sur des entreprises familiales de taille moyenne, qui assurent une haute productivité, génèrent un revenu élevé et offrent des emplois stables. Les systèmes de partenariat social entre employeurs, travailleurs et agriculteurs aident à maintenir la progression des salaires réels alignée sur la productivité et favorisent activement l'accumulation de capital humain et le progrès technologique. La stabilité des emplois n'entrave pas la flexibilité professionnelle au sein des entreprises.
2. *Les familles offrent de nombreux services à leurs membres, s'appuyant sur le capital social local.* Le rôle des familles, et plus particulièrement des femmes, dans la garde des jeunes enfants et des personnes âgées dépendantes est particulièrement important en Autriche, et c'est le cas aussi dans le domaine de l'éducation. Les politiques publiques

Graphique 4. **Une croissance de la productivité fondée sur un système stable et performant de formation professionnelle**



1. L'ancienneté dans l'emploi est mesurée par le temps pendant lequel les travailleurs restent dans leur emploi actuel ou leur emploi principal ou chez leur employeur actuel.

Source : Base de données STAN de l'OCDE ; WIFO (2012), *Bildung 2025 : Die Rolle von Bildung in der österreichischen Wirtschaft*; Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de la population active ; OCDE, *Regards sur l'éducation 2012* ; Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de l'emploi et du marché du travail.

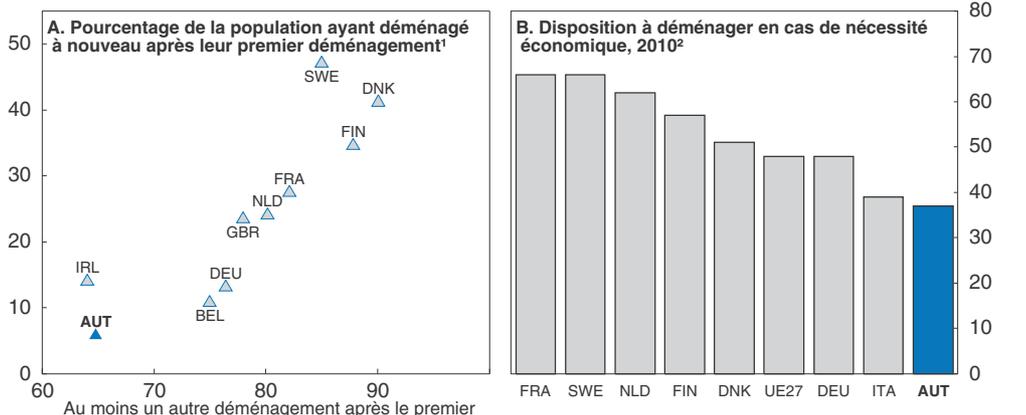
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856133>

facilitent ce schéma en offrant des prestations familiales en espèces. La stabilité des lieux de résidence favorise ce rôle traditionnel de la famille (graphique 5). Le revers de la médaille est une difficulté croissante, pour les femmes, à concilier travail et responsabilités familiales, en particulier si elles souhaitent mener une carrière à temps plein. Par ailleurs, il est difficile pour les familles issues de l'immigration et peu instruites d'offrir des services d'éducation similaires à leurs enfants.

3. *Une gouvernance publique fondée sur le fédéralisme et le partenariat social.* Le secteur public est complexe et coûteux, mais il offre des services de haute qualité et appréciés de la population (graphique 6). Des dépenses sociales élevées aident à réduire les inégalités de revenu. La gouvernance publique s'appuie sur un système de partenariat social unique en son genre.

Graphique 5. Les lieux de résidence restent très stables

Au moins quatre autres déménagements après le premier



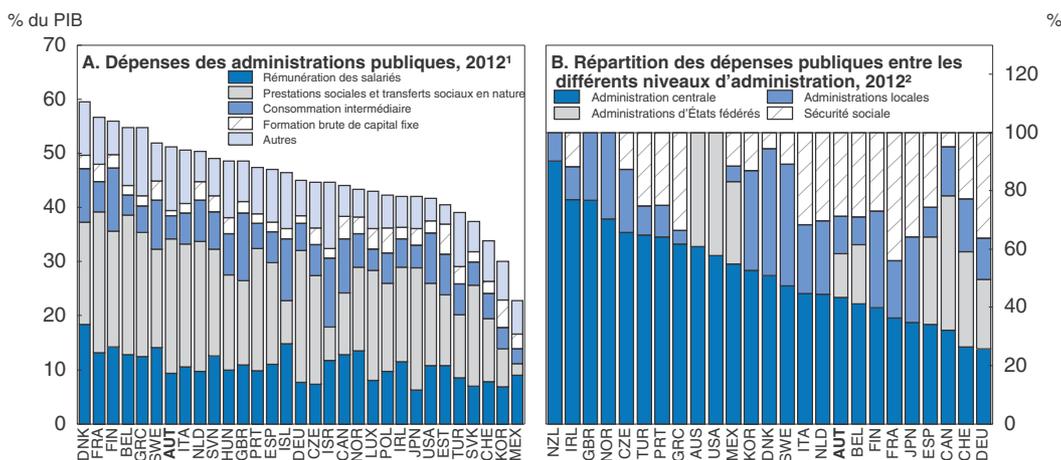
Note : Les données sur la mobilité comparables au plan international sont habituellement présentées en termes de nombre de déménagements après le premier déménagement du logement des parents.

1. Avec au moins un des quatre déménagements dans une autre ville. Le départ du logement des parents n'est pas pris en compte.
2. Pourcentage de réponses à la question, « Si vous étiez au chômage et que vous rencontriez des difficultés à trouver un emploi ici, seriez-vous prêt à déménager dans une autre région ou un autre pays pour en trouver un? ».

Source : Commission européenne CE, Rapport Eurobaromètre 64.1, "Mobility, Food Risk, Smoking, AIDS Prevention, and Medical Errors", septembre-octobre 2005 ; CE, Rapport Eurobaromètre spécial 337, *Geographical and labour market mobility*, juin 2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856152>

Graphique 6. Des dépenses publiques importantes et à structure complexe



1. 2010 pour le Canada, la Corée et la Turquie ; 2011 pour les États-Unis, Israël, le Japon, le Mexique et la Suisse.
2. 2010 pour le Canada, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Turquie ; 2011 pour l'Australie, les États-Unis, le Japon, le Mexique et la Suisse.

Source : OCDE, Base de données du Panorama des comptes nationaux ; OCDE, Base de donnée sur les Comptes nationaux.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856171>

Ces particularités – qui ont donné de si bons résultats dans le passé – se fragilisent néanmoins de plus en plus aujourd'hui et leur durabilité n'est pas garantie, du fait notamment de l'évolution démographique, de l'évolution environnementale et de la mondialisation.

Évolution démographique : obtenir pour tous un équilibre durable entre travail et vie privée

L'évolution démographique pose des problèmes pour le bien-être des Autrichiens dans trois domaines principaux : i) le vieillissement de la population menace la pérennité du régime de retraite ; ii) la hausse du taux d'activité des femmes renforce la nécessité de mettre en œuvre des mesures pour aider à concilier travail et obligations familiales ; et iii) le poids important des groupes d'immigrés ayant un faible niveau de capital humain requiert des ajustements sous forme de formation de capital humain et de transmission de capital social.

Taux d'activité et retraite dans une société vieillissante : conjuguer viabilité et choix

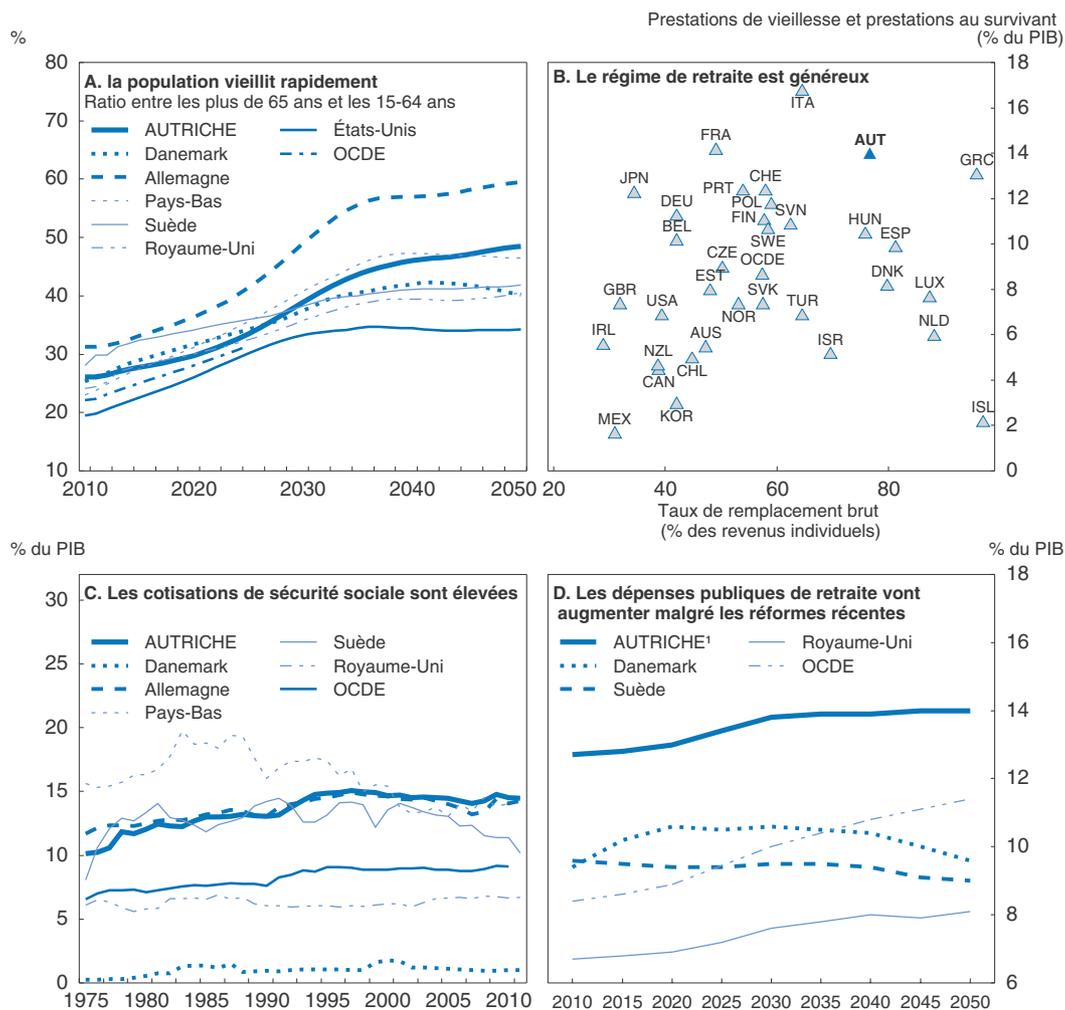
Une retraite longue et en bonne santé, financée par le régime public de retraite, constitue jusqu'à aujourd'hui l'un des principaux facteurs de bien-être des Autrichiens, pour ceux qui partent à la retraite volontairement. Ces avantages deviennent de plus en plus coûteux avec le vieillissement de la population, dans la mesure où les pensions de retraite dont ont bénéficié les groupes partis à la retraite jusque dans les années 2000 ont été extrêmement favorables par rapport aux cotisations qu'ils ont versées pendant toute leur vie active. Ces pressions sont devenues évidentes dans les années 2000 et ont déclenché une série de réformes des régimes de retraite et de santé.

Les estimations relatives à la viabilité du système donnent une durée d'au moins vingt ans de retraite, entièrement couverte par le régime public d'assurance maladie. Dans un pays où la part des plus de 65 ans représente actuellement 25 % de celle des 15-64 ans et atteindra 50 % d'ici 2050, le régime de retraite est donc à la fois une source essentielle de bien-être individuel et une cause majeure de coûts budgétaires. Les projections établies avant l'ajustement des paramètres des pensions de retraite en 2012 semblent indiquer que la part des dépenses publiques de retraite dans le PIB, qui dépasse déjà 12 %, devrait atteindre 14 % d'ici 2030 puis se stabiliser autour de ce niveau – l'un des plus hauts de l'OCDE – jusqu'en 2050-60 (graphique 7).

En 2005, une refonte en profondeur du régime de retraite a permis d'unifier des systèmes auparavant morcelés et de redéfinir les paramètres de cotisation et de pension, sur la base d'âges de départ à la retraite plus élevés (âge officiel pour les femmes et âge effectif pour les hommes) et de périodes de cotisation plus longues. Le régime de retraite public restera la principale source de revenus des futurs retraités, et reposera sur des taux de cotisation élevés pendant la vie active (23 % du salaire brut) et des taux de remplacement élevés à la retraite (80 % des revenus moyens des quarante meilleures années d'activité, soit la quasi-totalité de la vie active). La réforme est appliquée progressivement à partir de 2005 pour les cohortes nées en 1987 et après cette date, tandis que les droits antérieurs à la réforme des cohortes nées entre 1955 et 1986 seront crédités aux nouveaux comptes de retraite (voir plus loin) en 2014.

Il ressort d'une analyse récente de l'OCDE, le Panorama des pensions (OCDE, 2011), que la réforme des retraites en Autriche répond globalement aux normes internationales, ne pénalise pas indûment les travailleurs plus âgés et, malgré certaines failles encore possibles dans le dispositif, ne favorise pas excessivement la retraite anticipée. D'autres ajustements sont toutefois encore souhaitables, comme par exemple un relèvement plus rapide de l'âge légal de la retraite pour les femmes (OCDE, 2004a). Par ailleurs, il conviendrait de relever la décote pour retraite anticipée, des 5.1 % actuels de perte de

Graphique 7. De fortes pressions démographiques s'exercent sur le régime de retraite



1. Les projections relatives aux dépenses de retraite pour l'Autriche ne tiennent pas compte des modifications apportées en 2012 aux paramètres des pensions de retraite.

Source : Base de données rétrospectives et projections de l'OCDE sur la population (1950-2050) ; Perspectives de l'OCDE sur les pensions 2012 ; Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales (SOCX) ; Base de données de l'OCDE sur les statistiques des recettes publiques ; Panorama des pensions de l'OCDE 2011 : les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE et du G20.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856190>

pension pour chaque année de retraite anticipée, à plus de 6 %. (OCDE, 2011). L'OCDE salue la création des comptes retraite individuels, qui permettront de gérer les pensions en fonction des cotisations (OCDE, 2005 ; OCDE, 2011b). Une Commission chargée des retraites, composée de représentants des partis politiques, des partenaires sociaux, des associations de retraités et de spécialistes, a été créée pour formuler des propositions, tous les trois ans, sur des ajustements possibles des paramètres relatifs aux cotisations et aux pensions afin d'assurer la pérennité du système. Son prochain rapport est prévu à l'automne 2013.

Si le cadre relatif aux retraites repose désormais sur des bases solides, il comporte encore des incertitudes et des lacunes importantes. Des mesures supplémentaires sont requises dans les domaines suivants :

- *Renforcer la transparence des mécanismes de redistribution et de cotisation.* Le système toujours complexe, notamment en ce qui concerne les modalités d'application progressive des réformes, entraîne des subventions croisées potentiellement élevées entre les différents groupes d'âge, catégories professionnelles, catégories de revenus, cotisants mariés et célibataires et survivants. Si l'on veut améliorer les données probantes en vue de mesures futures concernant les pensions, il faudrait calculer les composantes « redistribution » et « épargne à prélèvement différé ». Cette tâche devrait être confiée à la Commission chargée des retraites.
- *Supprimer les possibilités injustifiées de retraite anticipée.* En 2010, seuls 28 % des nouveaux retraités avaient suivi la procédure classique de départ à la retraite, tandis que 31 % avaient obtenu une pension d'invalidité et 41 % avaient bénéficié d'autres plans de retraite anticipée. Des mesures ont été prises pour relever le taux d'activité des travailleurs âgés au moment de la réforme des retraites, notamment des amendements à la réglementation sur le handicap, la pénibilité et le travail à temps partiel. La part des travailleurs âgés occupés a ainsi augmenté, mais elle reste comparativement faible. Ces nouvelles mesures devraient être intégralement mises en œuvre et il faudrait suivre de près l'évolution de l'âge effectif de la retraite de manière à prendre des mesures appropriées si l'écart entre l'âge effectif et l'âge légal de la retraite persiste.
- *Améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs plus âgés.* Le taux d'activité des travailleurs plus âgés reste faible, en partie à cause de récriminations sur les conditions de travail (Chambre du travail, 2009). Les retraits non désirés du marché du travail nuisent au bien-être ainsi qu'aux performances économiques et budgétaires. Les mesures prises au cours des dix dernières années à différents niveaux de l'administration pour améliorer les perspectives d'emploi (pouvoir fédéral, Länder, organismes de sécurité sociale) devraient être conçues comme un tout (OCDE, 2004a et OCDE, 2012f). Les hausses de salaire élevées liées à l'ancienneté dans le cadre des conventions collectives restent également un obstacle à l'emploi des travailleurs âgés, notamment dans les cas où leur coût dépasse leur productivité.
- *Renforcer le mandat de la Commission chargée des retraites afin de mieux tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie.* Les paramètres des cotisations et des prestations sont censés être ajustés compte tenu de l'évolution de l'espérance de vie mais, à ce jour, cet ajustement n'a pas été effectué systématiquement. Le mécanisme de viabilité devrait être réformé sur la base d'un ensemble d'indicateurs clairement défini et refléter l'évolution de l'espérance de vie.

Le système de santé va également subir des pressions dues au vieillissement. Le chapitre de l'*Étude économique 2011* sur le système de santé autrichien en offre un examen approfondi, souligne sa bonne image auprès de la population, mais aussi ses coûts excessivement élevés. Il était recommandé dans cette *Étude* de s'attaquer au morcellement des responsabilités en matière de financement, de dépenses et de services entre le pouvoir fédéral, les Länder et les organismes d'assurance maladie. L'intégration des services de prévention, de soins et de posthospitalisation est nécessaire pour réduire les coûts et améliorer la qualité. La coordination avec les « services hors santé » associés par exemple aux modes de vie ou aux régimes alimentaires, est également capitale. La nécessité de

coordonner les services est essentielle dans une société vieillissante, notamment dans les domaines de la santé mentale et de la prise en charge de la dépendance, qui revêt des formes de plus en plus nombreuses (maladie d'Alzheimer, par exemple). Le cadre d'action devrait favoriser des services de santé plus innovants, moins segmentés et moins coûteux.

Encadré 2. **Principales recommandations concernant le vieillissement et le régime de retraite**

- Recenser et réduire tous les obstacles encore existants à l'emploi des travailleurs plus âgés et éliminer les dernières failles rendant possible l'accès à la retraite anticipée.
- La Commission chargée des retraites devrait être mandatée pour mieux refléter l'évolution de l'espérance de vie dans les mécanismes de viabilité du système de retraite. Elle devrait aussi calculer les composantes « épargne à prélèvement différé » et « redistribution » entre les différents groupes d'âge afin d'améliorer le corpus de données pour les mesures futures.
- Les transferts de retraite répondant à des objectifs sociaux devraient être financés par des sources transparentes, en réduisant autant que possible les subventions croisées au sein du système. Le coût budgétaire futur du régime de retraite devrait être évalué et maîtrisé à la lumière de cette analyse.

Taux d'activité des femmes et politiques familiales : concilier obligations familiales et professionnelles

L'équilibre entre travail et vie de famille va continuer de façonner les sources matérielles du bien-être, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ainsi que les structures familiales. L'évolution du taux de fécondité dépendra également de la façon dont les Autrichiens parviendront à concilier responsabilités familiales et professionnelles.

L'Autriche affiche un taux d'activité des femmes relativement élevé, à 67 % contre une moyenne de 57 % pour la zone OCDE, mais néanmoins inférieur à celui de pays comme la Suède, la Suisse, le Danemark et les Pays-Bas. Au sein des couples, la structure d'emploi classique est celle d'un actif à temps plein et d'un actif à temps partiel – la majorité des femmes cumulant responsabilités familiales et travail à temps partiel. Ce schéma pose pourtant des problèmes de viabilité, et ce, pour deux raisons : i) il est toujours aussi difficile de concilier travail et responsabilités familiales, même pour les femmes qui travaillent à temps partiel (Eurobaromètre, 2012) ; et ii) à mesure que le niveau d'études des femmes s'élève, leur volonté de travailler à temps plein s'accroît, comme le coût d'opportunité de ne pas le faire. Les familles doivent trouver de nouveaux moyens de concilier travail et vie de famille, y compris en répartissant mieux les rôles entre hommes et femmes. De nouvelles initiatives, telles que le Plan national d'action pour l'égalité homme/femme sur le marché du travail, mis en place en 2010, et la Charte pour aider à concilier vie de famille et vie professionnelle, adoptée en 2012, visent à résoudre ces problèmes (chapitre 2).

La participation à la vie active et le choix entre temps partiel et temps plein – pour les deux sexes – font intervenir des arbitrages entre différents aspects du bien-être (sources matérielles d'un côté, et temps consacré à la famille et aux loisirs de l'autre). Un faible taux d'activité des femmes se traduit par un revenu familial moins élevé et un moindre taux de progression du PIB et porte atteinte à l'égalité homme/femme. D'un autre côté, et pourvu que cela soit un choix entièrement délibéré pour équilibrer les obligations professionnelles

et familiales, le fait de passer plus de temps auprès de la famille, tant pour les hommes que pour les femmes, peut aussi présenter des avantages en termes de bien-être. Les estimations de croissance oscillent entre 1.5 % et 2.1 % par an jusqu'en 2030, en fonction de l'évolution du taux d'activité des femmes (tableau 4).

Tableau 4. **Croissance en fonction de différents scénarios d'activité (2011-30)**

Taux de progression annuel moyen du PIB par habitant (USD PPA 2005, pourcentage, 2011-30)			
	Pas d'évolution des taux d'activité actuels	Écart entre taux d'activité des hommes et des femmes réduit de 50 % d'ici 2030	Écart entre taux d'activité des hommes et des femmes réduit de 100 % d'ici 2030
Autriche	1.5	1.8	2.1
Danemark	1.2	1.4	1.5
Finlande	1.9	2.0	2.2
Allemagne	1.6	1.8	2.1
Pays-Bas	1.6	1.9	2.1
Suède	1.9	2.1	2.2
Suisse	1.9	2.2	2.4
Royaume-Uni	1.4	1.7	1.9
États-Unis	1.7	1.9	2.2
OCDE	1.8	2.1	2.4

Source : OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes – il est temps d'agir*.

L'Autriche offre des aides importantes aux familles ayant un enfant ou une personne âgée à charge. Les prestations familiales représentaient environ 3 % du PIB en 2009, contre 2.6 % en moyenne dans l'OCDE (OCDE, 2013). La part allouée aux jeunes enfants et à la garde en établissement est inférieure à la plupart des pays comparables, mais les prestations durent plus longtemps. Les aides à la prise en charge des personnes âgées dépendantes comptent également parmi les plus généreuses des pays membres (1.5 % du PIB) et devraient exiger des ressources budgétaires supplémentaires à l'avenir (Eurocentre, 2013). L'organisation de ces politiques publiques est complexe : les transferts en espèces (via divers mécanismes sous condition de ressources ou non) sont accordés par les autorités fédérales, les services en nature subventionnés pour les personnes âgées, essentiellement par les *Länder*, et les structures d'accueil des enfants, principalement par les communes.

Dans la perspective de l'optimisation du bien-être, il serait souhaitable que les politiques publiques aident les membres de la famille à conjuguer responsabilités professionnelles et familiales selon leurs préférences. L'accès à des services d'accueil des enfants et des personnes âgées est à cet égard essentiel. Malgré les efforts déployés aux niveaux de l'État fédéral, des *Länder* et des communes, ces services ne sont actuellement pas suffisamment accessibles ni abordables (OCDE, 2012b). Les entreprises sont aussi censées contribuer à un meilleur équilibre travail-famille dans l'avenir. La réussite de l'initiative volontaire « Audits travail et famille », qui aide les entreprises à développer une culture favorable à la famille, montre bien l'engagement de ces dernières. Ces audits sont en cours d'extension aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux hôpitaux et aux établissements de long séjour, qui emploient une forte proportion de femmes.

Des subventions accordées aux crèches permettent de maintenir le droit d'inscription à des niveaux bas, mais les contraintes d'horaires et d'ouverture pendant les périodes de

vacances scolaires sont difficiles à concilier avec un emploi à temps plein pour les deux parents. L'arrivée de nouveaux prestataires, des places supplémentaires chez les prestataires existants et des innovations au sein des services du secteur permettraient d'améliorer l'équilibre entre travail et vie privée pour les familles. Il est nécessaire de bien s'assurer que les obstacles à l'arrivée de nouveaux prestataires ne sont pas plus hauts que nécessaire pour maintenir des niveaux de qualité élevés.

Les aides familiales ont généralement pour objectif de permettre aux familles d'organiser la garde des enfants selon leurs préférences, même si des interactions complexes entre les allocations pour enfant à charge sous condition de ressources et les subventions directes aux prestataires ne permettent pas de déterminer avec précision le degré réel de neutralité (voir le chapitre 2 pour une analyse détaillée). Quoi qu'il en soit, la neutralité du cadre d'action s'est révélée insuffisante jusqu'à présent pour atténuer les déséquilibres entre hommes et femmes en matière de responsabilités familiales (OCDE, 2013c). De nouvelles initiatives ont été prises afin d'aider à rééquilibrer les responsabilités en matière de soins au sein des familles et d'encourager la participation des hommes à ces activités (chapitre 2).

Le libre choix entre la garde des enfants à la maison ou en crèche peut être altéré par des mesures publiques pour de bonnes raisons. Des arguments solides plaident par exemple en faveur d'une prise en charge en crèche des enfants de plus de deux ans, étant donné les avantages que leur socialisation leur procure – notamment les enfants de familles défavorisées (OCDE, 2011c). Suite à des mesures prises récemment dans ce sens, le taux d'inscription en crèche des enfants de plus de deux ans atteint maintenant celui des autres pays (voir l'annexe A.1 pour plus de détails). À l'inverse, la préscolarisation des enfants de moins de deux ans suscite plus de débats et son évaluation devrait se poursuivre (OCDE, 2011c ; OCDE, 2004b ; *US Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development*, 2000). L'Autriche a prévu des mesures différentes pour les enfants de moins et de plus de deux ans. Le droit au congé parental et les allocations pour enfant à charge sont plafonnés lorsque les enfants sont âgés de deux ans à deux ans et demi, et l'accueil en crèche subventionnée est plus largement accessible au-delà de cet âge. L'accueil en crèche des enfants de moins de deux ans se fait essentiellement en demi-journée et l'offre est insuffisante. Les parents qui choisissent des périodes de congé parental plus courtes manquent souvent de structures de garde adaptées.

Il serait utile de procéder à une analyse exhaustive des moyens disponibles pour concilier responsabilités professionnelles et familiales, de même qu'à une évaluation systématique de leur coût budgétaire pour l'État et de leurs retombées sur le bien-être des familles, des enfants et des personnes âgées dépendantes. Une plus grande transparence contribuerait à la gestion budgétaire à long terme des politiques familiales et favoriserait les dépenses directes en faveur des familles les plus défavorisées, par le biais des instruments les plus propices au bien-être.

L'encadré 3 présente des recommandations dans ce domaine, à partir d'un projet récent de l'OCDE sur les inégalités hommes-femmes et de la dernière *Étude économique de l'OCDE sur l'Autriche* (OCDE, 2012a ; OCDE, 2012b ; OCDE, 2011).

Encadré 3. Principales recommandations en vue d'améliorer l'équilibre entre travail et vie privée

- Permettre aux parents de choisir entre la garde d'enfants à la maison ou en crèche et proposer des services d'accueil de qualité pour les enfants de tous âges, notamment en zone rurale. Améliorer la compatibilité des services d'accueil des enfants avec les horaires et conditions de travail des parents.
- Pour les très jeunes enfants, associer les prestations en espèces existantes avec des services d'accueil abordables et accessibles. Pour les enfants plus âgés (âge préscolaire), continuer de privilégier des services d'accueil de qualité.
- Garder le cadre réglementaire ouvert pour de nouveaux prestataires et pour développer les capacités d'accueil des jeunes enfants et des personnes âgées, conformément à des règles de qualité et de sécurité appropriées. Les subventions allouées à ces services devraient être accordées de manière équitable entre les prestataires publics, à but non lucratif et à but lucratif afin de stimuler la concurrence et l'innovation.
- Analyser l'ensemble des politiques contribuant à concilier responsabilités professionnelles et familiales. En évaluer les résultats au regard du coût budgétaire. Cibler les politiques sur les instruments les plus efficaces.

Améliorer la qualité de l'enseignement destiné aux personnes issues de l'immigration et ayant un faible niveau de capital humain

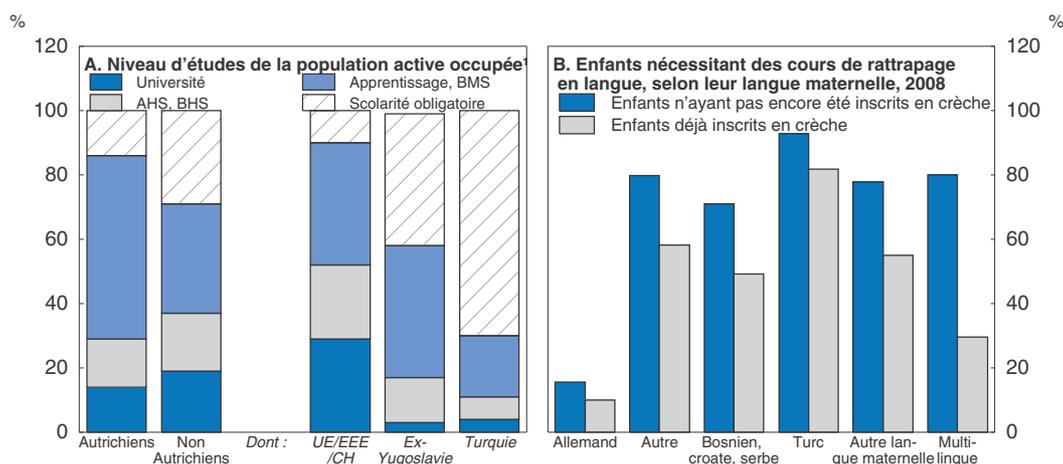
Les personnes issues de l'immigration représentent aujourd'hui 19 % de la population, une part en constante augmentation. Près d'un tiers d'entre elles sont nées en Autriche de parents immigrés (deuxième génération). Le principal groupe d'immigrants de première génération est originaire d'Allemagne (23 %), après quoi on trouve l'ex-Yougoslavie (22 %) et la Turquie (19 %), pays dont sont également originaires la majorité des immigrés de deuxième génération. Le pourcentage de la population issue de l'immigration devrait augmenter dans les décennies à venir, si les taux d'immigration et de natalité restent constants.

L'immigration contribue largement au bien-être des citoyens en soutenant le développement de la main-d'œuvre et en alimentant l'offre de compétences (OCDE, 2011b). Une analyse approfondie récente de l'OCDE consacrée à l'insertion des immigrés sur le marché du travail montre que l'Autriche a accompli des progrès significatifs dans ce domaine au cours des dernières années, mais les mesures prises sont toujours en retard par rapport à celles d'autres pays membres (OCDE, 2012). La récente création d'un secrétariat d'État en charge des questions d'intégration a marqué un important pas en avant. La présente section porte uniquement sur les difficultés scolaires auxquelles sont confrontés les enfants de familles immigrées et ayant un faible niveau de capital humain. Compte tenu du rôle important joué par l'éducation familiale (notamment les bonnes pratiques de soins de santé – voir l'*Étude économique de l'OCDE* de 2011) en Autriche, les retards subis au départ par ces familles se perpétuent au fil des générations et entravent l'intégration des jeunes dans le modèle de bien-être autrichien (graphique 8).

Une enquête récente de Statistik Austria (Statistik Austria, 2012) montre que certains enfants qui ne parlent pas allemand à la maison débutent leur scolarité dans une école spéciale (Sonderschule, destinée aux enfants handicapés) et non dans une école élémentaire normale. Près de 30 % des élèves inscrits dans des écoles spéciales étaient

issus de familles non germanophones en 2011. En outre, les enfants issus de l'immigration représentent une proportion élevée (28 %) des élèves inscrits dans des écoles secondaires spécialisées du premier cycle. Le niveau de qualité de ces écoles en zone rurale et dans les petites villes est bon, mais il est notoirement moins élevé dans les grandes zones urbaines où les familles immigrées sont plus nombreuses. La proportion des jeunes issus de l'immigration inscrits dans des établissements préparant à l'université est aujourd'hui inférieure à la moyenne. Ces élèves se caractérisent également par des taux d'abandon élevés. Près de 15 % des élèves qui ne parlent pas allemand à la maison et qui avaient atteint la 8^e année de scolarité en 2010 n'ont pas poursuivi leurs études, alors que seuls 4 % de leurs camarades germanophones étaient dans ce cas. Ces handicaps scolaires s'accumulent et pèsent lourdement sur le bien-être des familles immigrées.

Graphique 8. **Le retard des immigrés en termes de capital humain reste important**



1. BM : école secondaire technique et professionnelle de niveau intermédiaire ; AHS : école secondaire classique ; BHS : école secondaire technique et professionnelle de niveau supérieur.

Source : Statistik Austria, Migration and Integration 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856209>

Les responsables de l'action publique ont pris des mesures importantes dans ce domaine, comme le montre l'examen approfondi que l'OCDE a mené sur l'instruction des immigrés (OCDE, 2011b) :

- i) Proposer des services d'accueil de qualité pour les jeunes enfants. Ces efforts se concentrent sur l'apprentissage des langues (allemand et langue maternelle) à un très jeune âge. L'exposition à un environnement dans lequel la langue maternelle et l'allemand sont pratiqués et enseignés paraît essentielle pour le développement intellectuel et linguistique des enfants (OCDE, 2012a). Il se révèle toutefois difficile de proposer cette aide : les compétences professionnelles adéquates en crèche et la coopération des familles elles-mêmes sont indispensables à la réussite du projet, mais elles ne sont pas toujours présentes. Une plus grande importance est aujourd'hui attachée aux capacités linguistiques dans les tests « d'aptitude à l'école » que les enfants passent avant l'entrée dans le primaire, afin de diriger les élèves ayant des capacités linguistiques insuffisantes vers une année préparatoire supplémentaire.
- ii) Autre objectif majeur : renforcer l'intégration scolaire aux niveaux d'enseignement suivants, ainsi que le préconisait le chapitre de l'*Étude économique 2009* de l'Autriche

consacré à l'éducation. Le but est de supprimer l'orientation trop précoce des élèves avant qu'ils n'aient développé tout leur potentiel, ce qui est particulièrement important pour les enfants issus de l'immigration. L'une des mesures prévues consiste à relever le niveau des écoles secondaires spécialisées du premier cycle pour en faire des établissements de type Neue Mittelschule (nouvelle école secondaire) de meilleure qualité. Cette mesure, qui sera généralisée en 2018, est destinée à offrir aux jeunes diplômés de 14 ans un meilleur accès aux niveaux d'enseignement suivants (voir l'annexe A1 pour de plus amples détails). La réussite de cette mise à niveau des écoles secondaires spécialisées du premier cycle dans les zones urbaines pourrait nécessiter des ressources pédagogiques et matérielles plus importantes. Par ailleurs, les établissements secondaires classiques sont encore rares à avoir adopté le système de la Neue Mittelschule. Il conviendrait d'étudier de nouveaux moyens d'étendre cette initiative encourageante.

- iii) La lutte contre l'abandon scolaire compte également parmi les grands objectifs des pouvoirs publics. La part des jeunes qui abandonnent leurs études en Autriche est inférieure à la moyenne de l'UE pour les élèves autochtones, mais elle est supérieure pour les jeunes issus de l'immigration. De nouvelles initiatives ont été lancées : encadrement des jeunes et des apprentis, programmes diplômants gratuits destinés aux jeunes qui n'ont pas terminé leur scolarité (école de la seconde chance) et garantie de formation pour les élèves qui ne trouvent pas de contrat d'apprentissage en entreprise (ils sont alors formés dans des établissements publics spécialisés). Les premiers résultats de ces initiatives sont encourageants. Entre 2007 et 2010, l'Autriche a mieux réussi à réduire les taux d'abandon scolaire que d'autres pays de l'UE (malgré un taux moyen de départ plus bas) et à diminuer le taux d'abandon des enfants issus de l'immigration, tandis que ces taux ont augmenté dans l'UE (Commission européenne, 2012).
- iv) Faire participer plus activement les populations immigrées aux interventions publiques, par exemple à travers des structures de partenariat social, pourrait améliorer la communication avec ces groupes et faciliter leur participation aux programmes de renforcement du capital humain en les aidant à mieux comprendre ce qu'on attend des familles. Les meilleures pratiques des pays de l'OCDE semblent indiquer que les programmes qui offrent une aide à l'éducation et à l'intégration aux enfants de migrants sont plus efficaces lorsqu'ils sont gérés en étroite coopération avec les groupes bénéficiaires, notamment dans des locaux dédiés ouverts aux parents (OCDE, 2012g).

Encadré 4. **Principales recommandations en vue de renforcer le capital humain des immigrés**

- Offrir aux enfants issus de l'immigration en enseignement en allemand de grande qualité dès le plus jeune âge et leur offrir une aide dans leur langue maternelle.
- Transformer comme prévu toutes les écoles secondaires spécialisées du premier cycle en établissements de type Neue Mittelschule d'ici 2018. Faire appliquer pleinement les normes de qualité associées, notamment dans les zones urbaines défavorisées. Encourager les établissements secondaires classiques du premier cycle à adopter cette initiative encourageante.
- Ouvrir des structures de partenariat social pour les groupes immigrés afin de mieux informer les familles immigrées et de les aider à mieux répondre aux besoins de leurs enfants en termes de santé, d'éducation et de socialisation.

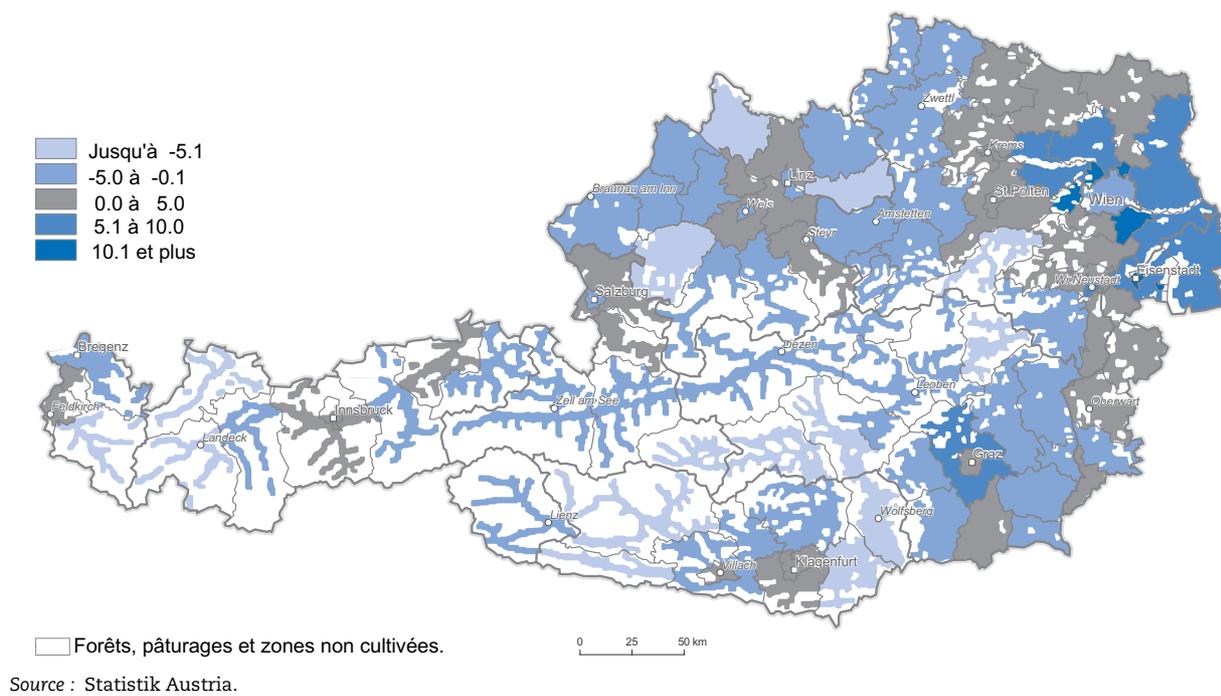
Assurer la durabilité environnementale

Le riche patrimoine naturel de l'Autriche, ses forêts, ses montagnes, sa biodiversité et la beauté de ses paysages, tout comme la qualité de l'air qui s'améliore et celle de l'eau qui est déjà bonne, contribuent au niveau élevé de bien-être de sa population. Cet environnement de qualité a une influence favorable sur le bien-être subjectif (Boarini et al., 2012), tandis que les actifs naturels génèrent d'importantes recettes et de l'emploi grâce au secteur florissant du tourisme. La possibilité de se livrer à des activités de loisirs de grande qualité, ainsi que la qualité satisfaisante de l'air et de l'eau, ont également des effets positifs sur la santé et, partant, augmentent le bien-être (voir par exemple Prüss-Üstün et Corvalán, 2006 ; Ellaway et al., 2005).

Des pressions s'exercent sur l'environnement en raison de l'étalement urbain et de la forte augmentation de la circulation routière. La population rurale est en recul car les nouveaux emplois sont principalement créés dans les zones urbaines, mais les nouveaux logements sont construits surtout dans les zones suburbaines, d'où une urbanisation en tache d'huile et une augmentation des migrations alternantes (graphique 9). La hausse des revenus et l'aspiration des citoyens à vivre dans de plus grandes habitations ont accentué le phénomène de périurbanisation. Les changements d'affectation des terres résultant des nouvelles zones bâties ont été beaucoup plus rapides que la croissance démographique, et dépassent largement l'objectif national en la matière (graphique 10). La superficie artificialisée (sols revêtus, par exemple) a plus que doublé depuis 1995, ce qui aggrave le risque d'inondation et met en péril la biodiversité. Selon les projections démographiques régionales, la tendance à la suburbanisation se poursuit.

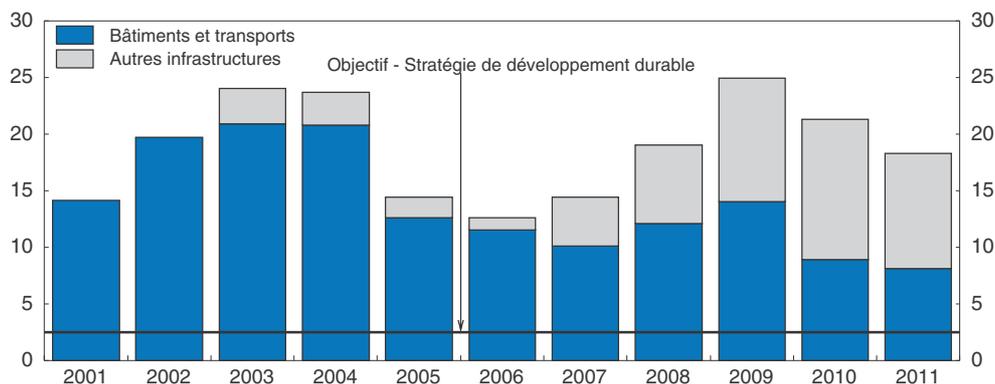
Graphique 9. Flux migratoires internes nets

Moyenne 2002-11, par 1 000 habitants



Graphique 10. Les changements d'affectation des terres résultant des nouvelles zones bâties dépassent l'objectif

Augmentation annuelle moyenne en hectares par jour



Source : Bureau fédéral autrichien de métrologie et de topographie (BEV, Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen), données agrégées de l'Agence pour l'environnement de l'Autriche (UBA, Umweltbundesamt).

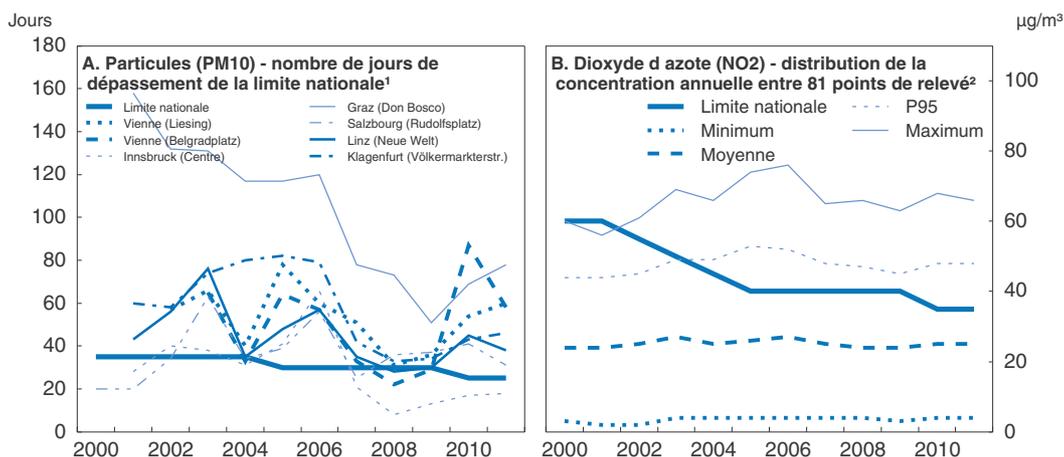
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856228>

Néanmoins, comparée au niveau international, la population rurale est encore importante, peut-être en raison de la faible mobilité résidentielle déjà évoquée. Celle-ci, conjuguée aux perspectives d'emploi en recul dans les zones rurales et à l'accès limité aux transports publics, contribue à l'augmentation rapide des déplacements pendulaires en voiture, mais elle renforce aussi les liens sociaux, enrichissant ainsi le capital social local (voir plus haut et David et al., 2008). Un solide capital social est susceptible de procurer des avantages tant aux individus qu'à la collectivité, par exemple en faisant baisser les taux de criminalité et de délinquance (OCDE, 2011 ; Putnam, 2000 ; Halpern, 2005).

Le développement des déplacements pendulaires en voiture a coïncidé avec un vif essor du trafic routier de marchandises, en particulier transfrontalier et en transit, qui s'explique surtout par la forte intensité des échanges de l'Autriche et sa position géographique centrale après la chute du rideau de fer. Bien qu'en diminution, à la faveur essentiellement de l'application de normes d'émission des voitures plus strictes, la contribution de la circulation routière à la pollution atmosphérique est importante, et les concentrations de particules (PM10), d'ozone et de dioxydes d'azote (NO₂) dans plusieurs agglomérations et le long des itinéraires de transport dépassent encore aujourd'hui les limites fixées au niveau national afin d'éviter des effets préjudiciables à la santé (graphique 11). De plus, le transport routier est le secteur qui rejette le plus d'émissions de GES non couvertes par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, lesquelles ont fortement augmenté depuis les années 90 (tableau 5). C'est en partie la conséquence des ventes de carburants à des non-résidents, en raison de taxes plus faibles que dans les pays voisins. Il sera difficile pour l'Autriche de respecter les objectifs de réduction des émissions de GES de l'UE à l'horizon 2020 sans réduire les émissions dues au transport routier.

Pour inverser ces tendances environnementales, il faudra une tarification plus appropriée des externalités liées au transport et des politiques de développement régional plus efficaces pour promouvoir la densification d'un habitat bien desservi par les transports publics. À cet effet, il sera nécessaire de renforcer la coordination entre les différents niveaux d'administration et de mieux intégrer le développement régional avec les politiques des transports et du logement afin de favoriser la cohérence des politiques.

Graphique 11. Pollution atmosphérique



1. La limite nationale exige que les concentrations journalières maximales restent inférieures ou égales à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pendant plus de 35 jours (jusqu'en 2004), de 30 jours (jusqu'en 2009) et de 25 jours (depuis 2010) par an, afin d' limiter les effets sur la santé.
2. La limite nationale autorise une marge de tolérance. À partir de 2012, la limite nationale est fixée à $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Source : Umweltbundesamt (Agence pour l'environnement de l'Autriche).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856247>

Tableau 5. Émissions de GES dues au transport routier

	Variation des émissions 1990-2010 (%)	Part dans les émissions totales 1990	Part dans les émissions totales 2010
Transport de marchandises	113	5.5	10.9
Camions légers	35	1.7	2.1
Poids lourds	147	3.9	8.8
Transport de personnes	37	11.8	15.0
Voitures diesel	397	1.8	8.2
Voitures à essence	-30	9.6	6.2

Source : Umweltbundesamt (Agence pour l'environnement de l'Autriche).

Améliorer la tarification des externalités du transport routier

Le gouvernement, conscient des pressions sur l'environnement qui résultent de l'augmentation de la circulation routière, a lancé une série d'initiatives. La plus notable est le programme national de promotion de la gestion de la mobilité *klima:aktiv mobil*, qui prévoit notamment des activités de conseil et des campagnes d'information, ainsi que des subventions à des projets de mobilité respectueuse du climat. Le gouvernement a récemment présenté son plan d'action visant à promouvoir les voitures électriques et, plus généralement, les transports fonctionnant à l'électricité (l'électromobilité). Il y a certes lieu de se féliciter de ces initiatives, mais leurs effets ne se feront probablement sentir qu'à long terme, et une tarification plus appropriée des externalités des transports serait un moyen plus efficace par rapport aux coûts de réduire ces effets externes. Le renchérissement des déplacements pendulaires en voiture inciterait les gens à rapprocher leur domicile de leur lieu de travail ou d'endroits mieux desservis par les transports publics.

Les prix des carburants inférieurs à ceux pratiqués dans les pays voisins, en raison à la fois de leur prix inférieur avant impôt et des droits d'accise plus faibles, en particulier par rapport à l'Allemagne, à l'Italie et à la Suisse, sont notamment à l'origine du volume

considérable des ventes de carburants à des non-résidents. S'il est vrai qu'une partie des émissions qui devrait être imputée aux pays voisins est simplement transférée à l'Autriche, en particulier quand des conducteurs de camions en transit ou traversant la frontière profitent de l'occasion pour remplir leur réservoir, il est tout à fait probable aussi que les trajets supplémentaires et les détours effectués exclusivement pour tirer parti de la différence de prix des carburants aggravent les émissions et la congestion.

Le taux d'imposition qui s'applique au gazole est beaucoup plus faible que celui de l'essence. Cela explique en partie pourquoi la part des voitures diesel dans le parc automobile national est montée en flèche. Or, les externalités locales associées au gazole alourdissent les coûts sociaux, en raison surtout de l'aggravation de la pollution, notamment par les particules. En conséquence, l'Autriche devrait relever la taxation du gazole afin que ce carburant soit plus lourdement taxé que l'essence pour mieux tenir compte des externalités. Plus généralement, l'Autriche devrait prendre part aux efforts déployés pour harmoniser la fiscalité des carburants au niveau européen afin de limiter la concurrence à la pompe et de garantir à tous les pays la possibilité de fixer le juste prix des externalités.

Les taxes sur les carburants peuvent apporter une réponse au problème des externalités, y compris la congestion, mais d'autres instruments sont plus précis. En particulier, l'Autriche pourrait appliquer plus largement son système de péages routiers et urbains. Bien que le problème de la congestion soit moins grave dans les villes autrichiennes que dans d'autres zones métropolitaines comparables en Europe, la circulation automobile entraîne bel et bien des dépassements transitoires des valeurs limites d'émission au niveau local, tout comme des contraintes de capacité routière dans les villes et la périphérie des pôles urbains. Les camions et les poids lourds doivent payer un péage kilométrique sur les autoroutes et les voies rapides, différencié selon la catégorie d'émissions à laquelle le véhicule appartient. Les voitures particulières sont en revanche assujetties à une redevance annuelle fixe, non liée aux distances parcourues. En outre, des péages spéciaux s'appliquent dans certains axes routiers et tunnels, principalement dans les traversées alpines.

L'Autriche pourrait amplifier les avantages de la tarification routière et urbaine en appliquant aussi aux voitures particulières des tarifs variables en fonction des distances parcourues, modulés selon les plages horaires et les zones géographiques. La tarification différenciée par zones géographiques tiendrait compte des coûts sociaux de la pollution plus élevés dans les régions montagneuses où l'air pollué est fréquemment piégé, d'où une exposition prolongée (EEA, 2013). Des redevances d'usage plus élevées aux heures de pointe et dans les zones encombrées inciteraient les usagers de la route à adapter leur emploi du temps quotidien, ce qui permettrait d'étaler les pointes de la demande sur la journée et d'utiliser plus rationnellement la capacité routière, rendant ainsi moins nécessaire l'expansion des infrastructures. Cette extension de la tarification routière serait réalisable moyennant des dépenses supplémentaires relativement faibles, car un système de péage électronique est d'ores et déjà en place pour les poids lourds en Autriche.

L'automobilité et les migrations alternantes en voiture sont subventionnées du fait de la déductibilité fiscale des frais liés aux déplacements domicile-travail, ainsi que du traitement fiscal des voitures de société qui représente pour les salariés un avantage annexe faiblement taxé. Les indemnités accordées au titre des déplacements domicile-travail sont fonction de la distance parcourue, et plus élevées s'il n'y a pas la possibilité

d'emprunter les transports publics. Les travailleurs à temps partiel y ont également droit depuis peu. L'élimination des distorsions provoquées par les subventions qui encouragent l'automobilité renforcerait les incitations découlant de la tarification des externalités du transport routier à réduire le transport individuel.

Le renchérissement du transport routier, conjugué à l'ouverture à la concurrence dans le transport ferroviaire afin de tirer pleinement parti de gains d'efficacité économique, peut également entraîner un report plus important du trafic vers le rail, conformément aux objectifs visés par le gouvernement. Dans le transport de marchandises, la part du ferroviaire est légèrement supérieure à 30 %, niveau déjà élevé par rapport aux autres pays. Toutefois, l'Autriche entend porter cette part à 40 % en 2025 (BMVIT, 2012), principalement à la faveur de la modernisation des infrastructures ferroviaires existantes pour en accroître la capacité. La promotion de la concurrence ferroviaire pourrait favoriser une prestation de services plus économiquement efficace et une baisse des prix. Le marché ferroviaire a été officiellement libéralisé en Autriche en 1998 et, selon le Rail Libéralisation Index (IBM, 2011), le degré d'ouverture du marché est parmi les plus élevés au sein de l'UE. Cependant, malgré les progrès réalisés depuis quelques années, la part de marché de l'opérateur historique reste supérieure à 80 % dans le trafic marchandises, et dépasse 90 % dans le trafic voyageurs (IRG, 2013). Le recours aux adjudications publiques pour l'attribution de marchés publics à des prestataires de services de transport permettrait de dynamiser la concurrence.

Mieux intégrer les politiques de développement régional, des transports et du logement, tout en améliorant leur cohérence

Si une meilleure tarification des externalités routières peut aider à internaliser partiellement les coûts environnementaux de l'étalement urbain, à savoir la pollution atmosphérique, le bruit et la congestion liés aux migrations alternantes en voiture, il est plus difficile de chiffrer d'autres coûts externes, par exemple la diminution des espaces naturels et de la biodiversité, et d'y attribuer un prix. Il peut se révéler plus indiqué dans ces cas de figure d'appliquer des réglementations qui obligent à améliorer les politiques de développement régional pour stimuler la densification de l'habitat autour des noyaux urbains. Des établissements humains plus compacts sont en effet propices à la marche et à l'usage du vélo, ils constituent un préalable à l'efficacité économique de la prestation de services de transports en commun, et ils limitent la perte d'espaces naturels et de biodiversité. Ces objectifs sont généralement pris en compte dans le *Cadre d'aménagement du territoire* autrichien (ÖROK, 2011). De plus, la *Stratégie de développement durable* autrichienne de 2002 (BMLFUW, 2002) précise une limite supérieure annuelle, à l'échelle nationale, concernant les nouvelles zones bâties. Néanmoins, cet objectif n'a jamais été atteint (graphique 10). C'est peut-être faute de coordination entre le niveau fédéral, les Länder et les communes, dont relève pour l'essentiel la planification régionale.

La stratégie nationale de développement régional devrait être complétée par des instruments qui améliorent la coordination entre les différents niveaux d'administration. Les autorités fédérales pourraient définir les critères à prendre en compte pour hiérarchiser les priorités de développement, en laissant aux administrations infranationales la responsabilité de la mise en œuvre. Pour assurer le respect des objectifs nationaux, les plans de développement régional établis par les administrations infranationales pourraient être soumis à l'approbation de l'administration centrale, à

l'instar de ce que prévoit le nouveau cadre d'aménagement du territoire du Luxembourg (cf. OCDE, 2012c).

Une meilleure intégration des politiques de planification régionale et des transports contribuerait à assurer une bonne desserte des établissements humains par les transports publics. Le nouveau plan général des transports (*Gesamtverkehrsplan*, BMVIT, 2012) marque un progrès important dans ce sens. Il propose que 50 % des nouvelles zones constructibles soient situées, à l'horizon 2020, à une distance égale ou inférieure à 500 mètres d'un arrêt de transport public existant ou prévu. Cette mesure devrait s'accompagner d'une meilleure coordination de l'aménagement de l'espace et de la planification des transports publics entre autorités régionales, et en particulier entre les villes centrales et les communes périphériques. La mise à disposition de transports publics (régionaux) relève principalement de la compétence des communes, or la coordination intercommunale des prestations laisse souvent à désirer.

Le financement public de ces services est très complexe et fragmenté entre les différents niveaux d'administration. Aussi, pour améliorer la coordination de l'offre de transports en commun, pourrait-on créer un fonds fédéral qui s'apparenterait au fonds pour le trafic d'agglomération existant en Suisse. Les communes pourraient se livrer concurrence pour obtenir des crédits fédéraux, dont l'attribution serait fondée sur des analyses coûts-avantages rigoureuses, des critères liés au transport durable et des objectifs d'aménagement de l'espace, en privilégiant les projets propices à la coopération interrégionale.

Lorsque des politiques de développement régional efficaces sont en place, d'autres politiques sont susceptibles de favoriser la progression de l'offre de terrains, en particulier dans les zones urbaines et les centres des agglomérations, et d'accroître ainsi les incitations à s'y installer. La sensibilité de l'offre de logements aux fluctuations des prix est particulièrement faible en Autriche au regard des autres pays de l'OCDE (Caldera Sánchez et Johansson, 2011). La hausse des prix du foncier qui en découle, surtout dans les endroits où les offres d'emploi sont abondantes, pousse les gens à habiter loin de leur lieu de travail. L'existence d'un vaste marché du logement social ou en copropriété, conjuguée à la réglementation des loyers dans le secteur privé, a peut-être amélioré l'accessibilité financière des logements pour les ménages à faible revenu, mais elle a aussi pesé sur les rendements attendus et, par conséquent, asséché l'offre locative.

L'actualisation de la valeur foncière qui sert d'assiette pour le calcul de l'impôt sur le patrimoine foncier pourrait faire augmenter l'offre de logements et limiter la rétention foncière. L'augmentation par ce moyen des recettes fiscales tirées du foncier, actuellement faibles, pourrait aussi stimuler la croissance, à condition d'utiliser ces recettes pour réduire des impôts plus préjudiciables à la croissance, tels ceux sur le travail, comme le préconise l'*Étude économique* de 2011 de l'OCDE. Pour renforcer la demande de logements dans les zones urbaines et les centres des agglomérations, le poids des considérations écologiques déjà prises en compte dans les aides au logement existantes pourrait être accru, et leur portée élargie, par exemple en modulant les subventions en fonction de l'accès aux transports publics.

Pour améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques, il y aurait lieu de passer en revue les différentes subventions et les autres mesures liées au développement régional, aux transports et au logement afin de vérifier leur homogénéité. Il y a des compromis à trouver entre les différentes dimensions du bien-être. Il se peut que les politiques

concernant le logement, notamment en matière de subventions, de contrôle des loyers et de logement social, l'aient rendu plus abordable. Ces politiques ont peut-être parallèlement conforté la faible mobilité résidentielle, qui a contribué à la stabilité de l'habitat, avec des retombées positives sur les liens sociaux et le capital social local (voir plus haut). Cependant, en réduisant la mobilité résidentielle, ces politiques peuvent aussi avoir intensifié les pressions liées aux migrations alternantes.

L'Autriche consacre aussi des subventions considérables au développement rural. Étant donné que ces subventions sont en grande partie liées à des objectifs environnementaux, par exemple l'agriculture biologique ou la préservation de la nature, elles ont peut-être favorisé le maintien d'une plus forte proportion de la population dans les zones rurales, où l'habitat est plus dispersé et la voiture le principal mode de transport. En conséquence, il serait intéressant de procéder à une étude complète concernant les interactions de ces mesures et d'autres politiques, ainsi que leurs effets conjugués sur le bien-être global.

Encadré 5. Principales recommandations en vue d'assurer la durabilité environnementale

- Améliorer la tarification des externalités du transport routier. Relever les taxes sur le gazole pour tenir compte des externalités. Envisager l'extension du système de tarification routière. Supprimer les dispositions fiscales favorables aux voitures de société et cesser progressivement de subventionner les déplacements domicile-travail.
- Mettre au point des instruments visant à améliorer la coordination entre les niveaux d'administration fédéral et infranationaux afin de favoriser un habitat plus dense et bien desservi par les transports publics. Accroître l'offre foncière dans des zones spécifiquement désignées, relever les impôts fonciers en actualisant les valeurs foncières qui constituent l'assiette de ces prélèvements.
- Examiner les différentes subventions et les autres mesures liées au développement régional, aux transports et au logement afin d'en vérifier la cohérence. Réaliser une étude complète de ces mesures, de leurs interactions et de leurs effets conjugués sur le bien-être global.

S'adapter à l'évolution structurelle de l'économie mondiale

Comme nous l'indiquions dans les précédentes *Études économiques* consacrées à l'Autriche (OCDE, 2007 et OCDE, 2009), l'évolution des caractéristiques de la concurrence au sein de l'économie mondiale pourrait influencer sur les moteurs du bien-être en Autriche, par l'intermédiaire de trois canaux : i) le positionnement solide de l'Autriche dans les chaînes de production mondiales est plus incertain ; ii) le secteur des services, qui occupe une place importante dans l'économie autrichienne, doit s'adapter à un environnement différent et beaucoup plus concurrentiel ; et iii) le système éducatif doit relever le niveau des compétences avancées et des compétences générales et transférables. Réussir sur ces trois fronts aiderait l'Autriche à maintenir sa croissance à long terme sur une trajectoire solide et assurerait des sources matérielles de bien-être et des ressources budgétaires confortables et durables pour les politiques publiques.

Les mutations qui s'opèrent dans les chaînes de production mondiales peuvent induire des ajustements plus profonds et plus fréquents pour les entreprises

Les conditions d'intégration des entreprises dans l'économie internationale évoluent, y compris en Autriche, comme indiqué dans le chapitre de l'*Étude économique* de 2007 consacré à l'intégration économique (OCDE, 2007). Les principaux changements sont les suivants :

- Les chaînes de production s'étendent au-delà des frontières, avec une spécialisation verticale croissante (McKinsey, 2012 ; Deloitte et Touche, 2012), ce qui modifie l'environnement de nombreuses entreprises autrichiennes de taille moyenne.
- La proximité géographique de l'un des trois « pôles industriels mondiaux » (Amérique du Nord, Asie de l'Est et Europe continentale) est aujourd'hui un facteur plus important qu'auparavant (Baldwin, 2012). L'Autriche est bien placée à cet égard. L'industrie manufacturière utilise les intrants de pays voisins d'Europe de l'Est et fournit principalement les assembleurs de systèmes allemands (Ragacs et al., 2011). Selon les derniers indicateurs de l'OCDE/OMC sur les échanges en valeur ajoutée, la proportion d'intrants importés dans les exportations autrichiennes, qui s'élevait à 33 % en 2008, est l'une des plus élevées de tous les pays comparables. L'intégration des exportations de l'Autriche dans les chaînes de production mondiales en aval est également significative (OCDE, 2012e).
- Dans un tel environnement, il pourrait être nécessaire de moderniser encore le gouvernement d'entreprise des sociétés familiales, et ce pour deux raisons. Premièrement, les entreprises conjointes et les fusions avec des entreprises étrangères constituent aujourd'hui des stratégies commerciales plus viables, qui appellent des dispositifs formels de gouvernement d'entreprise. Deuxièmement, un tiers des entreprises familiales autrichiennes seront concernées par la transmission d'une génération à l'autre au cours des dix prochaines années (BMWFI, 2012), ce qui implique d'élaborer des plans de transmission formels et de clarifier les dispositifs de gouvernement d'entreprise. Selon une étude récente, l'actionnariat familial en Autriche n'a pas freiné le changement organisationnel jusqu'à présent (Altomonte et al., 2012). Pour autant, l'absence de formalisme des dispositifs de gouvernement d'entreprise pourrait devenir un handicap dans le cadre de restructurations plus stratégiques (KMU Forschung Austria, 2008).

Il est probable qu'à l'avenir, les nouvelles entreprises joueront un rôle plus important dans la redistribution des actifs d'entreprise et des ressources de main-d'œuvre (Andrews et Cingano, 2012). L'Autriche met en œuvre des politiques de soutien à la R-D et à l'innovation (les dépenses totales de R-D ont atteint 2.8 % du PIB en 2011) mais elle ne mobilise pas encore pleinement son potentiel d'innovation. Cela s'explique en partie par l'insuffisance relative du capital-risque. L'investissement en capital-risque a représenté 0.008 % du PIB en 2012, contre une moyenne de 0.024 % pour l'UE27 (EVCA, 2012) et l'Autriche est en retard sur d'autres pays en ce qui concerne le taux de création d'entreprises et les réseaux d'investisseurs informels (graphique 12). Il faudrait encourager la création d'entreprises et leur permettre de se développer pour atteindre pleinement leur potentiel, tout en favorisant la diversification du secteur financier pour accompagner ces transformations (Jud et al., 2013). Diverses initiatives récentes des pouvoirs publics visent à tirer profit de l'offre privée de capital-risque, sans la surcharger.

Encadré 6. Principales recommandations en vue d'aider les entreprises à s'adapter à l'évolution des chaînes de production mondiales

- Encourager les efforts actuellement déployés par le secteur privé pour formaliser les dispositifs de gouvernement d'entreprise des sociétés familiales, y compris en matière de transmission.
- Promouvoir l'offre de capital-risque et d'autres formes de capitaux propres afin de soutenir la création d'entreprise, grâce à de nouveaux programmes (tels que la *Jungunternehmeroffensive* lancée en 2013). Améliorer la diffusion des connaissances internationales dans le domaine du capital-risque, du capital-investissement et des réseaux d'investisseurs informels (voir le chapitre consacré aux réformes du marché de produits de l'*Étude économique* de 2007).
- Continuer à tirer profit de la situation géographique favorable de l'Autriche et de Vienne. Adapter les infrastructures logistiques et juridiques desservant les réseaux de production mondiaux aux meilleures pratiques internationales (voir le chapitre consacré à l'intégration internationale de l'*Étude économique* de 2007).

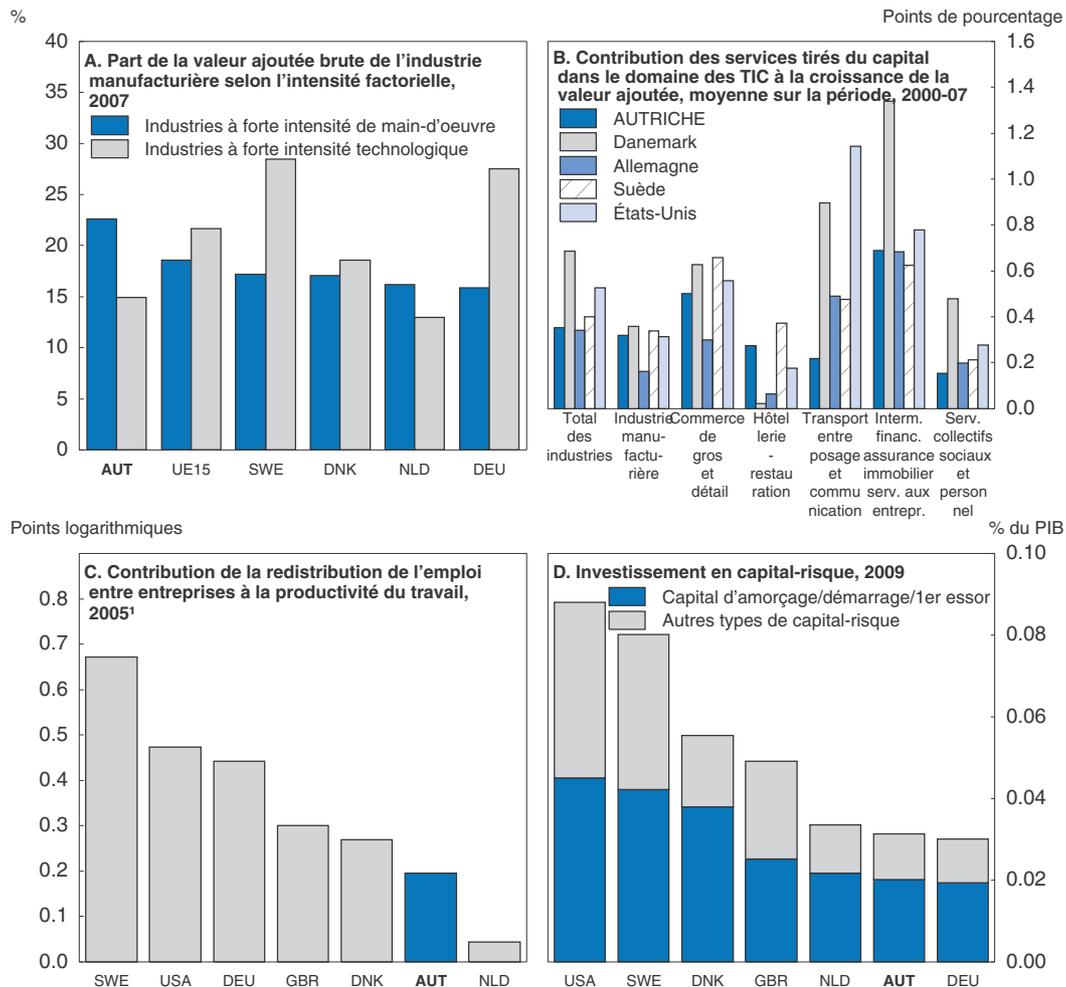
Adapter le secteur des services à un environnement plus concurrentiel

L'analyse de la protection dont bénéficient les activités de services en Autriche, dans les *Études économiques* de 2007 et de 2009, a mis en évidence des effets négatifs en termes de productivité (OCDE, 2007 ; OCDE, 2009). Les examens récents ont souligné les liens entre structure de marché et productivité des services en Allemagne (Coricelli et Wörgötter, 2012) : les mêmes indicateurs confirment l'existence de tels liens en Autriche. Les services sont moins exposés à la concurrence internationale que l'industrie manufacturière (à l'exception de certaines branches spécifiques comme le tourisme et les services financiers) et, depuis longtemps, la réglementation de nombreuses activités de services est peu propice au jeu de la concurrence (OCDE, 2007 ; Janger et Schmidt-Dengler, 2010). L'OCDE préconise régulièrement à l'Autriche d'aligner le cadre réglementaire appliqué aux services sur les meilleures pratiques proconcurrentielles internationales (OCDE, 2012b ; CE, 2012). Des progrès ont été accomplis ces dernières années, notamment grâce à l'adoption d'une loi horizontale sur les services visant à transposer la Directive de l'UE sur les services, mais il convient de suivre les résultats obtenus.

Il est aujourd'hui essentiel de dynamiser la concurrence dans les services, pour deux raisons. Tout d'abord, des services économiques et de qualité sont indispensables aux exportations de produits manufacturés. Selon les indicateurs OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée, les intrants sous forme de services représentent déjà 50 % de la valeur ajoutée brute des exportations autrichiennes. Ensuite, l'émergence de nouveaux services sociaux, notamment dans les domaines de la garde d'enfants, de la prise en charge de la dépendance ou de la santé, permettrait d'accroître le rapport coût-efficacité et la qualité de ces services cruciaux en termes de bien-être.

Le système d'enseignement et de formation devra relever le niveau des compétences générales et avancées

Si le modèle de bien-être de l'Autriche s'appuie en grande partie sur la qualité de son système d'enseignement professionnel, l'ensemble de son système éducatif doit aujourd'hui relever des défis considérables, comme nous l'indiquons dans le chapitre consacré à l'éducation de l'*Étude économique* de 2009 (OCDE, 2009). Selon les conclusions

Graphique 12. **L'industrie de l'Autriche pourrait perdre du terrain en termes d'intensité technologique**

1. Le graphique présente les estimations de l'efficacité de la répartition des ressources, obtenues en décomposant la productivité industrielle conformément au modèle mis au point par Olley et Pakes (1996), « The Dynamics of Productivity in the Telecommunications Equipment Industry », *Econometrica*, 64(6), pp. 1263-97. Une valeur positive indique que la répartition actuelle de l'emploi dope la productivité du travail (par exemple de l'ordre de 50 % aux États-Unis) par rapport à une situation où l'emploi est réparti de manière aléatoire entre les entreprises. Sources : WIFO (2012), *Bildung 2025: Die Rolle von Bildung in der österreichischen Wirtschaft*; EUKLEMS, NACE 1.1 Database (www.euklems.net) ; D. Andrews et F. Cingano (2012), « Public Policy And Resource Allocation: Evidence From Firms In OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 996* ; *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2011*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856266>

d'une étude de référence sur l'évolution des besoins en compétences de l'Autriche, le système éducatif a bien répondu à l'évolution des besoins de compétences sur le plan quantitatif mais la qualité des compétences scolaires est insuffisante (Bock-Schappelwein et al. 2012). La proportion d'élèves autrichiens dont le niveau de compétences est inférieur au seuil minimum dans les tests internationaux est orientée à la hausse, tandis que celle des élèves qui atteignent les plus hauts niveaux de compétences diminue (Janger, 2013). Des compétences générales solides sont particulièrement nécessaires pour garantir une innovation systémique constante dans le secteur des services (Andrews, 2013).

Encadré 7. Principales recommandations pour la dynamisation des services

(Tirées des chapitres consacrés aux réformes des marchés de produits de l'*Étude économique* de 2007 et de l'*Étude économique* de 2009)

- Ouvrir les secteurs des services à la concurrence, tout en préservant des normes de qualité élevées et une bonne protection des consommateurs.
- Étendre le droit de la concurrence et renforcer encore les pouvoirs de l'autorité de la concurrence sur les activités de services.
- Veiller à ce que les infrastructures dans les secteurs de réseau soient accessibles aux nouveaux entrants et aux prestataires de services offrant une valeur ajoutée, à un coût abordable et dans des conditions favorables à la concurrence.
- Continuer d'assouplir les règles restrictives dans les métiers et les professions libérales afin de permettre une concurrence accrue.

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mené des politiques ambitieuses dans le domaine de l'éducation, notamment en imposant une année d'enseignement préscolaire obligatoire et en instituant un examen national sanctionnant la fin du deuxième cycle du secondaire (afin d'évaluer les compétences des élèves à l'aune des normes nationales à compter de 2015). Les partenaires sociaux ont proposé d'ajouter une année supplémentaire obligatoire et gratuite d'enseignement préscolaire et d'imposer des normes en matière d'exams, mettant l'accent sur l'allemand, l'anglais et les mathématiques. Si ces mesures nécessitent des ressources budgétaires supplémentaires, il est possible de rationaliser les infrastructures et la taille des classes afin de réinvestir les ressources ainsi libérées dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement (OCDE, 2009).

Le système universitaire est confronté à des problèmes majeurs. Le nombre d'étudiants s'accroît sans augmentation parallèle des ressources, la durée des études s'allonge et les taux d'abandon des études sont très élevés. Les efforts visant à instaurer une sélection à l'entrée à l'université et des droits d'inscription se heurtent à une certaine résistance mais la convergence avec les meilleures pratiques internationales en matière de financement et de gouvernance de l'enseignement supérieur apparaît indispensable. Dans ce contexte, l'augmentation nominale annuelle prévue de 2 % des dotations budgétaires pour l'enseignement supérieur pourrait se révéler insuffisante. Les universités devraient être autorisées à sélectionner les étudiants (voir l'annexe A1 pour plus de détails sur les dernières mesures adoptées dans ce domaine) et imposer des droits d'inscription, tout en évitant la ségrégation socio-économique au moyen d'un système complet de bourses et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.

L'encadré 8 fait la synthèse des recommandations fondées sur les dernières recherches de l'OCDE (OCDE, 2009), dans l'attente des conclusions d'un important projet mené dans le cadre de la Stratégie sur les compétences, qui s'appuiera sur le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) (OCDE, 2013a). Le PIAAC apportera des éclaircissements sur la structure et le niveau des compétences de la main-d'œuvre en Autriche (et dans d'autres pays), ce qui permettra d'affiner encore les recommandations formulées pour l'action publique (OCDE, 2012d).

Encadré 8. Principales recommandations en vue de renforcer le système éducatif de l'Autriche

(Tirées du chapitre sur l'éducation de l'*Étude économique* de 2009)

- Encourager l'inscription des enfants en maternelle toute la journée dès trois ans.
- Réévaluer les infrastructures scolaires actuelles, la taille des classes et le personnel enseignant en fonction de l'évolution démographique, élaborer un plan de rationalisation et réinvestir les ressources ainsi libérées en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement.
- Permettre aux universités de sélectionner les étudiants et d'imposer des droits d'inscription, tout en évitant la ségrégation socio-économique grâce à un système complet de bourses et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus futurs.

Mener des réformes horizontales dans le secteur public en vue de soutenir les initiatives sectorielles

Comme indiqué dans le chapitre de l'*Étude économique* de 2011 (OCDE, 2011) consacré au secteur public, l'adoption d'outils modernes de gestion publique facilitera les réformes sectorielles, et ce par plusieurs biais. Les analyses coûts-avantages réalisées systématiquement dans tous les domaines de l'action publique permettront de tenir compte des avantages sociaux dans toutes les dimensions du bien-être, tout en réduisant au minimum les coûts budgétaires :

- À partir de 2013, la *budgetisation axée sur les résultats* facilitera l'intégration de nombreux programmes publics dans différents ministères et échelons de l'administration, autour d'objectifs fonctionnels clés. Les réponses des pouvoirs publics aux problèmes démographiques, environnementaux et économiques seront définies de manière plus claire, ce qui devrait aboutir à une amélioration des synergies entre les politiques publiques et à une diminution du nombre de programmes qui se chevauchent.
- L'*analyse d'impact de la réglementation* devrait permettre de réexaminer les vastes politiques de l'Autriche dans le domaine fiscal et en matière de prestations. Il convient de prendre en compte les conséquences de ces politiques sur différentes dimensions du bien-être. Des réexamens seraient particulièrement utiles dans les domaines de la fiscalité environnementale et des déductions et avantages dont bénéficient les familles sur le plan fiscal.
- Des *projections et hypothèses à long terme* dans les grands domaines des dépenses publiques devraient clarifier les coûts budgétaires et favoriser l'efficacité des dépenses, tant à l'intérieur des grandes dimensions du bien-être qu'entre ces dernières.
- Il convient d'utiliser de manière adéquate les *données empiriques de plus en plus nombreuses relatives à la mesure du bien-être au-delà du PIB* dans le cadre du processus d'élaboration des politiques publiques. Suivre les diverses dimensions du bien-être permet d'identifier de manière plus complète les synergies et les tensions, ce qui aide à fonder les politiques sur une approche plus systémique. Les partenaires sociaux devraient avoir pour objectif de représenter toutes les parties prenantes et de continuer à prendre activement part à la formulation des projets d'action.

Ces outils de gestion devraient apporter un nouvel élan aux réformes fédérales/budgétaires qui ont été quelque peu retardées. Ils devraient en outre mettre en évidence les

problèmes de chevauchements entre politiques, de dépassement de coûts et de qualité insuffisante dans les mécanismes fédéraux/budgétaires complexes qui assurent l'offre de services, ce qui devrait faciliter l'économie politique de la réforme.

Encadré 9. Principales recommandations en faveur des réformes horizontales dans le secteur public

(Fondées sur le chapitre de l'Étude économique de 2011 consacré au secteur public)

- Mettre pleinement en œuvre la budgétisation axée sur les résultats, l'analyse d'impact de la réglementation et les simulations de dépenses publiques à long terme et les étendre à l'ensemble de l'administration publique.
- Veiller à ce que les indicateurs de plus en plus nombreux sur les différentes dimensions du bien-être soient intégrés dans le processus de formulation des politiques publiques. Encourager les partenaires sociaux à viser la représentation de toutes les parties prenantes.

Bibliographie

- AEE (Agence européenne pour l'environnement), (2013), « Road user charges for heavy goods vehicles (HGV) », *EEA Technical Report*, n° 1/2013.
- Aghion, Ph. (2012), *Growth and The Smart State*, Annual Lecture, Harvard University, document non publié.
- Altomonte, C., T. Aquilante et G. Ottaviano (2012), « The Triggers of Competitiveness: The EFIGE Cross-Country Report », *Bruegel Blueprint* n° 17, Bruxelles.
- Andrews (2013), « Knowledge Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.
- Andrews, D. et F. Cingano (2012), « Public Policy and Resource Allocation: Evidence From Firms in OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 996, Paris.
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez et A. Johansson (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 836.
- Baldwin, R. (2012) « Global Supply Chains: Why They Emerged, Why They Matter, and Where They Are Going », *CEPR Discussion Paper* n° 9103, Londres.
- Bankhaus Spängler and Intes Akademie für Familieunternehmen (2011), *Österreichischer Governance Kodex für Familienunternehmen* (www.spaengler.at/011/cms.nsf/Governance%20Kodex_2011.pdf?OpenFileResource).
- Blundell-Wignall, A. et P. Atkinson (2012), « Deleveraging, Traditional versus Capital Markets Banking and the Urgent Need to Separate and Recapitalize G-SIFI Banks », *OECD Journal: Financial Market Trends*, vol. 2012/1, doi : 10.1787/fmt-2012-5k91hbuvgfq20.
- BMF (Bundesministerium für Finanzen) (2013), « Langfristige Budgetprognose », Vienne.
- BMLFUW (Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasser) (2002), *A Sustainable Future for Austria: The Austrian Strategy for Sustainable Development*, <http://www.nachhaltigkeit.at/filemanager/download/40505/>.
- BMVIT (Bundesministerium für Verkehr, Innovation and Technology) (2012), « Gesamtverkehrsplan für Österreich » (plan global pour les transports), www.bmvit.gv.at/verkehr/gesamtverkehr/gvp/downloads/gvp_gesamt.pdf.
- BMWFJ (Bundesministerium für Wirtschaft, Familie und Jugend) (2012), « Mittelstandsbericht 2012. Bericht über die Situation der kleinen und mittleren Unternehmen der gewerblichen Wirtschaft » (rapport sur la situation des petites et moyennes entreprises dans les échanges et l'industrie), Vienne.

- Boarini, R., M. Comola, C. Smith, R. Manchin, et F. de Keulenaer (2012), « What Makes for a Better Life: The Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll », *OECD Statistics Working Paper*, n° 2012/03.
- Bock-Schappelwein J., J. Janger et A. Reinstaller (2012), *Bildung 2025 – Die Rolle von Bildung in der österreichischen Wirtschaft*, Austrian Institute of Economic Research (WIFO), Vienne.
- Brunner, J.K. et C. Hoffmann (2010), « Versicherungsmathematisch korrekte Pensionsabschläge », *Soziale Sicherheit*, n° 12/2010, Vienne.
- Caldera Sánchez, A. et A. Johansson (2011), « The Price Responsiveness of Housing Supply in OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 837.
- Caldera Sánchez, A. et D. Andrews (2011), « Residential Mobility and Public Policy in OECD Countries » *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2011/1.
- CE (2012), Commission européenne, *Assessment of the 2012 National Reform Programme and Stability Programme for Austria*, Commission Staff Working Document, n° 306, Bruxelles.
- Chamber of Labour (2009), « The Quality of Working Conditions of Older Employees – a Survey », document non publié, Vienne.
- Coricelli, F. et A. Wörgötter (2012), « Structural Change and the Current Account: The Case of Germany », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 940, Éditions OCDE.
- David, Q., A. Janiak et E. Wasmer, (2010) « Local social capital and geographical mobility », *Journal of Urban Economics*, vol. 68, pp. 191-204.
- Deloitte et Touche (2012), *The Future of Manufacturing: Opportunities To Drive Economic Growth*, Forum économique mondial, Genève.
- Ellaway, A., S. Macintyre et X. Bonnefoy (2005), « Graffiti, Greenery, and Obesity in Adults: Secondary Analysis of European cross-sectional Survey », *British Medical Journal*, vol. 331, pp. 611-613.
- Eurobarometer (2012), Eurobarometer Special Survey, Active Ageing, janvier.
- Eurocenter (2013), « Austria: Comprehensive Long-Term Care Allowance », site Internet Interlinks <http://interlinks.euro.cente.org/node/43>.
- EVCA (2012), *2012 Pan-European Private Equity and Venture Capital Activity*, European Private Equity and Venture Capital Association, Bruxelles.
- Halpern, D. (2005), *Social Capital*, Polity Press, Cambridge.
- IBM (2011), *Rail Liberalisation Index 2011: Market Opening: Comparison of the Rail Markets of the Member States of the European Union, Switzerland and Norway*, IBM Global Business Services, Bruxelles.
- IRG (Independent Regulators Group – Rail) (2013), « Annual Market Monitoring Report », www.irg-rail.eu/public-documents/2013/.
- Janger, J. (2013), « Strukturwandel als Indikator für die Qualifikationsnachfrage der Wirtschaft », *WIFO Monatsberichte* n° 2, Vienne.
- Jud, Th., J. Marchart, K. Friesenbichler, M. Peneder, S. Haslinger (2013), « Risikokapital in Österreich. Angebots- und nachfrageseitige Erklärungen der geringen Ausprägung und Empfehlungen zu ihrer Überwindung » (Capital-risque en Autriche : explication, fondée sur l'offre et la demande, des limites de sa diffusion et recommandations), document non publié, Austrian Institute of Economic Research, WIFO, Vienne.
- KMU Forschung Austria (2008), « Overview of Family Business Relevant Issues », Austrian Institute for SME Research, document non publié, Vienne.
- Marin, B. (2013), *Welfare in an Idle Society? Reinventing Retirement, Work, Wealth, Health and Welfare, A Primer on Re-Designing Social Security to Cope with Global Ageing and 21st Century Pension Future : Austria as a Case in Point*, Ahgate, Farnham.
- McKinsey (2012), *Manufacturing the Future: The Next Era of Global Growth and Innovation*, McKinsey Global Institute, Londres.
- OCDE (2004a), *Ageing and Employment Policies – Austria*, Paris, Éditions OCDE.
- OCDE (2004b), *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille*, Éditions OCDE.
- OCDE (2005), *Étude économique de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.

- OCDE (2007), *Étude économique de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009), *Étude économique de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010), *OECD Review of Austrian Vocational Education and Training (Learning for Jobs)*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011), *Étude économique de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011a), *Panorama des pensions*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011b), « The Labour Market Integration of Immigrants and Their Children in Austria », Document de travail de l'OCDE : questions sociales, emploi et migrations, n° 127, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, Éditions OCDE, 2011.
- OCDE (2011c), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011d), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012a), *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012b), *Closing the Gender Gap Country Notes: Austria*, site Internet de l'OCDE.
- OCDE (2012c), *Étude économique de l'OCDE : Luxembourg*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012d), *Objectif croissance*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012e), « Industry and globalisation: Measuring trade in value-added », www.oecd.org/industry/industryandglobalisation/measuringtradeinvalue-addedanoecd-wtojointinitiative.htm.
- OCDE (2012f), « OECD Thematic Follow-Up Review of Policies to Improve Labour Market Prospects for Older Workers », Internet : www.oecd.org/els/emp/Older%20Workers%20Austria-MOD.pdf.
- OCDE (2012g), *Petite enfance, grands défis III – Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012h), *Perspectives économique de l'OCDE 92*, automne, Éditions OCDE.
- OCDE (2013a), site Internet de la Stratégie sur les compétences : <http://skills.oecd.org/>.
- OCDE (2013b), *Skills Beyond School Review of Austria*, Éditions OCDE, à paraître.
- OCDE (2013c), site Internet de la Base de données de l'OCDE sur la famille : www.oecd.org/els/soc/oecd-familydatabase.htm.
- ÖROK (Österreichische Raumordnungskonferenz) (2011b), *Austrian Spatial Development Concept*, sur le site t: www.oerok.gv.at/fileadmin/Bilder/2.Reiter-Raum_u._Region/1.OEREK/OEREK_2011/Dokumente_OEREK_2011/OEREK_2011_EN_Downloadversion.pdf.
- Putnam, R. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of America's Community*, Simon and Schuster, New York.
- Prüss-Üstün, A. et C. Corvalán (2006), « Preventing disease through healthy environments: Towards an estimate of the environmental burden of disease », Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Ragacs C, B. Resch et K. Vondra (2011), « Austria's Manufacturing Competitiveness », *Monetary Policy and the Economy*, Q3.
- Schratzstaller, M. (2013), « Bundesvoranschlag 2013: Konsolidierungspfad mit Unsicherheiten », *WIFO Monatsberichte*, vol. 1/2013.
- Schiman, S. et T. Orischnig (2012), « Coping with Potential Impacts of Ageing on Public Finances in Austria- The Demography-Based Economic Long-Term Model for Austria's Public Finances: DELTA-BUDGET », *Federal Ministry of Finance Working Paper n° 1*, Vienne.
- Statistik Austria (2012), *Migration and Integration – Figures, Data, Indicators*, Vienne.
- US Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development (2000), *From Neurons to Neighborhoods: The Science of Early Childhood Development*, National Research Council and Institute of Medicine, National Academy Press, Washington, DC.

ANNEXE A.1

Suite donnée aux recommandations formulées précédemment par l'OCDE

Priorités de politique macroéconomique	
Recommandations de l'Étude 2011	Mesures prises
Accélérer l'assainissement des finances publiques afin de ramener la dette à moins de 60 % du PIB à l'horizon.	Programme 2012 de correction budgétaire, d'un montant global de 27.8 milliards d'EUR (2012-16) ; règle nationale du frein à l'endettement ; pacte de stabilité interne 2012 signé avec les autorités régionales et locales ; nouvelle loi de finances fédérale simplifiant la constitution de réserves et mettant en place la budgétisation sur la base des droits constatés et la prévision budgétaire à long terme. Objectif visé par le gouvernement : budget à l'équilibre en 2016 et en excédent en 2017. Premiers éléments positifs : l'exécution du budget 2012 a abouti à un déficit moins important que prévu et à un niveau de dette inférieur.
Prendre sans retard des mesures pour faire face aux augmentations prévisibles des dépenses sur le moyen et long terme.	Le gel des rémunérations et des embauches, ainsi que des hausses modérées des pensions, permettent de réduire également à long terme les coûts salariaux dans le secteur public. Les pensions d'invalidité vont être diminuées, l'âge effectif de départ en retraite relevé et la législation des retraites harmonisée. Pour la première fois, la stratégie de réduction des dépenses de santé englobe tous les niveaux de l'administration et limitera la progression des dépenses de santé à la croissance du PIB. Des programmes de prévention sont également mis en place dans le secteur de la santé.
Réformer le pacte de stabilité interne et la loi de péréquation budgétaire et mettre en œuvre le cadre des réformes du cadre budgétaire à tous les niveaux de l'administration.	Le nouveau pacte de stabilité interne 2012 fixe un budget à l'équilibre au sens des critères de Maastricht jusqu'en 2016 et introduit une règle d'équilibre structurel dès 2017 ; la progression des dépenses doit demeurer en deçà du taux de référence à moyen terme du PIB potentiel et une diminution du ratio d'endettement est fixée. Ces règles s'imposent à tous les échelons de l'administration et ont été effectivement appliquées.
Rechercher des gains d'efficience dans tous les grands domaines de dépenses.	Réforme des retraites et de la santé (voir ci-dessus). Réforme de l'administration publique : diminution du nombre de tribunaux et d'organismes payeurs pour les prestations de dépendance ; diminution du nombre de mesures de subvention au transport et à l'agriculture et plus grande sélectivité. Le pacte de stabilité interne 2012 prévoit des dispositions sur la progression admissible des dépenses, la modulation du ratio d'endettement, les limites de responsabilité et sur une meilleure coordination de la gestion financière entre collectivités locales.
Réduire la charge fiscale pesant sur le travail et les entreprises en recourant à des impôts qui engendrent moins de distorsions.	Malgré le nécessaire effort d'assainissement budgétaire, la charge fiscale sur le travail et les entrepreneurs n'a pas augmenté ; en fait, une réforme de l'imposition des plus-values réalisées sur les cessions de biens immobiliers privés a été mise en place. En ce qui concerne les trajets domicile-travail, la charge a été allégée à la fois pour les salariés et pour les employeurs. Entre autres, les frais de transports publics supportés par les employeurs pour le trajet domicile-travail de leurs salariés ne sont pas imposables.

Priorités de la politique structurelle	
Recommandations de l'Étude 2011	Mesures prises
Supprimer toutes les possibilités d'accès à une retraite anticipée.	Retraites soumises à de très longues périodes de cotisation (« Hacklerregelung ») : net durcissement des conditions d'accès à ce régime avec un relèvement de l'âge de départ en retraite à 62 ans pour les hommes et 57 ans pour les femmes (qui sera porté ultérieurement à 62 ans). Modification des retraites « corridors » : âge de départ en retraite anticipée : 62 ans. La période de cotisation nécessaire sera portée progressivement de 37.5 à 40 ans d'ici 2017. La décote annuelle applicable aux retraites anticipées est portée de 4.2 % à 5.1 %. Nouveau régime d'invalidité : pension d'invalidité versée uniquement en cas d'invalidité permanente ; pas de pension d'invalidité partielle pour les personnes nées après 1964. Mise en place d'une instance de décision statuant sur la réadaptation médicale ou la réadaptation professionnelle des personnes en invalidité. Les mesures de réadaptation et de recyclage seront obligatoires. Relèvement progressif de l'âge de référence actuel pour bénéficier d'une pension d'invalidité de 57 ans à 60 ans en 2017. Les coûts des rachats d'annuités au titre des années d'études ou de formation (qui viennent s'ajouter aux cotisations versées pendant la carrière) ont été majorés ; cette disposition sera progressivement supprimée à partir de 2014.
Inciter davantage les travailleurs peu qualifiés à exercer une activité et réduire le coût de leur emploi. Développer les programmes les plus efficaces d'amélioration des qualifications.	Une modification des prestations liées à l'exercice d'une activité a été mise en place le 1 ^{er} juillet 2009 en faveur des travailleurs peu qualifiés (« Kombi-lohnbeihilfe ») ; cette prestation vise les travailleurs plus âgés (> 50 ans), les handicapés et les personnes en réinsertion professionnelle ayant des enfants à charge et au chômage depuis plus de six mois. La nouvelle prestation est versée sous la forme d'un complément de salaire mensuel de 300 EUR (temps plein), ou de 150 EUR (temps partiel), à titre d'incitation à exercer un emploi peu rémunéré (entre 650 EUR et 1 700 EUR). Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des politiques actives du marché du travail en faveur des chômeurs ayant peu de chances de s'insérer dans l'emploi et vise à les encourager à exercer une activité (il est géré par le Service public de l'emploi). Le « paquet qualifications », qui sera mis en œuvre à compter de la mi-2013, aidera à améliorer la qualification des travailleurs peu ou moyennement qualifiés en facilitant la formation continue. Le nouveau programme d'amélioration des qualifications (« Qualifikationsplan 2020 ») relève d'une stratégie globale visant à réduire le nombre de personnes à Vienne n'ayant pas été au-delà de la scolarité obligatoire.
Développer les infrastructures d'accueil des jeunes enfants et la scolarisation à plein-temps, les initiatives récentes des pouvoirs publics en la matière allant dans le bon sens.	2011 : décision de poursuivre le développement des structures d'accueil – en particulier des enfants jusqu'à 3 ans – en combinant prestations en nature et transferts monétaires. Objectif : création d'environ 5 000 places supplémentaires par an pour porter à 28 % le taux d'enfants de moins de 3 ans en structures d'accueil d'ici 2014. À cet effet, l'État fédéral et les collectivités régionales vont investir chacun 55 millions d'EUR entre 2011 et 2014. À compter de l'année scolaire 2013-14, seuls les établissements proposant une plage minimum d'horaires d'ouverture hebdomadaires et annuels bénéficieront d'un financement, de même que les charges de personnel supplémentaires afférentes à l'extension des horaires d'ouverture. La municipalité de Vienne est précurseur dans l'offre et l'extension de structures d'accueil (gratuites) de jeunes enfants. L'évolution des taux d'accueil des enfants de 3, 4 et 5 ans au cours des dix dernières années montre une augmentation importante dans les trois tranches d'âge : le taux de fréquentation des enfants de 3 ans est passé de 57.8 % en 2001 à 80.2 % en 2011-12. Sur la même période, le taux de fréquentation des enfants de 4 ans est passé de 88.3 % à 94.2 %, et de 89.7 % à 96.3 % chez les 5 ans. Toutefois, pour les enfants de 3-6 ans, les écarts entre régions doivent être comblés. Le nombre de programmes de « garderie-école » a doublé par rapport à 2007-08. Actuellement, 119 000 enfants bénéficient d'une prise en charge scolaire l'après-midi, ou sont scolarisés toute la journée. Selon les enquêtes réalisées, les parents approuvent à 78 % ce type de programmes.

Priorités de la politique structurelle	
Recommandations de l'Étude 2011	Mesures prises
<p>Poursuivre les réformes de l'enseignement afin de mettre un terme à l'orientation beaucoup trop précoce des élèves et de permettre aux universités de sélectionner les étudiants et d'appliquer des droits d'inscription tout en évitant la ségrégation socio-économique grâce à un système complet de bourses et de prêts remboursables en fonction des revenus futurs.</p>	<p>Dans l'ensemble, le gouvernement fédéral a adopté 54 projets de réforme de l'éducation depuis 2007 dans divers domaines, de l'éducation des jeunes enfants jusqu'aux examens d'entrée à l'université.</p> <p>Les diplômés de la première génération des <i>Neue Mittel Schule</i> (NMS), premier cycle de l'enseignement secondaire) réussissent dans leur parcours éducatif : la proportion d'élèves admis dans les lycées d'enseignement général (AHS) et d'enseignement professionnel (BHS) à la fin de l'année scolaire 2011-12 (1^{re} génération des NMS) a été de 53 % dans les 67 établissements « pionniers ». Comparativement au dernier groupe d'âge de premier cycle de l'année 2010-11, ce chiffre représente une augmentation de 12 points. Tous les établissements de premier cycle seront transformés en NMS d'ici 2015-16. À l'horizon 2018-19, la totalité des 1 176 établissements et filières de premier cycle seront devenus des NMS et accueilleront 238 000 élèves, soit 70 % de la population des 10-14 ans.</p> <p>Orientation des étudiants : programme « Studienchecker » de développement de l'orientation sur les choix d'études et de carrière dans tous les établissements ; programme « Studieren probieren », qui permet aux élèves des lycées d'assister en petits groupes à des cours à l'université pour se faire une idée des filières.</p> <p>Nouvelles mesures de financement des universités mises en place en vertu de « conventions de performances 2013-15 ». Un amendement à la loi sur les universités a été promulgué en mars 2013. Les universités seront autorisées à limiter le nombre d'étudiants dans certaines filières (architecture, biologie, information, gestion et pharmacie). La loi fixe les nouvelles modalités de financement des universités autrichiennes à partir de 2016 (budget d'un montant forfaitaire à affecter à l'enseignement, la recherche et l'infrastructure). L'objectif premier est d'améliorer la qualité et le financement de l'enseignement supérieur autrichien dans l'enseignement comme dans la recherche.</p>
<p>Renforcer encore la concurrence dans les services de réseaux comme les transports ferroviaires, les services postaux et l'électricité, ainsi que dans les professions libérales.</p>	<p>Secteur ferroviaire : l'opérateur ferroviaire privé « Westbahn AG » propose des services de transport de voyageurs entre Vienne et Salzbourg depuis décembre 2011.</p> <p>Services postaux : trois directives de l'UE, respectivement de 1997, 2002 et 2008, constituent le cadre juridique européen. Celui-ci a été transposé en Autriche par la loi sur le marché des services postaux, entrée en vigueur en janvier 2011, qui libéralise entièrement le marché et l'ouvre à la concurrence.</p> <p>Marché de l'électricité et du gaz : un nouveau règlement est entré en vigueur en janvier 2013, qui permet aux clients de changer plus facilement de fournisseur d'énergie. Un nouveau modèle de marché du gaz a également été mis en œuvre, avec un système d'entrée-sortie qui facilite l'accès au réseau et qui crée une plate-forme virtuelle de négoce.</p> <p>Professionnels libéraux : des amendements à la loi sur la tenue des bilans comptables (« Bilanzbuchhaltungsgesetz ») et à la loi sur les experts-comptables agréés (« Wirtschaftstreuhandgesetz ») sont entrés en vigueur en 2012. La modification de la Loi sur la tenue des bilans comptables a facilité l'accès des comptables à la profession de conseillers fiscaux et intensifié la concurrence dans les professions comptables.</p>
Priorités de la politique de santé	
Recommandations de l'Étude 2011	Mesures prises
<p>Assurer un partage plus clair des responsabilités en matière de résultats, de financement et de dépenses dans le secteur de la santé.</p>	<p>L'État fédéral, les <i>Länder</i> et les caisses de sécurité sociale ont décidé d'introduire des réformes dans le secteur de la santé. Compte tenu de la ligne adoptée sur la maîtrise des dépenses dans le secteur, le législateur impose à tous les échelons de l'administration d'exercer en commun les responsabilités sur les services de santé et leur financement.</p> <p>Un mécanisme de contrôle des objectifs financiers vise à aligner la progression des dépenses publiques de santé sur la croissance moyenne du PIB (+ 3.6 % par an) d'ici 2016 en réduisant la progression prévue de ces dépenses de 3,4 milliards EUR.</p>
<p>Appliquer pleinement le plan national de gestion des capacités de soins hospitaliers et ambulatoires.</p>	<p>Le schéma directeur hospitalier (« Österreichischer Strukturplan Gesundheit, ÖSG ») est soumis à une procédure de révision permanente et a été actualisé pour la dernière fois en 2012. La dernière révision avait pour but d'optimiser les capacités de soins hospitaliers.</p>
<p>Mettre en place des mécanismes de rémunération en fonction des résultats pour les soins hospitaliers et les soins ambulatoires et développer la concurrence sur le marché des produits pharmaceutiques.</p>	<p>La réforme de la santé aborde explicitement la question de la rémunération aux résultats. Vienne a mis en place un mécanisme de rémunération aux résultats (« Wiener LKF-Modell »), actualisé en 2012 pour la première fois, afin d'améliorer la gestion des niveaux de service dans les hôpitaux financés par la municipalité.</p>

Priorités de la politique de santé	
Recommandations de l'Étude 2011	Mesures prises
Promouvoir les programmes de gestion intégrée des soins pour toutes les maladies chroniques.	Un programme de gestion intégrée des pathologies est en cours de déploiement (diabète de type 2). D'autres sont en préparation, mais ne sont pas encore appliqués.
Cerner les enjeux des perspectives budgétaires à moyen terme du système au moyen de projections et scénarios de dépenses détaillés concernant les soins de santé et les soins de longue durée.	La réforme de la santé repose sur la culture du résultat. En effet, pour chaque objectif fixé et chaque action menée, son résultat fera l'objet d'une analyse <i>ex ante</i> et <i>ex post</i> . Un cadre de suivi est en cours d'élaboration. La loi de finances fédérale 2012 a mis en place des exercices périodiques de prévision budgétaire à long terme (jusqu'à 2050), y compris pour la santé et la dépendance. Le premier rapport prospectif à long terme aborde les enjeux qui se posent pour les finances publiques.

Chapitre 1

En Autriche, le PIB n'est qu'un indicateur partiel du bien-être

En Autriche, le bien-être matériel et la qualité de vie sont élevés. Un mouvement constant de convergence vers un PIB par habitant élevé a permis une nette amélioration du revenu disponible des ménages. Parallèlement, grâce à une redistribution importante et efficace, les inégalités de revenu et le taux de pauvreté sont faibles. À cela s'ajoutent une augmentation du temps disponible pour les loisirs, en particulier du temps passé à la retraite, un faible taux de chômage, une bonne qualité de l'environnement, un allongement de l'espérance de vie, un réseau de soutien social efficace et un haut niveau de bien-être subjectif. L'Autriche doit ces résultats à un modèle unique en son genre, qui associe des conditions favorables au dynamisme du secteur privé, une priorité accordée à la prise en charge familiale des enfants ou des membres de la famille dépendants, une offre développée de services publics et un système de partenariat social efficace. Le degré de stabilité auquel l'Autriche est parvenue, particulièrement remarquable pour une petite économie ouverte, a peut-être concouru à la qualité de vie élevée constatée dans le pays. Un certain nombre de faiblesses existent cependant. Ainsi, les travailleurs âgés et non qualifiés et, surtout, les personnes issues de l'immigration, sont plus éloignés du marché du travail. Les résultats en matière d'éducation et de santé ne sont pas supérieurs à la moyenne de l'OCDE et des inégalités sont observées. Les services aux familles restent dans une large mesure le domaine réservé des femmes, qui, malgré la résorption de l'écart de niveau d'instruction avec les hommes, rencontrent de plus en plus de difficultés à concilier vie professionnelle et familiale et sont confrontées à un gros écart de rémunération par rapport aux hommes. Les parents isolés et les personnes issues de l'immigration ne semblent pas avoir bénéficié autant que les autres de l'amélioration du bien-être. Pour plusieurs dimensions du bien-être, les différences entre les personnes issues de l'immigration et le reste de la population sont supérieures à celles observées dans le pays moyen de l'OCDE.

Ce chapitre porte sur les résultats de l'Autriche en matière de bien-être et sur les déterminants de ce bien-être. L'analyse s'appuie sur le cadre de mesure du bien-être mis au point par l'OCDE, *Comment va la vie ?*, qui permet d'évaluer ces résultats en fonction de 11 dimensions, réparties dans deux grandes catégories : i) conditions de vie matérielles (revenu et patrimoine, emplois et salaires, logement) et ii) qualité de vie (état de santé, équilibre vie professionnelle-vie privée, éducation et compétences, liens sociaux, engagement civique et gouvernance, sécurité des personnes, bien-être subjectif). Ce cadre facilite la mesure du bien-être d'une nation allant « au-delà du PIB » (voir encadré 1.1) et peut contribuer à l'élaboration des politiques. Le chapitre s'attarde ensuite sur trois caractéristiques spécifiques à l'économie et à la société autrichiennes qui expliquent ces résultats : i) une productivité en croissance constante au sein de structures d'entreprise et de production stables, ii) des familles qui rendent de nombreux services à leurs membres grâce à un tissu social local dense ; iii) l'importance du partenariat social dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

Encadré 1.1. Au-delà du PIB : initiatives internationales et autrichiennes en matière de mesure et de suivi du bien-être

Principal indicateur utilisé pour mesurer les performances macroéconomiques des pays, le PIB permet également de déterminer la position de l'économie par rapport au cycle et sert ainsi de référence pour l'élaboration des politiques macroéconomiques. Cependant, le PIB (et le système de comptabilité nationale) présente diverses limites en tant qu'indicateur de bien-être. Ainsi, certains facteurs influant sur le bien-être individuel, par exemple l'état de santé, les loisirs, le bonheur, la sécurité ou les liens sociaux, ne sont pas (ou pas pleinement) pris en compte dans le PIB parce qu'ils ne sont pas échangés sur les marchés et ne peuvent donc pas être évalués en termes monétaires. Parallèlement, alors que l'appauvrissement de l'environnement et l'affaiblissement de la cohésion sociale induits par la croissance dans nombre de pays suscitent désormais des inquiétudes, le PIB ne rend pas correctement compte de ces phénomènes. Il ne saurait donc, à lui seul, constituer un repère approprié pour la formulation des politiques visant à garantir un bien-être durable. Ces limites ont permis que se dégage un large consensus en faveur de la recherche d'outils statistiques robustes allant au-delà du PIB. Si les indicateurs qui complètent le PIB par des données sur, par exemple, la santé, les loisirs et les inégalités, sont généralement fortement corrélés au PIB par habitant, on observe souvent des écarts non négligeables, en particulier dans le temps (voir par exemple Jones et Klenow, 2010 ; Boarini et al., 2006).

Encadré 1.1. **Au-delà du PIB : initiatives internationales et autrichiennes en matière de mesure et de suivi du bien-être** (suite)

L'OCDE a été à l'avant-garde des efforts déployés pour construire des indicateurs allant au-delà du PIB, par exemple à travers l'élaboration, dès les années 70, de directives pour la mise au point de statistiques sociales et la participation à l'influente Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (Stiglitz et al., 2009), mise en place par le président français Nicolas Sarkozy en 2008. *Comment va la vie ?* (OCDE, 2011a), rapport phare publié par l'OCDE dans le cadre de l'initiative *Vivre mieux* lancée en 2011, s'appuie sur le cadre et les recommandations auxquels ont abouti les travaux de la Commission, ainsi que sur des travaux antérieurs de l'OCDE. La Commission et ce rapport insistent sur le caractère multidimensionnel du bien-être et proposent à la fois des indicateurs du bien-être matériel et de la qualité de vie. Ils soulignent de surcroît que les indicateurs du bien-être doivent mettre l'accent sur la perspective des ménages, tenir compte des questions de répartition du revenu et faire la distinction entre le bien-être actuel et son caractère durable. Le Département des affaires économiques de l'OCDE a récemment consacré un chapitre de sa publication phare *Objectif croissance* (OCDE, 2013c) aux arbitrages et complémentarités qu'impliquaient les réformes structurelles propices à la croissance pour d'autres dimensions du bien-être, à savoir la distribution du revenu et l'environnement.

Au niveau européen, la Commission européenne a, en 2009, publié une communication intitulée « Le PIB et au-delà », dans laquelle elle définit les actions qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer les indicateurs de progrès (CE, 2009). En outre, certaines de ces questions ont été prises en compte dans les objectifs d'Europe 2020, la stratégie de l'Union européenne (UE) pour la croissance. Eurostat a lancé un processus visant à formuler des recommandations conformes à celles de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, à mettre en œuvre au sein du système statistique européen. En dehors de ces initiatives internationales, nombre de pays de l'OCDE ont également lancé des projets en lien avec le bien-être. C'est notamment le cas de l'Australie (*Measures of Australia's Progress*), de la Finlande (*Findicators*), de l'Allemagne (*commission d'étude « Croissance, prospérité et qualité de vie »*), de l'Italie (*Mesurer un bien-être équitable et durable [BES]*), des Pays-Bas (*le Moniteur de la durabilité*) et du Royaume-Uni (*Measuring National Well-Being Programme*).

L'Autriche a lancé plusieurs projets pour mesurer le bien-être et en suivre l'évolution en allant au-delà du PIB, par exemple l'initiative *Croissance en transition (Wachstum im Wandel)*, pilotée par le ministère de l'Environnement (en coopération avec d'autres organismes publics et des centres de réflexion) et lancée dès 2008. Cette initiative est une plateforme qui a pour but de renforcer le dialogue sur les moyens de favoriser une croissance durable du point de vue écologique et social afin de faciliter la transition vers une économie efficace en matière d'utilisation des ressources et respectueuse de l'environnement. Fin 2012, elle a organisé sa deuxième conférence internationale, qui a abouti à l'élaboration d'un programme en 10 points contenant des propositions pour promouvoir : i) le développement durable, ii) la qualité de vie et des lieux de travail, iii) la mesure du bien-être, iv) les énergies renouvelables, v) l'efficacité de l'utilisation des ressources, vi) l'engagement civique dans le processus politique, vii) l'équité intergénérationnelle et les liens sociaux, viii) la qualité des espaces de vie urbains et ruraux, ix) l'évaluation du patrimoine naturel, x) l'agriculture durable. Par ailleurs, l'un des principaux instituts de recherche économique du pays (*österreichisches Institut für Wirtschaftsforschung* ou WIFO) coordonne, en coopération avec d'autres instituts de recherche européens, un projet paneuropéen sur le bien-être, la prospérité et l'emploi (« *Welfare, Wealth and Work for Europe* ») qui vise à élaborer un cadre d'analyse et à formuler des recommandations pour la stratégie européenne « Europe 2020 ».

Encadré 1.1. **Au-delà du PIB : initiatives internationales et autrichiennes en matière de mesure et de suivi du bien-être** (suite)

Le ministère de l'Économie et le WIFO ont récemment publié sous le titre *Mehr als Wachstum* une étude qui complète le cadre de mesure défini par *Comment va la vie ?* en y ajoutant des indicateurs jugés particulièrement pertinents pour les Autrichiens. Les réponses à un questionnaire ont permis d'établir des classements spécifiques à l'Autriche des indicateurs et dimensions du bien-être par ordre d'importance, de définir des coefficients de pondération et d'agrèger les indicateurs sur cette base (voir encadré 1.2). Depuis 2004, *Statistik Austria*, l'institut autrichien de la statistique, publie régulièrement, à l'intention du ministère de l'Environnement, un indicateur qui permet de suivre les progrès accomplis au regard des objectifs formulés dans la Stratégie de développement durable de l'Autriche. Il a également lancé en octobre 2012 une nouvelle série de données (*Comment va l'Autriche ? – Wie geht's Österreich?*) qui comprend 30 indicateurs principaux, répartis entre trois domaines : prospérité matérielle, qualité de vie et viabilité écologique.

Encadré 1.2. **Indicateurs et analyses du bien-être : quels enseignements pour les politiques ?**

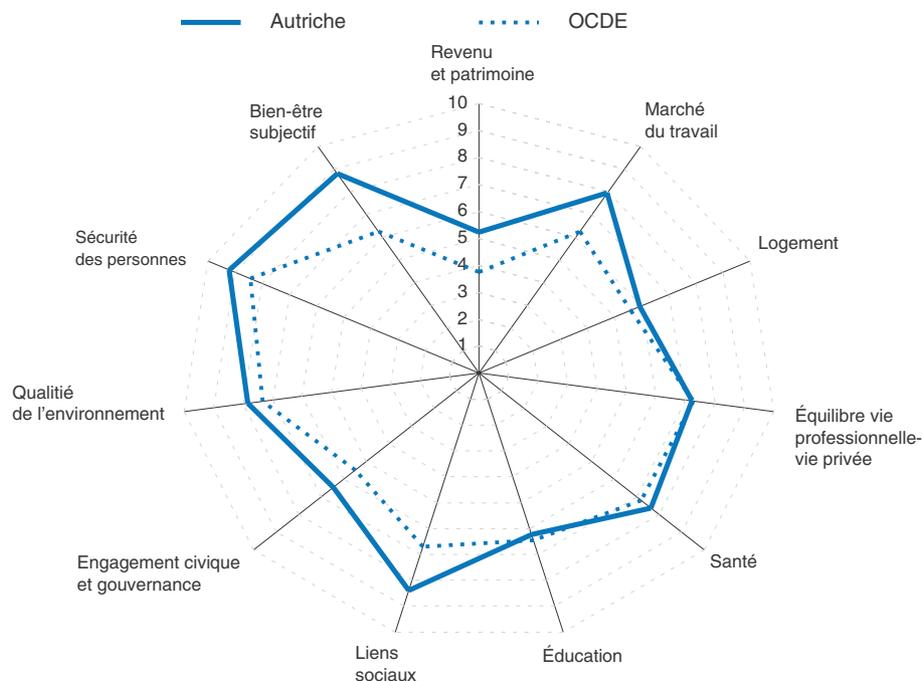
On a observé une grande convergence ces dix dernières années dans la compréhension et la mesure de la notion de bien-être (voir encadré 1.1). Les avancées statistiques en matière de bien-être rendent d'autant plus justifié le recours régulier aux indicateurs de bien-être pour l'élaboration des politiques (voir, par exemple, le UK Green Book, le New Zealand Treasury Living Standards Framework). Bien qu'il ne s'agisse pas encore d'une pratique très répandue, l'utilisation des indicateurs de bien-être par les décideurs est de plus en plus courante :

- Premièrement, les indicateurs de bien-être étant axés sur les ménages et les particuliers, ils permettent de vérifier si les pays font effectivement des progrès au regard d'un certain nombre de réalisations importantes pour la vie de tous, et de leur répartition. À cet égard, ils fournissent un tableau complet de la situation matérielle et non matérielle des ménages et des individus, et en particulier permettent de déterminer si la croissance économique va de pair avec des réalisations essentielles sur le plan du bien-être et dans quelle mesure ces réalisations sont réparties entre les groupes de population.
- Deuxièmement, les indicateurs de bien-être peuvent aider à identifier les priorités d'action de trois façons : a) en fournissant des informations sur les individus et les préférences sociales (voir encadré 1.3) ; b) en donnant un diagnostic des forces et faiblesses relatives des pays ; ce diagnostic peut ensuite contribuer à déterminer les domaines où les possibilités d'amélioration sont les plus grandes ; c) en mettant en lumière les interrelations entre les réalisations sur le plan du bien-être dont on pourrait tirer parti pour l'élaboration des politiques.
- Troisièmement, les analyses du bien-être favorisent la mise en œuvre d'une approche conjointe de l'élaboration des politiques et, partant, un renforcement, de la cohérence et de l'efficacité des politiques dans tous les domaines. Ces analyses permettent de mieux appréhender et gérer les arbitrages entre les différents objectifs et d'identifier les synergies possibles.
- Enfin, intégrer le bien-être dans les politiques peut renforcer la légitimité de ces dernières et donc les faire mieux accepter par le public comme étant fondées directement sur les préférences et les valeurs qui sont les siennes. De manière plus générale, la confiance des citoyens dans les politiques et les gouvernements peut croître lorsque les politiques sont expressément conçues pour améliorer leur vie.

Résultats de l'Autriche en matière de bien-être

Le graphique 1.1 présente de manière synthétique la moyenne des résultats de l'Autriche en matière de bien-être pour chacune des 11 dimensions de l'indice « vivre mieux » de l'OCDE. Il montre que l'Autriche obtient des résultats supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans la quasi-totalité des dimensions. Ses résultats sont nettement supérieurs à la moyenne s'agissant du revenu et du patrimoine ainsi que du marché du travail et du bien-être subjectif. Les résultats qui apparaissent sur le graphique 1.1 confirment globalement ceux présentés dans les sections qui suivent, qui analysent en détail chaque dimension du bien-être en s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs plus vaste que l'indice « vivre mieux ». Les résultats sont plus nuancés dans le domaine de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, qui semble présenter des spécificités en Autriche. La durée quotidienne de travail y est en effet plus longue que dans d'autres pays d'Europe occidentale, mais les périodes non travaillées, telles que congés ou retraite, sont aussi plus longues. L'analyse des inégalités au sein des dimensions du bien-être, par exemple en fonction du revenu, du sexe ou du niveau d'instruction, apporte un éclairage supplémentaire. Les inégalités sont particulièrement manifestes au niveau des résultats en matière d'éducation et de santé. De surcroît, les femmes sont confrontées à un gros écart de rémunération par rapport aux hommes, malgré la résorption de l'écart en matière de niveau d'instruction. Enfin, les parents isolés et les personnes issues de l'immigration ne semblent pas avoir autant bénéficié que les autres de l'amélioration du bien-être.

Graphique 1.1. Résultats moyens en matière de bien-être, 2011



Note : Chaque dimension du bien-être est mesurée sur la base d'un à trois indicateurs issus de la série d'indicateurs « vivre mieux » de l'OCDE. La moyenne des indicateurs normalisés est calculée à partir de coefficients de pondération égaux. La normalisation s'effectue de manière à obtenir des indicateurs compris entre 10 (meilleur résultat possible) et 0 à l'aide de la formule suivante : $(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimale}) / (\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}) \times 10$.
Source : Indice « vivre mieux » de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856285>

L'Autriche a réalisé des progrès remarquables sur le plan du bien-être matériel

Le revenu et le patrimoine ont connu une croissance constante et les inégalités de revenu et la pauvreté demeurent faibles

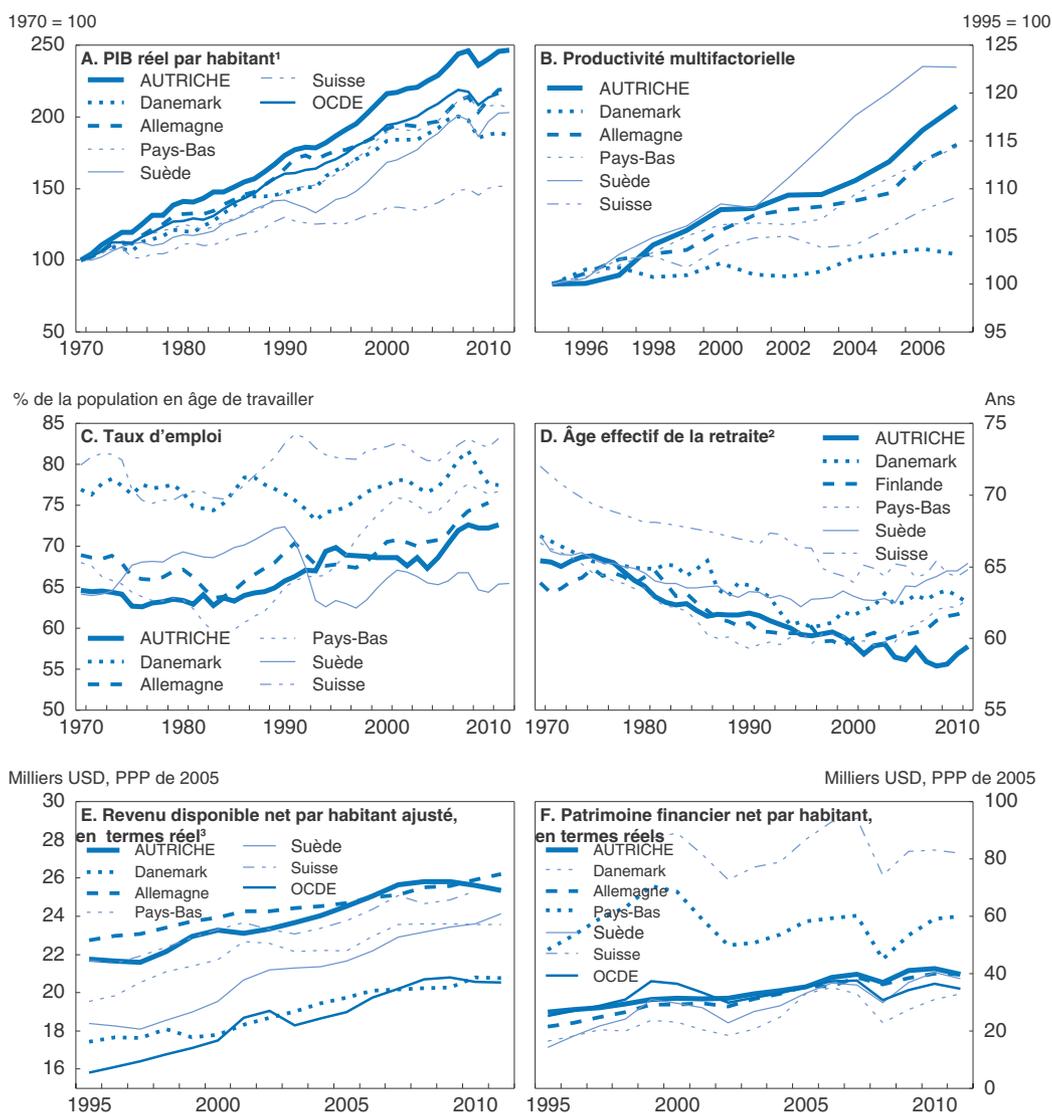
Le revenu et le patrimoine sont des composantes essentielles du bien-être individuel parce qu'ils permettent aux individus de mobiliser les ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins élémentaires et d'autres ambitions jugées importantes dans la vie. Le patrimoine, défini comme l'accumulation de l'épargne individuelle, protège en outre les individus des aléas économiques et personnels et leur permet de lisser leur consommation dans le temps, garantissant ainsi la pérennité des conditions de vie matérielles. à l'échelle nationale, le revenu et le patrimoine forment l'essentiel de l'assiette fiscale à partir de laquelle sont financés des services publics utiles à l'ensemble de la société, comme la santé, l'éducation et la sécurité.

L'indicateur habituellement utilisé pour mesurer le revenu est le PIB par habitant. à cette aune, l'Autriche a obtenu de très bons résultats ces quarante dernières années : le PIB réel par habitant a progressé de 2.25 % par an en moyenne, ce qui constitue le taux de croissance le plus élevé au sein d'un groupe de pays comparables composé de l'Allemagne et de quelques économies européennes ouvertes de petite taille (graphique 1.2). Ce processus de rattrapage à long terme a permis à l'Autriche de se hisser parmi les pays qui affichent le PIB par habitant le plus élevé de l'OCDE, à 40 145 USD (à PPA courantes de 2010).

Cette bonne performance a été facilitée par une progression constante de la productivité (graphique 1.2), en particulier dans le secteur manufacturier exportateur (voir *infra*). Les différents indicateurs de l'utilisation de la main-d'œuvre sont plus contrastés et se compensent en partie mutuellement. Le taux d'emploi a progressé au cours des décennies écoulées à la faveur d'une hausse sensible du taux d'activité des femmes (graphique 1.2). En revanche, le taux d'emploi des travailleurs âgés a connu un recul continu jusqu'au début des années 2000 et n'a amorcé un redressement que récemment, à la suite d'un ensemble de réformes des retraites. L'Autriche demeure néanmoins l'un des pays de l'OCDE qui affiche l'âge effectif de départ en retraite le plus faible (graphique 1.2). Si l'emploi a globalement progressé, le nombre annuel moyen d'heures de travail a, comme dans beaucoup d'autres pays d'Europe continentale, diminué, ce qui s'explique en partie par l'augmentation de la part du travail à temps partiel (voir les sections sur les emplois et les salaires et l'équilibre vie professionnelle-vie privée)¹.

Le revenu disponible net des ménages ajusté pour tenir compte des transferts en nature accordés par l'État et les associations sans but lucratif constitue un meilleur indicateur que le PIB par habitant pour mesurer la capacité des individus à mobiliser des ressources financières. En 2009, il s'établissait à 27 951 USD (en PPA courantes) en Autriche, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui était de 22 827 USD. Il a cependant augmenté moins rapidement que le PIB par habitant, l'écart s'étant établi à 0.7 point de pourcentage en moyenne par an au cours de la période 1995-2011. La composition du revenu disponible a quelque peu évolué au fil du temps en Autriche. Si les revenus tirés d'une activité salariée demeurent la principale composante du revenu disponible, leur part dans ce revenu a légèrement diminué, passant de 49 % en 1995 à 47 % en 2011. Au contraire, la part des bénéficiaires et des revenus tirés d'une activité non salariée est passée de 12 % à 15 % du revenu disponible total, tandis que les revenus de la propriété, les transferts en espèces et les transferts en nature ont vu leur part rester globalement stable, représentant respectivement 6.5 %, 21.5 % et 10.5 % du revenu disponible (Statistik Austria, 2013).

Graphique 1.2. Revenu et patrimoine



1. Le PIB réel par habitant est converti en USD au moyen de PPA constantes de 2005.
2. L'âge effectif moyen de départ à la retraite est égal à la moyenne pondérée des sorties (nettes) du marché du travail à différents âges au cours d'une période de 5 ans parmi les travailleurs initialement âgés de 40 ans au moins.
3. Les ménages incluent les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages. La consommation individuelle effective des ménages est utilisée comme déflateur.

Source : Base de données des comptes nationaux de l'OCDE ; Base de données sur la productivité de l'OCDE ; Base de données des perspectives économiques de l'OCDE ; Statistiques de l'OCDE sur l'âge effectif moyen de la retraite ; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856304>

Le patrimoine financier net des Autrichiens a progressé de 2.7 % par an en moyenne au cours de la période 1995-2011 (graphique 1.2). La croissance des actifs financiers a été nettement plus stable que dans bon nombre d'autres pays et la chute entraînée par la crise de 2008 a été moins marquée, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le portefeuille financier des autrichiens contient davantage de dépôts et moins d'actions (OCDE, 2011). En 2009, le patrimoine financier net moyen des Autrichiens s'élevait à 45 000 USD environ (en PPA courantes), soit un niveau supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui s'établissait à 37 000 USD. Une enquête créée récemment, l'enquête de l'Eurosystème sur le patrimoine

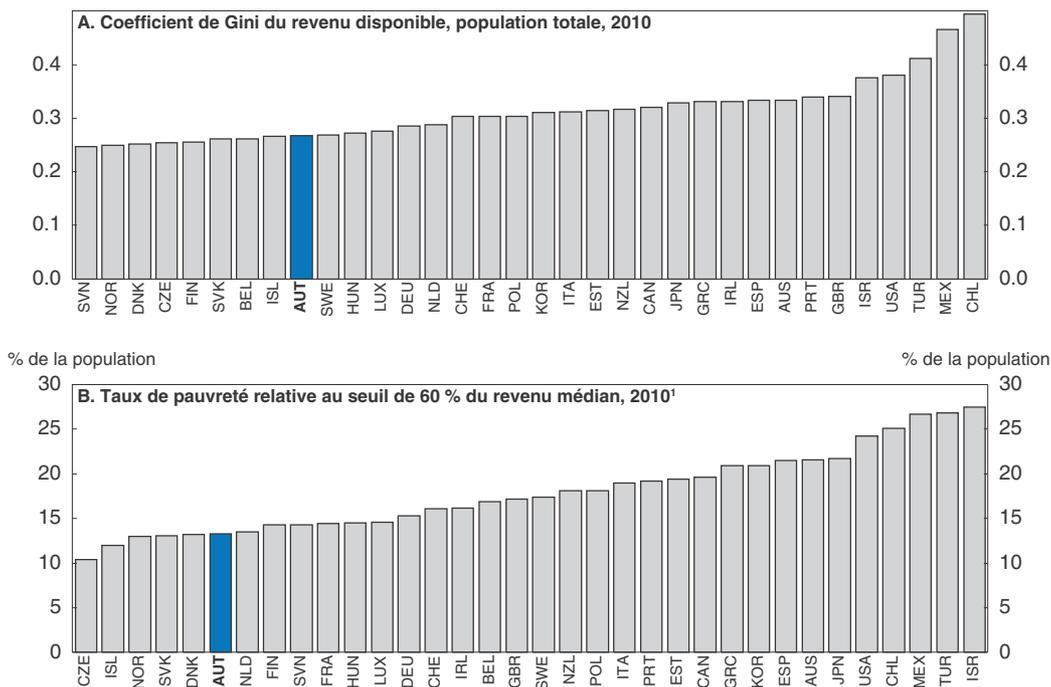
et la consommation des ménages (*Household Finance and Consumption Survey*, HFCS) (Fessler et al., 2012), fournit des informations supplémentaires sur le patrimoine des ménages, y compris les actifs non financiers, qui, au sens de cette enquête, comprennent la résidence principale, les autres biens immobiliers, les véhicules, les actifs d'entreprise lorsque l'entreprise appartient au ménage et qu'un membre du ménage y travaille, ainsi que d'autres biens tels que bijoux, or et œuvres d'art. Selon cette enquête, environ 85 % des ménages autrichiens détiennent des actifs non financiers et un peu moins de 50 % possèdent leur résidence principale. En moyenne, la valeur des actifs non financiers est six fois supérieure à celle des actifs financiers. Seuls 36 % des ménages sont endettés et l'essentiel de cette dette a été contractée pour financer l'achat d'un logement, ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses de consommation. Toutefois, environ un tiers de l'encours des prêts immobiliers est libellé en monnaie étrangère (principalement en francs suisses), ce qui constitue un risque pour les ménages et la stabilité des marchés financiers.

Outre un niveau de vie matériel moyen élevé, l'Autriche affiche des inégalités de revenu disponible faibles comparativement aux autres pays (graphique 1.3). Alors que les inégalités se sont creusées dans nombre de pays de l'OCDE au cours des décennies écoulées, et bien que des modifications apportées aux sources de données officielles rendent les comparaisons avec l'Autriche difficiles, il semble que les inégalités de revenu disponible n'aient que légèrement progressé dans ce pays entre le milieu des années 80 et le début des années 2000, et soient restées relativement constantes entre 2004 et 2009. Comme dans la majorité des autres pays de l'OCDE, en Autriche, les salaires constituent le principal déterminant de la dispersion des revenus des ménages tandis que les revenus d'activité non salariée et les revenus du capital jouent un rôle moindre du fait qu'ils représentent une part plus faible du revenu marchand total (Hoeller et al., 2012). Néanmoins, dans beaucoup de pays, les revenus tirés d'une activité non salariée et du capital ont une incidence sur l'évolution dans le temps de la répartition des revenus. La question des inégalités de revenu du travail est traitée dans la section consacrée aux emplois.

La pauvreté relative, en d'autres termes la part de la population disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, est également faible en Autriche comparativement à ce qui est observé dans d'autres pays de l'OCDE (graphique 1.3). En outre, contrairement à ce qui s'est produit dans nombre d'autres pays de la zone, elle ne s'est pas aggravée durant la crise. Comme dans la majorité des pays de l'OCDE, le taux de pauvreté est plus élevé parmi les femmes, mais en Autriche, cette différence est particulièrement marquée parmi les femmes à la retraite (Pisu, 2012), qui ont une carrière plus irrégulière. Till et al. (2012) citent des données qui laissent penser que la polarisation de la société autrichienne s'est renforcée ces derniers temps. Ils montrent que la part de la population qui bascule en deçà du seuil de pauvreté relative (60 %) et qui est simultanément financièrement démunie² – indicateur qui tient compte de l'évolution du pouvoir d'achat – s'est accrue, passant de 4.6 % en 2005 à 6.2 % en 2010. De surcroît, la proportion de personnes financièrement démunies depuis deux années consécutives au moins augmente depuis 2005 et s'établit actuellement à environ 10 % de la population totale.

Les données sur les inégalités de patrimoine dans les différents pays sont encore peu nombreuses, même si plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées dans les pays de l'OCDE. Ainsi, une récente étude reposant sur la nouvelle enquête HFCS mentionnée *supra* (Fessler et al., 2012) montre qu'en Autriche, les inégalités de patrimoine sont nettement plus fortes que les inégalités de revenu, ce qui est conforme aux données internationales (Fredriksen, 2012 ; BCE, 2013). Alors que les 50 % de ménages les moins biens dotés en

Graphique 1.3. Inégalités de revenu et pauvreté



1. Le taux de pauvreté relative est égal à la proportion d'individus dont le revenu disponible après transferts et impôts et ajusté en fonction de la taille du ménage est inférieur à 60 % du revenu médian de la population totale. Les données les plus récentes relatives à la distribution des revenus et à la pauvreté se rapportent à 2010 et 2009 pour la majorité des pays, à 2011 pour la Corée, à 2008 pour la Suisse et à 2006 pour le Japon.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856323>

patrimoine (brut) ne détiennent que 4 % de la richesse totale, les 5 % de ménages les mieux dotés en détiennent 45 %. Cette inégalité est particulièrement forte s'agissant des actifs non financiers (tableau 1.1), ce qui s'explique par le fait que la population est divisée en parts quasi égales entre propriétaires occupants et locataires et que la résidence principale constitue le principal actif non financier en termes de valeur. Comme on pouvait s'y attendre, les ménages qui perçoivent un revenu élevé possèdent aussi souvent un patrimoine important : le revenu constitue en effet la principale source d'accumulation patrimoniale ; en outre, ces ménages détiennent souvent des actifs plus risqués, offrant

Tableau 1.1. Inégalités de patrimoine en Autriche, 2010

	Coefficient de Gini	Rapports interdéciles		
		75/25	90/50	90/10
Actifs non financiers	0.77	75.8	9.2	–
Actifs financiers	0.74	11.1	7.8	196.5
Total des actifs	0.73	22.4	6.2	233.7
Valeur nette	0.76	24.3	7.1	581.1
Revenu disponible des ménages ¹	0.27	–	1.8	5.7

1. Revenu disponible des ménages ajusté en fonction de la taille du ménage, population totale, 2009.

Source : Fessler et al. (2012) et Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

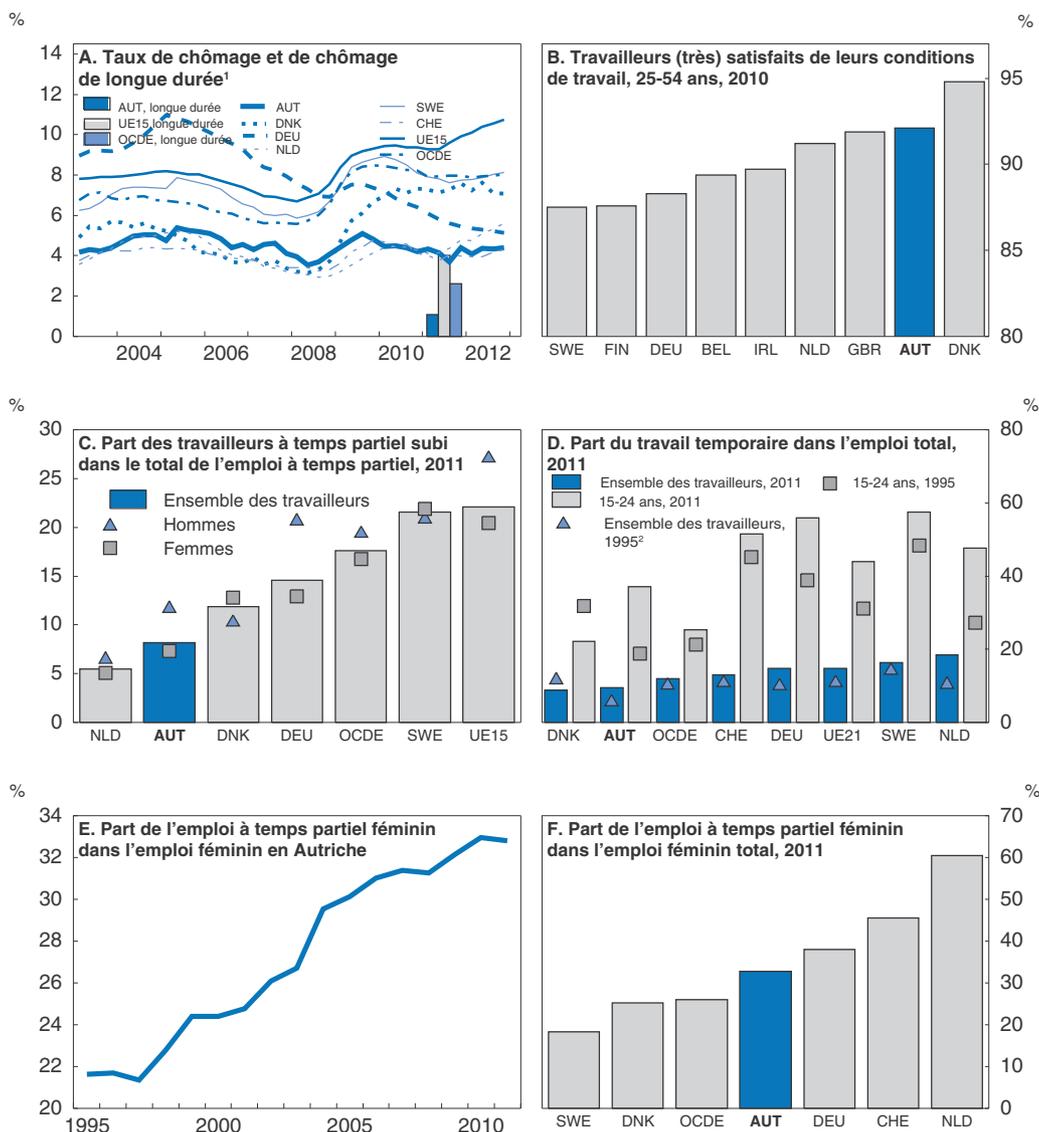
par conséquent un meilleur rendement, et sont souvent destinataires d'héritages plus importants (Fredriksen, 2012). Il ressort d'une récente étude (BCE, 2013) qui compare les données issues de la HFCS relatives à 15 pays de la zone euro, que les inégalités de patrimoine sont fortes en Autriche. Le patrimoine moyen est environ trois fois plus élevé que le patrimoine médian, alors que ce rapport s'établit à 1.8 en moyenne pour l'ensemble des pays. L'Allemagne est le seul pays où ce rapport soit plus élevé. Le rapport élevé constaté en Allemagne et en Autriche s'explique en partie par le fait que le ménage médian n'est pas propriétaire de sa résidence principale. Comme dans d'autres pays, les inégalités de patrimoine sont probablement sous-estimées en Autriche du fait que leur mesure repose exclusivement sur des enquêtes auprès des ménages, qui pâtissent vraisemblablement d'un phénomène de sous-déclaration en particulier au sommet de la distribution du patrimoine. Ce biais est probablement aggravé par le caractère volontaire de la participation à l'enquête HFCS (Fessler et al., 2012).

Le marché du travail affiche de solides performances mais les catégories plus éloignées de l'emploi sont fragile

L'existence d'emplois et la qualité de ces derniers sont essentielles au bien-être des individus pour des raisons qui vont bien au-delà du rôle de l'emploi en tant que source de revenu : par exemple, le fait de travailler aide les individus à conserver des liens avec la société et à acquérir des qualifications et des compétences. Il a également été démontré que le chômage est particulièrement préjudiciable au bien-être subjectif (voir par exemple Boarini et al., 2012) et à la santé physique et mentale (Wilson et Walker, 1993). De surcroît, les sociétés qui affichent un taux d'emploi élevé sont également plus stables politiquement (OCDE, 2011).

Comme indiqué précédemment, le taux d'emploi de l'Autriche progresse continûment depuis le milieu des années 80, à la faveur, notamment, de l'augmentation de la part des femmes et, plus récemment, des travailleurs âgés dans l'emploi. Il est supérieur au taux d'emploi moyen de la zone OCDE et de l'UE, mais légèrement inférieur à celui de plusieurs pays comparables comme la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et la Suisse (graphique 1.2). En outre, après avoir vu le nombre de chômeur augmenter temporairement pendant la crise, l'Autriche affiche actuellement (mars 2012) le taux de chômage le plus faible de l'UE, ainsi que des taux de chômage de longue durée et de chômage des jeunes peu élevés comparativement à ce qui est observé dans d'autres pays (graphique 1.4).

La satisfaction à l'égard des conditions de travail est forte à l'aune de celle constatée dans d'autres pays (graphique 1.4), ce qui s'explique peut-être par le niveau élevé du revenu d'activité moyen, qui s'établit à 41 904 USD (2010, à PPA courantes) par an en moyenne, contre 34 033 USD en moyenne au sein de la zone de l'OCDE. Il est cependant possible que la sécurité de l'emploi joue également un rôle. Bien qu'elle ait quelque peu augmenté, la part des contrats temporaires reste inférieure à la moyenne de l'UE et de l'OCDE (graphique 1.4). La part des contrats temporaires parmi les jeunes (15-24 ans) est supérieure à la moyenne de l'OCDE, mais inférieure à celle constatée dans nombre de pays de l'UE, malgré la forte proportion de contrats d'apprentissage. De surcroît, l'ancienneté moyenne dans l'emploi est élevée tandis que la précarité de l'emploi perçue est faible (voir *infra* ; OCDE, 2011). La précarité de l'emploi perçue correspond au pourcentage de travailleurs salariés et indépendants déclarant qu'ils pourraient perdre leur emploi au cours des six prochains mois. En Autriche, ce pourcentage était de 8.9 % en 2005, soit un niveau inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE membres de l'UE, qui s'établissait à 15 %, et au niveau constaté dans la plupart des pays comparables.

Graphique 1.4. **Marché du travail**

1. Le taux de chômage de longue durée se rapporte à une durée de chômage supérieure ou égale à un an.

2. Les données se rapportent à 1997 pour la Suède et à 1998 pour la Suisse.

Source : Base de données des perspectives économiques de l'OCDE ; Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active ; calculs de l'OCDE d'après Eurofound (2012), cinquième enquête européenne sur les conditions de travail.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856342>

Comme décrit de manière détaillée dans de précédentes *Études économiques de l'OCDE* consacrées à l'Autriche (OCDE, 2011b, 2009), le marché du travail autrichien se caractérise par la coexistence d'un noyau dur de travailleurs de sexe masculin et d'âge très actif performants et qualifiés, et de différents groupes en situation plus précaire, notamment les travailleurs âgés, les travailleurs non qualifiés, les femmes et les travailleurs issus de l'immigration. Bien que le taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans) ait progressé à la suite de la réforme des retraites engagée au début des années 2000, il reste nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE. En revanche, celui des travailleurs peu qualifiés qui n'ont pas poursuivi d'études au-delà de la scolarité obligatoire est élevé et a récemment

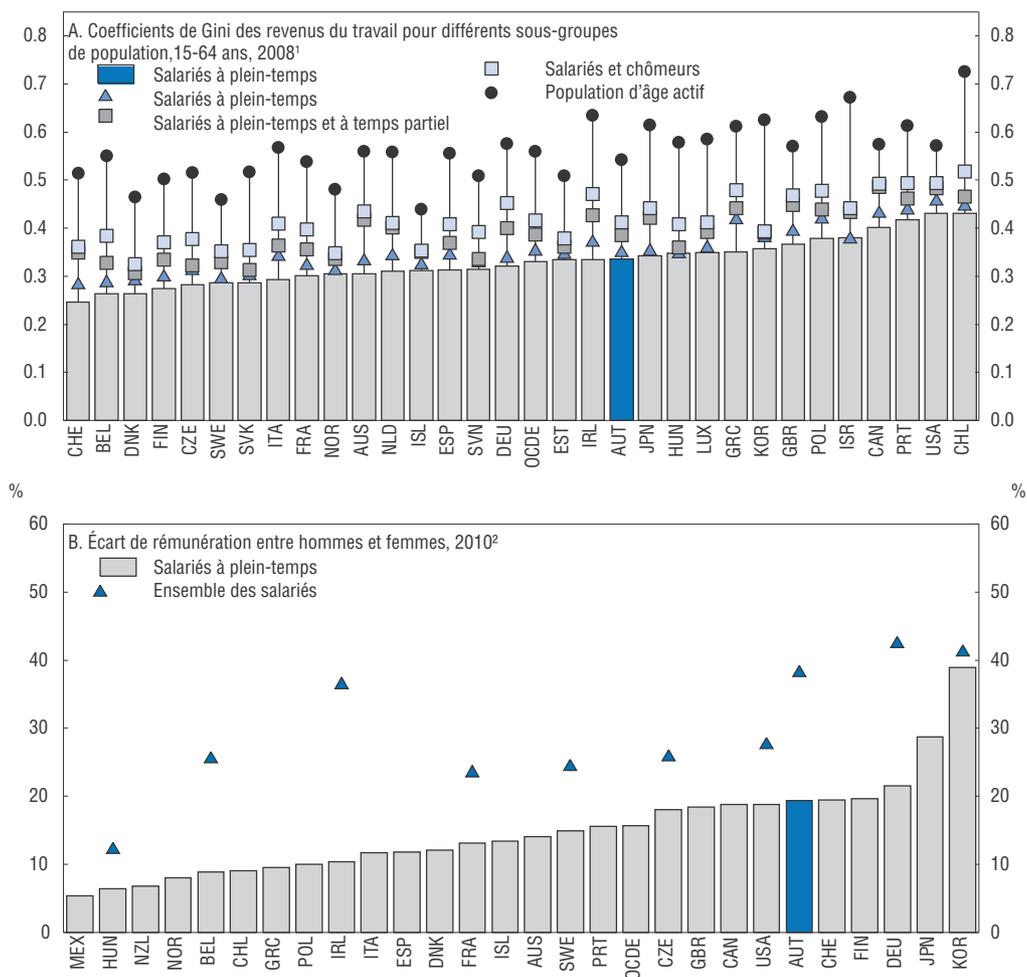
augmenté. Enfin, l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes s'est résorbé ces dix dernières années mais n'a pas disparu.

L'augmentation du travail des femmes s'est surtout faite sous forme de travail à temps partiel. Entre 1995 et 2011, le taux d'emploi féminin est passé de 60 % à 68 % et, dans le même temps, la part des femmes employées à temps partiel est passée de 22 % à 33 %, en raison aussi du droit au temps partiel pour les parents instauré en 2004 (cette disposition s'applique de droit dans les entreprises de plus de 20 salariés, alors que dans les structures plus petites, elle doit faire l'objet d'accords d'entreprise). Les femmes qui ont des enfants de moins de 15 ans ont une probabilité particulièrement forte de travailler à temps partiel (OCDE, 2012d). Cette situation semble cependant en grande partie résulter d'un choix, le travail à temps partiel subi demeurant rare (voir le graphique 1.4 et *supra*). Si le travail à temps partiel permet de concilier plus facilement vie professionnelle et obligations familiales, il est souvent préjudiciable aux perspectives de carrière et de revenu à long terme des femmes. Les données disponibles laissent également penser que seule une faible proportion des travailleurs utilise le travail à temps partiel comme un tremplin vers l'emploi à plein temps, en particulier en Europe. Ainsi, seulement 3 % des Européennes et 1.5 % des Européens qui exercent à temps partiel depuis 6 ans ou moins travaillent ensuite à plein-temps (OCDE, 2012d).

L'écart au niveau de la performance du marché du travail est particulièrement marqué pour les travailleurs issus de l'immigration. Ils affichent un taux de chômage deux fois plus élevé que celui de la population autochtone ; en outre, le taux de chômage des immigrés de la deuxième génération est près de quatre fois plus élevé que celui des autres autochtones de la même classe d'âge (OCDE, 2012). La situation est particulièrement difficile pour les femmes issues de l'immigration. Les femmes originaires de pays à faible revenu ont un taux d'emploi inférieur de près de 20 points de pourcentage à celui des femmes nées en Autriche. Les Turques sont dans une situation particulièrement difficile : leur taux de chômage est cinq fois plus élevé que celui des femmes nées en Autriche et seules 38 % de celles qui sont en âge de travailler occupent un emploi, soit une proportion inférieure de 30 points de pourcentage à celle constatée parmi les Autrichiennes. De même, les jeunes de 20 à 29 ans nés en Autriche de parents immigrés ont quatre fois plus de probabilités que les descendants de parents autochtones d'avoir un faible niveau d'instruction et de n'être ni dans l'emploi ni scolarisés ni en formation. L'écart est, de nouveau, particulièrement important pour les jeunes d'origine turque et les femmes (voir OCDE, 2012c). De surcroît, les immigrés qui travaillent sont confrontés à une inégalité de rémunération. Ainsi, les travailleurs originaires de Turquie et de l'ex-Yougoslavie occupant un emploi stable percevaient un salaire inférieur d'environ 20 % à la moyenne et cet écart s'est apparemment creusé depuis 2006 (Statistik Austria, 2012).

Comme indiqué ci-dessus, en Autriche comme dans la majorité des autres pays de l'OCDE, les inégalités de revenu du travail constituent le principal déterminant des inégalités au niveau du revenu des ménages. En Autriche, les inégalités de rémunération parmi les travailleurs à plein-temps sont légèrement supérieures à la moyenne de l'OCDE et supérieures à celles constatées dans tous les pays comparables (graphique 1.5 ; Koske et al., 2012). Elles sont accrues par la proportion relativement forte de travailleurs à temps partiel, mais dans une moindre mesure qu'en Allemagne et aux Pays-Bas par exemple. Si l'on tient compte de l'ensemble de la population en âge de travailler, les inégalités de revenu sont inférieures à la moyenne de l'OCDE en raison de la faiblesse du taux de chômage et malgré une proportion relativement forte, au sein de la population d'âge actif,

Graphique 1.5. Inégalités des gains



1. Les données se rapportent à 2005 pour Israël, 2006 pour le Brésil, 2007 pour la France, la Corée et les États-Unis, 2009 pour le Chili et le Japon. Les valeurs pour l'OCDE correspondent à des moyennes non pondérées pour l'ensemble des pays de la zone pour lesquels des données sont disponibles.
2. L'écart de rémunération est égal à la différence entre le salaire médian des hommes et le salaire médian des femmes, divisée par le salaire médian des hommes. Le revenu d'activité utilisé dans les calculs est le revenu brut tiré d'un salaire à plein-temps. Il n'est pas tenu compte des femmes qui travaillent pour leur propre compte ou effectuent des travaux domestiques non rémunérés. Les données se rapportent à 1999 (au lieu de 2000) pour la République tchèque. Elles se rapportent à 2009 (au lieu de 2010) pour l'Autriche, la République tchèque, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, Israël, la Corée, la Suède et la Suisse ; à 2008 pour la Belgique, la France, la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Pologne, le Portugal et l'Espagne. Les valeurs pour l'OCDE correspondent à des moyennes non pondérées hors Mexique et Chili.

Source : Koske, Fournier et Wanner (2012), « Less income inequality and more growth – Are they compatible ?, partie 2 : The distribution of labour income », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 925 ; OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856361>

de préretraités ne percevant pas de revenu d'activité. Les inégalités de rémunération se sont creusées au cours des dernières décennies, mais ce phénomène peut en assez grande partie être imputé à l'accroissement du travail à temps partiel, en particulier parmi les femmes, et d'autres formes de travail atypique, comme le travail saisonnier (Guger et Marterbauer, 2007 ; Glocker et al., 2012). La progression de l'emploi féminin a eu pour effet de lisser la distribution des revenus du travail au sein de l'ensemble de la population d'âge actif et d'atténuer les inégalités de revenu du travail entre les ménages parce que la hausse

des taux d'emploi a été supérieure parmi les femmes dont le conjoint percevait un salaire faible (OCDE, 2011d).

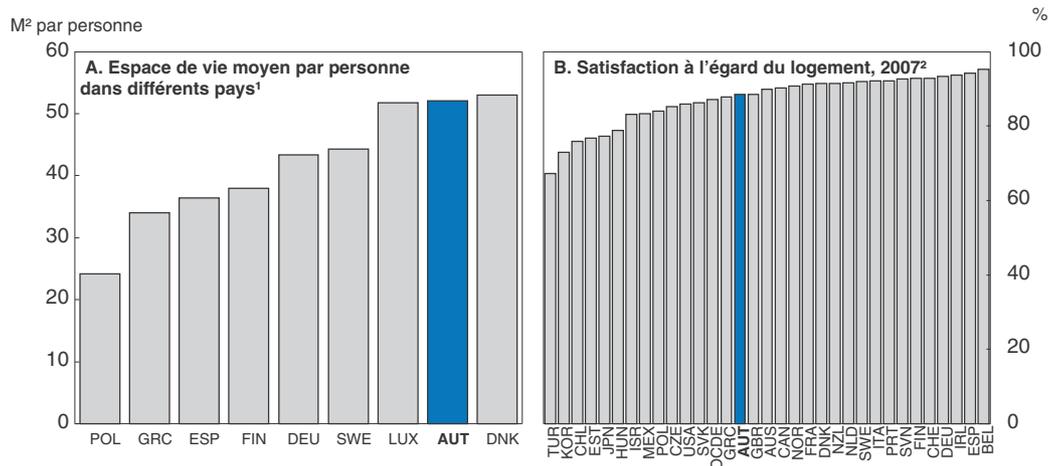
L'écart de rémunération entre hommes et femmes au sein de la population employée à plein-temps est plus grand en Autriche que dans le pays moyen de l'OCDE et n'a que légèrement régressé ces dix dernières années (graphique 1.5). Il s'est réduit sous l'effet de l'amélioration du niveau d'instruction des femmes, couplée à une convergence des rendements de l'éducation, mais ces deux phénomènes ont été contrebalancés par la baisse des salaires relatifs des travailleurs non qualifiés, en particulier dans le secteur des services, où les femmes demeurent surreprésentées (Böheim et al., 2012a). Il s'explique en partie par des caractéristiques observables, telles que des différences professionnelles ou sectorielles ou encore le choix du domaine d'études. Par exemple, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme en lien avec des professions de santé relativement peu rémunératrices est trois fois plus élevée que la proportion de femmes diplômées en informatique, et les jeunes femmes qui suivent une formation professionnelle dans une discipline technique restent minoritaires. De surcroît, les congés parentaux relativement longs (jusqu'à deux ans) et les prestations de garde d'enfants (qui peuvent être versées pendant 3 ans) en place en Autriche semblent associés à un écart de rémunération plus important (OCDE, 2012d). Néanmoins, Böheim et al. (2012b) estiment qu'un écart de rémunération de 11 % subsiste, même après prise en compte d'un grand nombre de caractéristiques observables. Cet écart résiduel pourrait s'expliquer par des discriminations mais aussi par des facteurs tels que l'aversion au risque, le comportement en matière de négociations salariales ou encore les attitudes en termes d'esprit de compétition (Böheim et al., 2012a). Il ressort de récents travaux de l'OCDE (OCDE, 2012d) que cette fraction inexpliquée de l'écart de rémunération est relativement faible en Autriche comparativement à ce qui est constaté dans d'autres pays après prise en compte des différences en matière d'éducation, de durée du travail, d'âge/d'expérience professionnelle, de caractéristiques de l'emploi ou d'autres facteurs démographiques.

Les conditions de logement sont satisfaisantes et le logement demeure abordable

Disposer d'un logement est essentiel à la satisfaction des besoins élémentaires, comme le besoin d'un abri, donne un sentiment de sécurité et permet d'avoir un espace d'intimité. Les Autrichiens disposent d'environ 1.7 pièce par personne si bien que leurs besoins d'espace vital sont satisfaits, et moins de 2 % de la population vivent dans des logements dépourvus d'équipements sanitaires de base (graphique 1.6). En outre, le parc immobilier offre un nombre élevé de mètres carrés par personne comparativement à ce qui est observé dans d'autres pays européens (graphique 1.6). Près de 90 % de la population s'estiment globalement satisfaits de leurs conditions de logement, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 1.6).

En outre, en Autriche, le logement est aussi accessible financièrement, en raison d'aides au logement généreuses, d'un important marché immobilier social et coopératif et d'un encadrement des loyers du parc privé. La population consacre environ 22 % de son revenu disponible au logement, ce qui est conforme à la moyenne de l'OCDE, et moins de 5 % de la population y consacrent plus de 40 %, ce qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE, laquelle s'établit à environ 10 % (OCDE, 2011). Cependant, bien que le logement soit globalement accessible, l'Autriche comptait quelque 12 000 personnes sans domicile en 2010, soit une hausse de 8 % par rapport à 2008, et les trois quarts de ces personnes vivaient à Vienne (Till et al., 2012).

Graphique 1.6. Conditions de logement



1. Les données se rapportent à la période 2007-09 pour la Pologne, la Grèce, la Finlande, l'Allemagne, la Suède, le Luxembourg (Grand-Duché) et l'Autriche et à la période 2003-06 pour l'Espagne et le Danemark.
2. Les données renvoient aux personnes satisfaites de leur logement, résidence ou lieu de vie actuel. Elles se rapportent à 2009 pour la Turquie ; à 2006 pour l'Autriche, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, le Portugal, la République slovaque, la Slovénie, la Suisse et les États-Unis et à 2005 pour le Canada.

Source : EUROSTAT ; OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856380>

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les conditions de logement varient sensiblement selon le revenu et l'Autriche ne fait pas exception. Les personnes qui ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté relative ont une probabilité nettement plus forte de vivre en surpeuplement et dans de mauvaises conditions et/ou d'être confrontées à des dépenses de logement excessives selon la définition nationale (supérieures à 25 % de leur revenu disponible). Les nuisances perçues liées à la délinquance, à la pollution et au bruit sont également deux fois plus importantes au sein de cette catégorie de la population (Till et al., 2012). De nouveau, la population issue de l'immigration semble particulièrement défavorisée : elle a une probabilité de vivre dans un logement surpeuplé ou insalubre nettement plus forte que la population née en Autriche, et cette différence est plus marquée que dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE (OCDE, 2012)³. Cependant, les conditions de logement des immigrés se sont légèrement améliorées récemment, grâce, par exemple, à une amélioration de l'accès au logement social (Till et al., 2012).

La qualité de vie est élevée mais des inégalités subsistent

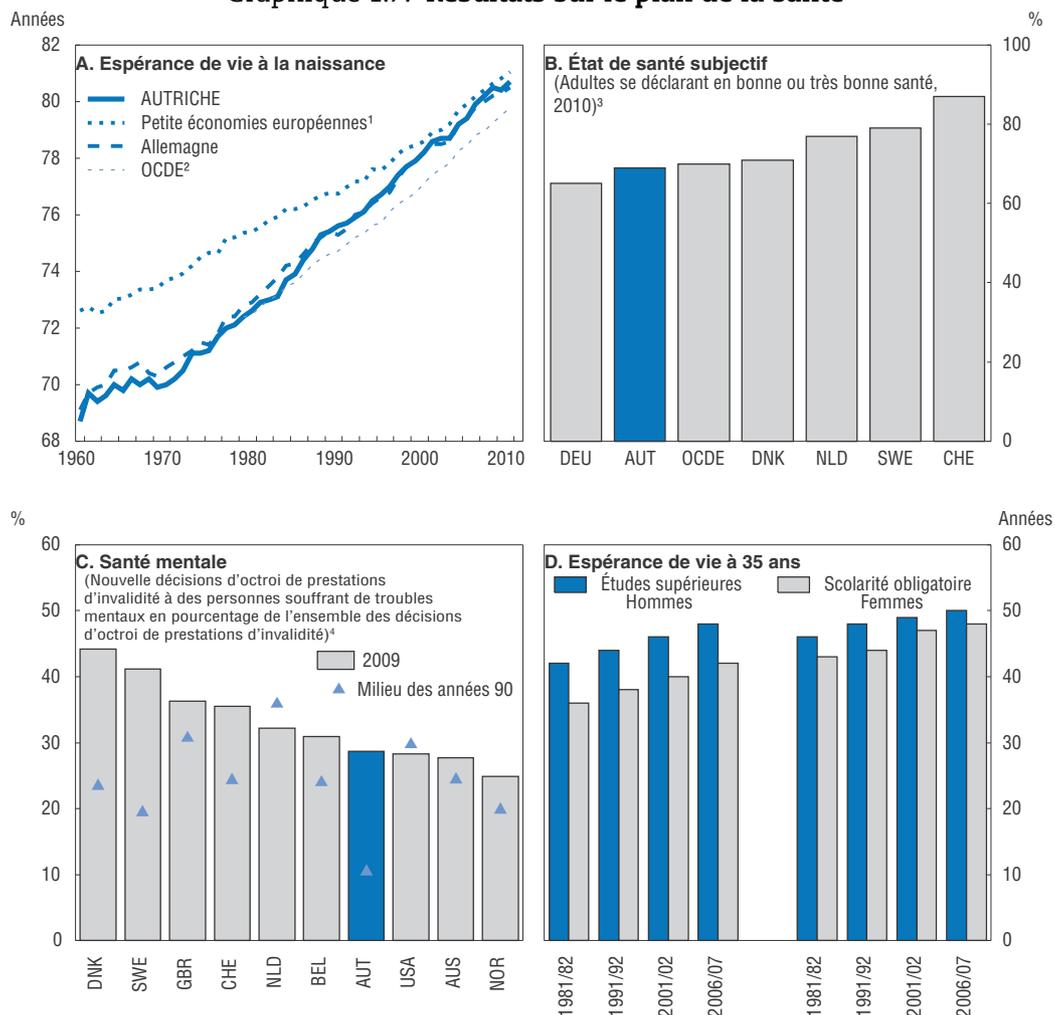
Les résultats en matière de santé se sont considérablement améliorés mais des inégalités subsistent

La santé est l'un des principaux aspects du bien-être et a une forte incidence sur d'autres dimensions telles que la probabilité de travailler ou de disposer d'un revenu suffisant ou encore de prendre part à des activités sociales (OCDE, 2011).

Comme décrit de manière détaillée dans le chapitre de la précédente *Étude économique de l'OCDE sur l'Autriche* consacré aux résultats en matière de santé (OCDE, 2011b), les résultats de l'Autriche sur le plan de la santé se sont considérablement améliorés ces cinquante dernières années à la faveur de politiques de santé publique ambitieuses. Les dépenses totales de santé ont représenté 11 % du PIB autrichien en 2010, soit plus d'un point de pourcentage de plus que la moyenne de l'OCDE, et l'assurance-maladie offre une

couverture quasi universelle. L'espérance de vie à la naissance a atteint près de 81 ans en 2010, progressant ainsi de plus de 12 ans depuis 1960 et dépassant légèrement la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 80 ans (graphique 1.7). Les gains d'espérance de vie à des âges plus avancés sont également non négligeables : ainsi, une Autrichienne de 65 ans peut actuellement espérer vivre encore 21 ans (soit une différence de 6.7 ans par rapport à 1960), et un Autrichien de 65 ans a encore une espérance de vie de 18 ans (soit une progression de près de 6 ans). La qualité de vie durant la vieillesse s'est également améliorée, les conditions de vie sont plus saines (OCDE, 2011b) et les modes de vie également. Ainsi, la

Graphique 1.7. Résultats sur le plan de la santé



1. Moyenne arithmétique pour les autres petites économies européennes à revenu élevé : Danemark, Pays-Bas, Suède et Suisse.
2. Moyenne arithmétique pour les pays de l'OCDE.
3. Les adultes englobent généralement les personnes de 15 ans et plus.
4. Les données incluent le retard mental/les déficiences intellectuelles, les troubles mentaux organiques et les troubles mentaux non précisés en Autriche, en Belgique, en Suède et aux États-Unis (où le retard mental/les déficiences intellectuelles ont représenté 4.6 % des entrées totales en 2006). Les données relatives à l'Australie incluent les troubles organiques et celles relatives à la Suisse le retard mental.

Source : Base de données des statistiques de l'OCDE sur la santé et calculs de l'OCDE ; Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) ; OCDE (2011), *Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi* ; Statistik Austria.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856399>

proportion de fumeurs au sein de la population adulte, en légère diminution depuis le milieu des années 80, est proche de la moyenne de l'OCDE, tandis que le taux d'obésité est inférieur à la moyenne de l'OCDE (12.4 % contre 17 %). Comme décrit dans des études antérieures (OCDE, 2011b), l'offre de services de santé présente certains déséquilibres (par exemple entre soins préventifs et soins curatifs) et les résultats sanitaires sont quelque peu décevants compte tenu de l'ampleur des ressources publiques consacrées à la santé.

Quelque 69 % des Autrichiens s'estiment en bonne santé, soit un pourcentage proche de la moyenne de l'OCDE (graphique 1.7). Cette proportion est en légère baisse depuis la crise, période à laquelle elle culminait à 72 %. Environ 32 % de la population déclarent souffrir de maladies chroniques, ce qui est proche de la moyenne des pays de l'OCDE membres de l'UE, tandis que 28 % indiquent être limités dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne (dont 10 % très limités et 18 % limités dans une certaine mesure), ce qui est un peu supérieur à la moyenne de 25 % constatée parmi les pays de l'OCDE membres de l'UE.

Les conséquences négatives des problèmes de santé mentale suscitent de plus en plus d'inquiétudes dans tous les pays de l'OCDE. La prévalence de ces troubles ne s'est pourtant pas accrue (OCDE, 2012b), mais du fait de la diminution progressive de la stigmatisation et de la discrimination et d'une plus forte sensibilisation du public, les troubles mentaux sont désormais plus souvent identifiés et révélés. L'Autriche fait partie des pays où les demandes de prestations d'invalidité motivées par des troubles mentaux ont le plus augmenté entre le milieu des années 90 et 2009 (graphique 1.7). D'après des travaux de l'OCDE (OCDE, 2012b), les personnes d'âge très actif constituent la catégorie de la population la plus affectée du fait qu'elles ont davantage de responsabilités familiales, tandis que les travailleurs plus jeunes ou plus âgés ont peut-être moins de contraintes financières. Toutefois, l'Autriche se singularise par le fait que les personnes relativement âgées (55-64 ans) forment la catégorie au sein de laquelle les troubles mentaux déclarés sont les plus nombreux. Les problèmes de santé mentale sont également plus fréquents chez les femmes et les travailleurs peu qualifiés, ce qui est conforme aux tendances observées au sein de la zone de l'OCDE. Près de trois chômeurs de 55 à 64 ans sur quatre connaissent des problèmes de santé mentale (graves ou courants) (OCDE, 2012b). Le lien de causalité fonctionne peut-être dans les deux sens, à savoir que la maladie mentale conduit au chômage mais que le chômage a lui aussi une incidence sur la santé mentale.

En Autriche, malgré un accès aux services de santé très équitable, les résultats sanitaires varient fortement selon le milieu socio-économique (graphique 1.7). Ainsi, l'écart d'espérance de vie à 35 ans entre les personnes qui n'ont suivi que la scolarité obligatoire et celles qui ont suivi des études supérieures est resté étonnamment stable entre le début des années 80 et la fin des années 2000. Cet écart s'établit à 6 ans parmi les hommes et 2 ans parmi les femmes. En outre, s'agissant de l'état de santé déclaré, la différence entre le quintile de revenu supérieur et le quintile inférieur est plus élevée que dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE (OCDE, 2011). Ainsi, environ 53 % des personnes appartenant au quintile inférieur s'estiment en bonne ou très bonne santé, contre plus de 80 % dans le quintile supérieur (Statistik Austria, 2013). Enfin, les personnes issues de l'immigration ont deux fois plus de probabilités de déclarer avoir des besoins de soins non satisfaits que la population née en Autriche – même après neutralisation des effets des différences d'âge, de niveau d'instruction et de revenu (OCDE, 2012).

Comme indiqué dans la précédente *Étude économique de l'OCDE* (OCDE, 2011b) consacrée à l'Autriche, les choix de mode de vie et l'insuffisance de la prévention deviennent apparemment d'importantes causes de différences entre groupes sociaux et régions en matière de santé. À cet égard, la différence est très marquée pour les groupes issus de l'immigration (notamment originaires de Turquie et de l'ex-Yougoslavie). Elle est particulièrement préoccupante dans le cas de l'obésité, notamment parmi les personnes relativement jeunes, étant donné la gravité des conséquences à long terme de l'obésité sur le plan de la santé et des coûts. De surcroît, les migrants ont généralement davantage recours aux soins curatifs qu'aux soins préventifs.

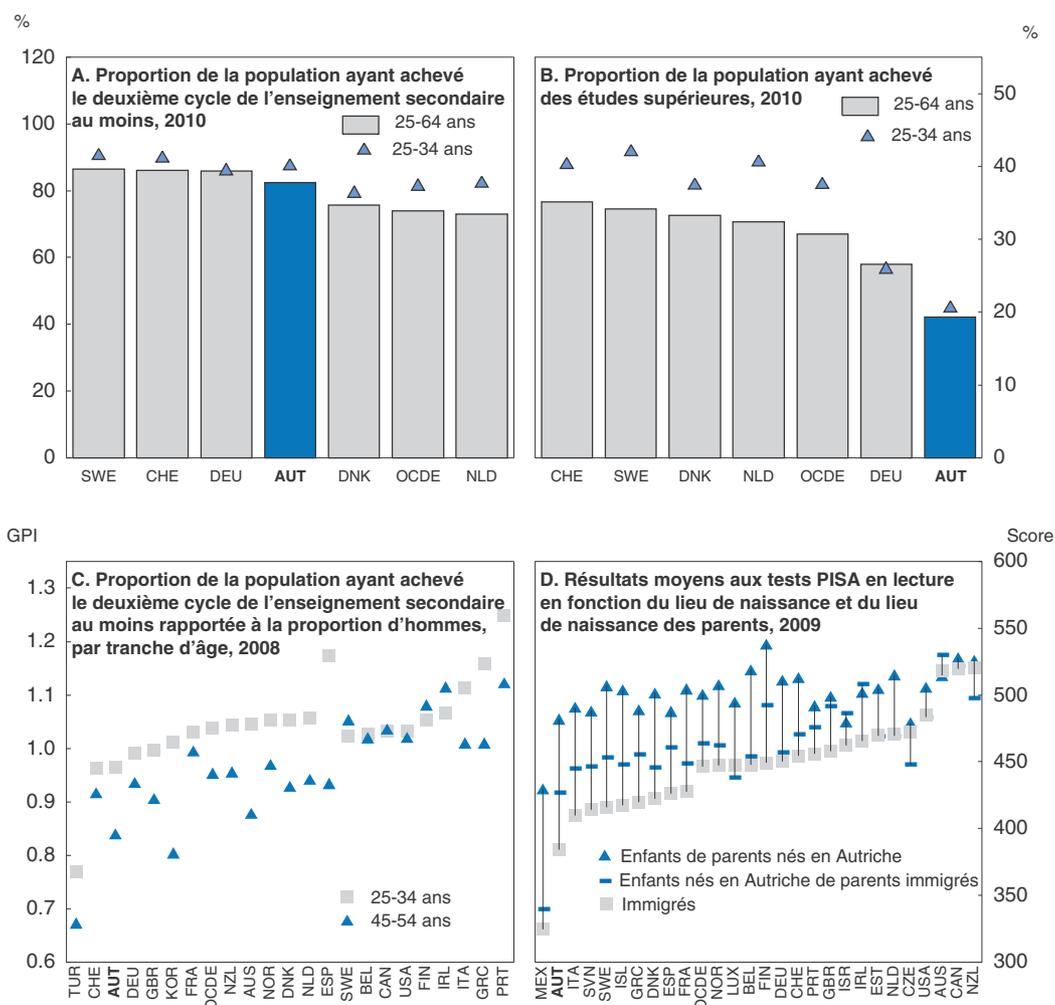
Les niveaux d'études sont élevés mais le système d'éducation doit remédier à des problèmes sur les plans de l'équité et de l'égalité

L'éducation a une incidence sur le bien-être pour plusieurs raisons. L'éducation et les compétences ont une valeur intrinsèque pour les individus et leur permettent de mieux prendre leur vie en main (OCDE, 2011). L'éducation est également corrélée avec beaucoup d'autres dimensions du bien-être, en particulier le revenu, le patrimoine, l'emploi et la santé. En plus de ses rendements individuels, elle a des rendements collectifs, concourant par exemple à une meilleure stabilité macroéconomique et politique et à un recul de la délinquance (voir par exemple Grossman, 2006). Elle contribue également à rendre les individus plus résilients parce qu'elle leur permet d'être mieux armés face aux changements structurels et joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités de rémunération et de revenu et, par conséquent, dans le renforcement de la cohésion sociale (OCDE, 2010).

Comme décrit dans le chapitre très complet que l'édition 2009 de l'*Étude économique de l'OCDE* (OCDE, 2009) consacre à l'éducation, le système éducatif de l'Autriche, en particulier son système de formation professionnelle très efficace, est l'un des principaux facteurs qui expliquent la forte croissance de la productivité et le taux de chômage des jeunes relativement faible du pays (voir *infra*). Le pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans qui ont suivi une scolarité jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire au moins est supérieur à la moyenne de l'OCDE et similaire à celui observé dans des pays comparables (graphique 1.8). Il est encore plus élevé au sein de la jeune génération. Le pourcentage de jeunes qui quittent prématurément le système scolaire (jeunes de 18 à 24 ans qui ont suivi une scolarité jusqu'au niveau 3a/b de la Classification internationale type de l'enseignement – CITE – au maximum) est faible comparativement à celui observé dans les pays de l'UE (8.3 % contre 13.5 %) ; il est même déjà inférieur à l'objectif de 9.5 % fixé par Europe 2020. En revanche, la proportion de la population qui suit des études supérieures est plus faible que la moyenne de l'OCDE et les taux d'abandon dans l'enseignement supérieur sont élevés (graphique 1.8). Toutefois, l'objectif national assigné à l'Autriche dans le cadre d'Europe 2020 tient compte des filières professionnelles postsecondaires, considérées comme équivalentes à des études supérieures (niveau 4a de la CITE) et le taux corrigé de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 30 à 34 ans s'établissait à 37 % en 2011, soit un niveau déjà proche de l'objectif de 38 % à atteindre à l'horizon 2020 (Statistik Austria, 2013).

La formation des adultes joue un rôle important dans l'acquisition de nouvelles compétences et l'amélioration des performances sur le marché du travail. En Autriche, le taux de participation des adultes à l'enseignement formel ou non formel est conforme à celui de l'OCDE, qui s'établit à 40 %, mais inférieur à celui constaté dans la plupart des pays

Graphique 1.8. Résultats du système d'éducation



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012* ; OCDE (2012), *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir* ; OCDE, *Trouver ses marques : les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856418>

comparables, en particulier en Suède, où plus de 70 % de la population participe à des activités dans le cadre de la formation tout au long de la vie (OCDE, 2011). Les Autrichiens semblent cependant satisfaits des possibilités qui leur sont offertes dans ce domaine au sein des entreprises (Eurofound, 2009).

Globalement, l'Autriche n'affiche pas des résultats supérieurs à la moyenne en matière éducative. Selon la dernière enquête conduite dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA, OCDE, 2010b), les résultats obtenus par un élève type de 15 ans aux tests qui mesurent les compétences en lecture, en mathématiques et en sciences sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Ces résultats sont en outre confirmés par des études plus récentes, en l'occurrence l'Enquête sur les tendances internationales en mathématiques et en sciences (TIMSS, 2012) et le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), qui testent les compétences des élèves en quatrième année du cycle primaire. En mathématiques, l'Autriche s'est classée au 23^e rang sur 50 pays. Quoique en légère progression depuis 2007, ces résultats restent

nettement inférieurs à ceux obtenus en 1995. En sciences, elle s'est classée en 12^e position. Bien que ces résultats aient connu une certaine amélioration depuis 2007, ils restent inférieurs à ceux de 1995. Les résultats en lecture sont nettement plus mauvais, l'Autriche n'étant que 25^e sur 45 pays. Plus inquiétant, ils se dégradent depuis 2006 et les recruteurs se plaignent de plus en plus du manque de connaissances générales de certaines catégories de diplômés (voir le chapitre 2).

Le système d'éducation présente des faiblesses s'agissant de sa capacité à garantir une égalité des chances à l'ensemble de la jeunesse. Comme l'analyse l'*Étude économique* de 2009 (OCDE, 2009), les résultats obtenus par les élèves autrichiens dans le cadre de l'enquête PISA affichent une distribution bimodale, en ce sens que l'on distingue un groupe de très bon élèves et un groupe dont les résultats sont faibles. Les résultats des élèves varient fortement en fonction du type d'établissement vers lequel ils ont été orientés. Les étudiants qui suivent une filière générale supérieure ou une filière professionnelle de niveau avancé obtiennent de bons résultats aux tests de niveau, tandis que ceux qui suivent une filière professionnelle de niveau intermédiaire ou entrent en apprentissage obtiennent de moins bons résultats.

Les écarts entre hommes et femmes en matière de résultats éducatifs persistent mais ont régressé. En Autriche, 87 % des hommes ont achevé avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire contre 76 % des femmes. Cet écart de 11 points de pourcentage est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui est de 2 points (graphique 1.8). Il est plus réduit au sein des générations plus jeunes (25-34 ans), mais contrairement à ce qui est observé dans la majorité des autres pays de l'OCDE, les hommes continuent d'être un peu plus nombreux à achever ce deuxième cycle. En revanche, les femmes ont dépassé les hommes s'agissant des études supérieures, 23 % des femmes et 19 % des hommes étant titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur au sein de la tranche 25-34 ans, contre 15 % des femmes et 22 % des hommes au sein de la tranche 45-54 ans (OCDE, 2012d). Les jeunes Autrichiennes obtiennent des résultats nettement plus faibles que leurs homologues de sexe masculin en mathématiques et en sciences, mais les résultats de l'enquête TIMSS laissent penser que cet écart se réduit en mathématiques. En revanche, elles obtiennent de meilleurs résultats en lecture, comme dans la plupart des pays de l'OCDE.

Les résultats éducatifs sont très fortement influencés par le milieu socio-économique. La différence de scores moyens de l'enquête PISA entre les 20 % d'élèves issus des milieux les plus favorisés au sens de l'indice PISA de statut économique, social et culturel et les 20 % d'élèves les plus défavorisés est de 117 points, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 99 points. Une fois de plus, les élèves issus de l'immigration (en particulier originaires de Turquie ou de l'ex-Yougoslavie) obtiennent des résultats particulièrement médiocres (graphique 1.8). Même après neutralisation des effets liés à leur milieu socio-économique, les immigrés et les enfants nés en Autriche de parents immigrés obtiennent des résultats plus médiocres que les descendants de parents nés en Autriche aux tests de lecture de l'enquête PISA (OCDE, 2012). Le handicap éducatif des groupes issus de l'immigration fait l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le chapitre 2.

Conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée

La possibilité de concilier la vie professionnelle et d'autres activités est capitale pour le bien-être. L'exercice d'une activité rémunérée est important parce qu'il permet d'accéder au niveau de vie souhaité et donne une motivation dans la vie, tandis que les loisirs (la

« richesse en temps ») permettent d'être en bonne santé et d'avoir une vie privée. L'équilibre optimal n'est toutefois pas facile à déterminer parce qu'il varie selon les individus et leurs préférences.

Les Autrichiens ont de longues journées de travail, à tout le moins comparativement aux habitants des pays d'Europe occidentale, mais apparemment, les périodes durant lesquelles ils ne travaillent pas, par exemple en raison de jours fériés, de congés ou parce qu'ils sont en préretraite, sont aussi plus longues. La part des salariés qui ont une durée de travail longue (50 heures par semaine ou plus) s'établit à 9 %, ce qui est approximativement égal à la moyenne de l'OCDE (graphique 1.9). La durée annuelle moyenne effective du travail par salarié diminue continûment depuis le milieu des années 90⁴. Avec environ 1 600 heures de travail par salarié et par an (2011), l'Autriche se situe un peu en dessous de la moyenne de l'OCDE, mais au-dessus de la plupart des pays comparables. La durée annuelle de travail prévue par les conventions collectives pour un salarié à plein-temps s'établit à 1 746 heures (2011), ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (EIRO, 2012). Cette situation s'explique entièrement par une durée de travail hebdomadaire moyenne plus longue. Au contraire, le nombre de jours de congé est aussi élevé voire plus élevé que dans la plupart des pays comparables (tableau 1.2) et le temps que les Autrichiens peuvent espérer passer à la retraite est proche de 30 ans pour les générations à la retraite depuis peu (voir *infra* et chapitre 2).

Les Autrichiens semblent relativement satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée (graphique 1.9). En outre, selon la *deuxième enquête européenne sur la qualité de vie* (Eurofound, 2009), la majorité d'entre eux (62 %) estiment que le temps qu'ils consacrent au travail est adapté, ce qui est une proportion légèrement inférieure à celle constatée dans les pays de l'OCDE membres de l'UE (66 %). Alors que la proportion de personnes qui estiment consacrer trop de temps au travail correspond à la moyenne observée dans les pays de l'OCDE membres de l'UE (28 %), la proportion de personnes estimant travailler trop peu (7.1 %) est supérieure à cette moyenne (4.3 %) et à la proportion observée dans tous les pays comparables. Bien que les Autrichiens soient globalement satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée, certains indices montrent que le stress lié au travail (les tensions dues au travail) s'est accru, en particulier parmi les Autrichiens qui exercent une profession peu qualifiée (OCDE, 2012b).

Selon la *troisième enquête européenne sur la qualité de vie* (Eurofound, 2012), l'Autriche est le pays où la proportion de personnes qui exercent une activité bénévole est la plus élevée, avant la Suède et l'Irlande. Ainsi, 53 % des personnes qui ont répondu à l'enquête ont indiqué avoir une activité bénévole régulière ou occasionnelle, contre 32 % au sein de l'UE⁵.

L'Autriche est l'un des pays de l'Union européenne où les modalités d'organisation du temps de travail proposées par les employeurs sont les plus souples (CE, 2010a). Cependant, cette flexibilité est surtout utilisée par les femmes, ce qui concourt peut-être à expliquer que le partage traditionnel des rôles entre hommes et femmes persiste davantage en Autriche que dans la plupart des autres pays. Les femmes consacrent plus de deux fois plus de temps par semaine que les hommes à l'éducation des enfants et/ou à la prise en charge de personnes âgées, ce qui est un écart supérieur à celui constaté dans tous les autres pays de l'OCDE (OCDE, 2011c) (graphique 1.9).

Tableau 1.2. **Durée annuelle normale du travail fixée par les conventions collectives, 2011**

	A. Nombre d'heures hebdomadaire	B. Nombre d'heures annuel brut (A x 52)	C. Congés annuels (jours)	D. Jours fériés (jours)	E. Ensemble des congés (C + D) en heures	F. Nombre d'heures annuel (B - E)
Hongrie	40	2 080	20	7	216.0	1 864.0
Roumanie	40	2 080	21	6	216.0	1 864.0
Estonie	40	2 080	20	8	224.0	1 856.0
Pologne	40	2 080	20	9	232.0	1 848.0
Lettonie	40	2 080	20	10	240.0	1 840.0
Lituanie	40	2 080	20	10	240.0	1 840.0
Slovénie	40	2 080	20	10	240.0	1 840.0
Bulgarie	40	2 080	20	11	248.0	1 832.0
Grèce	40	2 080	23	10	264.0	1 816.0
Luxembourg	40	2 080	25	8	264.0	1 816.0
Malte	40	2 080	24	12	288.0	1 792.0
Irlande	39	2 028	24	8	249.6	1 778.4
République Slovaque	39	2 028	20	12	249.6	1 778.4
Portugal	38.9	2 022.8	22	11	256.7	1 766.1
Autriche	38.8	2 017.6	25	10	271.6	1 746.0
Chypre	38	1 976	20	12	243.2	1 732.8
Belgique	37.6	1 955.2	20	10	225.6	1 729.6
Espagne	38.5	2 002	22	14	277.2	1 724.8
République tchèque	38	1 976	25	9	258.4	1 717.6
Norvège	37.5	1 950	25	8	247.5	1 702.5
Pays-Bas	37.1	1 929.2	25	6	230.0	1 699.2
Royaume-Uni	37.5	1 950	24.7	9	252.8	1 697.3
Finlande	37.5	1 950	25	9	255.0	1 695.0
Suède	37.2	1 934.4	25	9	253.0	1 681.4
Italie	38	1 976	28	11	296.4	1 679.6
Allemagne	37.7	1 960.4	30	10	301.6	1 658.8
Danemark	37	1 924	30	9	288.6	1 635.4
France	35.6	1 851.2	30	8	270.6	1 580.6
UE27	38.1	1 981.2	25.3	8.9	260.9	1 720.3
UE15	37.6	1 955.2	26.7	9.2	269.6	1 685.6
Nouveaux États membres MS12	39.7	2 064.4	20.8	8.6	233.6	1 830.8

1. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

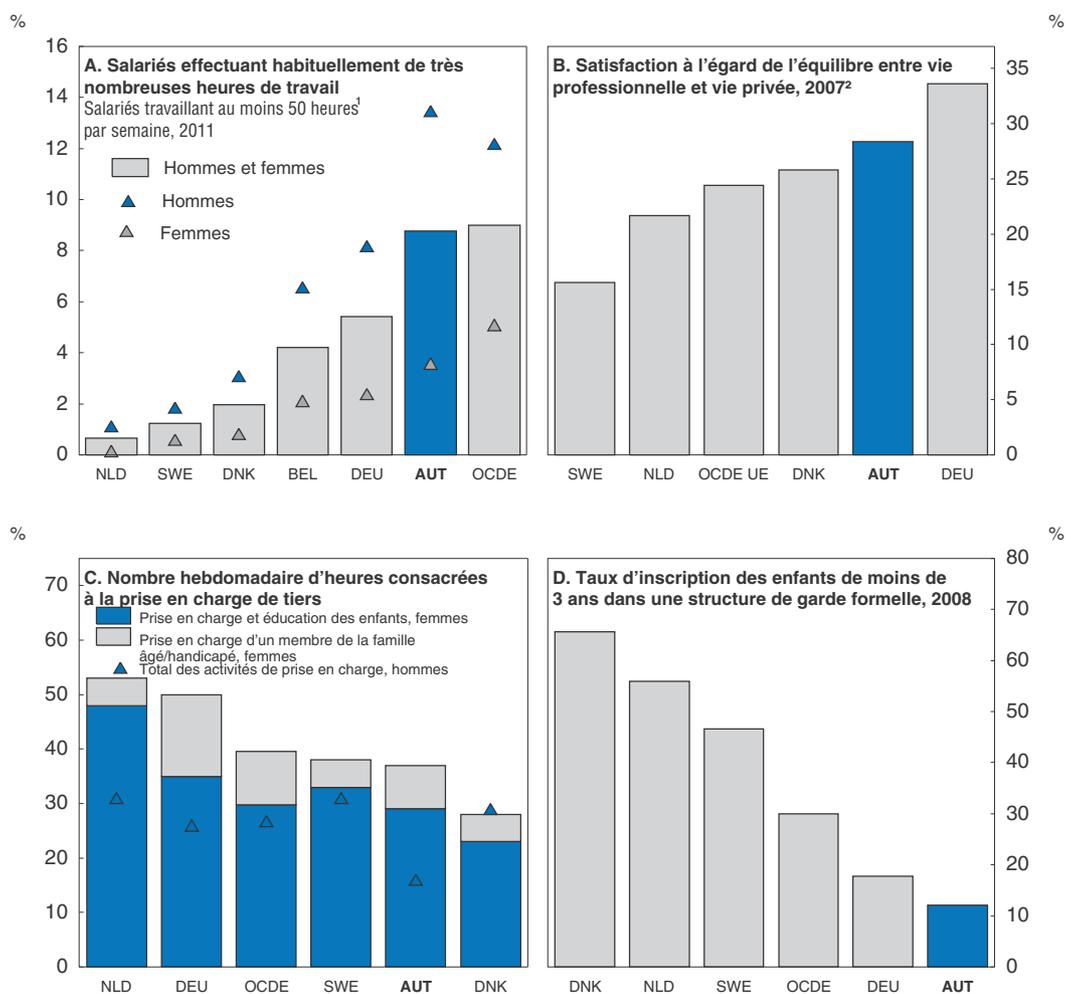
2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Source : Eurofond (2012c).

Un réseau de soutien social local dense

Les liens sociaux sont importants pour le bien-être en raison du plaisir retiré du temps passé avec les autres (Kahneman et Krueger, 2006). De surcroît, ils peuvent apporter un soutien matériel et psychologique pendant les périodes difficiles et ouvrir des perspectives, professionnelles ou autres (OCDE, 2011). Les réseaux sociaux, de même que les normes et valeurs partagées par les membres de ces réseaux, sont essentiels à la formation de capital social, de nature à faciliter la coopération dans ou entre les groupes et d'avoir une incidence positive sur la croissance (voir, par exemple, Ishise et Sawada, 2009).

Graphique 1.9. Équilibre vie professionnelle-vie privée



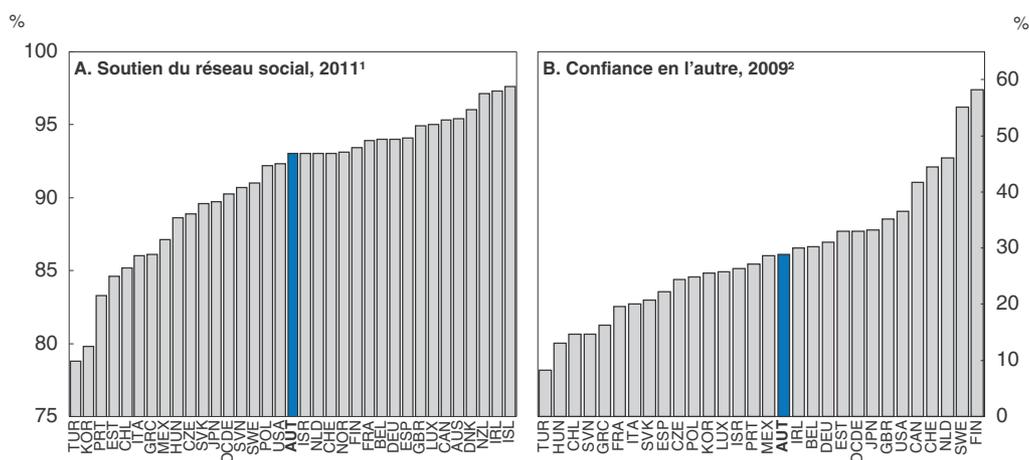
1. Les données renvoient aux salariés travaillant habituellement 50 heures par semaine au moins. Pour l'Autriche et la Suède, l'emploi pris en compte est l'emploi principal.
2. Le graphique montre la proportion de personnes qui estiment consacrer « exactement le nombre d'heures approprié » à chacune des activités suivantes : travail/travail rémunéré ; relations avec les membres de la famille vivant au sein ou en dehors du foyer ; relations avec d'autres personnes (extérieures à la famille) ; activités de loisir/centres d'intérêt.

Source : Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active ; OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être* ; Base de données de l'OCDE sur la famille.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856437>

En Autriche, les réseaux de soutien social semblent bien fonctionner. Ainsi, 93 % de la population déclarent avoir des amis ou des membres de leur famille sur lesquels pouvoir compter durant les périodes difficiles, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui est de 90 % (graphique 1.10). Bien que ce réseau soit apparemment moins dense en bas de l'échelle des revenus, 87,5 % des personnes qui appartiennent à cette catégorie affirment avoir quelqu'un sur qui compter (Statistik Austria, 2013).

En revanche, la confiance en l'autre n'est pas particulièrement forte parmi les Autrichiens : environ un tiers de la population estime que la majorité des individus sont dignes de confiance, ce qui est conforme à la moyenne de l'OCDE (graphique 1.10). Au Danemark et en Suède, plus de 50 % de la population estiment pouvoir faire confiance à

Graphique 1.10. **Liens sociaux**

1. Pourcentage de personnes déclarant avoir des amis ou parents sur qui compter en cas de besoin. Les données se rapportent à 2008 pour l'Islande et la Norvège ; à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud.
 2. Pourcentage de personnes déclarant que la majorité des individus sont dignes de confiance. Les données se rapportent à 2010 pour l'Autriche, la Belgique, le Chili, la République tchèque, le Danemark, la Hongrie, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque et la Suède.
- Source : Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856456>

autrui. Ces constatations laissent penser qu'en Autriche, la formation de capital social s'effectue davantage localement qu'à l'échelle de la société dans son ensemble (voir *infra*).

Engagement civique et gouvernance

L'engagement civique permet aux citoyens de s'exprimer sur le plan politique, de contribuer au fonctionnement de la société et d'influencer le processus de décision politique. De surcroît, en exprimant leurs préférences et leurs besoins, les citoyens permettent que les politiques publiques soient élaborées en meilleure connaissance de cause et soient mieux conçues, renforçant ainsi leur efficacité (Knack, 2002). La gouvernance renvoie à la qualité du processus d'élaboration des réglementations, de définition et de mise en œuvre des politiques publiques et d'établissement de l'État de droit. Une gouvernance efficace contribue donc à renforcer la confiance envers le gouvernement et l'administration publique. Ces concepts sont particulièrement difficiles à mesurer et les rares indicateurs qui existent présentent des limites.

En Autriche, les taux de participation électorale sont légèrement supérieurs à la moyenne de l'OCDE, mais ont reculé ces vingt dernières années, comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE. La place qu'occupent les procédures ouvertes et formelles de consultation est très variable d'un pays de l'OCDE à l'autre, mais d'après un indicateur de l'OCDE, la tendance générale est à une plus grande formalisation. L'Autriche affiche des résultats conformes à la moyenne de l'OCDE mais a perdu du terrain entre 2005 et 2008, d'autres pays ayant opéré un rattrapage. En Autriche, le processus de partenariat social joue un rôle fondamental dans la recherche d'un consensus pour la prise de décisions politiques dans de nombreux domaines, notamment en matière structurelle, de réglementation et de redistribution (voir *infra* pour de plus amples informations).

Le degré de confiance qu'inspirent les administrations publiques varie d'un organisme à l'autre. En 2010, plus de 60 % des Autrichiens indiquaient avoir une grande confiance

dans le système judiciaire, tandis que cette proportion n'était que d'environ 50 % pour les autorités nationales et d'un peu moins de 40 % pour les médias. On retrouve un classement similaire dans d'autres pays de l'OCDE (OCDE, 2011). En outre, environ 72 % des Autrichiens estiment que le système politique fonctionne suffisamment bien (Statistik Austria, 2013). Dernièrement, la révélation de plusieurs affaires de corruption politique et économique datant de plus d'une dizaine d'années semble avoir eu un impact négatif sur le degré de corruption perçue et a peut-être eu une incidence sur la confiance (Transparency International, 2012).

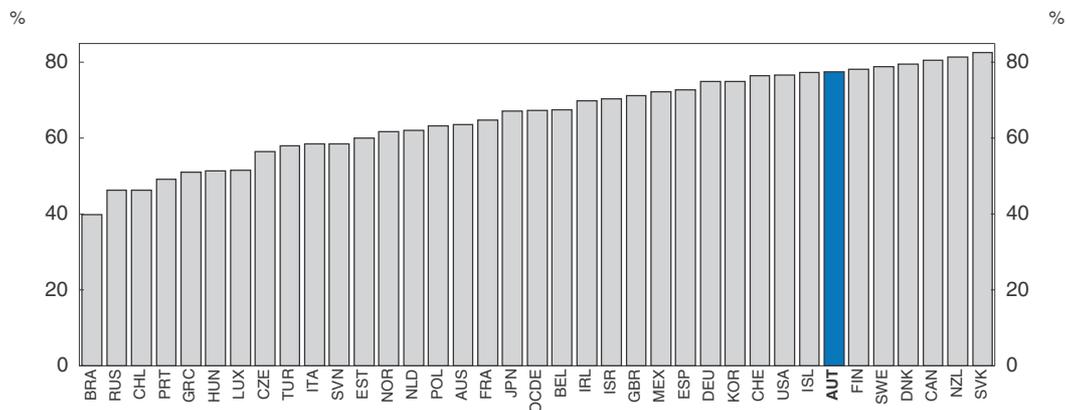
Une sécurité des personnes élevée

La sécurité des personnes, c'est-à-dire la protection contre les atteintes aux personnes ou les actes de délinquance, protège des conséquences durables et graves de tels actes sur le bien-être individuel. Les actes de délinquance peuvent avoir un impact direct sur la santé physique ou mentale d'une personne ou un effet indirect, parce qu'ils peuvent accroître l'inquiétude et l'anxiété au point de l'empêcher d'accomplir les activités de la vie quotidienne (Amerio et Roccatto, 2007). Vivre dans un environnement sûr peut aussi renforcer les relations interpersonnelles (Detotto et Otranto, 2010).

En Autriche, la sécurité des personnes est élevée. À 0.5 pour 100 000 habitants, le taux d'homicides volontaires est l'un des plus faibles de l'OCDE et recule continûment depuis le début des années 90. La proportion de la population qui déclare avoir été victime d'une agression au cours des 12 derniers mois s'établit à 3 %, soit un pourcentage inférieur à la moyenne de l'OCDE, qui est de 4 % (OCDE, 2011). En outre, les vols avec violence et les cambriolages sont moins fréquents que dans d'autres pays de l'UE, même si ces deux types d'infraction sont en progression depuis le début des années 2000⁶. (Eurostat, 2012). La faiblesse de la délinquance se retrouve dans le niveau élevé de la sécurité perçue en Autriche (graphique 1.11).

Graphique 1.11. Perception de la sécurité

Pourcentage de personnes déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules le soir dans la ville ou le quartier où elles résident, 2010



Note : Les données se rapportent à 2008 pour l'Islande et la Norvège ; à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et la Fédération de Russie.

Source : OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856475>

Les hommes ont plus de risques que les femmes d'être victimes d'un homicide ou d'une agression, même si la sécurité perçue est légèrement plus faible chez ces dernières. Dans la majorité des pays de l'OCDE, les personnes plus aisées et plus instruites se sentent en général plus en sécurité et risquent effectivement moins d'être victimes d'actes de

délinquance, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elles ont les moyens de mieux se protéger et vivent dans des environnements moins touchés par la délinquance. Il n'en va cependant pas ainsi en Autriche, où les taux d'agression et l'insécurité perçue sont un peu plus élevés parmi les catégories les plus aisées (Statistik Austria, 2013).

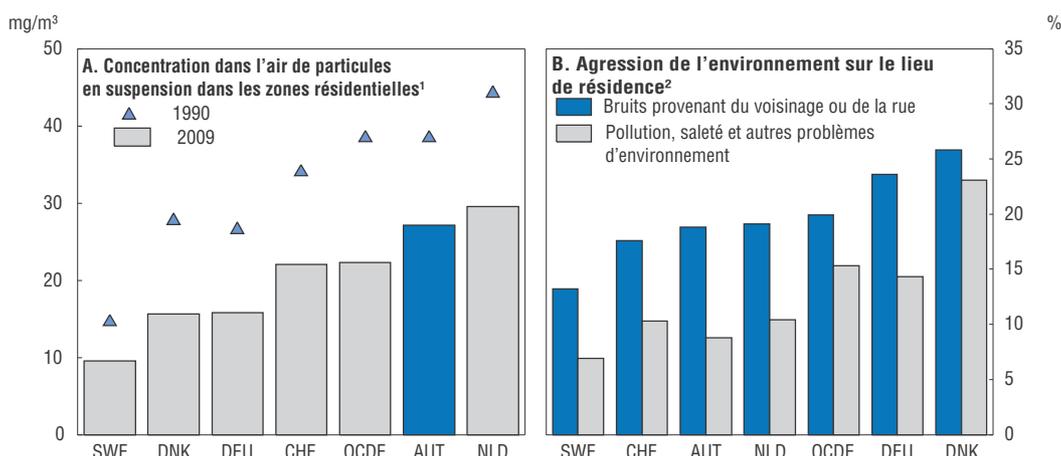
La qualité de l'environnement est satisfaisante

La qualité de l'environnement physique a une forte incidence sur le bien-être et la qualité de vie des individus (Khan, 2002 ; Holman et Coan, 2008). Les polluants présents dans l'environnement, les substances dangereuses et le bruit exercent une forte influence sur la santé humaine. Les phénomènes plus extrêmes, comme les catastrophes naturelles, peuvent entraîner des décès, des lésions et des maladies. L'environnement peut aussi avoir une valeur intrinsèque pour les individus parce qu'ils attachent de l'importance à la beauté et à la salubrité du lieu où ils vivent et profitent directement de biens environnementaux tels que l'eau propre et l'air pur ou les espaces verts. Cette section aborde l'importance de l'environnement pour le bien-être actuel. La question de la viabilité écologique est traitée dans le deuxième chapitre.

L'Autriche est dotée d'un patrimoine naturel riche. Les forêts et espaces boisés couvrent près de la moitié du territoire et accueillent une faune et une flore très diversifiées, mais l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols constituent désormais une source d'inquiétude (voir le chapitre 2). Ce patrimoine naturel contribue vraisemblablement à la valeur des activités de loisir. De surcroît, le patrimoine culturel et naturel de l'Autriche attire les touristes. Selon les estimations, la valeur ajoutée directe du tourisme a contribué à raison de 5.2 % au PIB en 2011 (hors voyages professionnels) et le tourisme représente 7.4 % de l'emploi total (2011).

La pollution atmosphérique peut être très néfaste à la santé humaine, aux écosystèmes et au patrimoine culturel. L'Autriche est parvenue à la réduire encore et a atteint en 2011 les objectifs définis par la directive européenne fixant des plafonds nationaux d'émission pour le dioxyde de soufre (SO₂), les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) et l'ammoniac (NH₃). En revanche, les émissions d'oxydes d'azote (NO_x) restent nettement supérieures au seuil fixé par la directive, même si elles ont diminué récemment. Les émissions de particules totales en suspension régressent aussi lentement depuis 1990. Malgré ces tendances, les concentrations de polluants atmosphériques, en particulier de particules en suspension (particules de diamètre inférieur à 10 microns), d'ozone et de dioxydes d'azote, sont supérieures aux seuils nationaux fixés par les lois relatives à la qualité de l'air ambiant et à l'ozone dans plusieurs zones urbaines et à proximité des axes routiers (ministère fédéral de l'Environnement, 2012). Les concentrations de particules de diamètre inférieur à 10 microns dans les zones urbaines sont également supérieures à la moyenne de l'OCDE (graphique 1.12).

D'après le dernier *Examen environnemental* consacré à l'Autriche (OCDE, 2013b), la qualité de l'eau est satisfaisante et s'est globalement améliorée grâce à l'utilisation de techniques d'épuration avancées, à une augmentation des taux de raccordement aux stations d'épuration, à la mise en œuvre de programmes visant spécifiquement à réduire les rejets de nitrates et à un recours accru à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, évolutions qui ont toutes été favorisées par des aides publiques à l'investissement. L'Autriche possède des ressources en eau abondantes dont seule une petite fraction est utilisée, les prélèvements annuels représentant environ 4 % des ressources disponibles. La proportion de la population raccordée aux stations d'épuration publiques est passée de 88 % en 2001 à 94 % en 2010, ce qui représente l'une des proportions les plus élevées

Graphique 1.12. **Qualité de l'environnement**

1. Les données correspondent aux niveaux moyens de particules de diamètre inférieur à 10 microns dans les quartiers résidentiels des agglomérations de plus de 100 000 habitants, pondérés en fonction de la population urbaine.
 2. Pourcentage de la population totale s'estimant gênée par l'agression de l'environnement sur son lieu de résidence.
- Source : Banque mondiale ; Eurostat, EU-SILC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856494>

d'Europe. Toutefois, les nombreuses mesures de protection contre les inondations, le recours intensif à l'hydroélectricité et le détournement de cours d'eau à des fins d'irrigation ont modifié la morphologie des cours d'eau et les conditions hydrologiques. De ce fait, 11 % des masses d'eau de surface sont fortement modifiées ou artificielles ; 80 % d'entre elles n'atteignent pas le « bon potentiel écologique » exigé par la directive-cadre sur l'eau (DCE).

Selon les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), environ 19 % de la population se disent gênés par les bruits de la rue ou du voisinage, ce qui est conforme à la moyenne de l'OCDE et aux chiffres constatés dans la plupart des pays comparables (graphique 1.12). Au contraire, seulement 10 % environ de la population se plaignent de la pollution, de la saleté ou d'autres problèmes d'environnement, dans le quartier où ils résident, ce qui est une proportion inférieure à la moyenne européenne et à la proportion constatée dans la plupart des pays comparables. En outre, 94 % des Autrichiens se déclarent satisfaits de la qualité de l'eau, soit un pourcentage supérieur à la moyenne de l'OCDE (85 %) et à celui affiché par la plupart des pays comparables (OCDE, 2011).

Néanmoins, il existe apparemment quelques inégalités en matière de qualité de l'environnement. Selon les statistiques EU-SILC, environ 21 % de la population du quintile de revenu supérieur s'estiment gênés par le bruit, la saleté ou la pollution sur leur lieu de résidence, alors que cette proportion passe à 30 % dans le quintile inférieur.

Le bien-être subjectif est élevé par rapport à ce qui est observé dans d'autres pays

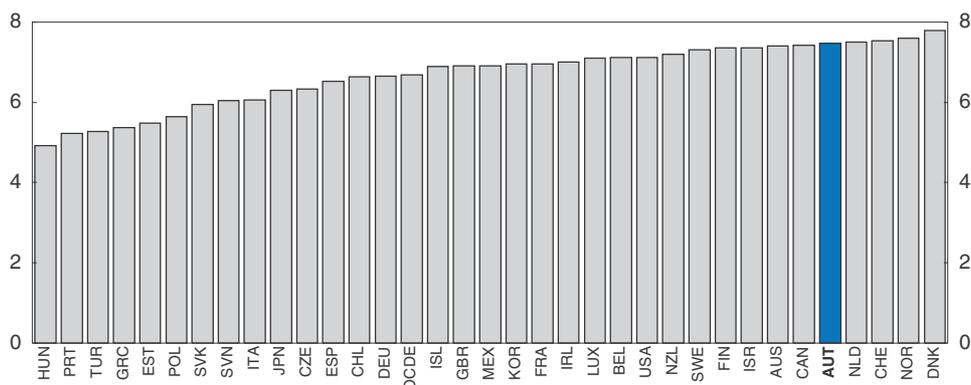
Le bien-être subjectif tente de rendre compte du fait que la manière dont les individus vivent les situations compte autant que les situations elles-mêmes et qu'ils sont les mieux placés pour juger de la qualité de leur vie. On distingue souvent trois composantes du bien-être subjectif : la satisfaction à l'égard de l'existence, le « bilan des affects positifs et des affects négatifs » (proportion de personnes déclarant avoir eu plus d'émotions positives que d'émotions négatives le jour précédent) et « l'épanouissement » (les réalisations accessibles à un individu et ses réalisations effectives).

La satisfaction à l'égard de l'existence procède d'une appréciation réfléchie de l'individu sur sa qualité de vie. Elle constitue une évaluation générale du bien-être fondée sur les préférences des personnes plutôt que sur des préjugés au sujet des principaux déterminants du bien-être individuel. Les affects mesurent les émotions éprouvées à un moment donné, par exemple le bonheur, la joie et l'enthousiasme (affects positifs) ou la colère, le chagrin et la tristesse (affects négatifs). Le bilan des affects correspond à la différence entre les affects positifs et les affects négatifs. L'épanouissement est un concept plus fondamental lorsqu'il s'agit de rendre compte des « capacités et fonctionnements », qui correspondent aux réalisations accessibles à un individu et à ses réalisations effectives (Sen, 1992). Alors que les fonctionnements sont généralement assimilés à la situation objective d'une personne, certains chercheurs ont également tenté de les mesurer à travers les jugements subjectifs des intéressés et ont, par exemple, associé des questions sur l'autonomie, la détermination, l'intérêt et l'engagement, les aspirations et la motivation ainsi que le sens, la direction et le but de la vie (Clark et Senik, 2011).

Les Autrichiens paraissent satisfaits de leur existence. Invités à évaluer leur satisfaction globale sur une échelle de 0 à 10, ils donnent une note de 7.5, supérieure à la moyenne de l'OCDE, qui s'établit à 6.7 (graphique 1.13). Seuls les Danois, les Norvégiens, les Néerlandais et les Suisses semblent plus satisfaits de leur existence. Une autre étude (EU-SILC) aboutit à des résultats similaires, 79 % des personnes interrogées se déclarant satisfaites ou très satisfaites de leur vie. Cette proportion est relativement stable depuis 2005 si l'on fait abstraction d'une légère baisse, à 76 %, durant la crise, en 2008. S'agissant du bilan des affects, 75 % des personnes interrogées ont déclaré avoir plus d'émotions positives (sentiments de quiétude, de fierté des choses accomplies, de plaisir, etc.) que négatives (chagrin, inquiétude, tristesse, ennui, etc.) au cours d'une journée ordinaire. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE, qui est de 72 % (OCDE, 2011). Enfin, Huppert et So (2011) ont construit un indicateur de l'épanouissement pour 23 pays européens et ont constaté que près de 28 % des Autrichiens remplissaient les critères définis. Le Danemark et la Suisse sont les deux seuls pays où cette proportion est plus élevée.

Graphique 1.13. **Satisfaction à l'égard de l'existence**

Échelle de Cantril, valeur moyenne, 2011



Note : L'échelle de Cantril est graduée sur une échelle de 0 à 10. Les données se rapportent à 2008 pour l'Islande et la Norvège ; à 2009 pour la Suisse et à 2010 pour le Chili, Israël et le Brésil.

Source : Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856513>

En Autriche, les femmes paraissent plus satisfaites de leur existence que les hommes, mais le bilan de leurs affects est légèrement moins positif, ce qui est conforme à ce qui est observé dans la majorité des pays de l'OCDE. En général, les personnes qui ont un niveau d'instruction plus élevé sont plus heureuses. Ce constat vaut également pour l'Autriche, où la différence, à cet égard, entre les titulaires d'un diplôme universitaire et les personnes qui n'ont suivi qu'une scolarité primaire est légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE (OCDE, 2011). Cet écart s'explique sans doute essentiellement par le fait que les personnes dont le niveau d'instruction est plus élevé se trouvent dans une situation plus favorable en termes de revenu et d'emploi (voir encadré 1.3).

Encadré 1.3. Déterminants du bien-être subjectif

L'analyse des déterminants du bien-être subjectif peut donner des indications sur les préférences sociales et, par conséquent, fournir des informations précieuses aux responsables de l'action publique. La plupart des travaux de recherche portent sur le lien entre revenu et bien-être subjectif. Ainsi, Richard Easterlin a, dans plusieurs études (par exemple 1974, 1995, 2001, 2005), analysé le lien entre revenu et bonheur à la fois dans différents pays et à différentes époques au sein d'un même pays, sans constater de corrélation significative. Au contraire, des données robustes semblent montrer qu'au sein d'un même pays et à un moment donné, les individus plus aisés sont plus heureux (voir, par exemple, Layard, 1980). Ce paradoxe, dénommé paradoxe d'Easterlin, peut être résolu si l'on admet que c'est le revenu relatif et non absolu qui a une incidence sur le bien-être subjectif individuel. Dans le même ordre d'idées, on peut considérer que le bien-être subjectif s'adapte aux circonstances, si bien que l'effet positif d'une hausse de revenu sur le bonheur n'est que transitoire (voir, par exemple, Di Tella et MacCulloch, 2010). Selon une autre hypothèse, il est possible que le revenu absolu n'ait une influence qu'à un faible niveau de revenu et que le bonheur et le revenu deviennent indépendants l'un de l'autre au-delà d'un certain seuil de satiété¹. Le paradoxe d'Easterlin continue cependant de faire l'objet de discussions, certaines études montrant que le revenu absolu joue un rôle fondamental dans le bonheur dans les différents pays et à différentes époques (par exemple Sacks et al., 2010 et Stevenson et Wolfers, 2008). Parmi les autres facteurs souvent considérés comme ayant une forte incidence sur le bien-être subjectif figurent la santé (physique et mentale), les relations sociales et la situation dans l'emploi. Alors que le fait d'occuper un emploi ne semble pas avoir d'influence sur la satisfaction à l'égard de l'existence comparativement au fait d'être à la retraite ou de s'occuper de ses enfants, le chômage a un impact négatif qui va au-delà des conséquences de la perte de revenu (Flèche et al., 2012).

Deux études récentes de l'OCDE (Flèche et al., 2012 ; Boarini et al., 2012) analysent les déterminants du bien-être subjectif dans les pays de l'OCDE.

Flèche et al. (2012) analysent les déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence à partir de données des enquêtes *World Values Survey (WVS)* *European Values Survey (EVS)* se rapportant à la période 1994-2008. Les régressions se rapportant spécifiquement à l'Autriche laissent penser qu'un bon état de santé, la liberté de choix et d'action et la confiance dans l'autre ont d'importants effets positifs, tandis que le chômage ou le divorce ont des effets négatifs non négligeables. Au contraire, lorsque l'échantillon englobe tous les pays de l'OCDE, les auteurs ne constatent pas d'effet significatif du revenu (+), des inégalités de revenu (-), du fait d'être une femme (+) et du fait d'avoir des enfants (+).

Encadré 1.3. Déterminants du bien-être subjectif (suite)

Boarini et al. (2012) utilisent des données du *Gallup World Poll* se rapportant à 2009-10. Ils utilisent des variables de substitution pour les 11 dimensions du bien-être définies par *Comment va la vie ?*. Dans l'échantillon englobant tous les pays de l'OCDE, des corrélations significatives dans le sens attendu sont constatées pour toutes les variables tant pour la satisfaction à l'égard de l'existence que pour le bilan des affects. S'agissant de la satisfaction à l'égard de l'existence, les auteurs constatent une corrélation particulièrement forte avec le fait de ne pas avoir suffisamment d'argent pour pourvoir à ses besoins alimentaires, d'être au chômage, d'avoir des problèmes de santé, d'avoir des amis sur qui compter et d'être libre de faire ce que l'on veut de sa vie. Ils constatent que le niveau d'instruction a une incidence, mais que l'ampleur de cette incidence diminue lorsque les effets des autres dimensions sont neutralisés, ce qui plaide en faveur de la thèse selon laquelle l'incidence du niveau d'instruction passe essentiellement par les autres dimensions du bien-être. Comparant les résultats obtenus pour les déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence et le bilan des affects, les auteurs constatent que ces résultats sont très similaires, mais que les variables économiques (revenu, chômage, par exemple) ont un effet un peu moins marqué et que les variables sociales (santé, liberté de choix, sécurité des personnes) ont un impact plus fort. Pour l'Autriche, ils observent des effets similaires à la moyenne de l'OCDE². Néanmoins, les résultats relatifs à l'Autriche n'indiquent pas que le fait d'être né à l'étranger ait un effet négatif significatif sur la satisfaction à l'égard de l'existence, contrairement à ce qui est observé pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Pour évaluer les préférences sociales d'un pays, il est également possible d'interroger directement les individus sur l'importance que revêtent certaines dimensions du bien-être pour leur bien-être individuel (préférences déclarées). C'est la méthode qu'a choisie l'institut de recherche autrichien WIFO dans une récente étude (WIFO, 2012). Dans le cadre de 800 entretiens individuels, les personnes interrogées ont été invitées à attribuer une note sur une échelle de 1 à 6 à chacune des 11 dimensions du bien-être de *Comment va la vie ?* de l'OCDE. Il en ressort que les dimensions auxquelles les Autrichiens attachent le plus d'importance sont la santé, le bien-être subjectif et la sécurité. Les écarts entre dimensions sont cependant faibles, de même que les différences entre chacun des indicateurs au sein d'une même dimension. Les différences d'appréciation entre groupes socio-économiques (hommes/femmes, tranches d'âge, niveau d'instruction) sont également limitées. Pour tous les groupes, la santé est la dimension la plus importante, tandis que l'engagement politique arrive en dernière position. Les auteurs ont utilisé ces notes comme coefficients de pondération et ont ensuite agrégé les 11 dimensions pour obtenir un indicateur composite. D'après l'indice « vivre mieux » de l'OCDE, l'Autriche arrive en 10^e position sur les 18 pays pour lesquels on dispose de suffisamment de données. Les pays nordiques – Norvège, Danemark et Suède – sont les pays les mieux classés, tandis que les pays d'Europe orientale – Pologne, Hongrie et Estonie – occupent les dernières positions. Si l'on utilise une série de données plus vaste, comprenant d'autres indicateurs jugés importants pour le bien-être durant les entretiens (inégalités de revenu, bénévolat et assurance-maladie, par exemple), l'Autriche se classe en 4^e position sur 11 pays, derrière la Suède, le Danemark et la Finlande.

1. Layard (2003) propose un seuil de 15 000 USD par personne

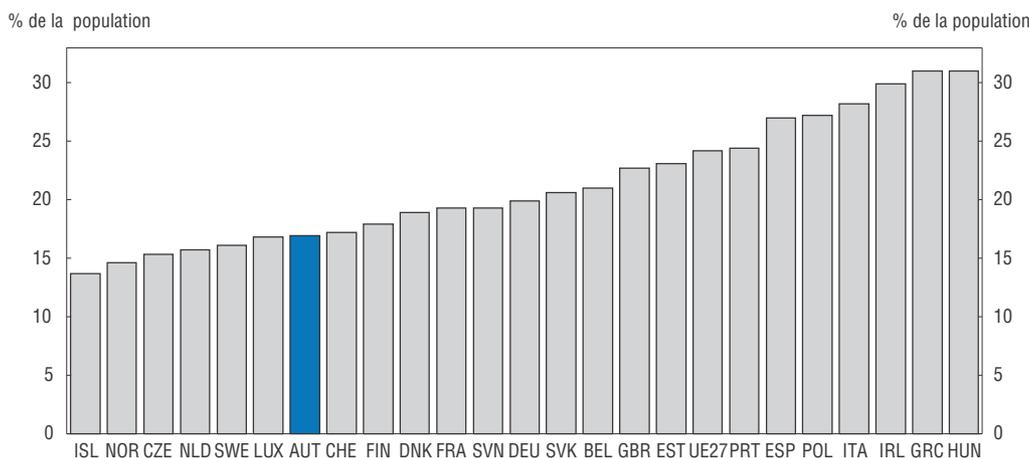
2. Les résultats par pays ne sont pas indiqués dans l'étude de Boarini et al. (2012) mais ont été mis à disposition pour les besoins de la présente étude.

Les différences de bien-être subjectif entre autochtones et personnes issues de l'immigration sont relativement limitées, bien que ces dernières obtiennent des résultats plus négatifs pour diverses dimensions du bien-être. Contrairement à ce qui est observé dans le pays moyen de l'OCDE, Boarini et al. (2012) ne constatent pas que le fait d'être né en dehors de l'Autriche ait un effet négatif notable sur la satisfaction à l'égard de l'existence (voir également l'encadré 1.2). De surcroît, en 2012, 87 % des immigrés déclaraient se sentir complètement ou presque chez eux en Autriche, tandis que moins de 5 % ne s'y sentaient pas chez eux du tout. Il existe des différences selon les groupes : 92 % des personnes originaires de l'ex-Yougoslavie se sentaient complètement ou presque complètement chez elles, contre un peu moins de 80 % des personnes originaires de Turquie. Néanmoins, 44 % des immigrés originaires de Turquie indiquaient que leur situation personnelle s'était dégradée ces dernières années, contre 16 % des personnes originaires de l'ex-Yougoslavie (Statistik Austria, 2012). La proportion de personnes qui se sentent victimes de discrimination varie elle aussi selon les groupes : elle est de 26 % parmi les personnes originaires de l'ex-Yougoslavie et de 58 % parmi les immigrés venus de Turquie. Cette proportion est moins élevée parmi les générations plus jeunes (42 % parmi les 40-59 ans contre 28.6 % parmi les 15-19 ans) (Statistik Austria, 2012).

Groupes rencontrant de multiples obstacles au bien-être

Les sections précédentes étaient consacrées aux résultats moyens en termes de bien-être et ont apporté un éclairage sur les inégalités pour chacune des dimensions du bien-être prises individuellement. Or, les résultats pour les différentes dimensions sont corrélés et il apparaît que certaines catégories de la population cumulent des handicaps (ou des avantages). Cette section tente donc d'apporter des précisions sur cet aspect, tel qu'il est observé en Autriche.

L'Autriche s'est engagée, dans le cadre d'Europe 2020, la stratégie de croissance sur 10 ans définie par l'UE, à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale de 235 000 en l'espace de 10 ans, entre 2008 et 2018. Sont considérées comme exposées à ce risque les personnes auxquelles s'applique au moins l'un des critères suivants : i) un revenu disponible ajusté en fonction de la taille du ménage inférieur à 60 % du revenu médian ; ii) un dénuement matériel extrême, ce qui regroupe des indicateurs relatifs aux difficultés financières, aux biens de consommation durables, au logement et à l'environnement du lieu de résidence⁷ ; ou iii) le fait de vivre dans un ménage ayant une très faible intensité de travail⁸. En 2011, quelque 1.4 million de personnes (17 % de la population) étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale selon cette définition, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE et de l'UE (graphique 1.14). Environ 7 % des personnes appartenant à ce groupe (99 000 personnes) remplissent tous les critères simultanément, tandis que 12 % (166 000) sont à la fois exposées à un risque de pauvreté et vivent dans des ménages qui ont une faible intensité de travail et que 7 % (97 000) sont à la fois exposées à un risque de pauvreté et confrontées au dénuement matériel. Enfin, seulement 1 % (14 000) environ de ces personnes vivent dans le dénuement matériel et dans un ménage où l'intensité de travail est faible (voir Till et al. 2012). L'Autriche est parvenue à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté, y compris durant la crise. En dépit d'une légère hausse en 2011, ce nombre a diminué de 125 000 par rapport à l'année de référence (2008) et le pays semble en bonne voie pour respecter les engagements souscrits dans le cadre d'Europe 2020.

Graphique 1.14. **Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, 2011**

Note : Sont considérées comme menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale les personnes auxquelles s'applique au moins l'un des trois critères suivants : sont exposées à risque de pauvreté, vivent dans un dénuement matériel extrême, ou vivent dans un ménage ayant une très faible intensité de travail. Le risque de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le revenu disponible ajusté en fonction de la taille du ménage, après impôts et transferts, est inférieur à 60 % du revenu médian de la population totale. Le dénuement matériel extrême correspond à la proportion d'individus se trouvant dans au moins 4 des 9 situations suivantes : ils n'ont pas les moyens i) de payer leur loyer ou leurs factures de consommation courante, ii) de chauffer correctement leur logement, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de manger un jour sur deux de la viande, du poisson ou un aliment équivalent protéiné, v) de passer une semaine de vacances à l'extérieur de chez eux, vi) d'avoir une voiture, vii) d'avoir un lave-linge, viii) d'avoir un téléviseur couleur, ou ix) d'avoir le téléphone. Le fait de vivre dans un ménage ayant une très faible intensité de travail correspond à la proportion de personnes vivant dans des ménages dont les membres adultes ont travaillé à raison de moins de 20 % de leur potentiel au cours de l'année écoulée. Les données se rapportent à 2010 pour l'Irlande.

Source : Enquête EU-SILC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856532>

Till et al. (2012) montrent également que les personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale sont confrontées à des handicaps dans plusieurs autres dimensions du bien-être. Comparativement aux personnes qui ne sont pas exposées à cette menace, elles ont par exemple 3 à 5 fois plus de probabilités d'avoir de mauvaises conditions de logement (surpeuplement, dépenses de logement excessives, absence de conditions de confort élémentaires, par exemple d'équipements sanitaires, ou problèmes liés à l'environnement dans lequel elles vivent – bruit, pollution, délinquance). Elles sont également moins susceptibles d'avoir participé à des activités éducatives au cours de l'année écoulée et ont deux fois plus de probabilités de souffrir de maladies de longue durée ou d'avoir des problèmes de santé qui les handicapent au quotidien.

Till et al. (2012) étudient ce groupe de manière plus approfondie et montrent que les femmes, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont davantage menacés par la pauvreté et l'exclusion sociale. S'agissant des femmes, cette situation s'explique par le fait qu'elles ont moins de liens avec le marché du travail. Quelle que soit la taille du ménage, un ménage est trois à quatre fois plus exposé à un risque de pauvreté et d'exclusion sociale si aucun de ses membres de sexe féminin ne travaille. En outre, les personnes issues de l'immigration sont également particulièrement menacées : environ 35 % des individus menacés de pauvreté ou d'exclusion sont soit des immigrés originaires de pays non membres de l'UE ou de l'Association européenne de libre-échange, soit des citoyens naturalisés.

Déterminants du bien-être autrichien

Des caractéristiques économiques et sociales particulières ont joué un rôle spécifique dans les résultats autrichiens en matière de bien-être. Trois facteurs clés semblent s'être mutuellement renforcés et avoir œuvré en faveur du bien-être : i) une augmentation régulière de la productivité au sein de structures d'entreprises et de production globalement stables ; ii) des familles fournissant de nombreux services à leurs membres avec le soutien de réseaux sociaux locaux ; et iii) le rôle important du partenariat social pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics. Certains facteurs à l'intérieur de ces déterminants agissent sur des dimensions individuelles du bien-être (par exemple la contribution de la hausse de la productivité aux fondements matériels du bien-être), tandis que d'autres ont des effets sur des résultats plus généraux (des entreprises familiales de taille moyenne garantissant non seulement des revenus mais aussi la stabilité de l'emploi, la satisfaction au travail et la stabilité des lieux de résidence). Certains facteurs obligent à faire un choix entre différentes dimensions du bien-être. Par exemple, le fait que des familles s'occupent de leurs jeunes membres et de leurs membres plus âgés intensifie les services aux ménages et les liens sociaux, mais limite les revenus du marché, l'employabilité du membre de la famille qui assure la prise en charge et accroît les écarts de salaire entre les hommes et les femmes. Le tableau 1.3 fait une synthèse de ces liens entre des déterminants économiques et sociaux spécifiques et différentes dimensions du bien-être, avec des exemples de ces liens présentant de l'intérêt dans le cadre de la présente étude (tableau 1.3).

Augmentation de la productivité au sein de structures d'entreprises et de production stables

Hausse de productivité et gains de compétitivité réguliers..

Les performances économiques autrichiennes ont été soutenues par une intégration économique internationale réussie au cours des décennies de l'après-guerre, tout d'abord avec l'économie allemande, puis plus généralement avec l'Europe de l'ouest et les anciennes économies à planification centralisée d'Europe centrale et orientale. Les résultats économiques ont permis au pouvoir d'achat et au bien-être matériel des citoyens de s'améliorer régulièrement, favorisé des conditions de travail et de vie plus satisfaisantes, facilité l'apprentissage tout au long de la vie et aidé à produire de la « richesse en temps » en réduisant le temps de travail et en allongeant les périodes de retraite. La croissance a également produit des ressources budgétaires pour le financement de grands services publics et de transferts sociaux importants (graphique 1.21). Néanmoins, elle a également eu des effets négatifs sur le plan de la qualité de l'environnement du fait des émissions, de l'augmentation du trafic routier et de l'étalement urbain.

Le secteur manufacturier a joué un rôle particulier dans la vigueur économique du pays. Il s'est développé et diversifié pendant les décennies de l'après-guerre, bénéficiant également de la position géographique favorable de l'Autriche. Il est parvenu à un degré élevé de diversification sectorielle et technologique (Hausmann et al., 2011). Il a conservé une place plus grande dans l'économie que dans la plupart des autres petites économies européennes (graphique 1.15).

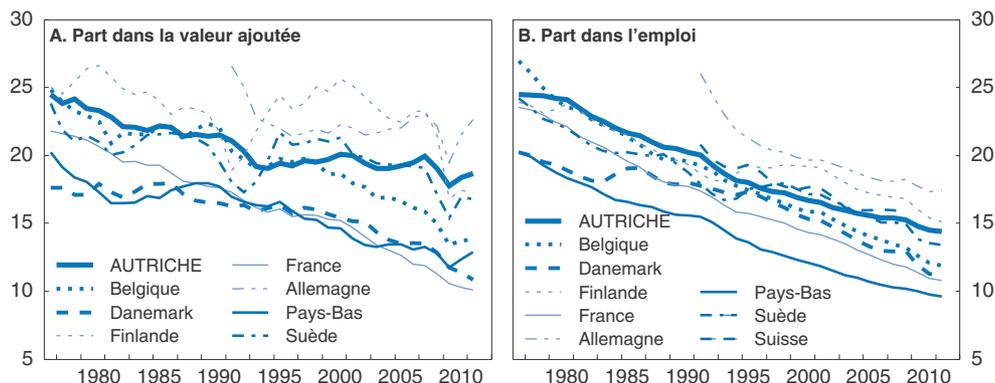
Une forte productivité et des emplois à revenu élevé dans le secteur manufacturier ont stimulé la demande de services intérieurs. Ces gains de productivité ont été suivis d'une

Tableau 1.3. **Déterminants du bien-être en Autriche**

Déterminants	Résultats								
	Revenu et santé	Éducation et compétences	Équilibre entre vie professionnelle et vie privée	État de santé	Emplois et rémunérations	Logement	Liens sociaux	Qualité environnementale	
Productivité et compétitivité	1	2			3				4
Entreprises de taille moyenne et emploi stable			5		6	7	8		
Éducation et formation professionnelles	9	10			11				
Stabilité des lieux de résidence			12			13	14		15
Forte intensité de services intrafamiliaux	16	17	18	19	20		21		
Services publics		22		23		24			25
Partenariat social	26	27	28		29				

1. L'amélioration de la productivité et de la compétitivité favorise les sources matérielles de bien-être.
2. Des entreprises très productives et compétitives assurent une formation en cours d'emploi pertinente pour le marché du travail.
3. Des entreprises très productives et compétitives offrent des emplois de qualité et bien rémunérés.
4. La croissance économique exerce des pressions sur les ressources environnementales, par exemple en augmentant le transport de marchandises ou l'utilisation des terres. L'objectif d'amélioration de la compétitivité peut conduire à une sous-évaluation des externalités environnementales. En revanche, les gains de productivité obtenus par une utilisation plus économe des ressources peuvent améliorer la qualité de l'environnement.
5. L'emploi de longue durée dans de solides entreprises de taille moyenne peut contribuer à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale en améliorant la stabilité.
6. Les moyennes entreprises performantes offrent des emplois dans des équipes « organiques ».
7. L'emploi de longue durée dans des entreprises de taille moyenne contribue à la stabilité des lieux de vie.
8. La stabilité des lieux de vie encouragée par l'emploi de longue durée favorise à son tour les liens sociaux et le capital social local.
9. Une éducation professionnelle de qualité est un facteur déterminant clé de la croissance et de l'égalité des revenus.
10. Une formation professionnelle de qualité assure des compétences pertinentes pour le marché du travail.
11. Une éducation professionnelle de qualité facilite l'accès à un emploi et à un revenu satisfaisants.
12. La stabilité des lieux de vie peut contribuer à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.
13. La stabilité des lieux de vie peut contribuer à améliorer les conditions de logement. Les politiques du logement (logements sociaux, encadrement des loyers) favorisent pour leur part des conditions de vie stables.
14. La stabilité des lieux de vie favorise les liens sociaux et, partant, le capital social local. Les membres des familles nombreuses vivant dans des régions géographiquement proches renforcent aussi les liens sociaux.
15. La stabilité des lieux de vie peut accroître les problèmes de déplacement.
16. Une forte intensité de services intrafamiliaux peut conduire à faire baisser le taux d'activité, réduisant ainsi le revenu et la richesse.
17. Une forte intensité de services intrafamiliaux permet de contribuer à l'éducation des enfants d'âge préscolaire et scolaire.
18. Les services intrafamiliaux contribuent au bien-être des membres de la famille mais créent des tensions entre les responsabilités professionnelles et familiales des femmes (surtout lorsque le travail au sein des familles est réparti en fonction du sexe).
19. Les familles prennent en charge les enfants et les personnes âgées. Les familles avec un fort capital humain favorisent de bonnes pratiques en matière de santé (le contraire peut être vrai pour les familles défavorisées).
20. Le fait que cette prise en charge soit assurée principalement par les femmes a sans doute contribué à l'écart salarial persistant entre hommes et femmes.
21. L'intensité des services intensifs fournis au sein des familles de petite taille et de plus grande taille contribuent à des liens plus étroits et donc au capital social.
22. L'éducation publique joue un rôle central dans l'éducation et l'acquisition de compétences.
23. Le réseau des services de santé publique est dense et très apprécié par la population.
24. Les logements sociaux et coopératifs subventionnés jouent un rôle majeur sur le marché du logement locatif, notamment à Vienne.
25. Les réglementations et services publics déterminent les coûts de production des activités préjudiciables à l'environnement (par exemple, taxes sur les carburants), peuvent subventionner un comportement respectueux de l'environnement (agriculture biologique) et influent sur les structures d'établissement.
26. Le partenariat social influe sur les négociations salariales et sur la répartition des fruits de la croissance.
27. Les partenaires sociaux cogèrent le système de formation professionnelle et d'apprentissage.
28. Les partenaires sociaux ont une influence déterminante sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale (heures de travail, congés, etc.)
29. Les partenaires sociaux négocient les pratiques en matière d'emploi et de rémunération.

Graphique 1.15. **La part du secteur manufacturier dans l'économie**
Pourcentages



Source : Base de données STAN de l'OCDE.

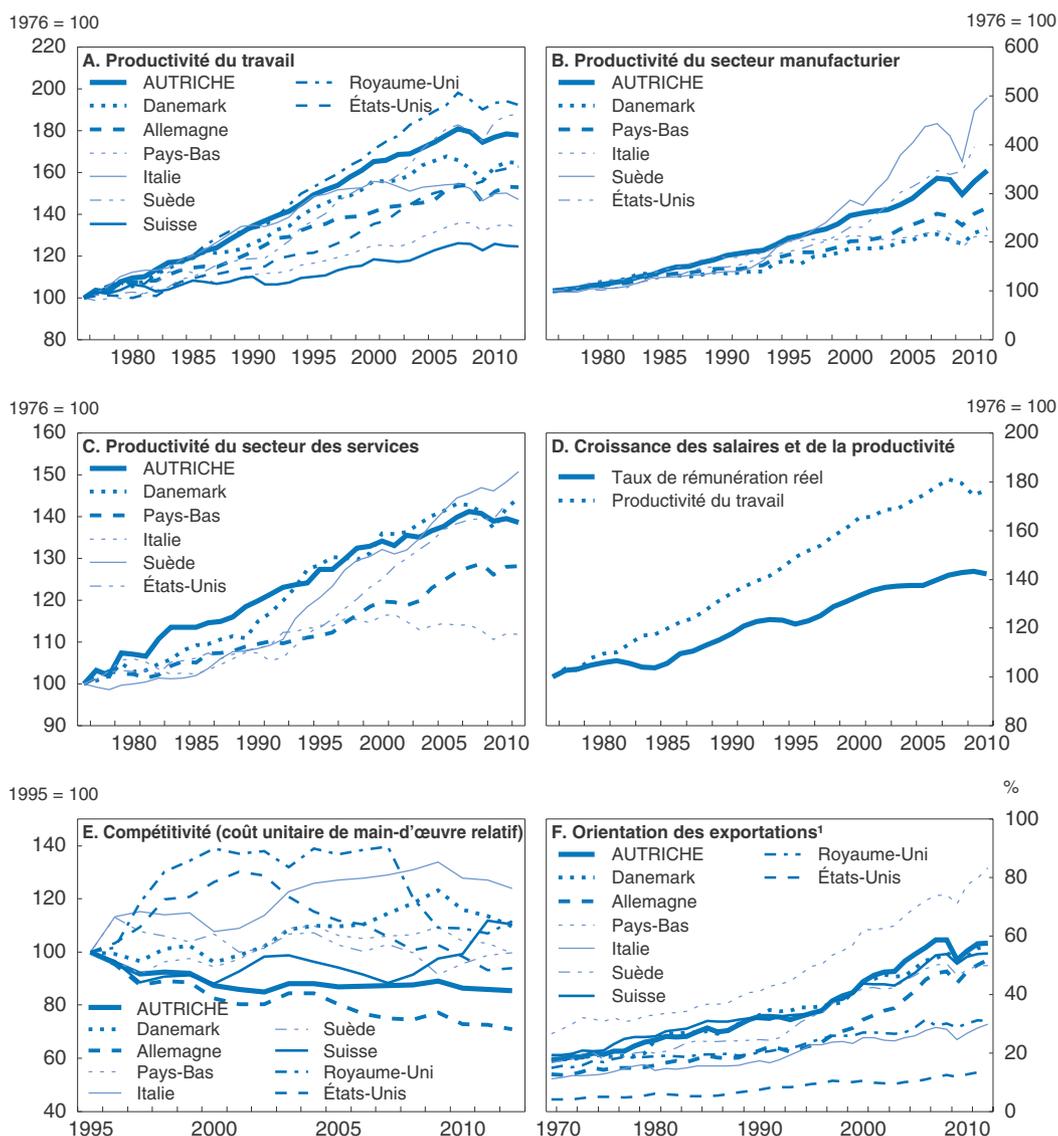
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856551>

augmentation des salaires dans l'ensemble de l'économie, avec toutefois un certain décalage, puisque la compétitivité internationale a été préservée et un équilibre viable entre la demande intérieure et extérieure a été atteint (graphique 1.16). Le « partenariat social » (examiné plus bas) a stimulé le progrès technique, les gains de productivité et permis à tous les acteurs d'en profiter sous la forme de bénéfices, de salaires et d'impôts.

Ces résultats économiques ont été consolidés avec la poursuite de la mondialisation après l'ouverture de l'Europe centrale et orientale à la suite de la chute du mur de Berlin, l'accession à l'Union européenne en 1995 et le lancement de l'Union économique et monétaire en 1999. L'Autriche est maintenant l'une des économies les plus profondément intégrées avec des chaînes de production mondiales – son indicateur d'intégration verticale en amont (part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes) a atteint 33 %, l'un des niveaux les plus élevés parmi les pays comparables (*Indicateurs ÉVA de l'OCDE, 2012*). La part des exportations atteint également un niveau élevé (graphique 1.16). L'orientation des exportations, la concurrence des importations et les flux d'IDE entrants et sortants ont favorisé des gains d'efficacité, des transferts de technologie et des économies d'échelle (Stöllinger et al., 2010). Il est estimé que ce modèle réussi d'intégration internationale a permis au PIB annuel de gagner entre 0.5 et 1 point de pourcentage depuis le milieu des années 90 (Breuss, 2010). Les solides bases de l'économie, en dépit de défauts structurels dans les secteurs protégés des services examinés dans de précédentes *Études économiques* (OCDE, 2007 ; OCDE, 2009), se sont maintenues jusqu'à présent et ont permis une bonne résistance de la production et de l'emploi pendant la crise financière mondiale.

... favorisés par des entreprises de taille moyenne flexibles...

Des entreprises de taille moyenne, flexibles et prospères – employant plus de 25 mais moins de 500 personnes – ont joué un rôle particulier dans la croissance et l'intégration internationale du secteur marchand. Leurs résultats ont contribué non seulement aux sources matérielles du bien-être mais, également, aux équilibres entre la vie professionnelle et la vie privée et aux schémas d'implantation géographique de la population, ainsi qu'à la constitution et à la capacité d'adaptation des communautés locales.

Graphique 1.16. **Une forte hausse de la productivité et la compétitivité ont stimulé les résultats économiques**

1. Exportations réelles en pourcentage du PIB réel.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Base de données STAN de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856570>

L'économie compte de nombreuses grandes entreprises, qui auparavant étaient directement ou indirectement détenues par l'État mais ont été privatisées dans les années 90, principalement au profit d'investisseurs étrangers. L'IDE entrant a également donné naissance à de grandes unités de production entièrement nouvelles, notamment dans le secteur automobile. Ces grandes entreprises ont joué un rôle prépondérant dans l'adoption de nouvelles technologies et techniques d'organisation en Autriche. Cependant, le secteur manufacturier détenu par des intérêts locaux est resté dominé par des entreprises de taille moyenne, qui ont diffusé ces techniques et gains de productivité. Malgré l'importance des grandes entreprises dans l'économie dans son ensemble, les entreprises employant entre 10 et 49 salariés représentent 24 % de l'emploi total (chiffres

de 2011), contre une moyenne de 21 % dans l'UE27, et elles ont continué de se développer après la crise mondiale (de Kok et al., 2011). Celles qui comptent entre 50 et 249 employés représentent 19 % de l'emploi total, tandis que la moyenne de l'UE27 est de 17 % (CE, 2013). Ces données ne sont pas disponibles pour les entreprises qui emploient entre 250 et 499 personnes.

Des travaux de recherche semblent indiquer que c'est la croissance progressive des entreprises existantes, plutôt que les nouveaux entrants, qui a eu l'impact le plus marqué sur l'expansion du secteur marchand (Hözl, 2011). Le récent bond des dépenses de R-D est intervenu principalement au sein des entreprises de moyenne technologie existantes (CE, 2013). La part des PME participant à des projets de recherche internationaux est sensiblement plus élevée que dans d'autres pays de l'UE. Les progrès technologiques qui améliorent la productivité semblent intervenir principalement au sein des entreprises de taille moyenne existantes.

Les entreprises de taille moyenne sont surtout des entreprises familiales (et la majorité des entreprises familiales appartiennent à cette catégorie de taille) (KMU, 2008). Les entreprises détenues intégralement ou en grande partie par des familles emploient environ 75 % de l'ensemble des salariés, et représentent près de 70 % des entités commerciales du secteur des produits chimiques et des plastiques, et 80 % et plus de celles du secteur métallurgique et électronique. La majorité des entreprises familiales détiennent la totalité de leurs actions, et dans 40 % des cas la direction est composée intégralement de membres de la famille. Généralement, ce type d'entreprise entretient des relations d'équipe particulières avec les salariés suivant les modèles de fonctionnement dits « organiques », en cultivant l'esprit d'équipe en s'appuyant sur des compétences sociales courantes (KMU, 2008 ; WIFO, 2012). Les entreprises accumulent du savoir-faire acquis par l'expérience, et les employés un capital humain spécifique à l'entreprise. Les entreprises familiales sont réputées accorder une attention toute particulière aux relations avec la clientèle, adaptant les produits et les services aux besoins spécifiques des clients, ce qui peut s'expliquer par un niveau de continuité élevé dans leur gestion (Frank et Keßler, 2009).

En ce qui concerne les licenciements en périodes de tensions économiques, des travaux de recherche récents semblent indiquer que les entreprises ont adopté deux types de comportements en Autriche pendant la crise mondiale (EFIGE, 2012) : i) les entreprises qui employaient principalement des salariés d'âge moyen et des salariés qualifiés se sont efforcées de limiter les licenciements ; et ii) les entreprises qui employaient des salariés plus jeunes et/ou peu qualifiés ont eu tendance à réduire plus fortement leurs effectifs. Hözl (2012) a constaté que les PME autrichiennes ont été en mesure de maintenir de bons résultats pendant la crise mondiale sans licencier d'employés, en partie grâce à des modes d'organisation du travail flexibles négociés avec les salariés. Lorsque des ajustements des effectifs devenaient inévitables, les salariés bénéficiaient d'aides et leur réinsertion professionnelle était facilitée par l'entreprise qui les employait jusque-là, avec l'aide des partenaires sociaux. Les fondations pour l'emploi (*Arbeitsstiftungen*) ont facilité les reconversions professionnelles. Elles proposent une aide en matière de reclassement et de réorientation professionnelle aux employés ainsi que des services de recrutement aux entreprises. Elles sont gérées collectivement par les partenaires sociaux et cofinancées par des fonds publics. Des fondations et des mécanismes de reconversion analogues ont déjà permis d'éviter des tensions sociales par le passé. Dans le secteur du textile, l'emploi a été réduit de 50 % en dix ans et ceux de l'acier et de la céramique ont connu des réductions

d'effectifs de même ampleur (Wagner et Lassnigg, 2005). En 2010, 9 300 employés bénéficiaient des services de reclassement de fondations.

La gouvernance des entreprises familiales doit pouvoir être améliorée. Environ la moitié des entreprises familiales autrichiennes fonctionne sans règles de gouvernance formelles (PriceWaterhouseCoopers, 2008). Une gouvernance d'entreprise moderne faciliterait les ajustements aux évolutions structurelles de l'économie mondiale. Par exemple, des coentreprises et des fusions avec des entreprises étrangères peuvent devenir nécessaires, et dans plusieurs entreprises cela doit se faire dans le cadre de transmissions de propriété entre générations. Des modes de gouvernance plus formels facilitent ces ajustements. D'après des travaux de recherche récents, jusqu'à présent la propriété familiale n'a pas empêché les innovations en matière d'organisation dans les entreprises autrichiennes (Altomonte et al., 2012), mais le caractère très informel de la gouvernance d'entreprise pourrait devenir un handicap lors de futures restructurations stratégiques (KMU Forschung Austria, 2008).

Les pratiques des entreprises de taille moyenne en matière d'emploi et de ressources humaines semblent avoir de profondes répercussions sur le fonctionnement de l'économie et de la société. Les données empiriques sont rares, mais les informations disponibles donnent à penser que ces entreprises recrutent une part significative de leur main-d'œuvre parmi les diplômés d'établissements d'enseignement en apprentissage et d'instituts d'enseignement professionnel, complètent leur formation, et les gardent plus longtemps (KMU, 2008 ; Hoeckel, 2010 ; Bock-Schappelwein et al., 2012). Mahlberg et al. (2011) observe un lien positif entre l'âge du salarié et la productivité, ce qui s'explique par l'apprentissage par la pratique, et semble indiquer que les baisses de productivité au cours des années suivantes sur lesquelles on tablait auparavant peuvent se révéler moins prononcées du fait de ces effets de l'expérience.

Une grande partie des relations de travail sont, par conséquent, de très longue durée (graphique 1.16). L'ancienneté moyenne des salariés âgés de 25-54 ans est encore plus grande qu'en Allemagne et en Suède dont les pratiques en matière d'emploi sont tout aussi stables (graphique 1.17). Le nombre de fois où les salariés autrichiens changent d'employeur est le plus bas d'Europe. Le taux de destruction des emplois dans les entreprises existantes est également le plus faible, tandis que la proportion de travailleurs qui cherchent un autre travail est très limitée. Cette situation unique peut expliquer pourquoi les salariés autrichiens affichent le niveau de satisfaction le plus élevé d'Europe en ce qui concerne leurs conditions de travail et le perfectionnement professionnel (Eurofound, 2012).

La stabilité des relations de travail se maintient malgré un recours généralisé à l'emploi saisonnier, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services (Schuh et al., 2000). De nombreux travailleurs saisonniers sont réemployés de manière récurrente par les mêmes entreprises et la rotation des emplois est encore plus faible que ce qui est mesuré (Stiglbauer, 2006 ; Huber et Smeral, 2006). Cette stabilité de l'emploi n'est pas imposée par la loi, et n'entrave pas la flexibilité professionnelle. L'Autriche est en effet dotée de l'une des législations en matière de protection de l'emploi les plus souples d'Europe. Par ailleurs, la flexibilité professionnelle de la main-d'œuvre est très élevée. L'Enquête européenne sur les forces de travail distingue trois formes de flexibilité (changement de type de contrat, changement de profil de poste et changement d'employeur), confirmant qu'en Autriche : i) la mobilité entre employeurs est très faible, ii) la proportion de ceux qui cherchent un nouveau travail est également très basse, mais

iii) le degré de flexibilité professionnelle est très élevé, comme le montre le graphique 1.16 (Andersen et al., 2008). Les Perspectives de l'emploi 2012 de l'OCDE confirment ce niveau particulièrement élevé de flexibilité professionnelle en Autriche. Les ajustements structurels se font par le biais du reclassement interne, ainsi qu'avec l'aide des organisations de partenaires sociaux. La flexibilité professionnelle englobe à la fois la mobilité « ascendante » et « descendante » : le cas échéant, dans de nombreuses entreprises, les salariés acceptent de remplir des tâches moins qualifiées, mais généralement le niveau des salaires ne peut pas être réduit.

Ces relations n'ont pas cours partout en Autriche. De nombreuses entreprises pratiquent des relations de travail plus indépendantes et moins formelles. Une étude a montré que 30 % des entreprises représentaient 70 % de la rotation totale des emplois, et que 10 % d'entre elles donnaient lieu à 50 % de la rotation totale⁹. À ce jour, le noyau dur de la main-d'œuvre se caractérise néanmoins par une grande ancienneté et un engagement mutuel entre les employés et les employeurs. Cette réalité concerne particulièrement les diplômés de l'enseignement professionnel employés dans le secteur manufacturier.

Ce modèle économique est à la base de la spécialisation technologique et commerciale de l'Autriche (graphique 1.18). Les entreprises ont conquis de solides parts de marché dans les secteurs axés sur les connaissances cumulatives (Kegels et al., 2008). Elles excellent en particulier dans les activités de moyenne technologie centrées sur l'ingénierie, et dans des sous-secteurs exigeant des formations professionnelles de niveau intermédiaire (Peneder, 2009). Dans plusieurs secteurs, les entreprises gagnent du terrain dans les segments haut de gamme des marchés internationaux (Bock-Schappelwein et al., 2012). La diversification de l'industrie au profit d'activités plus élaborées centrées sur les technologies de l'information a été plus lente que dans des pays comparables, mais, malgré cette différence apparente, l'économie autrichienne reste très diversifiée dans un large éventail de secteurs (Hausmann et al., 2011). Cette réalité semble avoir renforcé sa capacité de résistance sur les marchés d'exportation (Ragacs et al., 2011).

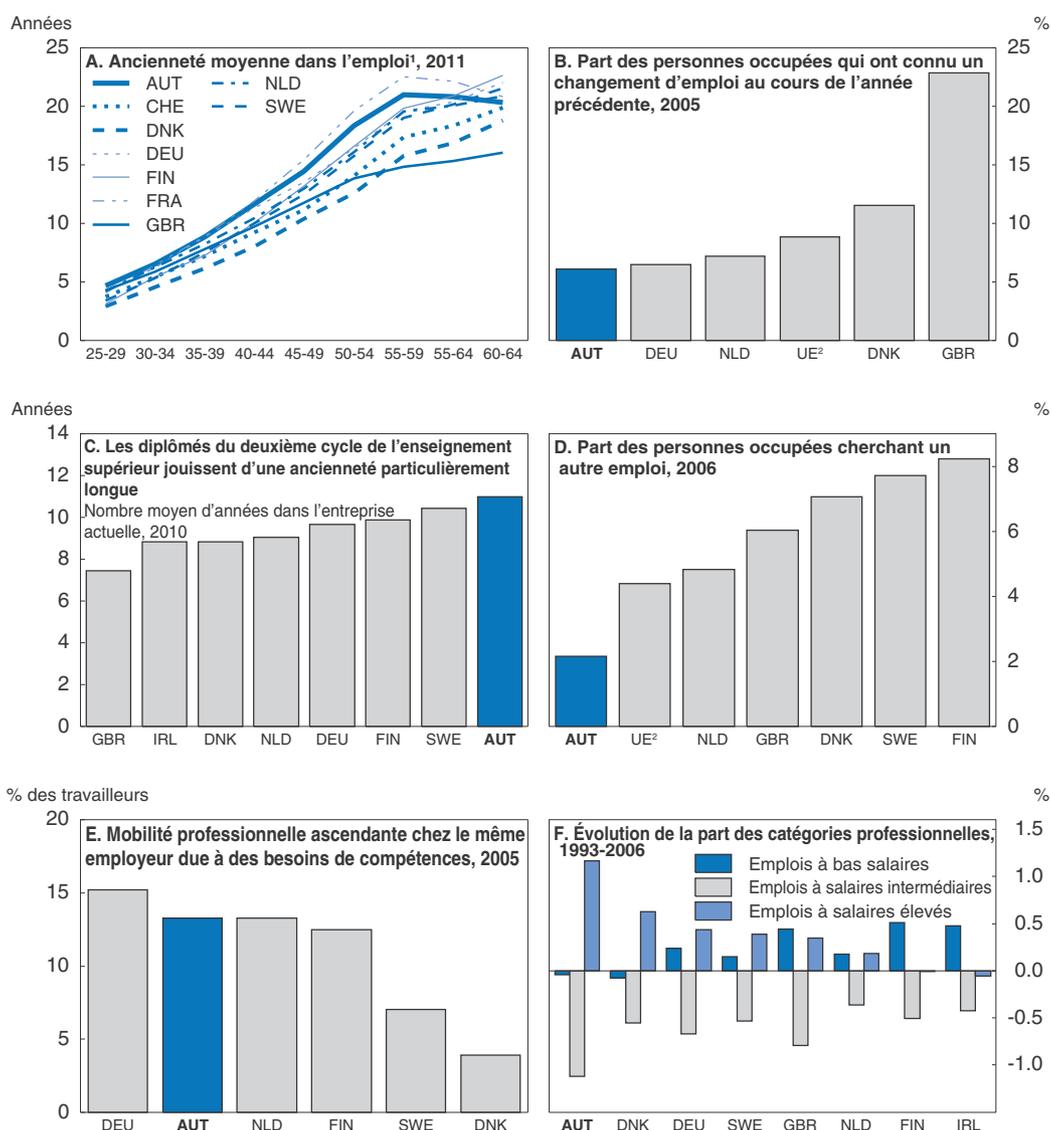
... soutenues par un système d'enseignement et de formation professionnels unique

Le développement du secteur des entreprises a été soutenu par le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP). Ce système, qui est spécifique à l'Autriche, se distingue même de celui de ses homologues les plus proches en Allemagne et en Scandinavie. Il joue un rôle particulièrement important dans le domaine de l'éducation (la majeure partie de la main-d'œuvre possède une formation professionnelle), il est doté d'une structure ascendante complexe composée de nombreuses strates sectorielles et régionales, et il est étroitement dirigé par les partenaires sociaux. Il contribue directement aux sources matérielles du bien-être, aux compétences, aux emplois et aux rémunérations.

Le système d'EFP comporte trois composantes qui se distinguent de par leur niveau de perfectionnement et répondent à trois grands types de demandes du marché du travail (graphique 1.19) :

- Un enseignement axé sur l'apprentissage (*Lehre*) qui dure entre 3 et 4 ans après les 9 années d'enseignement obligatoire. À l'heure actuelle, il existe environ 250 programmes d'apprentissage en Autriche. Les élèves âgés de 15 à 18/19 ans passent 20 % de leur temps à l'école et les 80 % restants chez leur employeur. Cette filière représente à l'heure actuelle 30 % des nouveaux venus sur le marché du travail mais occupait une place encore plus importante par le passé.

Graphique 1.17. **Stabilité de l'emploi et flexibilité professionnelle**



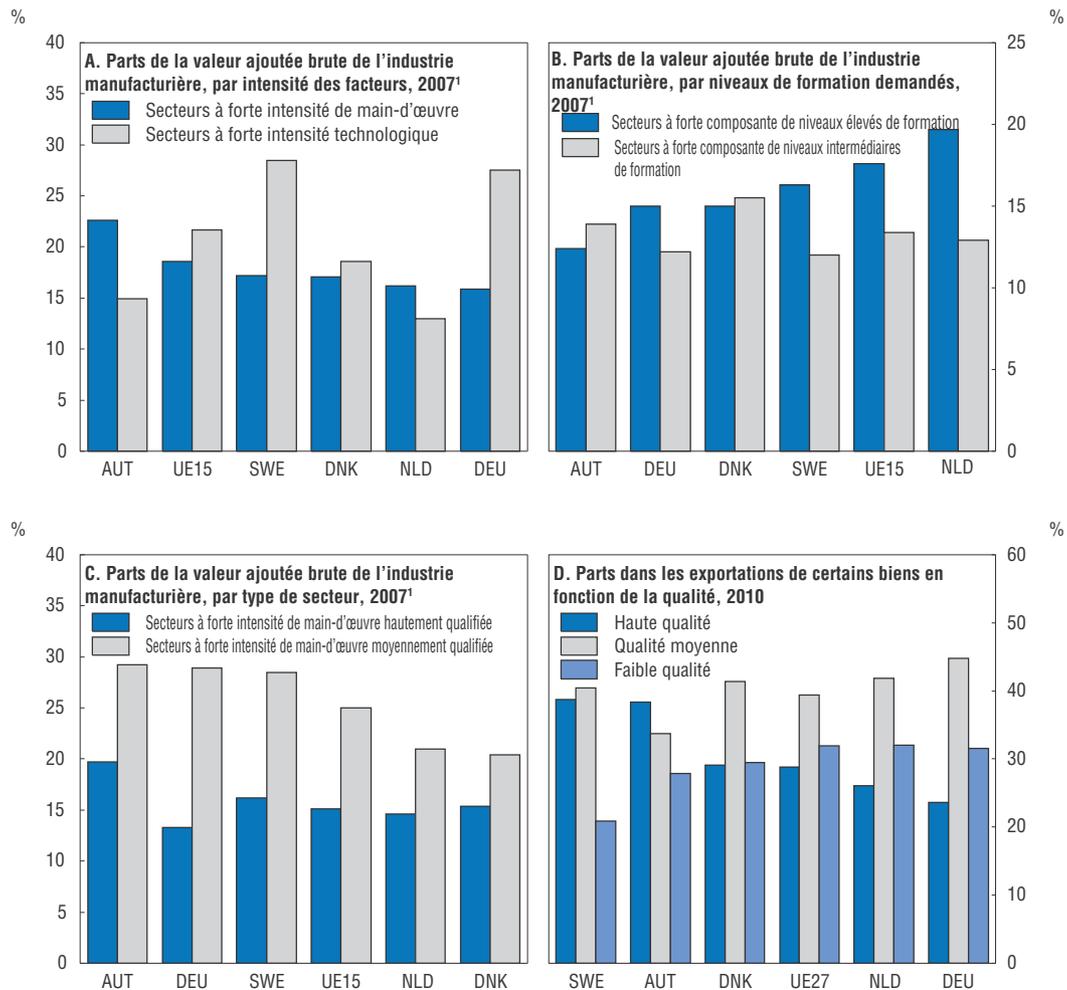
1. L'ancienneté dans l'emploi est mesurée par le temps que les travailleurs ont passé dans leur emploi actuel ou principal ou auprès de leur employeur actuel.

2. Moyenne pondérée pour les États membres de l'UE pour lesquels des données de 2005 sont disponibles.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Base de données sur les statistiques de la population active de l'OCDE ; Danish Technological Institute (2008), *Job Mobility in the European Union: Optimising its Social and Economic Benefits*, Final Report ; Perspectives de l'emploi 2012 de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856589>

- Des instituts d'enseignement professionnel de niveau intermédiaire (*berufsbildende mittlere Schule*) et avancé (*berufsbildende höhere Schule*). Ils proposent un enseignement professionnel à plein-temps, comprenant une part d'enseignement classique, qui dure respectivement entre 3 et 4 et 5 ans, après le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les instituts d'enseignement professionnel de niveau avancé donnent accès à l'enseignement tertiaire. Les élèves sont âgés de 14 à 17/18 ans et de 14 à 19 ans. Ces établissements forment environ 25 % des nouveaux venus sur le marché du travail.

Graphique 1.18. **L'industrie manufacturière est spécialisée dans les secteurs axés sur les connaissances cumulatives**

1. Le total des parts en pourcentage des secteurs présentés dans les graphiques ne s'élève pas à 100 %, dans la mesure où les données de base incluent d'autres catégories sectorielles.

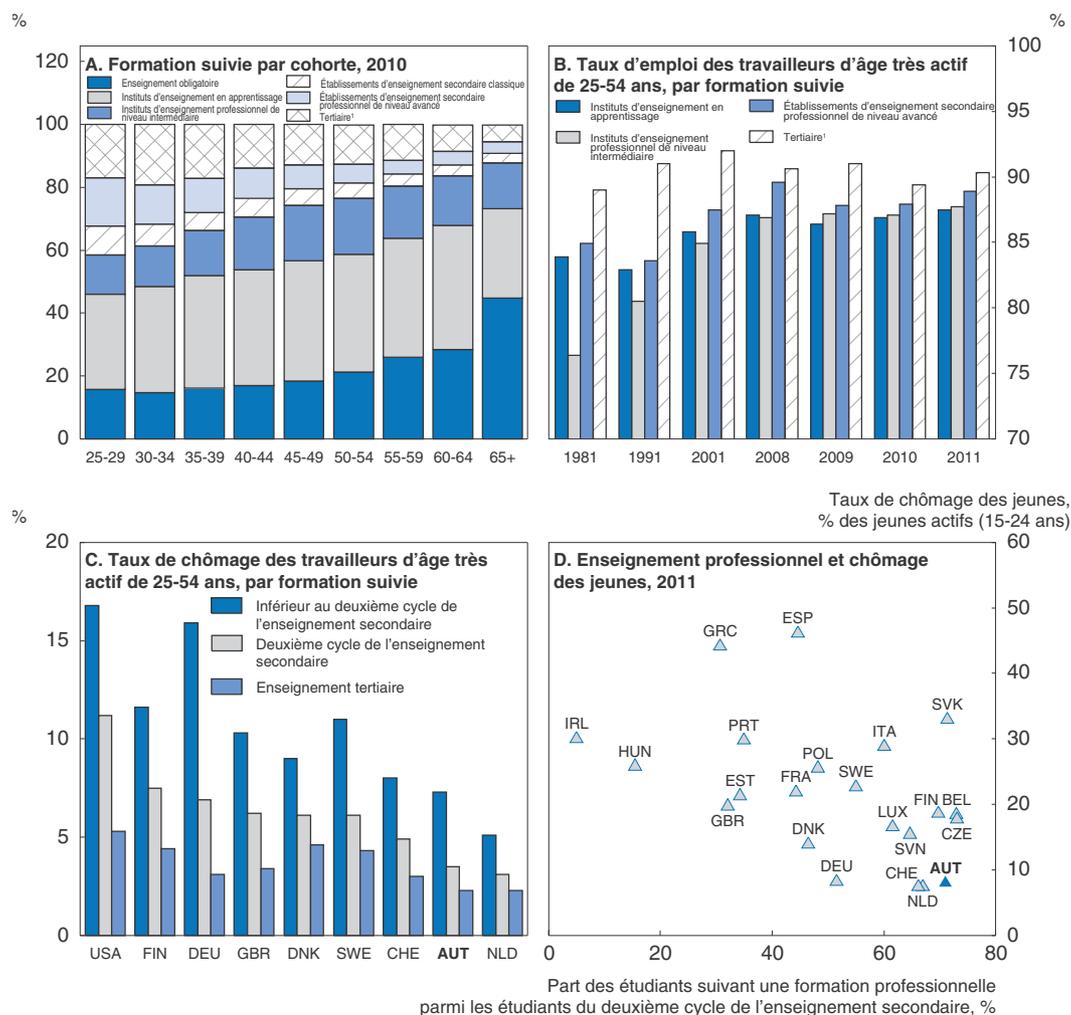
Source : WIFO (2012), *Bildung 2025: Die Rolle von Bildung in der österreichischen Wirtschaft*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856608>

- Les universités de sciences appliquées proposent trois à cinq années d'enseignement professionnel appliqué après l'enseignement secondaire. Elles accueillent des diplômés venant à la fois d'instituts d'enseignement classique et professionnel, sur sélection individuelle (une possibilité qui n'est pas offerte aux universités). Elles ont été créées au milieu des années 90 (110 diplômés en 1996), et se sont remarquablement développées, passant de 3 000 étudiants en 2003 à 12 000 en 2010. Elles devraient encore s'agrandir avec l'ouverture de 4 000 places supplémentaires.

Les diplômés de filières d'EFP sont très demandés sur le marché du travail. En 2011, le taux de chômage des diplômés d'établissements d'enseignement en apprentissage, d'instituts d'enseignement professionnel et de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 54 ans restait assez bas, à 3,2 %, 2,6 % et 2,8 % respectivement. Les taux d'emploi des diplômés de l'EFP se situaient autour de 90 % en 2011 (graphique 1.19) – un niveau exceptionnellement élevé par rapport aux autres pays.

Graphique 1.19. Le système souple d'enseignement et de formation professionnels



1. Universités de sciences appliquées et universités générales.

Source : Statistics Austria ; Perspectives de l'emploi 2012 de l'OCDE ; Regards sur l'éducation 2012, OCDE ; Base de données de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856627>

La composition de l'enseignement professionnel évolue en fonction des demandes des étudiants et des besoins du marché. La part des étudiants en apprentissage est en train de se réduire, tandis que celle des instituts d'enseignement professionnel de niveau intermédiaire et avancé augmente. Les diplômés d'établissements d'enseignement en apprentissage de générations plus âgées sont confrontés à l'obsolescence de leurs compétences (tel qu'en témoigne le recul de leurs résultats sur le plan de l'emploi), mais les qualifications de cohortes plus jeunes semblent être plus adaptables – comme le laisse supposer leur taux d'emploi significativement plus élevé, qui a atteint 88 % (pour la cohorte des 25-54 ans) en 2011. La mondialisation de l'économie autrichienne engendre une forte demande de travailleurs de la production, et les perspectives d'emploi des apprentis dotés d'une solide formation sont bonnes. De même, la demande du marché en diplômés de cursus en 3-4 ans ou en 5 ans d'instituts d'enseignement professionnel reste très forte (le taux d'emploi des cohortes des 25-54 ans a atteint respectivement 88 % et 89 % en 2011).

La capacité du système d'EFPP à s'adapter aux besoins du marché s'explique par un niveau élevé de participation des acteurs économiques à sa gouvernance. Contrairement à d'autres services publics de premier plan dans lesquels les fournisseurs jouent un rôle prépondérant, depuis toujours le système d'EFPP permet aux employeurs de donner leur avis et de contribuer aux décisions dans ce domaine. Il fait partie *de facto* du système de partenariat social : les chambres économique et du travail jouent un rôle actif dans la conduite de son évolution. Elles sont en particulier impliquées dans l'élaboration des programmes d'études des métiers d'apprentissage. Les inadéquations entre les compétences des diplômés et les demandes du marché du travail sont la plupart du temps réduites grâce à des formations en cours d'emploi très complètes. Et, tout aussi important, ce sont les employeurs qui se prononcent sur l'accès des candidats au système d'apprentissage.

Le système d'EFPP est néanmoins également confronté à des difficultés d'adaptation. Les demandes de compétences sur le marché peuvent ne pas correspondre aux filières professionnelles existantes résultant de déterminants historiques, et le marché peut nécessiter des compétences plus pointues et transférables. Le fait que les étudiants privilégient les formations aux métiers d'encadrement non manuels, au détriment des compétences scientifiques, techniques et professionnelles est peut-être également en train de devenir une source d'inadéquations. Les évaluations récentes du système d'EFPP de l'Autriche réalisées par l'OCDE mettent en évidence ses atouts de toujours ainsi que ces nouvelles difficultés (encadré 1.4).

Encadré 1.4. Atouts et difficultés du système d'EFPP autrichien

Un examen du système d'EFPP de l'Autriche réalisé par l'OCDE en 2010 a mis en évidence les atouts suivants : la qualité de l'apprentissage, le niveau élevé d'implication des partenaires sociaux, la capacité à répondre à un large éventail de besoins du marché du travail, et les liens entre l'EFPP et l'enseignement tertiaire général. Il a permis de constater que le personnel enseignant était bien formé, et qu'il possédait une expérience dans les secteurs d'activité concernés. L'examen a recommandé de renforcer la qualité de l'enseignement classique dans les formations en apprentissage, ainsi que les aptitudes à lire et écrire et à calculer dans les programmes d'EFPP (OCDE, 2010a).

Un examen ultérieur réalisé en 2013 a permis d'actualiser cette analyse et mis l'accent sur les points suivants (OCDE, 2013) :

Les atouts

- Le système est très diversifié, et compte de nombreux programmes et établissements différents accessibles à divers groupes sociaux via des modes de prestation distincts. Plusieurs filières permettent aux étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur. Ce sont des acquis importants par rapport aux autres pays.
- Les effectifs des étudiants continuent de croître dans les instituts d'enseignement et de formation professionnels et les diplômés bénéficient de rémunérations élevées sur le marché du travail.
- Les universités de sciences appliquées jouissent d'une très bonne réputation chez les étudiants, les employeurs et la population en général.
- Des examens professionnels très structurés permettent à ceux qui acquièrent des compétences en cours d'emploi d'accéder à des rémunérations plus élevées et à des postes à plus haute responsabilité. Ils offrent également aux individus la possibilité de devenir indépendants en créant de petites entreprises.

Encadré 1.4. **Atouts et difficultés du système d'EFP autrichien** (suite)

- Les partenaires sociaux sont très impliqués dans le système d'EFP, par le biais de la chambre économique et de la chambre du travail. Ils sont des membres actifs de nombreuses commissions et de nombreux conseils de coordination.

Les difficultés

- Le système d'EFP reste composé de nombreux établissements différents qui dépendent de systèmes de gouvernance différents et non coordonnés. Cette situation favorise l'innovation et des solutions entrepreneuriales aux besoins de différents groupes d'étudiants, mais la difficulté est de veiller à ce que cette diversité soit gérée et coordonnée de manière adéquate.
- La répartition de l'offre de formation entre différents domaines est très axée sur les préférences des étudiants et peut ne pas refléter pleinement les besoins de l'économie. L'étude identifie cela comme un problème dans la mesure où le système d'EFP est financé sur fonds publics.
- Étant donné la demande accrue de compétences de niveau plus élevé, l'accès à des possibilités d'apprentissage continu est déterminant, ce qui pose deux problèmes majeurs. Souvent les diplômés de l'enseignement secondaire professionnel ne bénéficient pas d'une reconnaissance adéquate de leurs qualifications lorsqu'ils poursuivent leurs études dans l'enseignement tertiaire. Les nouvelles passerelles créées pour permettre aux apprentis et à d'autres personnes ne possédant pas de qualification formelle d'accéder à l'enseignement tertiaire sont peu utilisées.

Recommandations de l'examen Skills Beyond School 2013 de l'Autriche

- En s'appuyant sur de récentes actions des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, créer un organisme consultatif national sur l'EFP qui impliquerait les principales parties prenantes. L'objectif devrait être de veiller à une plus grande cohérence stratégique du système d'EFP sans remettre en cause sa riche diversité.
- Améliorer l'accès aux universités de sciences appliquées et aux universités classiques, créer une commission pour favoriser des passerelles entre les instituts d'enseignement professionnel et les universités de sciences appliquées. Prendre des mesures pour améliorer l'accès des apprentis à l'enseignement tertiaire.
- La formation sur le lieu de travail devrait continuer de représenter une part substantielle et obligatoire des programmes d'EFP. Les objectifs de l'apprentissage sur le lieu de travail devraient être inscrits dans les programmes d'enseignement et dans des programmes d'assurance-qualité.
- De nouveaux mécanismes institutionnels devraient être mis au point pour veiller à ce que l'éventail de l'offre dans les universités de sciences appliquées et dans les instituts d'enseignement et de formation professionnels tienne compte à la fois des besoins des employeurs et de la demande des étudiants.

Source : OCDE, 2010a ; OCDE, 2013.

Les familles assurent de nombreux services avec le soutien de réseaux sociaux locaux

Le rôle des familles dans la prise en charge de leurs membres

Les familles sont depuis longtemps des piliers centraux de la vie sociale en Autriche. Elles jouent un rôle particulièrement important en complétant les services du marché et les services publics de bien des manières (Frèche et al., 2012). Elles assurent par exemple

l'essentiel de la prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées dépendantes. Elles fournissent également des compléments de première importance des services scolaires à un stade plus avancé de l'éducation des enfants (OCDE, 2009). Ces rôles vont au-delà de ce que l'on trouve dans la plupart des autres pays de l'OCDE, et ils ont une influence significative sur les résultats en termes d'éducation et de santé des nouvelles cohortes, ainsi que sur les équilibres entre la vie professionnelle et la vie privée et les liens sociaux de l'ensemble des générations.

À ce jour, la garde des jeunes enfants jusqu'à l'âge de 2 ans est en grande partie assurée par la famille. L'Autriche est le pays où la part d'enfants âgés de 0 à 2 ans accueillis dans des structures publiques est la plus faible parmi les pays européens à revenu élevé ; elle est en effet de 12 %, contre une moyenne de 28 % dans l'UE et de 65 % au Danemark, 55 % aux Pays-Bas et 48 % en Suède (Hofmarcher-Holzhacker, 2012). Les politiques familiales facilitent cette solution en offrant des prestations en espèces généreuses pour la garde des enfants et en permettant aux familles de choisir entre un mode de garde extérieur ou familial. Elles encouragent les parents à rester avec leurs enfants de moins de trois ans (en versant des indemnités qui sont toutefois retirées si le revenu marchand du bénéficiaire dépasse un certain seuil). En outre, elles soutiennent les structures d'accueil extérieures en accordant d'importantes subventions aux établissements accueillant des enfants lorsque ce type de services est fourni, ce qui n'est pas le cas dans toutes les régions pour les très jeunes enfants. Du point de vue du développement des enfants, cette position ouverte des pouvoirs publics permettant aux familles de choisir entre un mode de garde extérieur ou familial peut présenter un intérêt (OCDE, 2011a; OCDE, 2004; *US Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development*, 2000). Dans les familles dotées d'un solide capital humain, les très jeunes enfants semblent tirer profit d'une présence parentale très étroite. En ce qui concerne le développement des enfants nés dans des environnements moins favorisés, leur accueil à l'extérieur donne généralement de meilleurs résultats, même à un très jeune âge, et ces enfants ont tout à gagner d'une participation précoce aux structures d'accueil et d'éducation de la petite enfance. Les besoins et les solutions les mieux adaptées varient en fonction de la situation – sachant que très peu de travaux de recherche empirique sur les autres solutions de garde possibles, sur le développement des enfants et sur le bien-être des parents ont été réalisés jusqu'à présent en Autriche.

Le rôle particulier des familles se manifeste également dans les domaines des soins de santé pour les enfants. Les familles ont des responsabilités plus importantes en la matière que dans d'autres pays de l'OCDE. Même si le versement des allocations au titre de la prise en charge des enfants (le programme *Mutter-Kind-Pass*) est subordonné à toute une batterie d'examens médicaux, la décision de recourir ou non à un certain nombre de mesures préventives appartient aux familles au lieu d'être imposée par la loi. C'est le cas par exemple de plusieurs vaccins. De nombreuses familles (notamment celles issues de l'immigration) ont des difficultés à assumer ces responsabilités et, de ce fait, l'Autriche a commencé à prendre du retard dans le domaine des indicateurs internationaux relatifs à la santé infantile. La position de l'Autriche dans le *Bradshaw Child Health Index* est la plus basse de l'UE27, à l'exception de la Roumanie et de la Grèce, en raison d'un faible niveau de vaccination (Hofmarcher-Holzhacker, 2012). Les écarts semblent s'expliquer par un défaut d'information des familles et par une pénurie de services publics dans ce domaine.

La prise en charge des personnes âgées dépendantes par les familles présente un schéma similaire. Environ 75 % de toutes les personnes dépendantes en Autriche sont

prises en charge dans les familles, sachant que ce sont les femmes et les aides à domicile intervenant sous leur direction qui assument l'essentiel des tâches. L'augmentation de la participation des femmes à la vie active dans les années 2000 s'est accompagnée d'une hausse de la part du placement en établissement, dont le rôle reste néanmoins limité. Mühlberger et al. (2008) constate que la hausse de 5 points de pourcentage de la participation des femmes à la vie active entre 1995 et 2006 s'est accompagnée d'une évolution de la part des soins professionnels aux personnes âgées de 20 à 25 %. Les responsabilités familiales dans ce domaine sont peut-être en train de s'intensifier du fait du vieillissement de la population et de la prévalence de nouvelles formes de dépendance, notamment la dépendance mentale (OCDE, 2011e).

Les politiques publiques prévoient toute une variété de solutions de prise en charge de la vieillesse. L'Autriche a mis au point un système particulièrement élaboré pour les soins de longue durée, qui repose sur des subventions forfaitaires correspondant à sept niveaux différents de dépendance, et permet aux personnes dépendantes et à leurs familles de choisir entre une prise en charge interne ou externe. Pour secondar les aidants familiaux, de nouveaux services sont progressivement mis à disposition, tel qu'examiné au chapitre 2.

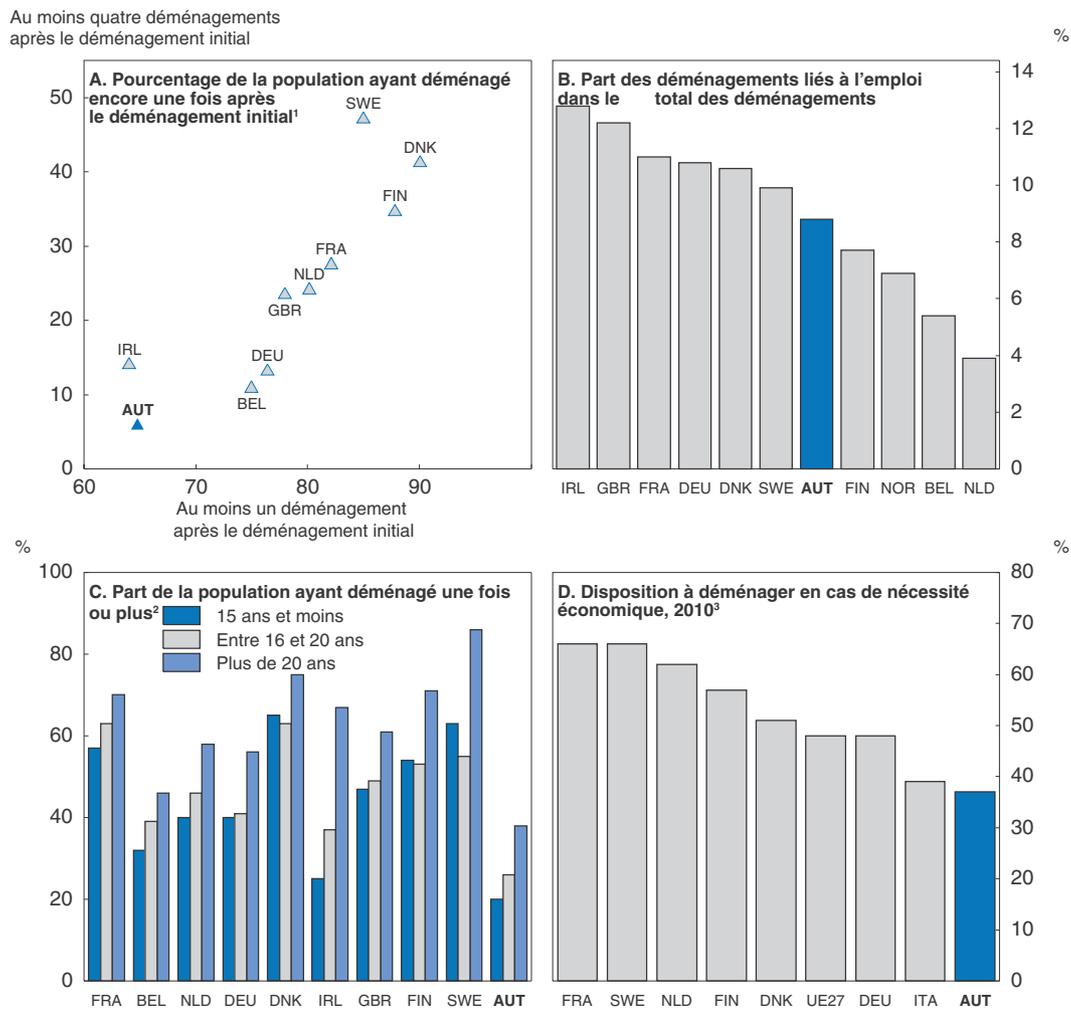
Les tensions entre le travail et les responsabilités familiales font peser une lourde charge sur les femmes d'âge actif. Ces tensions sont examinées au chapitre 2 car elles constituent un obstacle majeur à la future pérennité du modèle de bien-être autrichien.

La stabilité géographique des lieux de résidence et le capital social

La population est plus stable du point de vue géographique que dans d'autres pays à revenu élevé de l'OCDE. Cette stabilité semble contribuer à des dimensions importantes du bien-être autrichien, telles qu'une valeur élevée accordée aux liens sociaux locaux, un fort sentiment de sécurité au sein des quartiers, des conditions de logement confortables et une multitude d'activités de volontariat au niveau local. Elle facilite également la coopération et les échanges de services au sein de familles élargies.

Les données sur la mobilité géographique comparables au niveau international sont rares. Les informations issues de l'« Année européenne de la mobilité des travailleurs 2006 » confirment que la proportion d'Autrichiens qui changent de régions de niveau NUTS 2, soit 0.6 % par an, est très faible, tandis qu'elle tourne autour de 2 % dans les pays comparables. Les deux tiers des jeunes adultes déménagent au moins encore une fois après avoir quitté le domicile de leurs parents, et 40 % d'entre eux deux fois, soit beaucoup moins que dans les pays comparables, où les taux se situent respectivement entre 80 et 85 % et 60 et 80 %. Les jeunes et les personnes possédant un niveau d'instruction plus élevé sont plus mobiles, mais moins que leurs homologues d'autres pays¹⁰. Les Autrichiens sont également les moins disposés à changer de lieu de résidence en cas de nécessité économique (graphique 1.20).

La priorité donnée à la stabilité résidentielle témoigne de la valeur particulière accordée aux liens avec la communauté locale. David et al. (2008) a constaté que les Autrichiens ont des contacts quotidiens plus fréquents avec leurs voisins que dans les pays comparables. Les liens locaux expliquent leur sens de la solidarité et leur sentiment de sécurité. Si l'emploi souffre dans d'autres pays où le capital social est majoritairement local et où la mobilité est faible, l'Autriche fait figure d'exception : le capital social est principalement local mais l'emploi n'en a pas souffert. Cette situation s'explique par la

Graphique 1.20. **Stabilité des lieux de résidence**

Note : Les données sur la mobilité comparables au niveau international sont généralement présentées en termes de nombres de déménagements après le départ initial du domicile des parents.

1. Avec au moins un des quatre déménagements dans une autre ville. Le départ initial du domicile des parents n'est pas pris en compte.
2. Avec au moins un déménagement dans une autre ville après avoir quitté le domicile des parents.
3. Pourcentage de réponses à la question « Si vous étiez sans emploi et que vous aviez des difficultés à trouver un emploi ici, seriez-vous prêt(e) à déménager dans une autre région ou un autre pays pour trouver un travail ? ».

Source : CE, Eurobaromètre 64.1, « Mobility, Food Risk, Smoking, AIDS Prevention, and Medical Errors », septembre-octobre 2005 ; EU-SILC 2007, module ad hoc sur les conditions de logement ; CE, Eurobaromètre spécial 337, Mobilité géographique de la main-d'œuvre, juin 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856646>

stabilité de l'emploi et par une ancienneté importante dans des entreprises de taille moyenne florissantes réparties sur tout le territoire.

Comme examiné plus haut, un bénévolat intensif, notamment pour la production de biens publics locaux tels que des services de pompiers volontaires, sont une caractéristique locale. L'Autriche est le pays européen où le niveau de participation à des activités bénévoles non rémunérées est le plus élevé (Eurofound, 2012).

Les politiques publiques soutiennent cette tendance de deux manières, tel qu'examiné au chapitre 2. Premièrement, les coûts de transaction font que les déménagements coûtent cher. Deuxièmement, les politiques de transport facilitent les

déplacements domicile-travail longue distance, que ce soit en voiture ou avec les transports publics. Les critères d'octroi des indemnités de chômage ne favorisent pas non plus beaucoup la mobilité¹¹.

Le rôle du partenariat social dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics

Un secteur public fort mais coûteux...

Le secteur public offre un réseau dense de services, d'importants transferts sociaux et une gamme complète de fonctions de réglementation. Ses activités ont des répercussions directes sur les résultats de la population sur le plan de l'éducation, de la santé, du logement et de l'environnement. Son financement exige un ratio de recettes publiques élevé de 47 % du PIB (graphique 1.21). C'est l'un des parts les plus élevées parmi les pays de l'OCDE, mais, jusqu'à présent, elle semble avoir été acceptée par la société. D'après une étude menée en 2006, seuls 33 % des Autrichiens jugeaient leur système de protection sociale trop coûteux, contre 51 % en moyenne dans l'Union européenne (CE, 2007). La forte croissance tendancielle de l'Autriche a sans doute joué un rôle positif en favorisant une hausse des recettes publiques sans entamer directement les revenus des ménages. Les pouvoirs publics ont également essayé de réduire la pression fiscale au cours des dix dernières années : l'Autriche est l'un des rares pays à forte fiscalité de l'OCDE à avoir réduit la part des impôts dans le PIB entre 2000 et 2011.

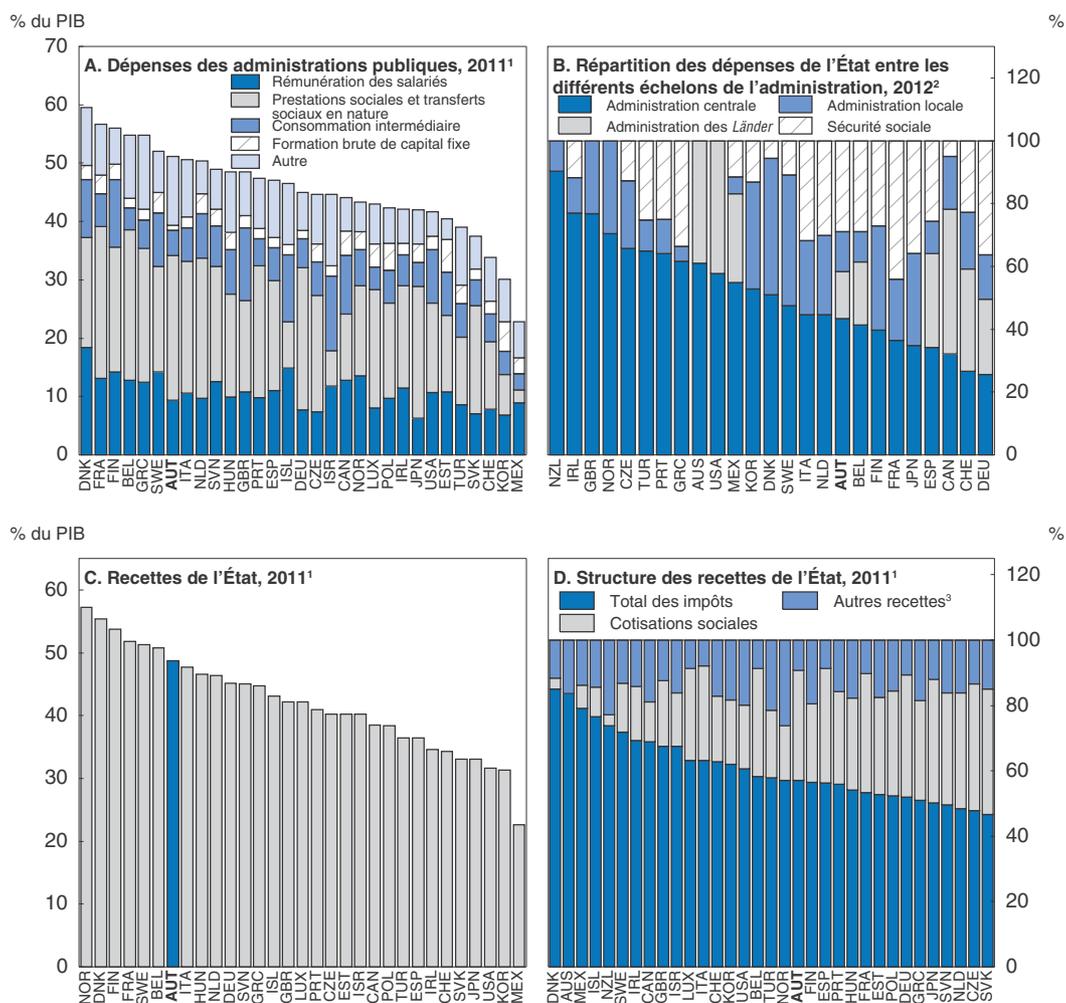
La composition des impôts se caractérise par une part particulièrement élevée de cotisations de sécurité sociale et d'impôts sur le revenu, et une part réduite de taxes foncières et de taxes vertes. De ce fait, le coin fiscal sur le travail est très élevé par rapport aux autres pays, à 48 %, ce qui freine l'emploi des travailleurs peu qualifiés et âgés (voir le chapitre sur la rationalisation de la politique fiscale dans l'*Étude économique de l'OCDE : Autriche*, 2007).

Un réseau dense de services publics financés et gérés par l'État fédéral et par les *Länder* est mis à disposition dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, des jardins d'enfants, du logement collectif et des transports publics. Ces services sont très appréciés par la population. Dans la dernière *Enquête européenne sur la qualité de la vie*, les Autrichiens se sont déclarés particulièrement satisfaits de la qualité de leurs services publics (Eurofound, 2012a). Ils ont fait état du niveau de satisfaction le plus élevé d'Europe en ce qui concerne les soins de santé et le logement social, et ils figuraient parmi les cinq nations les plus satisfaites dans quatre autres domaines des services publics. Le seul domaine dans lequel ce n'était pas le cas était le régime public de pensions, pourtant caractérisé par un volume élevé de dépenses publiques.

Les transferts sociaux incluent en effet des transferts particulièrement élevés au titre des pensions, tel qu'examiné au chapitre 2. Ces prestations sont complétées par un soutien financier à la dépendance de longue durée élaboré. Les taux des prestations de garde d'enfants et des prestations familiales sont relativement généreux, et ces dernières ne sont pas soumises à conditions de ressources. Les transferts ont par conséquent une importante composante « horizontale », c'est-à-dire qu'ils sont collectés et distribués pendant le cycle de vie des ménages.

Le secteur public souffre de plusieurs problèmes importants (Fischer et al., 2011). Les plus grands services sont contrôlés par des fournisseurs et sont financés via un réseau complexe de relations budgétaires fédérales, et l'influence des usagers est très limitée. Les

Graphique 1.21. Taille et structure du secteur public par rapport aux autres pays



1. 2010 pour le Canada, la Corée et la Turquie ; 2011 pour États-Unis, Israël, Japon, Mexique et Suisse.
2. 2010 pour le Canada, la Corée, la Nouvelle-Zélande et la Turquie ; 2011 pour l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Suisse et le Mexique.
3. Impôts sur le capital et autres recettes.

Source : OCDE, *Panorama des comptes nationaux 2013* ; OCDE, *Base de données des Comptes nationaux*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856665>

coûts de production, la qualité et les prestations dont bénéficient les usagers finals ne sont pas toujours transparents. Des réformes destinées à renforcer la responsabilité, à améliorer le rapport coût-efficacité, et à accroître la qualité font partie des priorités des pouvoirs publics (OCDE, 2011).

... soutenu par un système de partenariat social unique en son genre

Le partenariat social est une institution qui est apparue dans les petites économies européennes ouvertes, mais a atteint sa forme la plus élaborée en Autriche (Katzenstein, 1985). Le corporatisme est un autre terme utilisé pour désigner le partenariat social dans le contexte autrichien. La *Routledge Encyclopedia of Political Economy* le décrit comme un mécanisme de gouvernance qui inclut de puissants syndicats de branche centralisés, de puissantes unions patronales centralisées et des pouvoirs publics qui sont tributaires des partenaires sociaux pour mobiliser efficacement leurs capacités institutionnelles. Une

étude détaillée du corporatisme dans les 24 pays de l'OCDE a identifié l'Autriche comme étant le pays où le système est le plus développé (Siaroff, 1999). Le gouverneur actuel de la banque centrale autrichienne a laissé entendre il y a peu que la transformation de l'Autriche, pays pauvre avant la guerre, en l'un des pays les plus riches du monde en termes de PIB par habitant, est étroitement liée et en grande partie due à son système de partenariat social (Nowotny, 1993). Le système a des effets à la fois sur les sources matérielles du bien-être, sur les conditions de travail, sur les équilibres entre la vie professionnelle et la vie personnelle, sur l'éducation et l'acquisition de compétences, ainsi que sur les liens sociaux.

Le partenariat social offre une représentation institutionnelle formelle aux travailleurs, aux employeurs et aux agriculteurs. Leurs « chambres » représentatives (la chambre économique fédérale, la chambre fédérale du travail, et la chambre de l'agriculture) sont des associations non gouvernementales auxquelles il est obligatoire d'adhérer, et tous leurs postes sont pourvus par le biais d'élections. La fédération syndicale autrichienne, qui constitue le quatrième pilier du partenariat social, est une association à laquelle il n'est pas obligatoire d'adhérer. La loi exige que les pouvoirs publics consultent les partenaires sociaux sur toutes les questions économiques et financières, quelles qu'elles soient, avant de présenter un texte de loi au Parlement.

Depuis ses origines, le partenariat social ne se limite pas à la coordination salariale. Les négociations salariales ne reposent pas sur une centralisation tripartite mais sur des « négociations type ». Les négociations salariales annuelles dans l'industrie métallurgique ont depuis toujours servi de référence à une multitude de négociations dans différents secteurs, différentes régions et entreprises. Les « clauses de délégation » permettent de mener des négociations sur diverses questions (notamment le salaire de base, les horaires, les rémunérations variables, etc.) au niveau de l'entreprise. Le fonctionnement du système est souple, tels qu'en témoignent de gros écarts de salaire entre secteurs, entreprises et États. Le degré de flexibilité est néanmoins plus ascendant que descendant, dans la mesure où les écarts par rapport aux données de référence nationales peuvent uniquement se traduire par une augmentation et non une réduction des rémunérations. Les données de référence nationales tiennent néanmoins pleinement compte, de manière réaliste, des conditions de concurrence sur les marchés internationaux (*Austria Industrial Relations Profile*, 2012). Le système parvient quasiment à couvrir 100 % des négociations collectives – le taux correspondant étant de 90 % en Suède, 80 % au Danemark et aux Pays-Bas, 60 % en Allemagne et 50 % en moyenne dans l'OCDE. De nombreux travaux de recherche empirique confirment que les « normes salariales » annuelles continuent de fortement influencer la fixation des salaires en Autriche en dépit de la diversification sectorielle croissante de l'économie (Knell et Stiglbauer, 2012 ; Ramskogler, 2011).

Le système permet de préserver le lien entre la hausse des salaires et la productivité et de faire en sorte que les coûts unitaires de main-d'œuvre restent compétitifs sur le plan international. La répartition de la valeur ajoutée fait l'objet de négociations entre les employeurs et les travailleurs. Le temps de travail perdu en grèves est minimisé et l'emploi maintenu à un niveau élevée tout le long du cycle économique, avec une volatilité des salaires réduite (ce que l'on désigne comme l'« aplatissement de la courbe de Philips » en Autriche). Le conseil d'administration de la banque centrale inclut systématiquement un représentant des syndicats. Grâce à ces moyens de coordination, l'Autriche a bénéficié de l'une des économies les plus stables de l'OCDE ces dernières décennies, malgré sa taille modeste et son ouverture qui l'expose aux fluctuations internationales (graphique 1.21).

Une analyse de la volatilité de la production dans la zone OCDE entre 1970 et 2006 a récemment confirmé cette performance macroéconomique à part de l'Autriche (Lonkeng Ngouana, 2013).

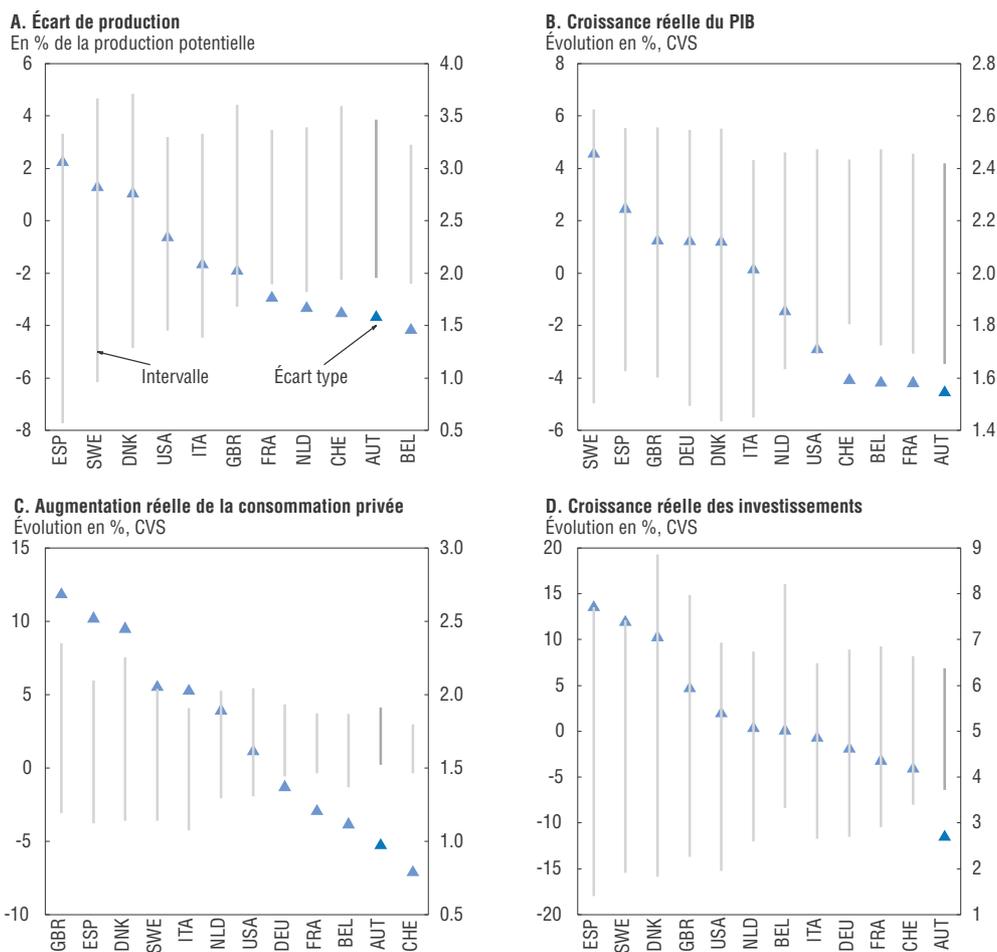
Le partenariat social fonctionne également comme une « coalition productive » entre les employeurs et les salariés (Crouch et Traxler, 1995). Les représentants des employeurs et des salariés coopèrent pour faciliter l'innovation technique, le changement organisationnel et le renforcement du capital humain. À titre d'exemple, citons un accord sur une nouvelle loi sur le temps de travail de 2007 (*Arbeitszeitgesetz*) qui créait de nouvelles possibilités en matière d'aménagement du temps de travail et permettait aux entreprises de fonctionner avec plus de souplesse. On sait que ces « coalitions productives » sont des dispositifs qui peuvent être détournés à des fins de profit personnel dans certains secteurs en l'absence de concurrence. Le secteur bancaire en fait sans doute partie (Mayer et al., 2001). Néanmoins, dans la mesure où les obstacles à la concurrence nuisent à la productivité et à la compétitivité dans les secteurs en aval, et où ils entament le pouvoir d'achat des ménages, les partenaires sociaux adoptent, généralement, des positions favorables à la concurrence (Conseil pour les affaires économiques et sociales, 2010 ; chambre fédérale du travail, 2013).

Le système permet de trouver un compromis entre les sources matérielles du bien-être et la qualité de vie en intervenant dans la répartition des fruits de la croissance entre le revenu des ménages, le temps consacré aux loisirs, le temps de la retraite, les améliorations des conditions de travail et les services et les transferts publics. Le domaine dans lequel ce rôle a été le plus visible est la gestion de la « richesse en temps », qui est lié aux conditions de travail en ce qui concerne les travailleurs, et aux conditions de retraite s'agissant des retraités. Des réductions du temps de travail ont été obtenues principalement dans les années 80 et 90, en échange d'une certaine flexibilité dans l'aménagement du temps de travail. Les récentes et longues négociations sur les horaires d'ouverture des magasins, qui ont finalement été libéralisés, faisaient également partie des sujets à traiter.

La recherche d'un consensus sur des questions structurelles et redistributives est une autre fonction du partenariat social. Les partenaires sociaux disposent de mécanismes pour traiter les questions économiques et sociales sur la base de données communes, et pour formuler des recommandations d'action conjointes. Pendant longtemps, cette fonction a été remplie par le Conseil pour les affaires économiques et sociales, qui est devenu moins actif plus récemment (encadré 1.4). Les partenaires sociaux ont participé à l'élaboration de réformes récentes dans les domaines des pensions, du travail des seniors et des politiques familiales. L'une des caractéristiques de leurs consultations est leur caractère informel. Elles présentent un niveau élevé de confidentialité (et parfois de secret). Les parties aux négociations peuvent faire preuve de beaucoup de souplesse dans le cadre des discussions, dans la mesure où elles sont investies de mandats représentatifs exclusifs.

Enfin, les partenaires sociaux participent à certaines fonctions gouvernementales. Outre la coordination du système d'enseignement professionnel, ils assurent ensemble la gestion du service public de l'emploi. Ils participent à l'administration du système de sécurité sociale. Ils contribuent également à l'application des règles de sécurité sur le lieu de travail et des règles de protection du consommateur.

Graphique 1.22. **Un niveau élevé de stabilisation macroéconomique**
Intervalle (échelle de gauche) et écart type (échelle de droite), 1986-2012



Source : Base de données sur les Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856684>

Le partenariat social participe au bien-être autrichien, mais il s'accompagne également de certains risques et de coûts potentiels. Premièrement, comme mentionné plus haut, dans les domaines où la concurrence est limitée, le partenariat entre les employeurs et les salariés peut se transformer en une collusion à des fins de profit personnel, aux dépens des consommateurs et des exclus du marché du travail. Cette situation ne peut être désamorcée que par une exposition totale à la concurrence commerciale et par des politiques nationales favorables à la concurrence. Deuxièmement, le partenariat social, par nature, est susceptible de conduire à des consensus coûteux pour le budget, aux dépens de la viabilité budgétaire à long terme. Cette situation a été observée par exemple dans le domaine des retraites publiques. En effet, les partenaires publics se sont moins souciés de la viabilité financière à long terme du système que ce que l'on aurait pu penser. Par ailleurs, lorsqu'il n'est pas totalement fédérateur, le partenariat donne lieu à des arrangements *ad hoc* servant des intérêts catégoriels. Par exemple, après y avoir été invités par les pouvoirs publics, les partenaires sociaux n'ont pas été en mesure de faire des propositions pour rationaliser le régime de prestations sociales très complexe

(qui comporte des centaines de prestations catégorielles). Enfin, en tant que « coalition productive », ce n'est que récemment que les partenaires sociaux ont pris position concernant les questions de durabilité environnementale.

Encadré 1.5. **Le Conseil pour les affaires économiques et sociales**

Un conseil consultatif pour les affaires économiques et sociales (*Beirat für Wirtschafts- und Sozialfragen*) fournit des ensembles de données et des travaux d'analyse communs sur les questions économiques et sociales. Ce Conseil se compose de 21 membres, quatre pour chaque association fédérale de partenaires sociaux (chambre économique fédérale, chambre fédérale du travail, chambre de l'agriculture, et fédération syndicale) et de cinq experts indépendants. Le *Beirat* rédige des rapports sur des questions économiques et sociales sur demande conjointe des partenaires sociaux.

Ce conseil avait deux fonctions principales jusqu'à présent : i) fournir des informations concrètes sur le contexte dans lequel s'inscrivent des questions d'actualité d'ordre économique et social, et ii) émettre un avis commun sur les possibilités d'action souhaitables pour l'Autriche. Les rapports du *Beirat* ont servi à plusieurs reprises de point de départ pour la législation publique. Le principe de fonctionnement du Conseil est celui du consensus, sans vote à la majorité. Sa présidence est assurée à tour de rôle par la chambre du travail et la chambre économique.

Le partenariat social semble avoir perdu de son influence au début des années 2000, pour des raisons à la fois politiques et historiques. Du point de vue politique, la dissolution de la « grande coalition » entre les partis du centre-droit et du centre-gauche après l'élection de 1999 a affaibli l'influence de ce mécanisme de négociation. Sur le plan historique, plusieurs questions stratégiques déterminantes ont été transférées au niveau européen après l'accession de l'Autriche à l'UE et à la zone euro, ce qui a limité le champ d'action des consultations nationales. Cependant, cette période d'affaiblissement relatif semble s'être achevée avec le rétablissement du gouvernement de « grande coalition » après les élections de 2006, et l'accent mis par les partenaires sociaux sur les questions stratégiques d'actualité telles que la réforme de l'éducation, l'emploi des jeunes, la politique d'immigration et le changement climatique.

L'un des problèmes auxquels se heurte le partenariat social est le fait que certains groupes de la société se sont maintenus à l'écart (encadré 1.6). Ils ont pu œuvrer en faveur de leurs intérêts particuliers sans être soumis aux mécanismes de régulation d'un consensus sur l'ensemble des intérêts sociétaux. Il s'agissait notamment des professions libérales et des fonctionnaires fédéraux et des *Länder*. Aujourd'hui, dans la mesure où de nombreuses questions stratégiques touchant au bien-être autrichien impliquent les employés du secteur public, les professions libérales et les bénéficiaires de prestations sociales (surtout dans les domaines de la santé et des pensions), la participation de ces catégories au partenariat social peut s'avérer utile. Les partenaires sociaux peuvent également faire participer activement les individus issus de l'immigration, dans la mesure où nombre de grands enjeux les concernent, tel qu'examiné au chapitre 2.

Encadré 1.6. **Lorsque certains groupes ne participent pas au partenariat social**

Le statut des groupes qui ne participent pas au partenariat social a été analysé dans les termes suivants :

« Les groupes qui ne participent pas au système de recherche de consensus du partenariat social peuvent bénéficier d'avantages sans contrepartie, faisant passer leur revenu nominal au-dessus de la moyenne et, dans le même temps, profitant du faible taux d'inflation garanti par le système. Tant que ces groupes restent assez petits, le système évitera les réactions inflationnistes d'autres groupes économiques et cette stratégie de parasitage fonctionnera. Cette réalité concerne, par exemple, des professionnels tels que les médecins et les avocats qui, conformément à la loi, doivent s'organiser en chambres, mais ne participent pas au système de partenariat social. Ces chambres autonomes publient des barèmes tarifaires contraignants qui ont l'effet économique d'une entente sur les prix. Les revenus de ces groupes qui ne coopèrent pas ont augmenté beaucoup plus rapidement que ceux des groupes qui coopèrent au sein du système de partenariat social... Certains groupes de salariés peuvent également souhaiter bénéficier d'une telle situation... Ainsi, l'autorité centrale (du partenariat social) peut être affaiblie par des groupes minoritaires occupant des postes clés touchant au changement technologique et qui, en raison de leur parcours éducatifs ou de leur milieu social, peuvent être moins disposés à se montrer solidaires au niveau supra-professionnel que ne le sont les membres de syndicats traditionnels. »

Source : Nowotny, 1993.

Conclusions

L'Autriche a atteint un haut niveau de bien-être matériel et une qualité de vie élevée. L'augmentation régulière du PIB par habitant s'est accompagnée de faibles inégalités de revenu, d'une espérance de vie en hausse, de solides liens sociaux et de normes environnementales élevées. Pour parvenir à ces résultats, l'Autriche s'est appuyée sur un secteur marchand dynamique composé de petites et moyennes entreprises actives au niveau mondial, des familles fournissant de nombreux services à leurs membres, et une vaste offre de services publics soutenus par un système de partenariat social efficace. Il existe néanmoins des inégalités entre groupes sociaux en ce qui concerne différentes dimensions du bien-être.

Les efforts déployés à l'heure actuelle en Autriche pour recueillir des informations détaillées sur les résultats en matière de bien-être sont les bienvenus. Les synergies et compromis entre différentes dimensions du bien-être devraient être systématiquement analysés. Les politiques publiques devraient tirer parti de ces synergies, et permettre aux citoyens de choisir en fonction de leurs préférences dans les domaines dans lesquels des compromis sont possibles. L'impact des politiques publiques sur ces décisions devrait être analysé afin que le dialogue sur les actions à mener et l'élaboration des politiques soient bien documentés (voir aussi encadré 1.2). Le deuxième chapitre de cette étude examinera deux domaines, les changements démographiques et la durabilité environnementale, dans lesquels les synergies et les compromis entre les différentes dimensions du bien-être occupent une place importante.

Encadré 1.7. **Recommandations stratégiques sur le renforcement du corpus de données à l'appui des politiques en faveur du bien-être**

- Continuer d'assurer le suivi et de publier des indicateurs détaillés sur le bien-être.
- Examiner les synergies et les compromis entre les dimensions du bien-être.
- Élargir la base de données empiriques sur l'impact des politiques publiques sur les choix des citoyens en matière de bien-être afin que le dialogue sur les actions à mener et l'élaboration des politiques soient bien documentés.

Notes

1. On ne dispose de données étayant ce recul de la durée du travail en Autriche que depuis 1995 parce qu'il n'existe pas de séries longues officielles sur la durée du travail.
2. Selon la définition nationale, une personne est financièrement démunie si deux des sept critères suivants au moins s'appliquent à sa situation : ne peut pas i) chauffer correctement son logement ; ii) payer ses factures courantes ; iii) consulter un médecin ou un dentiste ; iv) faire face à des dépenses imprévues ; v) renouveler sa garde-robe ; vi) manger un jour sur deux de la viande, du poisson ou un aliment équivalent protéiné ; vii) inviter des amis à déjeuner ou à dîner.
3. Le nombre minimum de pièces en deçà duquel il y a surpeuplement est le suivant : deux pièces pour deux adultes au maximum (même un couple) ; une pièce supplémentaire par adulte supplémentaire (membre du ménage âgé de 18 ans au moins) ; une pièce supplémentaire pour deux enfants au maximum. Il y a insalubrité lorsque le logement est trop sombre, ne possède ni baignoire, ni douche, ni toilettes intérieures à usage privatif ou a une toiture qui fuit.
4. Selon toute vraisemblance, il s'agit là d'une tendance de plus long terme, comme dans beaucoup d'autres pays d'Europe continentale (voir, par exemple, Blanchard, 2004) mais on ne dispose pas, pour l'Autriche, de séries de données longues.
5. Les activités bénévoles englobent les activités au sein des organisations suivantes : i) associations éducatives, culturelles, sportives ou professionnelles, ii) services sociaux ou d'intérêt public, iii) mouvements sociaux ou associations caritatives, iv) partis politiques, syndicats et v) autres associations.
6. Il est difficile d'effectuer des comparaisons internationales des données sur l'ampleur de la délinquance du fait que les définitions exactes, le système juridique et le système statistique peuvent différer d'un pays à l'autre. Ce problème se pose avec plus d'acuité pour les vols avec violence et les cambriolages, tandis qu'il se pose moins pour les données relatives aux homicides.
7. Une personne est en situation de dénuement matériel extrême au sens de l'UE si elle se trouve dans au moins 4 des 9 situations suivantes : elle n'a pas les moyens i) de payer son loyer ou ses factures de consommation courante, ii) de chauffer correctement son logement, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de manger un jour sur deux de la viande, du poisson ou un aliment équivalent protéiné, v) de passer une semaine de vacances à l'extérieur de chez elle, vi) d'avoir une voiture, vii) d'avoir un lave-linge, viii) d'avoir un téléviseur couleur, ou ix) d'avoir le téléphone.
8. Personnes de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dont les membres adultes ont travaillé à raison de moins de 20 % de leur potentiel au cours de l'année écoulée.
9. Il peut également y avoir un lien avec la taille de l'entreprise : le petit nombre d'entreprises qui sont responsables de l'essentiel de la rotation peut enregistrer des niveaux d'emploi élevés et de faibles taux de rotation (Pichelmann et Hofer, 1999).
10. La cohorte des 15-24 ans est plus mobile que le groupe des 25-64 ans. Cependant, les autrichiens de 15-24 ans (avec une mobilité au niveau NUTS 2 de 0.8 % en 2013) sont beaucoup moins mobiles que les Néerlandais de 15-24 ans (près de 3.5 %), les Allemands (plus de 2 %) et les Britanniques (4 %). On observe le même schéma dans tous les groupes éducatifs.
11. Les bénéficiaires de l'assurance chômage publique ne sont pas tenus de changer de lieux d'habitation pour trouver du travail. Un emploi proposé par le service public de l'emploi doit se situer à une « distance raisonnable » du lieu de résidence du demandeur d'emploi (maximum

2 heures par jour pour un emploi à temps plein). Une offre concernant un emploi plus éloigné est jugée raisonnable si elle inclut une proposition de logement. Néanmoins, des allocations de déménagement peuvent être obtenues auprès du service public de l'emploi par les demandeurs d'emploi qui acceptent de déménager pour prendre un poste proposé.

Bibliographie

- Altomonte, C. (2012), *Exporting and Productivity: The Cross-Country Dimension*, Austrian Research Center on International Economics (FIW) Conference on Trade-Productivity Nexus in the European Economy, 16 mars, Vienne.
- Altomonte, C., T. Aquilante et G. Ottaviano (2012), *The Triggers of Competitiveness: The EFIGE Cross-Country Report*, Bruegel Blueprint Series, Bruxelles.
- Amable, B. (2009), « The Differentiation of Social Demands in Europe », *Social Indicators Research*, 91:391-426, Springer.
- Amerio, P. et M. Rocatto (2007), « Psychological Reactions to Crime in Italy », *Journal of Community Psychology*, vol. 35, pp. 91-102.
- Andersen, T., J. Haahr, M. Hansen et M. Holm-Pedersen (2008), *Job Mobility in the European Union: Optimising its Social and Economic Benefits*, Report to the European Commission, Danish Technological Institute, Copenhagen.
- Austria Industrial Relations Profile (2013), European Industrial Relations Observatory On-Line: www.eurofound.europa.eu/eiro/country/austria.htm.
- Blanchard, O. (2004), « The Economic Future of Europe », *Journal of Economic Perspectives*, vol.18, pp. 3-26.
- Boarini, R., A. Johansson et M. Mira d'Ercole (2006), « Alternative Measures of Well-Being », *Documents de travail de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales*, n° 33.
- Boarini, R., M. Comola, C. Smith, R. Manchin et F. de Keulenaer (2012), « What Makes for a Better Life: The Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll », *Documents de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE*, n° 2012/03.
- Bock-Schappelwein, J. Janger et A. Reinstaller, *Bildung 2025 – Die Rolle von Bildung in der österreichischen Wirtschaft* (Le rôle de l'éducation dans l'économie autrichienne), Austrian Institute of Economic Research, WIFO, Vienne.
- Böheim, R., K. Himpele, H. Mahringer et C. Zulehner (2012a), « « The Gender Pay Gap in Austria: Eppur Si Muove! », *Empirica*.
- Böheim, R., K. Himpele, H. Mahringer et C. Zulehner (2012b), « The Distribution of the Gender Wage Gap in Austria: Evidence from Matched Employer-Employee data and Tax Records », *Journal of Labour Market Research*.
- Campagna, L., A. Pasetto et A. Riti (2012), *Austria Felix: The Impact of the Crisis on a Small Open Economy*, EFIGE Country Report Austria, Bruegel, Bruxelles.
- Castles, F.G. (1987), « Neocorporatism and the "Happiness Index", or What the Trade Unions Get for their Cooperation », *European Journal of Political Research*, 15: 381-393, Martinus Nijhoff Publishers.
- Chabanet, D. et A. Treschel, « EU National Economic and Social Councils and Similar Institutions », *EUDO Report 2011/3*, Robert Schumann Centre for Advanced Studies, Institut universitaire européen, Florence.
- Clark et Senik (2011), « Is Happiness Different from Flourishing? Cross-Country Evidence from the ESS », *Documents de travail de l'École d'économie de Paris*, n° 2011-04.
- Council for Economic and Social Questions (2010), *Zukunft der Wettbewerbspolitik* (L'avenir de la politique de la concurrence), Report n° 84, Vienne.
- Crouch, C. et F. Traxler (1995), *Organised Industrial Relations in Europe: What Future?*, SAGE Publications.
- David, Q., A. Janiak et E. Wasmer (2010), « Local social capital and geographical mobility », *Journal of Urban Economics*, vol. 68, pp. 191-204.
- De Kok, J., P. Vroonhof, W. Verhoeven, N. Timmermans, T. Kwaak, J. Snijders et F. Westhof (2011), « Do SMEs Create More and Better Jobs? », *Rapport du Programme-cadre de l'UE pour la compétitivité et l'innovation*, EIM Business and Policy Research, Zoetermeer.

- Di Tella, R. et R. MacCulloch (2010), « Happiness Adaption to Income beyond “Basic Needs” », in Diener, Ed, John Helliwell and Daniel Kahneman (éd.), *International Differences in Well-Being*, New York: Oxford University Press.
- Easterlin, R. (1974), « Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence », in P.A. David et M.W. Reder (éd.), *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honour of Moses Abramovitz*, New York and London: Academic Press: 1974.
- Easterlin, R. (1995), « Will Raising the Incomes of All Increase the Happiness of All », *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 27:1, pp. 35-47.
- Easterlin, R. (2001), « Income and Happiness: Towards a Unified Theory », *Economic Journal* 111, n° 473, pp. 465-84.
- Easterlin, R. (2005), « Feeding the Illusion of Growth and Happiness: A Reply to Hagerty and Veenhoven », *Social Indicators Research* 74, n° 3: 429-43.
- CE (2005) (Commission européenne), *Eurobarometer 64.1: Mobility, Food Risk, Smoking, AIDS Prevention, and Medical Errors*, septembre-octobre 2005. GESIS Data Archive, Cologne, ZA4413.
- CE (2007), *Special Eurobarometer 273 – European Social Reality*, Bruxelles.
- CE (2009), « Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation », *Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen*, Bruxelles.
- CE (2010), *Eurobaromètre 72.5: communications électroniques, agriculture, mobilité géographique de la main-d'œuvre, et résistance antimicrobienne*, novembre-décembre 2009, ESIS Data Archive, Cologne, ZA4999.
- CE (2010a), « Flexible Work Time Arrangements and Gender Equality: A Comparative Review of 30 European Countries », Bruxelles.
- CE (2013), « Small Business Act Fact Sheet 2012: Austria », Bruxelles.
- Chambre fédérale du travail (2013), *Preisabsprachen im Lebensmittel- und Elektrobereich*, document non publié, Vienne.
- BCE (2013), Banque centrale européenne, « The Eurosystem Household Finance and Consumption Survey. Results From The First Wave », *série d'études statistiques de la BCE*, n° 2.
- Eurocenter (2013), « Austria: Tax-based Comprehensive Long-term Care Allowance », <http://interlinks.euro.centre.org/node/43>.
- Eurofound (2009), Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, *Enquête européenne sur les conditions de travail*. Distributor: Colchester, Essex: UK Data Archive.
- Eurofound (2012a), *Troisième enquête sur la qualité de vie en Europe – Qualité de vie en Europe: Impacts de la crise – Synthèse*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Eurofound (2012b), *Enquête (européenne) sur les conditions de travail*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Eurofound (2012c), Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, *Working Time Developments – 2011*. Téléchargeable sur le site : www.eurofound.europa.eu/docs/eiro/tn1204022s/tn1204022s.pdf.
- Eurostat (2012), « Crime and Criminal Justice, 2006-2009 », *Statistics in Focus*, vol. 6/2012.
- Fessler, P., P. Mooslechner et M. Schürz (2012), Eurosystem Finance and Consumption Survey 2010: First Results for Austria, in *Monetary Policy and The Economy*, Q3/2012, Oesterreichische Nationalbank (Banque centrale autrichienne), Vienne.
- Fischer, K., R. Gönenç et R. Price (2011), « Austria: Public Sector Inefficiencies Have Become Less Affordable », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 897, Éditions OCDE.
- Flèche, S., C. Smith et P. Sorsa (2012), « Exploring Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries », *Documents de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE*, n° 2012/01.
- Frank, H. et A. Keßler (2009), « Strategisches Verhalten und Erfolgsfaktoren von Familienunternehmen: Eine vergleichende Analyse österreichischer Familienunternehmen und Nicht-Familienunternehmen », Research Institute for Family Businesses, Vienna University of Economics and Business.
- Glocker, C., T. Horvath et C. Mayrhuber (2012), « Entwicklung und Verteilung der Einkommen », in *Sozialbericht 2011-12*, Bundesministerium für Arbeit, Soziales und Konsumentenschutz, Vienne.

- Grossman, M. (2006), « Education and Nonmarket Outcomes », in E. Hanushek et F. Welsh (éd.), *Handbook of Economics of Education*, Hollande septentrionale, Amsterdam.
- Guger, A. (1990), « Corporatism: Success or Failure? Austrian Experiences », *WIFO Working Papers*, 36/1990.
- Hausmann, R., C. Hidalgo, S. Bustos, M. Coscia, S. Chung, J. Jimenez, A. Simoes et M. Yildirim (2011), *The Atlas of Economic Complexity*, Puritan Press, Cambridge MA.
- Heinisch, R. (1999), « Coping with the Single Market: Corporatist Response Strategies in Germany and Austria », *European Community Studies Association Conference Paper*, University of Pittsburgh.
- Hoeckel, K. (2010), *Learning for Jobs, OECD Review of Vocational Education and Training: Austria*, Éditions OCDE.
- Hofmarcher-Holzhacker M. (2012), « Kosten, Effizienz und Zufriedenheit mit der kindlichen Primärversorgung im internationalen Vergleich », document non publié, Centre européen de recherche en politique sociale, Vienne.
- Holman, M. et T. Coan (2008), « Voting Green », *Social Science Quarterly*, vol. 89, pp. 1121-35.
- Hölzl, W. (2011), « Persistence, Survival and Growth: A Closer Look at 20 Years of High-Growth Firms in Austria », *WIFO Working Paper*, n° 403, Vienne.
- Hölzl, W. (2012), *The Impact of the Financial Crisis on the Job Creation Potential of SMEs*, Study for the European Parliament, www.europarl.europa.eu/committees/en/empl/studiesdownload.html?languageDocument=DE&file=79234.
- Ishise, H. et Y. Sawada (2009), « Aggregate Returns to Social Capital: Estimates based on the Augmented Augmented-Solow Model », *Journal of Macroeconomics*, vol. 31, pp. 376-393.
- Jones, C. et P. Klenow (2010), « Beyond GDP? Welfare across Countries and Time », *NBER Working Papers*, n° 16352.
- Kahn, M. (2002), « Demographic Change and the Demand for Environmental Regulation », *Journal of Policy analysis and Management*, vol. 21, pp. 45-62.
- Kahneman, D. et A. Krueger (2006), « Developments in the Measurement of Subjective Well-Being », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 20, pp. 1251-88.
- Katzenstein, P. (1985), *Small States in World Markets*, Cornell University Press, Ithaca.
- Kegels, C., M. Peneder et H. Van Der Viel (2008), « Productivity Performance in Three Small European Countries: Austria, Belgium and the Netherlands », *EU KLEMS Working Paper* n° 21.
- KMU, (2008) (KMU Forschung Austria), « Overview of Family Business Relevant Issues: Country Fiche Austria », document non publié, Chambre économique fédérale, Vienne.
- Knack, S. (2002), « Social Capital and the Quality of Governments: Evidence from the States », *American Journal of Political Science*, vol. 46, pp. 772-785.
- Knell, M. et A. Stiglbauer (2012), « Reference Norms, Staggered Wages, and Wage Leadership: Theoretical Implications and Empirical Evidence », *International Economic Review*, mai.
- Layard, R. (1980), « Human Satisfaction and Public Policy », *Economic Journal*, vol. 90, pp. 737-50.
- Layard, R. (2003), « Happiness: Has Social Science a Clue », *Lionel Robbins Memorial Lectures 2002/3*, London School of Economics, March 3-5. Cep, lse.ac.uk/events/lectures/layard/RL030303.pdf.
- Lonkeng Nguouana, C. (2013), « Structural Transformation and the Volatility of Aggregate Output in OECD Countries », *IMF Working Papers*, n° WP/13/43, Washington.
- Mahlberg, B., I. Freund, J. Crespo Cuaresma et A. Prskawetz (2011), « Ageing, Productivity and Wages in Austria », *Institute of Mathematical Methods in Economics Working Paper* n° 3, Université technologique de Vienne.
- Mayer, G., T. Andersen et M. Muller (2001), « Employment Restructuring and Flexibility in Austrian and Danish Banking », *European Journal of International Relations*, n° 1, SAGE.
- Mühlberger, U., K. Knittler et A. Guger (2008), « Mittel- und langfristige Finanzierung der Pflegevorsorge », *Study for the Ministry of Social and Consumer Affairs*, WIFO, Vienne.
- Nowotny, E. (1993), « The Austrian Social Partnership and Democracy », *University of Vienna Department of Economics Working Papers*, n° 93-1, Vienna.
- OCDE (2004), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille*, Éditions OCDE.
- OCDE (2007), *Études économiques de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.

- OCDE (2009), *Études économiques de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009b), *Indicators of Regulatory Management Systems, 2009 Report*, Comité de la politique de la réglementation, Éditions OCDE.
- OCDE (2010), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010a), *OECD Review of Austrian Vocational Education and Training (Learning for Jobs)*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010b), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves – Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (volume I)*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011a), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011b), *Études économiques de l'OCDE : Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011c), *Base de données de l'OCDE sur la famille*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011d), *Toujours plus d'inégalité*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011e), *Besoin d'aide ?*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012b), *Mal-être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012c), *Les migrants et l'emploi (vol. 3) – L'intégration sur le marché du travail en Autriche, Norvège et Suisse*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012d), *Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013), *Skills Beyond School Review of Austria*, Éditions OCDE, à paraître.
- OCDE (2013b), *Examen des performances environnementales de l'Autriche*, Éditions OCDE, à paraître.
- OCDE (2013c), « The effects of Growth-Enhancing Structural Reforms on other Policy Objectives » Chapter 2 in: *Réformes économiques 2013 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, à paraître.
- Pelinka, A. (2006), « Sozialpartnerschaft jenseits des Nationalstaates? », In: *Festschrift 60 Jahre Wirtschaftskammer Österreich (Chambre économique)*, Vienne.
- Pichelmann, K., H. Hofer (1999), « Austria: Long-Term Success Through Social Partnership », *Employment and Training Papers*, n° 52, Organisation internationale du travail, Genève.
- Price Waterhouse Coopers (2008), *Familienunternehmen 2008*, Frankfurt.
- Ramskogler, P. (2012), « The National-Transnational Wage Setting Nexus in Europe – What Have We Learned From the Early Years of Monetary Integration? », document non publié Oesterreichische Nationalbank (Banque centrale autrichienne), Vienne.
- Sacks, D., B. Stevenson et J. Wolfers (2010), « Subjective Well-Being, Income, Economic Development and Growth », *NBER Working Papers*, n° 16441.
- Schuh, U., E. Skriner et A. Wörgötter (2000), *Saisonarbeitsmarkt Tourismus Endbericht*, Étude pour le ministère du Travail, de la Santé et des Affaires sociales, IHS Forschungsbericht n° 584, Vienne.
- Seidel, H. (2006), « Die Sozialpartnerschaft im Rückblick », in: *Festschrift 60 Jahre Wirtschaftskammer Österreich (Chambre économique)*, Vienne.
- Sen, A. (1992), *Inequality Re-examined*, Oxford University Press, Oxford.
- Siaroff, A. (1999), « Corporatism in 24 Industrial Democracies: Meaning and Measurement », *European Journal of Political Research*, 36: 175-205.
- Statistik Austria (2012), *Migration and Integration: Figures, Data, Indicators*, Vienne, Autriche.
- Statistik Austria (2013), *Wie geht's Österreich-Indikatorenset BIP+30: Messung von Wohlstand und Fortschritt-Implementierung der SSF/ESS Empfehlungen*, Statistik Austria, Vienne.
- Stevenson, B. et J. Wolfers (2008), « Economic Growth and Subjective Well-Being: Reassessing the Easterlin Paradox. » *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 2008(1), pp. 1-87.
- Stiglzbauer, A. (2006), « Wie dynamisch ist der österreichische Arbeitsmarkt? », *Wirtschaftspolitische Blätter* 2/2006, Vienne.

- Stiglitz, J., A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, www.stiglitz-senfitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf.
- Stöllinger, R., R. Strehrer et J. Pöschl, « Austrian Exporters: A Firm-Level Analysis », *Vienna Institute for International Economic Studies (WIIW) Working Papers* n° 67, Vienne.
- Till, M., E. Baldaszti, E., F. Eiffe, T. Glaser, R. Heuberger, E. Kafka, N. Lamei et M. Skina-Tabue (2012), « Armut und Soziale Ausgrenzung », in *Sozialbericht 2011-2012*, Bundesministerium für Arbeit, Soziales und Konsumentenschutz, Vienne.
- Umweltbundesamt (2012), *Jahresbericht der Luftgütemessungen in Österreich* (Rapport annuel sur la mesure de la qualité de l'air) 2011, Vienne.
- US Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development (2000), *From Neurons to Neighborhoods: The Science of Early Childhood Development*, National Research Council and Institute of Medicine, National Academy Press, Washington, DC.
- Wagner, E. et L. Lassnigg, *Arbeitsstiftungen als Instrument im Strukturwandel*, Study for the Vienna Employment Promotion Fund, Institut des hautes études de l'Université, Vienne.
- Wilson, S. et G. Walker (1993), "Unemployment and Health: A Review", *Public Health*, vol. 107, pp. 153-162.
- WKO (2012), « Characterisation of Social Partnership and Recent Reforms in Austria », document non publié, Chambre économique fédérale (WKO), Vienne.

Chapitre 2

Bien-être : les grands défis

Le bien-être des Autrichiens va se heurter à l'avenir à des défis importants liés aux tendances démographiques et environnementales, qui rendent encore plus saillants les synergies et les arbitrages entre les différents aspects du bien-être. Le vieillissement de la population nécessite un juste équilibre entre les cotisations et les droits à pension, sur la base de la réforme récente du régime de retraite. Ces progrès vont permettre aux Autrichiens de faire des choix plus éclairés entre la durée de leur vie active et de leurs cotisations et celle de leur retraite ainsi que leurs revenus en fonction de leurs préférences, sans pour autant peser sur la viabilité des finances publiques. Face à l'augmentation du taux d'activité des femmes, les politiques familiales devraient contribuer à l'égalité des chances au sein des familles et favoriser des services de soutien accessibles, abordables et efficaces. La proportion grandissante des groupes immigrés ayant un faible niveau de capital humain exige la mise en place de mesures correctives afin de préserver la cohésion sociale, et donc des efforts plus importants pour encourager la formation de capital humain et des synergies entre les sources matérielles et non matérielles du bien-être pour tous. Les pressions pesant sur l'environnement sont causées par l'étalement urbain et l'expansion rapide du transport routier. L'étalement urbain accroît le risque de crues et menace la biodiversité, tandis que la circulation automobile contribue largement à la pollution atmosphérique et à ses effets néfastes sur la santé. Pour contrer ces évolutions environnementales, il faudra mettre en place une tarification plus appropriée des externalités et de meilleures politiques de développement régional afin de promouvoir des habitats plus denses et bien desservis par les transports publics. Il faut pour cela renforcer la coordination entre les différents niveaux d'administration et mieux intégrer les politiques de développement régional, de transport et de logement afin d'en améliorer la cohérence.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Le bien-être des Autrichiens se heurte à un certain nombre de problèmes de viabilité. Le présent chapitre aborde les défis que posent l'évolution démographique et les changements environnementaux.

Évolution démographique : obtenir pour tous un équilibre durable entre travail et vie privée

L'évolution démographique pose des problèmes pour le bien-être des Autrichiens dans trois domaines principaux : i) le vieillissement de la population menace la pérennité du généreux régime public de retraite ; ii) la hausse du taux d'activité des femmes renforce la demande de mesures permettant de concilier travail et obligations familiales ; et iii) le poids considérable des personnes issues de l'immigration et ayant un niveau de capital humain relativement faible requiert des ajustements sous forme de formation de capital humain et de transmission de capital social.

Retraite et revenus : conjuguer libre choix et viabilité budgétaire

De longues périodes de non-activité en bonne santé pour la majorité des retraités¹, financées par le système public de retraite, ont constitué jusqu'à aujourd'hui l'un des principaux facteurs de bien-être des Autrichiens. Les pensions de retraite dont ont bénéficié les groupes partis à la retraite jusque dans les années 2000 ont été favorables par rapport aux cotisations qu'ils ont versées pendant toute leur vie active. Ces avantages deviennent plus coûteux avec le vieillissement rapide de la population. Des tensions budgétaires fortes, associées à des prévisions démographiques à moyen terme préoccupantes, ont donné lieu à une série de réformes des retraites et d'autres réformes sont à venir.

L'âge moyen de départ à la retraite est actuellement de 59 ans, tandis que l'espérance de vie des plus de 60 ans atteint 86 ans pour les femmes et 83 ans pour les hommes. Le niveau mensuel moyen de la pension de retraite publique était en 2010 de 1 180 EUR pour les travailleurs du secteur privé et de 2 270 EUR pour les retraités du secteur public. Les hommes perçoivent 69 % de leur salaire moyen, et les femmes, 44 %. Les pensions d'invalidité atteignent 59 % du salaire moyen pour les hommes et 33 % pour les femmes. Les personnes qui partent à la retraite ont une espérance de vie moyenne de 25 ans, un chiffre qui augmente d'un à deux mois par an. Aujourd'hui, un travailleur qui part à la retraite à l'âge légal (65 ans pour les hommes et 62 pour les femmes) peut espérer à peu près 18 à 24 ans de retraite.

En 2005, une réforme radicale du régime de retraite a permis d'unifier des systèmes auparavant morcelés et de redéfinir les paramètres relatifs aux cotisations et aux pensions. Les âges minimums de départ à la retraite (âge officiel pour les femmes et âge de fait pour les hommes) ont été relevés et les périodes de cotisation prolongées. Le régime public de retraite constitue toujours la principale source de revenus des futurs retraités, sur la base de taux de cotisation élevés pendant la vie active et de taux de remplacement élevés à la retraite (encadré 2.1).

Encadré 2.1. Une réforme des retraites bien conçue mais progressive

L'Autriche a lancé sa réforme des retraites un peu après de nombreux pays de l'OCDE, mais elle a néanmoins mis en place une infrastructure juridique et technique solide afin d'obtenir un système reposant sur des principes actuariels équitables et qui soit budgétairement viable. La mise en œuvre de cette réforme est parfois critiquée pour son manque de transparence et de prédictibilité, mais elle a déjà produit d'importantes améliorations et reste ouverte à de nouveaux ajustements.

La nouvelle loi sur les pensions (*Allgemeines Pensionsgesetz*), adoptée en 2004, a permis d'unifier les règles de plusieurs systèmes professionnels. Avant la réforme, différentes catégories de professionnels (fonctionnaires, salariés, travailleurs indépendants, agriculteurs, professions libérales, etc.) avaient chacune un régime de retraite, associé à des paramètres de cotisation et de pension différents. Le système applicable aux fonctionnaires fédéraux a été harmonisé avec le régime général, mais pas celui applicable aux fonctionnaires des *Länder* et des communes.

Le taux de cotisation du régime unifié s'établit à un niveau élevé : 22.8 % du salaire brut, réparti entre employeur et employé. Les taux de cotisation des agriculteurs et des travailleurs indépendants sont respectivement de 17 % et 18.5 %, la différence avec le taux général étant financée sur le budget fédéral. Les primes d'assurance retraite des chômeurs et des personnes qui s'occupent des enfants sont prélevées sur des fonds publics généraux (respectivement, la Caisse d'assurance-chômage et le Fonds extrabudgétaire de péréquation des charges familiales).

Les droits à pension futurs seront proportionnels au salaire moyen des 40 meilleures années de vie active et atteindront 80 % de ce revenu de référence après 45 ans de cotisations. L'âge légal de départ à la retraite est fixé à 65 ans pour les hommes et 60 pour les femmes, et l'âge de retraite des femmes va converger avec celui des hommes d'ici 2033. Les personnes ayant cotisé au moins 37.5 ans peuvent partir à la retraite à 62 ans (cette durée passera à 40 ans en 2017) avec une pension moins élevée. Au départ, une décote de 4.2 % était appliquée pour chaque année de retraite anticipée et une surcote du même taux pour chaque année de travail supplémentaire. Ce taux a été relevé à 5.1 % en 2012. Un système de retraite spécial a été instauré pour les actifs effectuant des « travaux pénibles », au titre duquel l'âge légal de départ à la retraite diminue de trois mois par année de travaux pénibles.

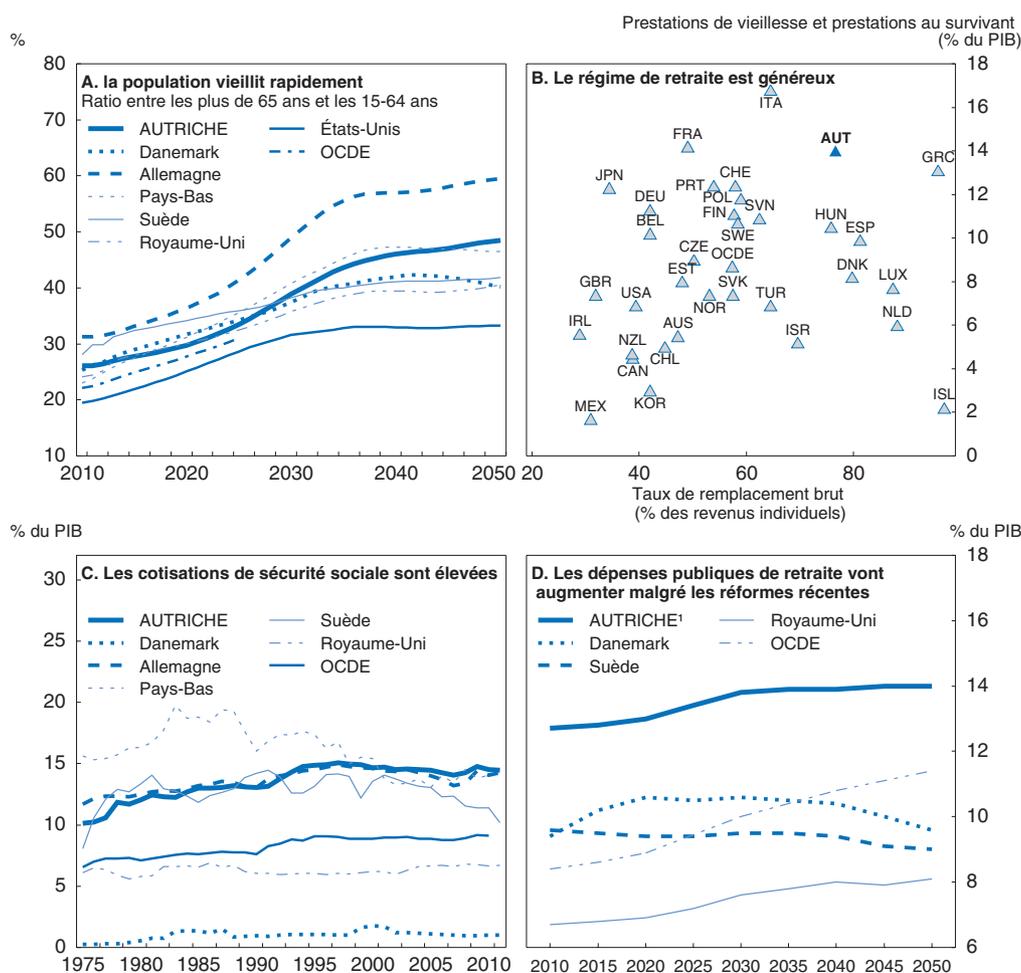
Avec ces nouvelles règles, les paramètres liés aux cotisations et aux pensions du régime de retraite devraient se rapprocher des normes internationales de viabilité. Le taux d'acquisition des droits à pension (coefficient notionnel reliant les cotisations de retraite annuelles et les pensions perçues par la suite) a été ramené à 1.78 %, contre 2 % auparavant. Le rapport entre la pension moyenne et la productivité moyenne du travail devrait tomber de 22 % en 2004 à 15 % en 2050 (Knell et al., 2006).

L'un des atouts notables de ce nouveau régime réside dans la possibilité d'ajuster régulièrement les paramètres. Une Commission des retraites a été créée, elle réunit des représentants des partenaires sociaux et des parties politiques, ainsi que d'autres spécialistes. Elle est mandatée pour proposer des ajustements réglementaires (par exemple sur l'âge de départ à la retraite, les cotisations ou les transferts budgétaires) si l'espérance de vie augmente plus que prévu ou si les prévisions relatives à d'autres variables clés (telles que la hausse de la productivité ou le taux d'activité) changent*.

* La loi de 2004 prévoit que si certaines variables économiques menacent d'évoluer de façon moins favorable que prévu, la charge budgétaire doit être compensée par une réduction des pensions, une augmentation des cotisations et des transferts plus importants du budget fédéral vers le système de retraite. À la suite de chaque révision des prévisions démographiques officielles, la Commission présentera des propositions sur la mise en œuvre précise des ajustements (tous les trois ans). Elle formulera aussi des propositions d'ajustement si les projections révisées concernant d'autres variables importantes, comme la croissance de la productivité ou les taux d'activité, laissent entrevoir une augmentation des charges fiscales. Alors que des ajustements sont prévus par la loi en cas d'évolution de l'espérance de vie, il n'en va pas de même en cas d'évolution des charges fiscales (OCDE, *Étude économique de l'Autriche*, 2005).

La réforme est mise en place progressivement. Elle est totalement applicable pour les cohortes nées en 1987 et après, alors les droits à pension issus du système précédent pour les cohortes nées entre 1965 et 1986 seront crédités sur les nouveaux comptes retraite (voir ci-après) d'ici à 2014. Le calcul de ce crédit tient compte de la réglementation sur les pensions qui était en vigueur au moment de l'ouverture des droits, mais les droits futurs seront calculés selon un cadre légal unique sur la base des comptes retraite individuels. Cette étape renforce la transparence et a pour but de mieux mettre en évidence les décotes imposées en cas de retraite anticipée. Selon les nouveaux paramètres applicables, les dépenses publiques de retraite (qui dépassent actuellement 12 % du PIB) devraient atteindre 14 % du PIB en 2030, puis se stabiliser jusqu'en 2060 – mais dans ces ajustements ne sont pas pris en compte ceux introduits en 2012. Ce niveau de dépenses devrait être l'un des plus élevés de la zone OCDE (graphique 2.1).

Graphique 2.1. **De fortes pressions démographiques s'exercent sur le régime de retraite**



1. Les prévisions de dépenses au titre des retraites pour l'Autriche ne tiennent pas compte des ajustements des paramètres introduits en 2012.

Source : Données rétrospectives et projections de l'OCDE sur la population (1950-2050), Base de données ; Perspectives de l'OCDE sur les pensions 2012 ; Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales (SOCX) ; Base de données de l'OCDE sur les statistiques des recettes publiques ; Panorama des pensions de l'OCDE 2011 : les systèmes de retraite dans les pays de l'OCDE et du G20.

StatLink Note : Pour télécharger les données correspondantes à ce graphique reportez-vous au graphique 7.

Il ressort d'une analyse récente de l'OCDE, le *Panorama des pensions* (OCDE, 2011), que la réforme des retraites en Autriche répond globalement aux normes internationales, ne pénalise pas indûment les travailleurs plus âgés et, malgré certaines failles encore possibles dans le dispositif, ne favorise pas excessivement la retraite anticipée. Le système autrichien semble maintenant « assurer une équivalence des prestations » (préservant le patrimoine net de retraite des travailleurs seniors ayant droit à une pension mais poursuivant leur activité quelques années de plus, voir Queisser et Whitehouse, 2006)². Néanmoins, d'autres ajustements seraient utiles, par exemple relever la décote en cas de retraite anticipée, des 5.1 % actuels pour chaque année de retraite anticipée à 6 %, afin d'arriver à la pleine neutralité actuarielle³. Un relèvement plus rapide de l'âge légal de départ à la retraite pour les femmes a également été recommandé, mais cela n'est pas envisagé à l'heure actuelle (OCDE, 2011 ; OCDE, 2004a). L'OCDE salue la création des comptes retraite individuels, qui devraient permettre de gérer les pensions en fonction des cotisations (OCDE, 2005 ; OCDE, 2011b). Ce nouveau système peut permettre de reproduire un système de comptabilité basé sur des cotisations notionnelles et d'ajuster les paramètres afin d'obtenir un système reposant sur des principes actuariels équitables et qui soit budgétairement viable. Les nouveaux arrivés sur le marché du travail depuis 2005 (qui sont soumis au nouveau régime de retraite) peuvent demander une notification annuelle du cumul de leurs cotisations et de leurs droits à pension futurs. Ceux qui travaillaient déjà en 2005 (et qui sont donc soumis à différents régimes) auront la même possibilité en 2014, les droits à pension accumulés dans l'ancien régime étant crédités à leurs nouveaux comptes de retraite.

Si le régime de retraite repose désormais sur des bases solides, il souffre toujours de certaines incertitudes et déficiences importantes. Des actions supplémentaires sont requises dans les domaines suivants :

Renforcer la transparence des mécanismes de redistribution et de cotisation

Au sein du régime de retraite, certains éléments du mécanisme de redistribution sont intentionnels, par exemple la pension de réversion ou les prestations aux personnes ayant subi des périodes involontaires d'interruption de travail. Mais d'autres éléments ont un caractère plus « accidentel » (au sens où ils ne répondent à aucun objectif social délibéré), par exemple lorsqu'ils sont liés à des effets de cohorte (qui supposent des règles différentes pour des cohortes différentes) et à des écarts d'espérance de vie entre différents groupes sociaux. Une plus grande transparence dans ces domaines permettrait de calibrer de manière plus précise les éléments intentionnels et d'apporter des corrections aux éléments « accidentels » et contribuerait à améliorer la base de données pour les mesures futures des pensions. La nécessité de clarifier les principes de redistribution du régime de retraite est connue et certaines analyses exhaustives commencent à paraître (Marin, 2013). La transparence peut être améliorée, notamment dans les domaines suivants :

- La réforme est mise en œuvre progressivement. Les cohortes nées avant 1945 ne sont pas du tout touchées et continueront de percevoir les mêmes pensions jusqu'en 2040 environ. Ce système peut générer de profonds écarts entre les bilans cotisations/pensions des différents groupes d'âge.
- Certaines catégories professionnelles, telles que les agriculteurs et les travailleurs indépendants, sont subventionnées. Les fonctionnaires tirent également des rendements élevés de leurs cotisations : ces rendements devraient converger avec les taux actuariels moyens du régime général à partir des années 2020. Les bilans

cotisations/pensions diffèrent également parce que l'espérance de vie n'est pas la même selon la profession exercée (OCDE, 2005).

- Les bénéficiaires de la pension minimum garantie perçoivent, à condition qu'ils soient assurés depuis au moins 15 ans, environ 980 EUR par mois (ils étaient 220 000 en 2011). En 2012, 70 % en moyenne de ces pensions minimums étaient fondées sur les droits acquis mais financées par le système public ; 30 % étaient financées par le budget de l'État. Les cotisations pour le compte des chômeurs, des personnes en congé maternité et des autres personnes éligibles ayant un membre de leur famille à charge sont aussi financées par des fonds publics. Les modalités de financement de ces transferts (entre le budget public et le régime de retraite) devraient être plus transparentes.
- Les personnes ayant connu des périodes d'interruption de leur activité et de leurs cotisations, ainsi que celles ayant cotisé essentiellement sur la base d'un temps partiel, se retrouvent avec des droits à pension inégaux par rapport au groupe d'âge auquel elles appartiennent. Cette situation provient des différences qui caractérisaient leurs régimes de retraite avant l'unification du système. En revanche, les différences résultant du choix délibéré de travailler et de cotiser plus ou moins longtemps en échange de pensions plus en moins élevées à la retraite devraient être respectées. Pour bien appréhender les écarts délibérés et non délibérés (accidentels) entre les cotisations et les prestations, il faudrait que leur solde soit établi de la façon la plus transparente possible entre l'ensemble des groupes d'âge.
- La pension de réversion peut être considérée comme un mécanisme d'assurance ou comme une prime versée au survivant pour les responsabilités familiales qu'il a assumées par le passé. Elle est actuellement rattachée au régime de retraite et calculée selon des règles qui ont été révisées en 2009. Des questions demeurent quant aux conditions requises à la mise en œuvre d'un régime de pension de réversion équitable (encadré 2.2). Il s'agit là d'un point important, dans la mesure où plus de 25 % de l'ensemble des retraités touchaient une pension de réversion au milieu des années 2000 – proportion qui restera supérieure à 20 % jusqu'en 2050.

Encadré 2.2. **La délicate question des pensions de réversion**

La pension de réversion est destinée à assurer un revenu au conjoint et aux enfants d'un retraité après sa mort. Elle peut atteindre jusqu'à 60 % du revenu de la personne décédée selon son revenu et celui du survivant. Certaines conditions préalables s'appliquent, mais il n'y a pas d'âge minimum pour percevoir une pension de réversion.

Les pensions de réversion représentent en moyenne 28 % du salaire moyen. Comme elles ne sont pas calculées sur la base des propres cotisations des couples mariés, mais financées sur le régime de retraite, elles entraînent des subventions croisées. Il est difficile d'établir un juste niveau pour ces transferts, car de nombreux paramètres doivent être pris en compte, notamment la notion de famille (au-delà du mariage légal) et le degré souhaitable de protection sociale des personnes qui ont fourni de nombreux services au sein de la famille pendant toute leur vie.

Jusqu'à présent, les pensions de réversion constituent en définitive des subventions de la part des célibataires aux couples mariés. Pour les percevoir, le mariage doit être légal au moment du décès, même si des clauses particulières existent pour les personnes divorcées. En cas de remariage, la pension de réversion est perdue (à l'exception d'une somme forfaitaire). La structure de ces pensions de réversion semble devoir être adaptée aux nouvelles formes de famille et aux différents parcours familiaux.

Il existe donc de nombreuses subventions croisées possibles entre différents groupes au sein du régime de retraite autrichien. Le niveau élevé des cotisations et des pensions rend opaques les composantes « redistribution » et « cotisation » du régime ; cependant, ces aspects ne sont pas encore systématiquement analysés. Pour que le public ait davantage confiance dans l'intégrité du régime de retraite, et pour consolider les données utiles à la prise de décision sur des ajustements futurs du système, il faudrait renforcer la transparence de ces composantes « redistribution » et « épargne à prélèvement différé ». La Commission des retraites devrait être mandatée et dotée de ressources pour encourager cette transparence.

Durcir les conditions préalables à la retraite anticipée

Le marché du travail autrichien se caractérise par un âge réel précoce de départ à la retraite, qui s'explique par des possibilités de retraite anticipée qui étaient encore relativement faciles à exploiter il y a peu. En 2010, seuls 28 % des nouveaux retraités avaient suivi la procédure classique de départ à la retraite, tandis que 31 % avaient obtenu une pension d'invalidité et 41 % avaient bénéficié d'autres plans de retraite anticipée. Au moment de la préretraite, les deux tiers des bénéficiaires d'une pension d'invalidité recevaient une prestation d'assurance-maladie ou une indemnité de chômage.

Des mesures ont été prises pour relever le taux d'activité des travailleurs âgés au moment de la réforme des retraites, notamment des amendements à la réglementation sur le handicap, la pénibilité et le travail à temps partiel. La part des actifs occupés de 55 à 64 ans, traditionnellement bien inférieure à la moyenne dans l'OCDE, a ainsi augmenté, mais des écarts importants demeurent, car les moyennes ont également progressé dans les autres pays membres. La difficulté consiste à laisser des possibilités de retraite anticipée aux seuls actifs ayant une capacité de travail très réduite. Des restrictions supplémentaires vont s'appliquer dans ce domaine à partir de 2014, les personnes souffrant de handicap partiel devraient être davantage aidées afin de mieux utiliser la capacité de travail qu'il leur reste en se consacrant à d'autres fonctions, par exemple sous forme de compléments de revenu d'activité partiels. Les nouvelles politiques devraient être pleinement mises en œuvre et l'évolution de l'âge effectif de départ à la retraite devrait être étroitement surveillée de façon à prendre les mesures additionnelles appropriées, au besoin.

Tableau 2.1. L'emploi des travailleurs plus âgés s'est accru mais l'âge moyen de départ à la retraite reste précoce

Taux d'emploi (%)	Autriche			OCDE		
	2001	2005	2011	2001	2005	2011
50-64 ans	44.8	47.2	57.1	55.6	58.4	61.2
<i>Dont</i> : 50-54 ans	74.5	76.1	81.9	71.8	73.7	76.1
55-59 ans	43.5	50.0	60.9	55.9	59.9	64.8
60-64 ans	12.7	13.6	20.9	32.5	35.6	40.0
Âge réel de départ à la retraite ¹ (en années)						
Hommes	59.5	58.9	60.4	63.1	63.3	63.9
Femmes	58.3	58.1	58.4	61.1	62.0	62.8

1. Âge réel de départ sur les périodes de cinq ans suivantes : 1996-2001, 2000-05 et 2006-11. L'âge réel de départ à la retraite est calculé comme la moyenne pondérée des âges de départ de chaque groupe d'âge de cinq ans, à commencer par le groupe d'âge des 40-44 ans au moment de la première date, et en utilisant comme coefficients de pondération les changements en valeur absolue du taux d'activité de chaque groupe d'âge.

Source : Estimations de l'OCDE d'après des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et *Base de données de l'OCDE sur l'éducation*.

D'après les prévisions officielles, le taux d'emploi des 55-59 ans, 60-64 ans et des plus de 65 ans devrait augmenter au cours des prochaines décennies (Schiman et Orischnig, 2012). L'évolution future des taux d'activité fait également l'objet de prévisions non officielles : à partir d'un modèle détaillé ventilé par sexe et par groupe d'âge, Wöss et Türk (2012) laissent entendre que le taux d'emploi, et en particulier celui des femmes du groupe des 50-54 ans, pourrait s'accroître considérablement à court terme. Le rapport de dépendance économique (nombre de retraités, handicapés, chômeurs et inactifs en pourcentage des actifs occupés) à l'horizon 2050 devrait osciller entre 75 et 90 %. D'autres calculs, notamment ceux figurant dans le rapport sur le vieillissement de la Communauté européenne (CE, 2012a), font apparaître une variation située entre 61 et 86 %. La largeur de ces fourchettes illustre le potentiel considérable de réduction de la charge du vieillissement que représente la promotion de l'emploi.

Améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs seniors

La grande majorité des travailleurs autrichiens (environ 80 %) prennent leur retraite aussitôt qu'ils ont droit à une pension (Commission des retraites, 2012). La tendance à prendre sa retraite aussitôt que possible tient sans doute aux préférences des travailleurs, mais est également imputable, d'après certains signes, à l'absence de conditions de travail attrayantes et sans risque pour la santé pour les travailleurs seniors (Chambre du travail, 2009). Des mesures ont été prises pour rendre le travail plus attrayant au cours des dernières années à différents niveaux d'administration (pouvoir fédéral, *Länder*, organismes de sécurité sociale) et dans divers ministères (santé, travail, économie). Ces mesures n'ont que peu de liens entre elles et une meilleure coordination permettrait de les rendre plus efficaces (encadré 2.3). Le coût du travail des actifs âgés est considéré comme un obstacle majeur à leur emploi (WKO, 2012 ; OCDE, 2011b). De fait, l'Autriche fait depuis longtemps partie des pays de l'OCDE présentant les courbes âge/salaire les plus prononcées, même si aucune donnée comparative actualisée n'est disponible (OCDE, 2005). Des mesures prises récemment en vue de supprimer toutes les possibilités injustifiées de départ anticipé, ainsi que la prise de conscience de ce problème par les partenaires sociaux, laissent espérer des dispositions plus favorables à l'emploi des travailleurs âgés dans les conventions collectives.

Encadré 2.3. L'emploi des travailleurs seniors

Suite à un examen international approfondi du vieillissement et des politiques de l'emploi en 2003-05, résumé en 2006 dans un rapport de l'OCDE, *Vivre et travailler plus longtemps*, l'OCDE a mis à jour les mesures prises dans ce domaine dans 21 pays membres. Cette mise à jour porte sur les actions entreprises dans trois secteurs : i) renforcer les incitations financières au maintien dans l'emploi ; ii) lutter contre les obstacles à l'emploi du côté des employeurs ; et iii) améliorer l'employabilité des travailleurs âgés. Cette étude montre qu'il n'existe pas de remède miracle pour accroître le taux d'emploi des seniors, et que des actions sont nécessaires dans de nombreux domaines. S'agissant de l'Autriche, les observations principales étaient les suivantes :

Encadré 2.3. **L'emploi des travailleurs seniors (suite)**

Recommandations de l'OCDE en 2005	Évaluation
A. Renforcer les incitations financières au maintien dans l'emploi	
Surveiller les incitations à la retraite anticipée	En 2012, les droits à pension applicables au titre du système de décote/surcote (préretraite à partir de 62 ans) ont été limités aux personnes ayant cotisé au moins 37.5 ans. Cette durée va passer progressivement à 40 ans.
Ajuster l'âge de départ à la retraite en fonction de l'évolution de l'espérance de vie	Il n'existe pas encore de règle d'ajustement automatique en Autriche. Une procédure fondée sur des évaluations analytiques partagées entre les parties prenantes est en place.
Revenir sur l'instauration de règles spéciales concernant la pénibilité au travail	Au moins 10 des 20 dernières années de travail doivent avoir été consacrées à des « travaux pénibles » pour obtenir une retraite anticipée. La définition des « travaux pénibles » reste quelque peu ouverte.
Envisager de relever plus tôt l'âge minimum et l'âge légal de départ à la retraite des femmes	L'âge de départ légal est aujourd'hui de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes. L'âge de départ des femmes va être relevé à partir de 2024 et converger avec celui des hommes en 2033.
Surveiller l'impact du programme d'emploi à temps partiel des travailleurs âgés	Un complément de revenu d'activité partiel est versé (à partir de 58 ans pour les hommes, et de 53 ans pour les femmes) afin de permettre aux travailleurs plus âgés de réduire leurs heures de travail tout en percevant un complément de salaire partiel. Après 2013, cette mesure sera subordonnée à l'embauche d'un chômeur ou d'un apprenti dans la même entreprise.
Revoir la possibilité d'instaurer un complément de revenu d'activité partiel en cas d'invalidité	Aucune action particulière n'a encore été entreprise. Des mesures ont été prises pour limiter les demandes de prestations pour incapacité et invalidité (initiatives <i>Health Road</i> et <i>Fit2Work</i>).
Supprimer l'« évaluation de l'incapacité dans l'emploi actuel »	Pour les travailleurs de plus de 57 ans, le droit à la pension d'invalidité requiert une perte d'au moins 50 % de la capacité de travail dans l'emploi actuel. À l'image de la réforme récente du système d'assurance chômage, les obligations liées à l'emploi devraient être élargies.
Améliorer l'accès des travailleurs âgés aux services de réadaptation médicale et professionnelle	Le programme dit de « réadaptation précédant la pension » a été renforcé par de nouvelles mesures en faveur de la réadaptation médicale et de qualifications professionnelles en 2009. Ces mesures sont coordonnées entre les organismes publics de l'emploi et d'assurance retraite. Des incitations sont accordées aux entreprises qui embauchent des bénéficiaires de pension d'invalidité.
B. Lutter contre les obstacles à l'emploi du côté des employeurs	
Améliorer le ciblage des réductions d'impôt sur les salaires	Les réductions de cotisations sociales en fonction de l'âge sont supprimées à compter de 2013 (dans le cadre des mesures d'assainissement budgétaire). Les exonérations existantes (exonérations de cotisations d'assurance chômage pour les travailleurs de plus de 57 ans) ne sont pas concernées.
Évaluer le mécanisme de bonus/malus pour l'embauche et le licenciement des travailleurs âgés	Le système de bonus/malus prévoyait des incitations financières aux entreprises recrutant des actifs de plus de 50 ans (bonus) et des pénalités (malus) en cas de licenciement de travailleurs âgés. Ce système a été abandonné en 2009 car les coûts administratifs élevés ne justifiaient pas les effets limités sur l'emploi.
Adopter une approche équilibrée des règles de protection de l'emploi	Les autorités estiment que les règles de protection de l'emploi existantes permettent d'obtenir un juste équilibre entre les intérêts des salariés et des employeurs.
Revoir la règle selon laquelle les chômeurs qui remplissent les conditions requises pour une retraite anticipée doivent demander une pension	De manière générale, cette règle s'applique toujours. Le droit aux allocations de chômage s'achève lorsque la personne peut prétendre à une pension de retraite.
Accélérer la réforme des systèmes de salaires à l'ancienneté	La politique salariale est du ressort des partenaires sociaux. Ces dernières années, les partenaires dans certains secteurs ont essayé d'atténuer la courbe des salaires en limitant les augmentations automatiques de salaire et les autres différenciations selon l'ancienneté. Même si ces tentatives se sont révélées jusqu'à présent peu concluantes, elles vont se poursuivre dans les prochaines années.
Suivre les effets de la législation anti-discrimination	Pour améliorer la protection contre les discriminations, la Loi sur l'égalité de traitement de 1993 a été renforcée, tant d'un point de vue matériel (augmentation des niveaux minimums d'indemnisation en cas de dommage) qu'en termes de procédures.
Favoriser et surveiller les programmes de diversité liée à l'âge	Les partenaires sociaux ont lancé un certain nombre d'initiatives visant à promouvoir des conditions de travail conçues et organisées de manière à répondre aux besoins des travailleurs plus âgés.

Encadré 2.3. **L'emploi des travailleurs seniors (suite)**

Recommandations de l'OCDE en 2005	Évaluation
C. Améliorer l'employabilité des travailleurs âgés	
Envisager des mesures de valorisation du travail	Un dispositif de complément de salaire (<i>KombiLohn</i>) permet aux travailleurs à temps plein admissibles de percevoir un complément de salaire mensuel pouvant aller jusqu'à 300 EUR si leur base de cotisation est inférieure à 1 500 EUR. Les travailleurs de 50 ans et plus qui recherchent un emploi depuis plus de 182 jours sont visés par cette initiative.
Étendre les nouvelles mesures d'activation aux travailleurs âgés	Le programme <i>Fit2Work</i> a été instauré en 2011 en tant que service d'orientation et de soutien afin de prévenir les retraites anticipées pour raisons de santé. Le Service public de l'emploi, l'Inspection du travail, les organismes d'assurance sociale, les partenaires sociaux et les ministères de la Santé, des Finances, de l'Économie et du Travail sont tous parties prenantes.
Améliorer la cohérence du système de formation continue	La cohérence des différents secteurs de formation peut être encore améliorée par une coopération plus étroite entre différents niveaux d'offre de formation.
Promouvoir la formation tout au long de la vie	Depuis 2009, seuls six mois d'emploi sont nécessaires pour prendre un congé de formation subventionné (allocation de formation) et une formation modulaire est maintenant proposée. La participation a beaucoup augmenté, jusqu'à 10 000 personnes par an.
Valider les acquis de l'expérience	Plusieurs mesures ont été prises pour valider les compétences acquises sur le tas. Un projet pilote sur les compétences a débuté en 2008 (<i>Du kannst was!</i>) en tant qu'initiative commune des partenaires sociaux de Haute-Autriche.

Source : OCDE (2012), [www.oecd.org/els/emp/Older %20Workers %20Austria.pdf](http://www.oecd.org/els/emp/Older%20Workers%20Austria.pdf).

Ajustement des paramètres des retraites en fonction des modifications de l'espérance de vie

Le mandat de la Commission des retraites devrait être renforcé pour mieux tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie. Les paramètres concernant les cotisations et les prestations sont censés être ajustés pour refléter ces changements, mais cet ajustement n'a pas été opéré systématiquement jusqu'ici. Le mécanisme de viabilité devrait être réformé sur la base d'une série bien définie d'indicateurs et prendre pleinement en considération les modifications de l'espérance de vie.

Vieillesse et coût des services de santé

Le vieillissement de la population pèse également sur le système de santé. Le chapitre de l'*Étude économique 2011* (OCDE, 2011) consacré à la santé offre un examen approfondi de ce secteur, souligne sa bonne image auprès de la population, mais aussi ses coûts élevés. Cela pourrait poser problème pour le bien-être des Autrichiens à l'avenir, ainsi que pour le régime de retraite. Il était recommandé dans cette *Étude* de s'attaquer au morcellement des responsabilités en matière de financement, de dépenses et de services entre le pouvoir fédéral, les *Länder* et les organismes d'assurance maladie. Une meilleure intégration des services de prévention, de soins et de posthospitalisation permettrait de faire des économies et d'améliorer la qualité. La coordination avec les « services hors santé » associés par exemple aux modes de vie ou aux régimes alimentaires, est également capitale. La nécessité de coordonner les services est essentielle dans une société vieillissante, notamment dans les domaines de la santé mentale et de la prise en charge des nouvelles formes de dépendance (maladie d'Alzheimer, par exemple). L'Autriche a pris des mesures récemment dans ce sens, mais les changements profonds se révèlent difficiles à mettre en place. Le cadre d'action doit favoriser des services plus innovants, moins segmentés et moins coûteux.

Encadré 2.4. **Recommandations principales concernant le vieillissement et le régime de retraite**

- Recenser et réduire tous les obstacles encore existants à l'emploi des travailleurs seniors et éliminer les dernières failles rendant possible l'accès à la retraite anticipée. Les nouvelles politiques durcissant les conditions préalables à la préretraite devraient être pleinement mises en œuvre et l'évolution de l'âge effectif de départ à la retraite devrait être étroitement suivie de façon à prendre les mesures supplémentaires appropriées, au besoin.
- La Commission des retraites devrait être mandatée pour mieux refléter l'évolution de l'espérance de vie dans les mécanismes de viabilité du système de retraite. Elle devrait aussi calculer les composantes « épargne à prélèvement différé » et « redistribution » entre les différents groupes d'âge afin d'améliorer le corpus de données pour les mesures futures.
- Les transferts de retraite répondant à des objectifs sociaux devraient être financés par des sources transparentes, en réduisant autant que possible les subventions croisées au sein du système. Le coût budgétaire futur du régime de retraite devrait être évalué et maîtrisé à la lumière de cette analyse.
- Appliquer les recommandations du chapitre de l'*Étude économique 2011 de l'Autriche* consacré à la santé.

Prise en charge familiale et égalité des chances entre hommes et femmes

L'équilibre entre travail et vie de famille continuera de façonner les sources matérielles du bien-être, l'égalité des chances entre hommes et femmes et les structures familiales. L'évolution du taux de fécondité dépendra également de la façon dont les Autrichiens parviendront à concilier responsabilités familiales et professionnelles.

L'Autriche a un taux d'activité féminin relativement élevé, à 67 %, par rapport à la moyenne de l'OCDE de 57 %, mais ce taux reste inférieur à celui de la Suède, de la Suisse, du Danemark et des Pays-Bas. Au sein des couples, la structure d'emploi classique est celle d'un actif à temps plein et d'un actif à temps partiel, car la majorité des femmes associent responsabilités familiales et travail à temps partiel. Néanmoins, ce modèle est difficilement tenable à long terme, pour deux raisons : i) il est toujours aussi difficile de concilier travail et responsabilités familiales, même pour les femmes qui travaillent à temps partiel, et ii) à mesure que le niveau d'études des femmes s'élève, leur volonté de travailler à temps plein s'accroît, comme le coût d'opportunité de ne pas le faire. Les familles doivent trouver de nouveaux moyens de concilier travail et vie de famille, y compris en pensant les rôles dévolus aux hommes et aux femmes.

Comme indiqué au chapitre 1, les femmes continuent de gagner moins que les hommes, ce qui tient en partie aux structures familiales actuelles. Bien que les femmes rattrapent rapidement leur retard sur le plan des études, les écarts de salaire par rapport aux hommes persistent du fait du travail à temps partiel, des congés maternités, des interruptions de carrière liées aux grossesses et des autres responsabilités qui incombent aux femmes sur le plan familial. Une étude récente sur les écarts de salaire a mis en évidence d'autres facteurs : elle montre en effet que ce sont les femmes qui continuent d'assumer la plus grande partie des responsabilités familiales même lorsque les deux partenaires travaillent à plein-temps. Les hommes ont ainsi plus de temps à consacrer aux

loisirs et au repos, ce qui les avantage en termes de productivité (Böheim et al., 2007). Il est donc logique que certains employeurs prennent cette situation en ligne de compte et agissent en conséquence. En considérant les caractéristiques individuelles, l'étude montre en effet que les femmes mariées ont un salaire inférieur à celui des femmes célibataires, tandis que les hommes qui se marient bénéficient d'un avantage salarial. Une répartition inégale des responsabilités familiales peut donc influencer sur l'égalité des chances entre hommes et femmes, et ce par différents moyens.

En Autriche, la discrimination entre les sexes est une problématique centrale en matière de bien-être depuis 20 ans. La principale initiative prise par les pouvoirs publics en la matière a été l'adoption d'une loi sur l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes (*Gleichbehandlungsgesetz*) en 1993. Cette loi prévoit un salaire égal à travail égal et a conduit à la création d'une Commission sur l'égalité des salaires. Cette commission statue sur un large éventail de questions, parmi lesquelles les annonces d'offres d'emploi, les discriminations en matière de formation en entreprise, les promotions, le harcèlement, les licenciements abusifs et le harcèlement sexuel. Certaines mesures ont aussi été prises pour favoriser un partage plus égal des responsabilités familiales, notamment en prolongeant le versement des allocations pour garde d'enfants de six mois au maximum si les deux parents prennent un congé parental en alternance, au lieu d'un seul.

Plus récemment, un Plan d'action national pour l'égalité des sexes sur le marché du travail a été introduit et une Charte pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle a été adoptée. Ce plan couvre la période 2010-13 et a quatre objectifs stratégiques : i) offrir des orientations de carrière sensibles à la problématique sexospécifique et diversifier les parcours d'études et les choix de carrière ; ii) réduire les différences entre les sexes dans l'emploi et favoriser le passage à l'emploi à plein-temps ; iii) faire en sorte que davantage de femmes accèdent à des postes de direction ; et iv) réduire l'écart de rémunération entre les sexes. Ce plan contient un ensemble de 55 mesures, dont 32 ont déjà été mises en œuvre. La Charte est une manifestation de la volonté publique de favoriser la mise en place de mesures favorables à la famille dans les entreprises et les organisations. Elle a été cosignée en 2012 par le ministère fédéral de l'Économie, de la Famille et de la Jeunesse, les partenaires sociaux et la Fédération des industries autrichiennes. Les entreprises autrichiennes ont aussi la possibilité de participer à des « audits travail et famille », qui aident les entreprises à mettre au point une culture interne favorable à la famille. Ces audits ont donné de bons résultats et sont maintenant réalisés dans les petites et moyennes entreprises et dans les hôpitaux et les maisons de retraite, qui emploient un grand nombre de travailleurs de sexe féminin.

Néanmoins, le cadre juridique ne couvre pas la problématique des arbitrages opérés volontairement par les femmes entre leur vie professionnelle et leurs obligations familiales. Ces arbitrages existent non seulement en Autriche mais aussi dans des pays comparables comme le Danemark, les Pays-Bas et la Suède (Eurofound, 2009). En Autriche, l'emploi à temps partiel des femmes ne cesse d'augmenter. Si les divergences hommes-femmes en matière d'emploi et de salaire peuvent compromettre l'égalité des chances, elles peuvent aussi découler des préférences individuelles. Comme indiqué au chapitre 1, la majorité des Autrichiennes qui travaillent à temps partiel déclarent l'avoir choisi (même si ces enquêtes sont difficiles à interpréter dans la mesure où ces choix sont contraints par l'environnement institutionnel et de services). Le plan d'action national pour l'égalité des sexes sur le marché du travail vise dans tous les cas à encourager le travail à temps plein et l'emploi des femmes. Par ailleurs, le fait d'opter pour le travail à temps partiel n'est pas

uniquement une question de genre : de nombreux hommes font aussi le choix de travailler moins.

Ces choix ont des répercussions sur le plan social. Selon une analyse menée récemment par l'OCDE, le taux de croissance du PIB par habitant de l'Autriche devrait être inférieur à celui des autres pays si les schémas actuels persistent en matière de taux d'activité. La croissance annuelle du PIB pourrait être comprise entre 1.5 et 2.1 % jusqu'en 2030, en fonction de l'évolution et de l'intensité du taux d'activité des femmes, qui dépendent notamment de leurs arbitrages entre travail à temps plein et travail à temps partiel. Il s'agit de la fourchette de variation la plus importante des pays comparables (tableau 2.2).

Tableau 2.2. Prévisions relatives à la population active et à la croissance selon différents scénarios d'évolution du taux d'activité des femmes (2011-30)

	Variation prévue de la taille de la population active totale en 2030, en pourcentage des niveaux observés en 2011			Taux de croissance annuel moyen prévu du PIB par habitant (USD à PPA 2005, pourcentage, 2011-30)			
	Statu quo ¹	Convergence des taux d'activité ²	Convergence de l'intensité de l'activité ³	Le taux d'activité reste inchangé ⁴	Réduction de 50 % de l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes, d'ici à 2030 ⁵	Réduction de 75 % de l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes, d'ici à 2030 ⁶	Réduction de 100 % de l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes, d'ici à 2030 ⁷
Autriche	-3.6	3.5	17.4	1.5	1.8	1.9	2.1
Danemark	-2.7	1.2	8.6	1.2	1.4	1.5	1.5
Finlande	-4.2	-1.7	3.8	1.9	2.0	2.1	2.2
Allemagne	-11.9	-5.7	8.2	1.6	1.8	2.0	2.1
Pays-Bas	-6.0	0.3	22.2	1.6	1.9	2.0	2.1
Suède	0.5	3.8	9.9	1.9	2.1	2.1	2.2
Suisse	0.2	7.2	27.6	1.9	2.2	2.3	2.4
Royaume-Uni				1.4	1.7	1.8	1.9
États-Unis				1.7	1.9	2.0	2.2
OCDE				1.8	2.1	2.3	2.4

1. *Statu quo* : taille estimée de la population active totale âgée de 15 à 64 ans dans l'hypothèse d'un taux d'activité constant pour les hommes comme pour les femmes entre 2011 et 2030 (au niveau observé en 2010).
2. Convergence des taux d'activité : taille estimée de la population active totale âgée de 15 à 64 ans, dans l'hypothèse où le taux d'activité des hommes se maintient à son niveau de 2010 entre 2011 et 2030, et où celui des femmes augmente progressivement (taux de croissance régulier) entre 2011 et 2030, atteignant celui des hommes d'ici 2030.
3. Convergence de l'intensité de l'activité : taille estimée de la population active totale âgée de 15 à 64 ans, dans l'hypothèse où le taux d'activité équivalent temps plein des hommes se maintient à son niveau de 2010 entre 2011 et 2030, et où le taux équivalent temps plein des femmes augmente progressivement (taux de croissance régulier) entre 2011 et 2030, atteignant le taux équivalent temps plein des hommes d'ici 2030. Le taux équivalent temps plein est obtenu en multipliant le taux d'activité par le nombre moyen d'heures habituellement travaillées par semaine par tous les actifs occupés, hommes et femmes respectivement, divisé par 40.
4. *Statu quo* : l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes se maintient au niveau de 2010 (scénario identique au scénario de croissance de base présenté dans les *Perspectives économiques de l'OCDE n° 91, base de données à long terme*).
5. Réduction de 50 % de l'écart hommes-femmes : l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes observé en 2010 diminue de 50 % d'ici 2030, sur la base d'un taux de croissance régulier de l'activité des femmes.
6. Réduction de 75 % de l'écart hommes-femmes : l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes observé en 2010 diminue de 75 % d'ici 2030, sur la base d'un taux de croissance régulier de l'activité des femmes.
7. Convergence des taux d'activité : l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes observé en 2010 disparaît d'ici 2030, sur la base d'un taux de croissance régulier de l'activité des femmes. Ce scénario repose donc sur l'hypothèse selon laquelle le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes d'ici à 2030, comblant ainsi l'écart en totalité.

Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE, *Inégalités hommes-femmes : il est temps d'agir* (2012).

L'Autriche offre des aides généreuses aux familles ayant un enfant ou une personne âgée à charge. En 2009, les allocations familiales représentaient 3.1 % du PIB, ce qui est élevé par comparaison avec d'autres pays, quoiqu'en deçà des niveaux constatés en France et en Suède. Néanmoins, la part réservée aux jeunes enfants et à la garde en établissement reste plus faible que dans des pays comparables, tandis que la durée de versement des prestations est plus longue (Hofmarcher-Holzacker, 2012). Les aides à la prise en charge des personnes âgées dépendantes comptent également parmi les plus généreuses des pays membres, à 1.5 % du PIB, et devraient exiger des ressources budgétaires supplémentaires à l'avenir (Eurocentre, 2013). L'organisation fédérale de ces politiques est complexe : les transferts en espèces (via divers mécanismes sous condition de ressources ou non) sont accordés par les autorités fédérales, les services en nature subventionnés pour les personnes âgées, essentiellement par les *Länder*, et les structures d'accueil des enfants, principalement par les communes. Il conviendrait d'analyser de manière plus systématique l'impact net de ces politiques publiques sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée des Autrichiens (encadré 2.5).

Encadré 2.5. **La complexité des politiques familiales en Autriche**

À la suite des changements adoptés dans les années 2000, l'Autriche est devenue l'un des pays les plus généreux en matière de politiques familiales (graphique 2.2). En 2009, les allocations familiales représentaient 3.1 % du PIB, contre 2.3 % en moyenne dans les pays de l'UE. Ces politiques ont pour objectif « de permettre aux parents de choisir le mode de garde qui leur convient le mieux, d'encourager le retour des parents sur le marché du travail, d'instaurer sur le lieu de travail des pratiques favorables à la vie de famille, de promouvoir et de financer des structures d'accueil des jeunes enfants de qualité et d'aider les pères qui souhaitent s'impliquer davantage dans la vie de famille » (UE, 2013). Les politiques familiales, qui s'appuient sur un vaste éventail d'instruments à différents échelons de l'administration, sont très complexes, à tel point que les familles elles-mêmes ont parfois des difficultés à déterminer leurs droits :

- **Congé parental.** Le congé maternité débute huit semaines avant la naissance et prend fin huit semaines après (12 semaines en cas de césarienne ou de naissance multiple). Un congé parental supplémentaire non rémunéré « avec protection contre une rupture du contrat » est possible jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant. Cette période de deux années est à l'heure actuelle non compatible avec la période au cours de laquelle sont versées des allocations pour garde d'enfants (2.5 à 3 ans, voir ci-après), ce qui crée une certaine confusion concernant la durée des droits parentaux. Des dispositifs ont été mis en place récemment pour donner aux parents la possibilité de prendre des congés supplémentaires jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école. La loi donne aussi aux parents la possibilité de travailler à temps partiel depuis 2004, afin qu'ils puissent garder un lien avec la population active. Cette mesure pourrait avoir contribué à l'essor de ce mode de travail. Durant les quatre premières années de la vie de l'enfant, les cotisations versées pendant la période consacrée à la garde des enfants sont financées par une caisse d'allocations familiales. À titre de comparaison, les droits à congé à temps partiel sont encore plus généreux en Norvège, où les mères peuvent travailler à temps partiel jusqu'à ce que leur plus jeune enfant atteigne l'âge de 12 ans. Cette mesure semble avoir joué un rôle déterminant dans le redressement du taux de fécondité en Norvège (Johnsen, 2012).

Encadré 2.5. La complexité des politiques familiales en Autriche (suite)

- L'allocation familiale (*Familienbeihilfe*) n'est pas subordonnée aux ressources et dépend de l'âge de l'enfant : de 105.40 EUR par mois et par enfant pendant les trois premières années, elle passe à 152.70 EUR par mois, pour les jeunes qui peuvent y prétendre, jusqu'à 24 ans (dans certains cas jusqu'à 25 ans), à condition qu'ils poursuivent leurs études et n'aient pas un revenu supérieur à 10 000 EUR. Des prestations supplémentaires sont versées aux familles ayant deux (12.50 EUR supplémentaires), trois (47.80 EUR) ou quatre enfants (98 EUR), voire plus (50 EUR supplémentaires par enfant). Chaque septembre, une indemnité additionnelle de 100 EUR est accordée pour les enfants de 6 à 15 ans. Les parents des enfants handicapés ont droit à des prestations majorées (+138.30 EUR par mois). Une autre majoration (prime pour famille nombreuse) de 20 EUR par mois est accordée pour le troisième enfant et pour chaque enfant suivant si le revenu imposable du ménage est inférieur au seuil annuel de 55 000 EUR par an. Les familles reçoivent aussi 58.40 EUR par mois et par enfant à titre de crédit d'impôt, versé avec l'allocation familiale. Par ailleurs, les bénéficiaires des allocations familiales peuvent prétendre à des réductions d'impôts.
- Les allocations pour la garde d'enfants fournissent une aide financière pendant le congé parental. Les parents peuvent réclamer l'allocation pour la garde d'enfants fixe (offrant quatre choix) qu'ils aient été employés avant la naissance de l'enfant ou pas. En fonction de l'option choisie, ils peuvent prendre un congé pouvant aller jusqu'à 36 mois (troisième anniversaire de l'enfant). Les parents peuvent avoir un revenu additionnel tout en recevant l'allocation pour la garde d'enfants, mais ce revenu est plafonné (à 60 % de ce qu'il gagnait avant la naissance de l'enfant, hors indemnités pour garde d'enfant, ou bien à 16 200 EUR par an). Si ce plafond est dépassé, l'allocation doit être restituée à hauteur du montant en excédent. Depuis 2010, les parents ont une autre possibilité, sous la forme d'une allocation pour la garde d'enfants liée à leur revenu, qui a pour objectif de permettre à ceux qui ont un potentiel de revenu élevé de quitter le marché du travail pendant une période limitée pour s'occuper de leur enfant. Pour inciter à une répartition plus équilibrée des responsabilités en matière de garde des enfants, la durée du congé en cas de partage de la garde entre les parents peut être prolongée (de 6 mois au maximum).
- Places subventionnées en crèche. L'aide publique peut financer jusqu'à 90 % du coût d'exploitation des crèches. Les charges fixes et d'exploitation sont subventionnées dans les crèches publiques, tandis que dans les crèches privées, seules les charges d'exploitation sont financées par les fonds publics (OCDE, 2006). Il s'agit d'une incitation importante pour le placement des enfants en crèche, dont l'efficacité dépend toutefois des places disponibles. Les communes fournissent environ 60 % des places en crèche, le reste étant partagé entre les institutions religieuses et les entreprises. 80 % des enfants de 3 ans sont inscrits en crèche, contre 94 % des enfants de 4 ans et 96 % des enfants de 5 ans, essentiellement à temps partiel. Le taux de placement en crèche des enfants de moins de 3 ans s'élève à 9 % en Autriche (l'objectif étant qu'il atteigne 28 % d'ici à 2014), mais il est plus élevé à Vienne. L'accent est aujourd'hui mis sur la création de places en crèche pour les enfants de tous âges (voir l'annexe A1).

Encadré 2.5. La complexité des politiques familiales en Autriche (suite)

Dans l'ensemble, compte tenu du niveau élevé des salaires moyens et des aides publiques aux crèches, le coût de la garde des enfants à temps plein, lorsqu'elle est possible, représente 20 % environ du deuxième revenu moyen de la famille, contre plus de 50 % dans plusieurs autres pays. Néanmoins, cette estimation est fondée sur les services standards et ne tient pas compte d'éventuelles exigences de qualité spécifiques des parents. Le *taux d'imposition implicite* reste aussi élevé pour les femmes ayant de faibles revenus, en raison du coût de la garde des enfants par rapport au salaire, de l'impôt sur le revenu et de la perte des prestations sociales. En 2009, le taux d'imposition implicite s'élevait à 67 % du salaire moyen des femmes prenant un emploi, soit l'un des plus hauts niveaux de la zone OCDE (OCDE, 2009). Pour autant, le régime fiscal de l'Autriche encourage les femmes à travailler plus longtemps en autorisant la déclaration de revenus individuelle. En fonction du niveau de revenu relatif des couples, ce mode de déclaration peut avoir un effet positif sur le taux d'activité des femmes. En Autriche, les mères travaillent plus que leurs homologues allemandes, ce qui s'explique par un taux marginal d'imposition plus bas pour les deuxièmes apporteurs de revenus.

Le taux d'activité des deuxièmes apporteurs de revenus dépend également de l'offre, du coût et de la qualité des services de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Les services en établissement ne cessent de se développer dans ce domaine. Selon des prévisions récentes du ministère des Finances, 13 % des personnes âgées dépendantes pourraient être prises en charge non plus par leur famille mais par des établissements spécialisés entre 2009 et 2050, soit un transfert annuel de la prise en charge correspondant à 0.3 % de toutes les personnes âgées dépendantes. Dans l'hypothèse d'un transfert plus rapide, 0.6 % de toutes les personnes âgées dépendantes pourraient être placées en établissements spécialisés chaque année d'ici à 2030 et 0.9 % entre 2030 et 2050. Ces projections s'appuient sur une augmentation du taux d'activité à temps plein des femmes (voir tableau 2.2).

Dans la perspective d'une optimisation du bien-être, les politiques publiques ne doivent pas uniquement avoir pour objectif de maximiser le taux d'activité et la croissance du PIB : elles doivent également être conçues pour aider les membres de la famille à conjuguer responsabilités professionnelles et familiales selon leurs préférences. Le faible taux d'activité des femmes se traduit par un revenu familial plus faible, entraîne une perte de croissance du PIB et nuit à l'égalité des sexes. Cependant, s'il reflète un choix totalement délibéré sur la façon de concilier vie professionnelle et obligations familiales, permettant aussi bien aux femmes qu'aux hommes de passer plus de temps avec leur famille, il pourrait aussi avoir des avantages en termes de bien-être. La disponibilité de services d'accueil des enfants et des personnes âgées de qualité est essentielle à cet égard. Malgré les efforts éployés aux niveaux de l'État fédéral, des *Länder* et des communes, ces services ne sont actuellement pas suffisamment accessibles ni abordables (OCDE, 2012a). S'agissant de la garde des enfants, bien que le subventionnement des crèches contribue à maintenir les coûts à un niveau relativement bas (voir encadré 2.4), les places en crèche restent rares pour les tout-petits et les contraintes d'horaires et d'ouverture pendant les périodes de vacances scolaires sont difficiles à concilier avec un emploi à temps plein pour les deux parents. C'est pourquoi un renforcement des capacités et l'innovation dans les services faciliteraient l'équilibre des familles entre vie privée et vie professionnelle. Les services de

prise en charge de la dépendance offrent des exemples prometteurs pour l'évolution des services de garde des enfants : la liberté d'utilisation des aides à la prise en charge de la dépendance par les bénéficiaires, conjuguée à des conditions favorables d'accès au marché, ont contribué à dynamiser le marché des services (Eurocentre, 2013) (encadré 2.6).

Encadré 2.6. **Innovations dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées**

La diversification des circuits de soins pour les personnes âgées aide les familles à concilier plus facilement leur travail et leurs obligations vis-à-vis des personnes dont elles ont la charge. Des services complémentaires sont ainsi fournis par le biais des circuits traditionnels (maisons de retraite, soins posthospitaliers) et nouveaux, par des prestataires publics et privés, dans une optique commerciale ou non. Ils bénéficient de différents niveaux de subventions publiques. L'environnement réglementaire relativement favorable a conduit à l'émergence de différentes formes de soins.

Par exemple, il existe en Autriche des services à domicile fournis par des aides sous la responsabilité des familles. À l'origine, ces services se sont développés en dehors du cadre légal, grâce à la disponibilité d'aides qualifiées mais néanmoins abordables provenant de Slovaquie. Plusieurs dizaines de milliers de familles ont eu recours à ces services (entre 20 000 et 60 000 selon les estimations). Par la suite, ces modalités ont été légalisées, les aides étant désormais employées comme salariés ou comme travailleurs indépendants.

Des services d'aide à domicile sont fournis dans le cadre d'une coopération entre les communes et les organismes de la société civile. Ils reposent sur des visites régulières à domicile, dont la fréquence varie en fonction des besoins, afin de favoriser le maintien des personnes dépendantes à leur domicile ou dans leur famille. Ils comprennent des actions de prévention et des soins médicaux que les familles ne peuvent pas fournir et réduisent considérablement la nécessité de placements en établissement, plus coûteux et moins bien acceptés.

Pour favoriser le bien-être, il est préférable d'adopter une orientation politique neutre en permettant aux familles d'organiser leurs responsabilités familiales en fonction de leurs préférences et de leur situation, ce qui contribue par ailleurs à faire diminuer le coût budgétaire des services. Cependant, la neutralité du cadre d'action s'est révélée insuffisante jusqu'à présent pour atténuer les déséquilibres entre hommes et femmes en matière de responsabilités familiales (OCDE, 2013a).

Le libre choix entre la garde des enfants à la maison ou en crèche peut être altéré par des mesures publiques pour de bonnes raisons. Des arguments solides plaident par exemple en faveur d'une prise en charge en crèche des enfants de plus de deux ans, compte tenu des avantages de la socialisation sur leur développement – notamment pour les enfants de familles défavorisées. Grâce à la détermination dont ont fait récemment preuve les pouvoirs publics autrichiens dans ce domaine, le taux d'inscription des enfants de plus de deux ans en crèche est désormais conforme aux moyennes internationales. La préscolarisation des enfants de plus de 5 ans a également été rendue obligatoire il y a peu. En revanche, le débat est plus ouvert sur la question des subventions supplémentaires (s'ajoutant aux aides standards) pour la préscolarisation des enfants de moins de deux ans, et les évaluations devraient se poursuivre dans ce domaine (OCDE, 2011 ; OCDE, 2004 ; US Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development, 2000). Dans tous les cas,

l'environnement de marché de ces services devrait être pleinement ouvert afin de renforcer les capacités existantes, conformément à des normes de qualité adaptées.

Il serait utile de procéder à une analyse systématique des coûts budgétaires des mesures disponibles pour concilier responsabilités professionnelles et familiales, ainsi que de leurs retombées sur le bien-être. Les enquêtes et les études longitudinales peuvent en effet fournir des informations pertinentes sur l'évolution du bien-être des familles, ainsi que des enfants et des personnes âgées dépendantes. Ces analyses pourraient servir à orienter les politiques publiques vers les secteurs où elles auraient le plus d'impact, tout en contribuant à la gestion des coûts budgétaires à long terme.

Les tensions qui persistent entre vie professionnelle et responsabilités familiales pourraient avoir joué un rôle dans la baisse de la fécondité en Autriche (encadré 2.7 et graphique 2.2). Ce sont les femmes qui ont suivi des études qui affichent la plus forte contraction de la fécondité. Entre 2000 et 2009, la fécondité a accusé une légère baisse, pour se maintenir aux alentours de 1.4 enfant par femme, alors qu'elle a progressé de 1.7 à 1.8 en moyenne dans la zone OCDE. En Autriche, on constate de fortes disparités entre les différentes catégories sociales (tableau 2.3).

Encadré 2.7. **Données empiriques sur les déterminants de la fécondité**

Selon une analyse menée par l'OCDE (D'Addio et Mira d'Ercole, 2005), les études empiriques donnent à penser que les politiques d'aide à la garde des enfants exercent une influence considérable sur la fécondité. Blau et Robins (1998, 1989) ont montré que l'offre de services publics d'accueil des enfants accroît le taux de fécondité, tandis que l'augmentation du coût de ces services a l'effet inverse. Del Boca et al. (2003) ont publié des résultats comparables pour les Italiennes. Selon Ermisch (1989), l'offre de services de garde d'enfants dans divers pays de l'OCDE a eu pour conséquence de ralentir la chute du taux de fécondité.

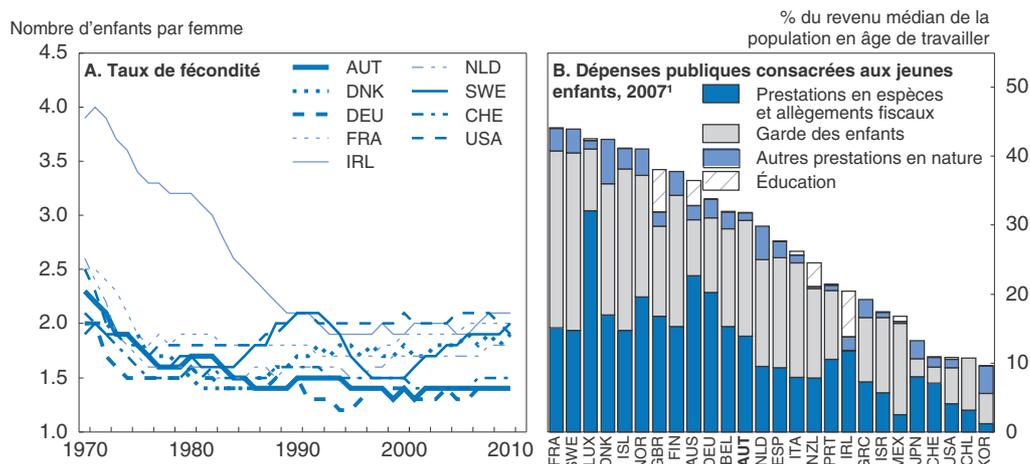
S'agissant des politiques familiales (c'est-à-dire des incitations financières), Barnby et Cigno (1988) ont conclu que les prestations publiques avancent l'âge auquel les femmes commencent à avoir des enfants au Royaume-Uni. Whittington et al. (1990) et Whittington (1992) ont démontré qu'un abattement fiscal adopté aux États-Unis avait eu un effet positif sur la taille des familles. Des résultats comparables ont été publiés pour le Canada par Zhang et al. (1994). Laroque et Salanié (2004) estiment qu'une réforme ambitieuse des allocations familiales en France pourrait avoir augmenté les naissances de près de 5 %.

Les dispositifs en vigueur en matière de congés maternité et parental semblent également jouer un rôle. Selon Rønsen (2004), le prolongement du congé maternité a eu une incidence positive sur la fécondité en Norvège et en Finlande. D'après Andersson (2001), la mise en place d'une « prime de rapidité » dans le système de congé parental de la Suède a accéléré les décisions de grossesse et réduit l'écart entre le premier et le deuxième enfant.

Certaines études ont analysé les conséquences des politiques familiales dans différents pays. Ainsi, Blanchet et Ekert-Jaffé (1994) ont examiné les effets des prestations disponibles dans 11 pays. Gauthier et Hatzius (1997) ont modélisé la relation entre taux de fécondité et politiques familiales dans 22 pays de l'OCDE entre 1970 et 1990. Adsera (2004) a étudié la relation entre taux de fécondité et institutions familiales dans 21 pays de l'OCDE. Toutes ces études font état d'une corrélation positive entre incitations publiques et taux de fécondité.

Source : D'Addio et Mira d'Ercole (2005) (les références sont fournies dans cet ouvrage).

Graphique 2.2. Taux de fécondité et politiques familiales



1. Dépenses sociales consacrées aux jeunes enfants (0-5 ans) par habitant.

Sources : OCDE, Base de données sur la santé ; OCDE (2012), Base de données sur la famille, OCDE, Paris www.oecd.org/social/family/database.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932856703>

Tableau 2.3. Taux de fécondité selon la catégorie sociale
(Taux de fécondité des femmes nées entre 1955 et 1960 selon leur lieu de résidence, leur pays de naissance et leur niveau d'études)

Lieu de résidence	Proportion de la population (%)				Nombre moyen d'enfants		Proportion de la population totale %
	Pas d'enfant	Un enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Par femme	Par mère	
Toutes les femmes résidant en Autriche	16.1	23.4	37.9	22.6	1.77	2.11	100
Vienne	25.3	28.3	31.4	15.0	1.43	1.92	19.4
Lieu de naissance							
Autriche	16.4	23.8	38.0	21.8	1.74	2.08	86.3
UE15	21.9	22.8	34.3	21.0	1.64	2.09	2.4
Ex-Yougoslavie	9.0	18.2	45.6	27.2	2.05	2.25	4.9
Turquie	4.8	6.9	22.7	65.6	3.07	3.22	1.6
Niveau d'études							
Supérieur : université	29.8	24.0	32.1	14.1	1.35	1.93	7.0
Supérieur : enseignants et travailleurs sociaux	18.1	21.2	40.1	20.6	1.69	2.07	5.2
Deuxième cycle du secondaire	22.3	25.3	35.3	17.1	1.54	1.98	9.4
Premier cycle du secondaire	14.3	25.0	40.0	20.7	1.74	2.03	48.7
Scolarité obligatoire	13.5	20.2	36.5	29.8	1.99	2.30	29.7

Source : Statistik Austria (2005c), recensement 2001.

L'encadré 2.8 présente des recommandations dans ce domaine, en s'appuyant également sur un projet récent d'envergure de l'OCDE consacré aux inégalités entre hommes et femmes (OCDE 2012a, OCDE 2012b, OCDE 2011).

Améliorer la qualité de l'enseignement destiné aux immigrés afin que les emplois de qualité soient accessibles à tous

Les personnes issues de l'immigration représentent aujourd'hui 19 % de la population totale, une part en constante augmentation. Près d'un tiers d'entre elles sont nées en Autriche de parents immigrés (deuxième génération). Les immigrés de première génération les plus nombreux viennent d'Allemagne (23 %), d'ex-Yougoslavie (22 %) et de

Encadré 2.8. Recommandations en faveur de l'égalité des chances entre hommes et femmes et la liberté de choix au sein des familles

- Permettre aux parents de choisir entre la garde d'enfants à la maison ou en crèche et proposer des services d'accueil de qualité pour les enfants de tous âges, notamment en zone rurale. Améliorer la compatibilité des services d'accueil des enfants avec les horaires et conditions de travail des parents.
- Pour les très jeunes enfants, associer les prestations en espèces existantes avec des services d'accueil abordables et accessibles. Pour les enfants plus âgés (âge préscolaire), continuer de privilégier des services d'accueil de qualité.
- Garder le cadre réglementaire ouvert pour de nouveaux prestataires et pour développer les capacités d'accueil des jeunes enfants et des personnes âgées, conformément à des règles de qualité et de sécurité appropriées. Les subventions allouées à ces services devraient être accordées de manière équitable entre les prestataires publics, à but non lucratif et à but lucratif afin de stimuler la concurrence et l'innovation.
- Analyser l'ensemble des politiques contribuant à concilier responsabilités professionnelles et familiales. En évaluer les résultats au regard de leurs coûts budgétaires. Utiliser les enquêtes et les études longitudinales pour obtenir des informations pertinentes en ce qui concerne leurs retombées sur le bien-être des familles, des enfants et des personnes âgées dépendantes. Cibler les politiques sur les instruments les plus efficaces.

Turquie (19 %). Les Turcs sont plus fortement représentés parmi la population immigrée de deuxième génération. La proportion de la population issue de l'immigration devrait augmenter au cours des prochaines décennies si les taux d'immigration et de natalité se maintiennent à leur niveau actuel.

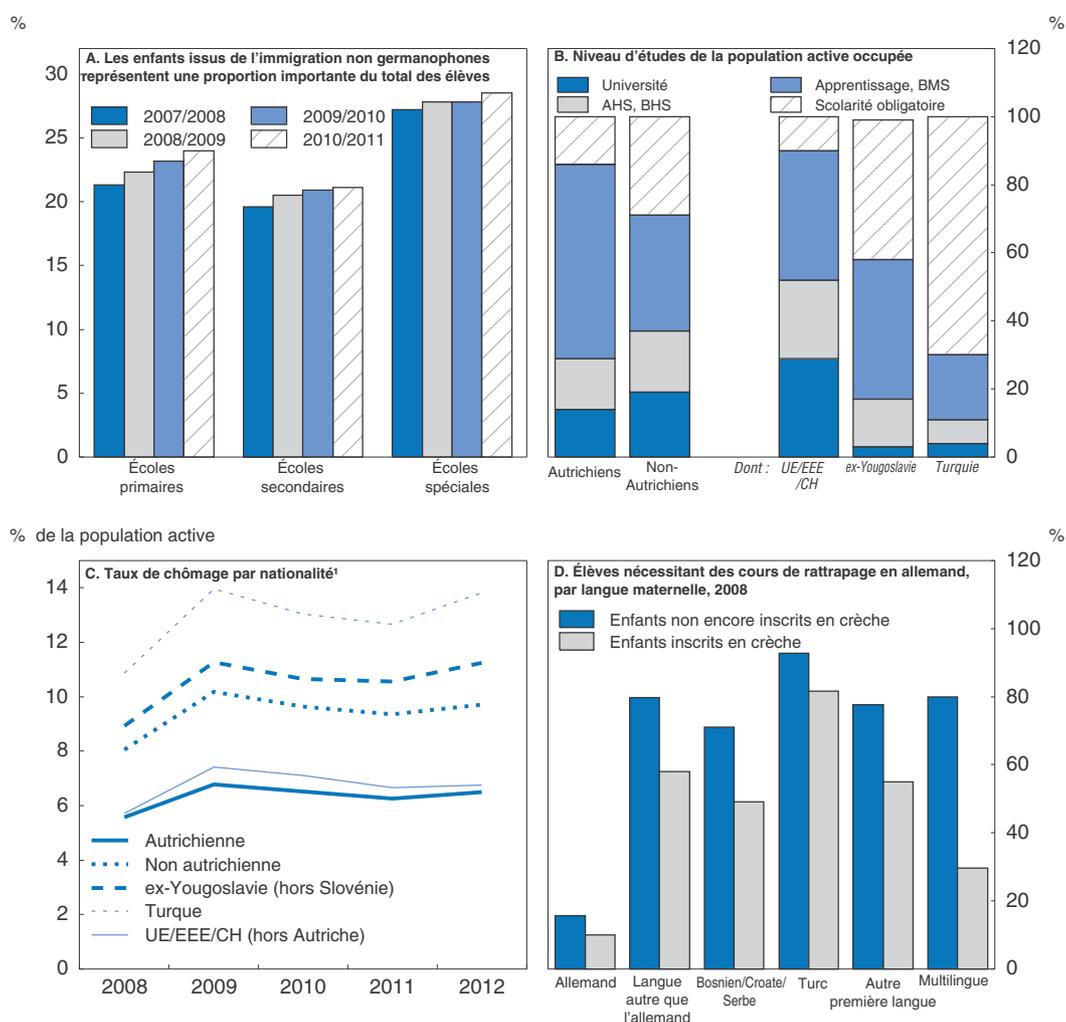
Dans le cadre d'un projet récent, l'OCDE (OCDE, 2012) a analysé l'insertion des immigrés sur le marché du travail autrichien sous différents aspects, pour parvenir à la conclusion suivante : « En définitive, le cadre d'intégration de l'Autriche a considérablement progressé ces dernières années et les initiatives récentes vont dans le bon sens. Néanmoins, les politiques d'intégration autrichiennes accusent toujours du retard par rapport à celles d'autres pays de l'OCDE. » La création récente d'un secrétariat d'État chargé des questions d'intégration est une évolution bienvenue. La présente section examine les problématiques propres aux enfants issus de l'immigration en matière d'éducation, déterminant clé de leur bien-être futur.

D'une manière générale, l'immigration contribue au bien-être en Autriche, en favorisant la croissance de la population active et l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Pour autant, certaines catégories de migrants pâtissent d'insuffisances notables en termes de capital humain, qui se perpétuent souvent au fil des générations, notamment en raison du rôle important joué par la famille dans l'éducation en Autriche.

Selon Statistik Austria (2012), certains des enfants qui parlent rarement l'allemand à la maison débutent leur scolarité dans des écoles spéciales (*Sonderschule*, prévues pour les enfants ayant des difficultés intellectuelles), et non dans une école élémentaire normale. En 2011, près de 30 % de tous les élèves inscrits dans des écoles spéciales étaient issus de familles non germanophones. En outre, les enfants issus de l'immigration représentent une proportion élevée (28 %) des élèves inscrits dans des écoles secondaires spécialisées du premier cycle. Le niveau de qualité de ces écoles en zone rurale et dans les petites villes est

bon, mais il est notoirement moins bon dans les grandes zones urbaines où les familles immigrées sont plus nombreuses. La proportion des jeunes issus de l'immigration inscrits dans des établissements préparant à l'université est aujourd'hui inférieure à la moyenne. Ces élèves se caractérisent également par des taux d'abandon élevés : en 2010, près de 15 % des élèves ne parlant pas allemand à la maison et ayant achevé leur 8^e année ne poursuivaient pas leurs études, contre 4 % seulement des élèves germanophones. Ces handicaps scolaires participent aux handicaps cumulés par les immigrés en termes de bien-être (graphique 2.3).

Graphique 2.3. **Problématiques propres aux immigrés en matière de démographie et d'éducation**



1. Le taux de chômage utilisé ici correspond à la proportion (en pourcentage) des chômeurs dans le total des actifs salariés et chômeurs.

Source : Statistik Austria, Migration and Integration 2012 ; ministère fédéral du Travail, des Affaires sociales et de la Protection des consommateurs (site Internet ELIS).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856722>

Les pouvoirs publics ont pris des mesures importantes dans ce domaine, comme l'a montré une étude récente de l'OCDE consacrée à l'éducation des enfants issus de l'immigration (OCDE, 2011b) :

- i) L'aide fournie aux familles immigrées pour la garde des tout-petits a notamment pour objectif d'améliorer les compétences linguistiques des enfants dès le plus jeune âge, à la fois en allemand et dans leur langue maternelle. Selon les études internationales et autrichiennes, les compétences linguistiques jouent un rôle crucial dans le développement mental et intellectuel des enfants. Il se dégage également des recherches qu'une multitude d'aptitudes personnelles fondamentales s'acquièrent dès le plus jeune âge et qu'une aide extérieure à la famille permet de mieux les cultiver (encadré 2.9). Cependant, il se révèle difficile de proposer cette aide : les compétences professionnelles adéquates en crèche et la coopération des familles elles-mêmes sont indispensables à la réussite du projet, mais elles ne sont pas toujours présentes. Un rang plus élevé de priorité est aujourd'hui accordé aux capacités linguistiques dans les tests d'« aptitude scolaire » auxquels sont soumis les enfants avant l'entrée dans le primaire, afin d'orienter ceux ayant des aptitudes linguistiques insuffisantes vers une année de préparation préscolaire supplémentaire⁴. Une initiative du même ordre, mais intervenant plus tôt, est le test de langue que passent tous les enfants de quatre ans dans les structures publiques d'accueil, avec un soutien linguistique spécial offert gratuitement lorsque des déficiences sont notées.

Encadré 2.9. **Remédier le plus tôt possible aux handicaps sur le plan de la langue**

Si la grande majorité des jeunes enfants sont élevés par leurs familles en Autriche (chapitre 1), cette proportion est encore plus importante chez les immigrés. Or cette situation semble avoir un effet négatif sur leurs compétences linguistiques non seulement en allemand mais aussi dans leur langue maternelle (compte tenu de leur environnement de socialisation restreint).

Une étude réalisée auprès d'enfants âgés de 4.5 à 5.5 ans montre que 90 % des enfants germanophones inscrits en crèche ont des compétences linguistiques qui correspondent à leur âge, 10 % seulement d'entre eux nécessitant des cours de rattrapage. À l'inverse, 60 % environ des enfants ayant une langue maternelle autre que l'allemand ont besoin de cours de rattrapage afin de remettre à niveau leurs compétences linguistiques (en allemand). 82 % des enfants parlant turc ont des compétences insuffisantes en langue, contre 50 % des enfants parlant bosniaque, serbe et croate.

La proportion d'enfants non inscrits en crèche nécessitant des cours de langue est sensiblement plus élevée (50 %) que celle des enfants inscrits en crèche (23 %). Parmi ces derniers, 16 % des enfants germanophones ont besoin de cours de soutien, contre 80 % de ceux dont la langue maternelle n'est pas l'allemand. 93 % des enfants d'origine turque inscrits en crèche ont besoin de cours de rattrapage, contre 71 % de leurs homologues d'origine bosniaque, croate et serbe.

Source : Statistik Austria, *Migration and Integration*, 2012 ; OECD *Review of Migrant Education: Austria*, 2009.

- ii) Autre objectif majeur : renforcer l'intégration scolaire aux niveaux d'enseignement suivants, ainsi que le préconisait le chapitre de l'*Étude économique 2009 de l'Autriche* consacré à l'éducation. Le but est de supprimer l'orientation trop précoce des élèves

avant qu'ils n'aient développé tout leur potentiel, ce qui est particulièrement important pour les enfants issus de l'immigration. L'une des mesures prévues consiste à relever le niveau des écoles secondaires spécialisées du premier cycle pour en faire des *Neue Mittelschule* (nouvelle école secondaire) de meilleure qualité. Cette mesure, qui sera généralisée en 2018, est destinée à offrir aux jeunes diplômés de 14 ans un meilleur accès aux niveaux d'enseignement suivants. La réussite de cette mise à niveau des écoles secondaires spécialisées du premier cycle dans les zones urbaines pourrait nécessiter des ressources pédagogiques et matérielles plus importantes. Par ailleurs, les établissements secondaires classiques sont encore rares à avoir adopté le système de la *Neue Mittelschule*. Il conviendrait d'étudier de nouveaux moyens d'étendre cette initiative encourageante.

- iii) La lutte contre l'abandon scolaire compte également parmi les grands objectifs des pouvoirs publics. La part des jeunes qui abandonnent leurs études en Autriche est inférieure à la moyenne de l'UE pour les élèves autochtones, mais elle est supérieure pour les jeunes issus de l'immigration. De nouvelles initiatives ont été lancées : encadrement des jeunes et des apprentis, programmes diplômants gratuits destinés aux jeunes qui n'ont pas terminé leur scolarité (écoles de la seconde chance) et garantie de formation pour les élèves qui ne trouvent pas de contrat d'apprentissage en entreprise (ils sont alors formés dans des établissements publics spécialisés). Les premiers résultats de ces initiatives sont encourageants. Entre 2007 et 2010, l'Autriche a mieux réussi à réduire les taux d'abandon scolaire que d'autres pays de l'UE (malgré un taux moyen de départ plus bas) ; elle est par ailleurs parvenue à diminuer le taux d'abandon des enfants issus de l'immigration, tandis que ces taux ont augmenté dans l'UE (Commission européenne, 2012).
- iv) Une implication plus active des groupes d'immigrés dans les efforts de politique publique, par exemple grâce à leur intégration dans les institutions de partenariat social qui jouent un rôle important dans le débat politique, pourrait faciliter une communication plus efficace avec ces groupes et contribuer à leur participation aux programmes de renforcement du capital humain grâce à une meilleure compréhension des attentes des familles. D'après les meilleures pratiques des pays de l'OCDE, les programmes qui assurent un soutien à l'éducation et à l'intégration des enfants de famille immigrée sont plus efficaces lorsqu'ils sont administrés en étroite coopération avec les groupes bénéficiaires, y compris dans des installations dédiées ouvertes aux parents (OCDE, 2012g).

Néanmoins, la participation des enfants de famille immigrée aux programmes d'apprentissage – qui constituent l'un des piliers du modèle de bien-être de l'Autriche (voir chapitre 1) – continue de poser des problèmes. Les employeurs qui recrutent des apprentis doivent pouvoir être certains que ces derniers disposent des compétences de base nécessaires, notamment en ce qui concerne la langue, la compréhension orale et écrite et les mathématiques. Ces compétences sont en effet indispensables à une formation en entreprise efficace mais elles ne sont pas toujours garanties (voir par exemple Profil, 2013). Étant donné que les enfants issus de l'immigration représentent désormais une proportion importante des nouveaux inscrits en apprentissage (25 % des élèves des écoles « polytechniques » ont une langue maternelle autre que l'allemand) et que l'apprentissage offre des perspectives prometteuses en termes d'insertion professionnelle des immigrés, il est crucial que le système fonctionne efficacement. Il s'agit en outre d'un critère essentiel pour la réussite future des activités économiques de qualité et à forte productivité de l'Autriche.

Encadré 2.10. Principales recommandations en vue de renforcer le capital humain des immigrés

- Offrir aux enfants issus de l'immigration un enseignement en allemand de grande qualité dès le plus jeune âge et assurer un soutien dans la langue maternelle au besoin.
- Éviter l'orientation précoce des enfants issus de l'immigration vers des filières moins exigeantes avant qu'ils n'aient développé pleinement leur potentiel.
- Transformer comme prévu toutes les écoles secondaires spécialisées du premier cycle en *Neue Mittelschule* d'ici 2018. Faire appliquer pleinement les normes de qualité associées, notamment dans les zones urbaines défavorisées. Encourager les établissements secondaires classiques du premier cycle à adopter cette initiative.
- Ouvrir des structures de partenariat social pour les immigrés afin de mieux informer les familles immigrées et de les aider à mieux répondre aux besoins de leurs enfants en termes de santé, d'éducation et de socialisation.

Assurer la durabilité du point de vue de l'environnement

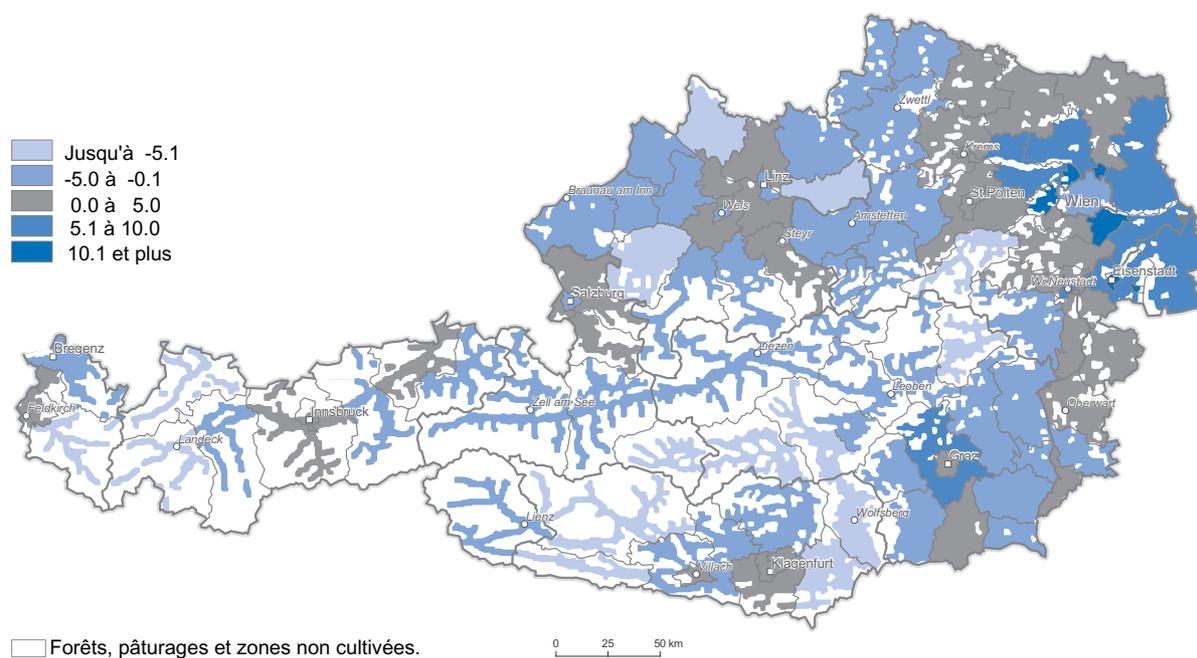
Le riche patrimoine naturel de l'Autriche, ses forêts, ses montagnes, sa biodiversité et la beauté de ses paysages, tout comme la qualité de l'air qui s'améliore et celle de l'eau qui est déjà bonne, contribuent au niveau élevé de bien-être de sa population. L'environnement de qualité a une influence favorable sur le bien-être subjectif (Boarini et al., 2012), tandis que les actifs naturels génèrent d'importantes recettes et de l'emploi grâce au secteur florissant du tourisme. La possibilité de se livrer à des activités de loisirs de grande qualité, ainsi que la qualité satisfaisante de l'air et de l'eau, ont également des effets positifs sur la santé et, partant, augmentent le bien-être (voir par exemple Prüss-Üstün et Corvalán, 2006 ; Ellaway et al., 2005).

Des pressions s'exercent néanmoins sur l'environnement en raison de l'étalement urbain et de la vive accélération du développement du trafic routier. La population rurale est en recul car les nouveaux emplois sont surtout créés dans les zones urbaines, mais les nouveaux établissements humains s'implantent principalement dans les zones suburbaines, d'où une urbanisation en tache d'huile. Dans le même temps, la hausse des revenus et l'aspiration des citoyens à vivre dans de plus grandes surfaces habitables ont accentué cette tendance à la périurbanisation et entraîné une augmentation des déplacements pendulaires. Malgré une population croissante, les migrations internes partant de Vienne vers d'autres régions du pays ont été plus importantes que les migrations vers Vienne au cours de la dernière décennie. En revanche, les régions adjacentes à Vienne ont enregistré les plus fortes arrivées migratoires nettes observées en Autriche. Une tendance analogue est perceptible dans d'autres grandes zones urbaines (graphique 2.4). Une comparaison à l'échelle européenne met en lumière que les trois zones métropolitaines⁵ de Vienne, Graz et Linz ont une faible densité de population, laissant entrevoir la possibilité d'une densification, et les surfaces habitables, qui n'ont cessé de croître, sont grandes au regard d'une comparaison internationale (cf. graphique 1.5 dans le chapitre 1). Selon les projections démographiques régionales, les régions qui entourent les grandes villes, en particulier Vienne, afficheront aussi les accroissements les plus importants dans les prochaines décennies. La population augmentera également dans les villes elles-mêmes, mais moins que dans les zones périurbaines (ÖROK, 2011a).

L'étalement urbain et la suburbanisation ont notamment eu pour conséquence des changements d'affectation des terres résultant des nouvelles zones bâties qui se sont opérés à un rythme beaucoup plus rapide que la croissance démographique, et qui dépassent aujourd'hui l'objectif national en la matière (graphique 2.5). Plus de 20 hectares par jour d'espaces naturels ou de terres agricoles sont actuellement converties en zones urbaines, ce qui correspond en gros, chaque année, à la superficie de la ville de Salzbourg. La superficie affectée à des bâtiments et à des infrastructures de transport s'est accrue de quelque 13 % (20 % pour les bâtiments, 5 % pour les infrastructures) entre 2001 et 2011 (Statistik Austria, 2013), alors que dans la même période, le taux de croissance de la population avoisinait 5 %. Rapportée à la population, la superficie occupée par des bâtiments et des infrastructures est passée de 200 m² par habitant dans les années 50 à 500 m² en 2007. Dans l'ensemble, la superficie artificielle (c'est-à-dire celle où la nature des sols a été modifiée, principalement en raison de revêtements ou de travaux de construction les rendant imperméables) a plus que doublé depuis 1995, ce qui aggrave le risque d'inondation et met en péril la biodiversité.

Graphique 2.4. Flux migratoires internes nets

Moyenne 2002-11, par 1 000 habitants

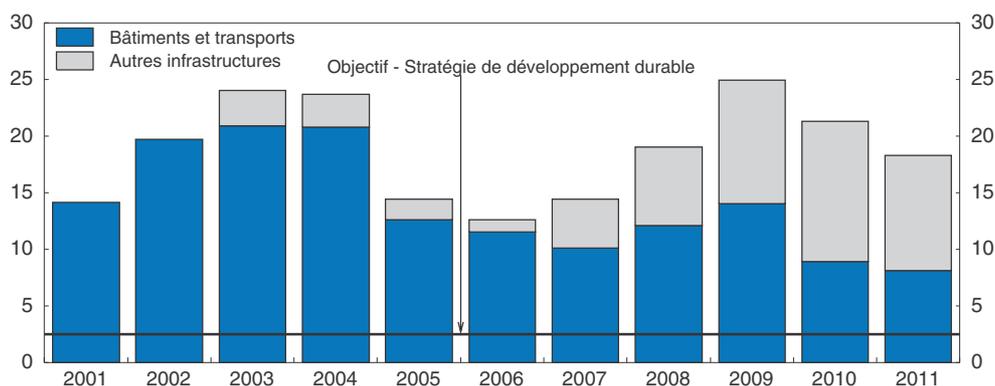


Source : Statistik Austria.

Par rapport aux autres pays, la population résidant en milieu rural est encore nombreuse en Autriche, bien qu'elle diminue : près de la moitié des habitants sont implantés dans des zones essentiellement rurales, contre une moyenne de 34 % dans les pays de l'OCDE⁶. Cela tient peut-être en partie à l'existence de liens étroits au niveau local et à la faible mobilité résidentielle décrite au chapitre 1, qui enrichissent le capital social local (David et al., 2008). Dès lors que le capital social est susceptible de procurer des avantages tant aux individus qu'à la collectivité, par exemple en faisant baisser les taux de criminalité et de délinquance (OCDE, 2011c ; Putnam, 2000 ; Halpern, 2005), il leur a peut-être

Graphique 2.5. Les changements d'affectation des terres résultant des nouvelles zones bâties dépassent l'objectif national

Augmentation annuelle moyenne en hectares par jour



Source : Bureau fédéral autrichien de métrologie et de topographie (BEV, Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen), données agrégées de l'Agence pour l'environnement de l'Autriche (UBA, Umweltbundesamt).

apporté un plus grand bien-être. Il se peut aussi que l'octroi de subventions considérables en faveur du développement rural ait contribué au maintien d'une part plus importante de la population dans les zones rurales. Ces subventions étant, en grande partie, liées à des objectifs environnementaux, notamment l'agriculture biologique ou la préservation de la nature, c'est également un facteur qui pourrait avoir amélioré le bien-être (cf. encadré 2.11). Cependant, l'habitat rural peut être à l'origine de pressions environnementales spécifiques, dans la mesure où les établissements humains sont plus dispersés et la voiture est le principal mode de transport. De plus, les perspectives d'emploi en recul dans les zones rurales et l'accès limité aux transports publics ont peut-être contribué à l'augmentation rapide des migrations alternantes en voiture.

Encadré 2.11. La conception de l'espace rural et les politiques de développement rural en Autriche

Pour des raisons historiques, l'importance des zones rurales (mesurée en proportion de la superficie totale et de la population) est plus grande en Autriche que dans la plupart des États membres de l'UE. Depuis la fin du néolithique, les habitants ont cultivé la quasi-totalité du territoire allant des sommets des Alpes jusqu'aux vallées des fleuves qui traversent les plaines, et rares sont les espaces demeurés vierges. Ils ont donc influencé et façonné un paysage « anthropisé » en Autriche (BMLFUW 2007), sur lequel repose le tourisme actuel.

De nombreux documents officiels évoquent l'importance de la préservation de ce patrimoine culturel que constitue un paysage cultivé. La *Stratégie de développement durable nationale* (BMLFUW 2002), par exemple, déclare que la diversité des habitats naturels et humains doit être préservée en suivant une orientation régionale forte et en visant spécialement à soutenir le monde rural. Les productions locales devraient être garanties dans tout le territoire autrichien. Cette stratégie souligne que la diversité des habitats, des sites naturels et des paysages cultivés doit être préservée car il s'agit d'un héritage pour les générations futures ; d'espaces pour le logement, le travail et les loisirs ; ainsi que d'un facteur d'identification avec la région. Le *Cadre d'aménagement du territoire autrichien* (ÖROK, 2011b) compte aussi le développement rural parmi ses objectifs.

Encadré 2.11. La conception de l'espace rural et les politiques de développement rural en Autriche (suite)

Les politiques agricoles ont un rôle crucial dans la préservation des espaces ruraux et la protection de l'environnement. Les entreprises agricoles sont en général de petite taille, notamment en raison de la forte proportion d'agriculteurs de montagne. Ce modèle ne joue pas en faveur de la compétitivité internationale, mais il est considéré comme un atout pour préserver des paysages agricoles témoins du passé (BMLFUW 2002). Environ 60 % du budget national de l'agriculture ont été affectés au développement rural, en conformité avec le deuxième pilier de la politique agricole commune de l'UE. Au cours de la période 2007-13, près de 8 milliards EUR (2.6 % du PIB) ont été dépensés au titre du développement rural, un peu plus de la moitié de ce montant provenant des fonds structurels de l'UE et le reste du budget autrichien. Selon le *Programme national autrichien de développement rural* (BMLFUW, 2007), les quatre grands objectifs à poursuivre sont les suivants : i) le renforcement de la compétitivité de l'agriculture et de la foresterie (12.5 % des crédits totaux) ; ii) la protection de l'environnement ainsi que la conservation du milieu rural et des paysages (73.4 % des crédits totaux) ; iii) la qualité de la vie et la diversification de l'économie rurale (6.2 % des crédits totaux) ; et iv) le programme appelé LEADER qui, dans une logique ascendante, soutient les projets régionaux novateurs traduisant dans les faits les trois objectifs qui précèdent.

La majeure partie des ressources du programme de développement rural sont allouées à la protection de l'environnement et à la préservation des paysages. Le programme autrichien de promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement, extensive et préservant les habitats naturels (ÖPUL) est la principale initiative mise en œuvre pour atteindre ces objectifs, mais les compensations accordées dans les régions défavorisées (pour l'essentiel, aux agriculteurs de montagne) sont importantes également. À la différence des programmes environnementaux cantonnés à des régions particulières qu'appliquent nombre d'autres États membres de l'UE, l'ÖPUL entend avoir une portée nationale. En 2011, 74 % des entreprises agricoles, qui occupaient 89 % de la superficie agricole, ont reçu un soutien au titre de ce programme. En moyenne, ces subventions se sont chiffrées à 4 795 EUR par entreprise. Les surfaces vouées à l'agriculture biologique ou protégées en tant qu'espaces naturels ont plus que doublé entre 1995 et 2011, et c'est en partie le fruit de ces mesures de soutien. L'agriculture biologique représente aujourd'hui un cinquième environ du territoire agricole, et les zones protégées 4 % de l'ensemble du territoire, soit plus que les moyennes correspondantes au sein de l'UE (Statistik Austria, 2012). Par exemple, réduire l'utilisation d'engrais, s'abstenir d'utiliser certains pesticides chimiques ou geler des parcelles temporairement font partie des mesures prises dans le cadre de l'agriculture biologique ou pour protéger l'environnement: elles sont bénéfiques pour la biodiversité et améliorent la qualité des ressources en sols et en eau.

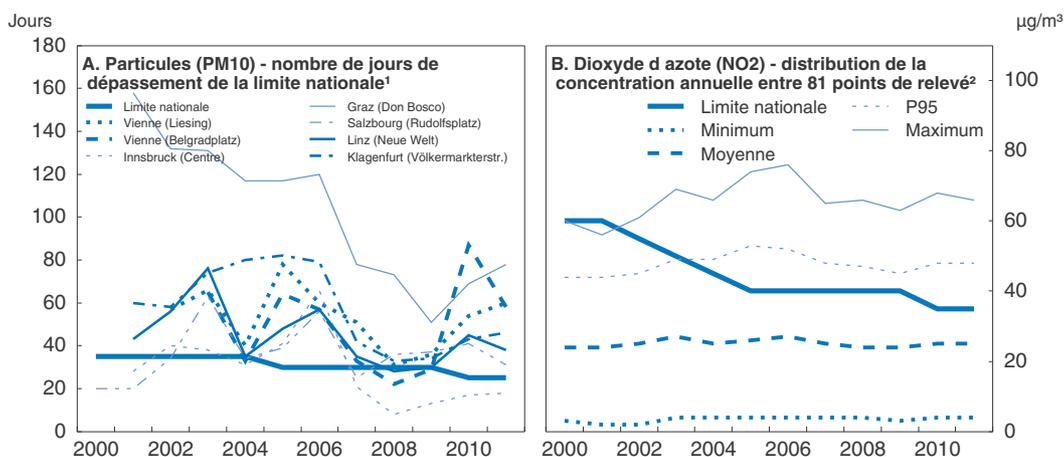
À terme, il est probable que les fonds de l'UE accordés à l'Autriche au titre du développement rural seront légèrement réduits pour la période 2014-20. Les débats sur un cofinancement national sont en cours.

La part des migrants journaliers dans l'ensemble des personnes pourvues d'un emploi s'est nettement accrue depuis quelques décennies. Plus de la moitié des actifs occupés vivent et travaillent dans des communes différentes aujourd'hui, contre un quart environ dans les années 70 (Statistik Austria, 2010). Selon la dernière étude exhaustive sur les déplacements domicile-travail menée en 2001, les distances parcourues pour ces déplacements se sont allongées aussi, et sont passées d'une moyenne de 11 kilomètres en

1971 à 20 kilomètres en 2001. Les trois quarts environ des navetteurs utilisaient la voiture à cet effet en 2001 (sauf pour les déplacements pendulaires à l'intérieur du périmètre de Vienne), proportion qui est plus élevée dans les zones rurales (BMVIT, 2012a).

Le développement des déplacements pendulaires en voiture dû à l'étalement urbain et à la faible mobilité résidentielle a coïncidé avec un vif essor du trafic routier de marchandises, en particulier transfrontalier et en transit, qui s'explique notamment par la forte intensité des échanges de l'Autriche et sa position géographique centrale après la chute du rideau de fer et l'élargissement de l'UE à l'Est. Or, le transport routier, et en particulier de marchandises, est responsable de 60 % des émissions de NO_x , niveau encore supérieur aux objectifs du pays et de l'UE. Depuis 2005, la réduction des émissions a été rendue possible par l'adoption des normes d'émission des véhicules EURO 4 et EURO 5. Le secteur des transports est aussi un gros émetteur de particules (PM10), surtout imputables aux voitures diesel. La hausse prononcée des émissions entre 1990 et 2005 a pu être freinée après cette date à la faveur des progrès techniques et du recours plus répandu aux filtres à particules. Bien qu'orientées à la baisse, les concentrations de particules (PM10), d'ozone et de dioxydes d'azote (NO_2) dépassent encore aujourd'hui, dans plusieurs agglomérations et le long des itinéraires de transport, les limites fixées au niveau national par la loi sur la qualité de l'air ambiant et la loi sur l'ozone afin d'éviter des effets néfastes pour la santé (graphique 2.6).

Graphique 2.6. **Pollution atmosphérique**



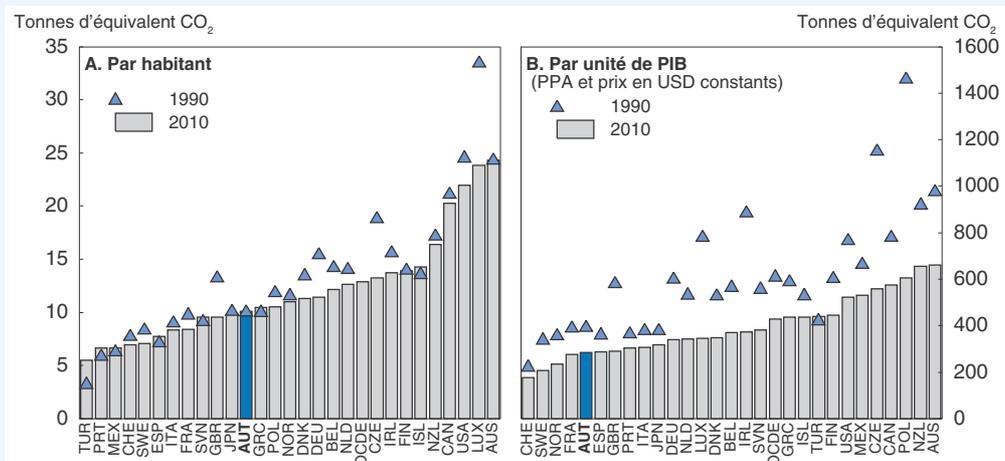
1. La limite nationale exige que les concentrations journalières maximales restent inférieures ou égales à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pendant plus de 35 jours (jusqu'en 2004), de 30 jours (jusqu'en 2009) et de 25 jours (depuis 2010) par an, afin d' limiter les effets sur la santé.
 2. La limite nationale autorise une marge de tolérance. À partir de 2012, la limite nationale est fixée à $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$.
- Source : Umweltbundesamt (Agence pour l'environnement de l'Autriche).

Le transport routier est aussi le secteur qui rejette le plus d'émissions de GES non couvertes par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, et ses émissions ont fortement augmenté entre 1990 et 2005 (encadré 2.12), en partie à cause des ventes de carburants à des non-résidents venant des pays voisins pour bénéficier des taxes plus faibles que dans leur pays. Les émissions diminuent depuis 2005, mais il sera difficile pour l'Autriche de respecter ses objectifs de réduction des GES prévus à l'horizon 2020 dans le cadre de l'UE sans abaisser encore les émissions dues au transport routier. Ce secteur est

Encadré 2.12. Réalisations et objectifs de l'Autriche eu égard au changement climatique

En Autriche, l'intensité carbone (rapportée au PIB) est relativement faible, mais la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) a progressé plus lentement que dans d'autres pays de l'OCDE. L'Autriche est l'un des rares pays où les émissions totales de GES étaient encore supérieures en 2011 à leur niveau de 1990 (graphique 2.7). Ce n'est que depuis le milieu des années 2000 que le découplage absolu des émissions de GES de la croissance du PIB est perceptible.

Graphique 2.7. Émissions de gaz à effet de serre



Source : Base de données de l'OCDE sur l'environnement ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856741>

En vertu du protocole de Kyoto et de l'accord de partage de la charge qui en découle au sein de l'UE, l'Autriche s'est engagée à réduire les émissions de 13 % par rapport au niveau de 1990, au plus tard dans la période d'engagement 2008-12. Pourtant, durant la période 2008-11, les émissions de gaz à effet de serre ont dépassé de 22 % en moyenne l'objectif visé. Grâce à une extension du programme autorisant l'achat de crédits de réduction des émissions dans le cadre des mécanismes de développement propre (MDP), de mise en œuvre conjointe (MOC) et d'investissements verts relevant du protocole de Kyoto, l'Autriche a pu se conformer en 2012 aux obligations concernant la période 2008-11 qu'elle avait souscrites au titre de ce protocole. Or, les achats qui se sont avérés nécessaires ont largement dépassé les prévisions de la stratégie autrichienne de 2007 concernant le changement climatique. La plupart des crédits de réduction des émissions ont été acquis au titre du mécanisme d'investissements verts, en vertu duquel le pays vendeur doit investir le produit de la vente des crédits dans des projets d'atténuation du changement climatique ayant une incidence sur le climat mesurable en termes de réduction des gaz à effet de serre. Les projets autrichiens relevant de ce mécanisme ont été exécutés en Lettonie, dans la République tchèque, en Estonie et en Bulgarie. D'après les projections actuelles concernant les émissions, les crédits de réduction des émissions acquis permettront probablement de combler l'écart entre les émissions effectives et prévues en 2012.

Encadré 2.12. Réalisations et objectifs de l'Autriche eu égard au changement climatique (suite)

S'agissant de la période 2013-20, l'objectif de l'ensemble de l'UE visant à réduire les émissions de GES de 20 % entre 1990 et 2020 se traduit, à l'échelon national, par un objectif de réduction de 16 % à l'horizon 2020 par rapport à 2005 pour les secteurs non couverts par le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE (essentiellement les transports et les secteurs résidentiel et agricole). Par rapport aux émissions de 2011, cela suppose une réduction supplémentaire de quelque 5 % dans les secteurs hors SEQE à l'horizon 2020. D'après des simulations effectuées par l'agence autrichienne pour l'environnement, les mesures mises en œuvre jusqu'en février 2010 ne seraient pas suffisantes pour ramener les émissions au niveau qu'exigerait le respect de l'objectif de l'UE pour 2020. Cela étant, compte tenu des mesures précisées dans la *stratégie énergétique autrichienne* et des politiques prévues, dont l'entrée en vigueur et la mise en œuvre devraient intervenir d'ici à 2030 de l'avis des spécialistes, on estime que les émissions seront réduites de 18 % environ et que l'objectif de l'UE à l'horizon 2020 pourrait en conséquence être atteint (UBA, 2011a)¹. Une mesure importante de ce deuxième scénario est devenue effective depuis que les taxes sur les carburants ont été relevées en janvier 2011.

Le tableau 2.4 présente les émissions sectorielles de l'Autriche comparées à celles de certains autres pays. Les émissions par habitant des industries énergétiques sont relativement faibles, par suite de la part notable de l'hydraulique dans la production d'électricité et de celle, relativement importante, de la biomasse dans la production de chaleur. En revanche, les émissions des industries manufacturières et du secteur de la construction, celles issues de procédés industriels, et les émissions liées au secteur des transports en particulier, sont plus élevées que dans les autres pays. Les émissions plus importantes du secteur manufacturier sont imputables en partie au poids relativement grand des industries à forte intensité énergétique dans l'économie, en proportion de la valeur ajoutée totale. Surtout, les émissions dues à la combustion et à la transformation d'énergie dans la sidérurgie sont assez considérables (13.4 % des émissions totales de GES). Mais les émissions liées à l'élaboration de produits minéraux (clinker de ciment principalement) (3.5 %) et celles de l'industrie chimique (0.8 %) sont importantes elles aussi. Ces dernières sont néanmoins en net recul depuis 1990².

Les écarts entre les émissions de l'Autriche et celles des autres pays sont particulièrement prononcés dans le secteur des transports. En 2011, celui-ci se plaçait, avec 26 % des émissions totales, en deuxième position parmi les plus gros émetteurs de GES, légèrement derrière le secteur industriel qui en produisait 30 % (combustion d'énergie et procédés industriels). Les émissions du secteur de l'énergie se chiffraient à 17 % des émissions totales. Les émissions imputables au secteur des transports ont aussi beaucoup plus augmenté depuis 1990 que celles des autres secteurs en Autriche, et que celles des transports dans les autres pays (tableau 2.4). Une baisse s'est amorcée en 2005, notamment à la faveur de toute une série de mesures prises, par exemple pour promouvoir les biocarburants ou encourager par des incitations fiscales l'acquisition de voitures plus propres et à faible émission de carbone (*Normverbrauchsabgabe*, NOVA), ainsi que dans le cadre du programme national de promotion de la gestion de la mobilité *klima:aktiv mobil initiative* (se reporter au corps du texte).

**Encadré 2.12. Réalisations et objectifs de l'Autriche
eu égard au changement climatique (suite)**

Tableau 2.4. Émissions sectorielles de GES

	Émissions de GES par habitant, 2010 (teq CO ₂ /habitant)						Variation en % des émissions totales 1990-2010					
	AUT	DNK	DEU	NLD	SWE	CHE	AUT	DNK	DEU	NLD	SWE	CHE
Total hors UTCATF ¹	10.1	11.3	11.5	12.6	7.1	6.9	8.2	-10.5	-24.8	-0.9	-9.0	2.2
Total UTCATF compris ¹	9.7	10.9	11.7	12.8	3.4	6.8	18.8	-18.7	-21.7	-0.9	2.1	8.4
Énergie	7.7	9.1	9.6	10.7	5.3	5.6	16.1	-5.9	-23.4	15.5	-7.9	4.7
Industries énergétiques	1.7	4.4	4.3	4.0	1.4	0.5	3.3	-8.4	-17.2	26.4	29.0	64.5
Secteurs manuf. et construction	1.9	0.8	1.4	1.6	1.1	0.8	22.3	-18.0	-35.1	-17.4	-15.9	-6.6
Transports	2.7	2.4	1.9	2.1	2.2	2.1	60.0	22.8	-6.1	32.3	7.5	12.4
Autres secteurs	1.4	1.3	1.8	2.8	0.5	2.2	-20.9	-25.3	-29.9	19.7	-61.2	-4.2
Autres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	31.8	-10.1	-89.2	-42.2	-78.7	-41.3
Émissions fugaces	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	66.2	26.0	-64.4	-4.0	161.2	-47.5
Procédés industriels	1.3	0.3	0.9	0.6	0.7	0.5	5.7	-23.9	-23.2	-53.0	8.1	9.1
Solvants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-36.1	-18.1	-57.2	-68.5	-6.4	-54.5
Agriculture	0.9	1.7	0.8	1.0	0.8	0.7	-12.9	-23.5	-18.9	-26.2	-13.2	-7.3
Déchets	0.2	0.2	0.1	0.3	0.2	0.1	-49.7	-41.4	-71.6	-60.8	-46.0	-38.5

1. UTCATF signifie utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie.

Source : Calculs de l'OCDE effectués à partir de données obtenues auprès de la CCNUCC.

Plus de 95 % des émissions du secteur des transports proviennent du transport routier (60 % du transport de personnes et 40 % du transport de marchandises). Bien que la consommation de carburant du parc automobile national s'améliore de façon ininterrompue depuis les années 90 et que la consommation de biocarburants progresse, les effets de ces tendances ont été plus que neutralisés par l'allongement des distances parcourues (tableau 2.5). Le trafic routier de marchandises a aussi très sensiblement augmenté depuis 1990, et la part du transport ferroviaire dans l'ensemble du transport de marchandises à l'échelon national est tombée de 36 % à 31 % sur la période 1990-2010. Il s'est toutefois produit un certain découplage entre les émissions et l'activité de transport mesurée en termes de tonnes-kilomètres, grâce à des gains de rendement (plus forte utilisation des capacités, optimisation des itinéraires de transport, effets de gamme) et à la percée des biocarburants. Comme il est précisé dans le corps du texte, les « exportations de carburants » sont pour beaucoup dans les émissions du secteur des transports : elles étaient responsables d'un tiers environ de ses émissions totales et se sont fortement accrues entre le début des années 90 et le milieu des années 2000. Si l'Autriche n'avait pas dû comptabiliser les émissions liées à ces exportations de carburants, elle aurait atteint l'objectif d'émissions nationales qu'elle avait stipulé pour le secteur routier dans la loi de 2011 sur le changement climatique, qui fixe les plafonds pour les émissions sectorielles ne relevant pas du SEQE-UE. S'agissant de l'avenir, le gouvernement a l'intention de réduire de 6 % les émissions du secteur des transports d'ici à 2020 par rapport à leur niveau de 2010, et de 19 % à l'horizon 2025, lorsque la modernisation des principaux axes ferroviaires sera achevée³.

**Encadré 2.12. Réalisations et objectifs de l’Autriche
eu égard au changement climatique (suite)**

Tableau 2.5. Émissions de GES dues au transport routier

	Variation des émissions 1990-2010 (%)	Part dans les émissions totales 1990	Part dans les émissions totales 2010
Transport de marchandises	113	5.5	10.9
Camions légers	35	1.7	2.1
Poids lourds	147	3.9	8.8
Transport de personnes	37	11.8	15.0
Voitures diesel	397	1.8	8.2
Voitures à essence	-30	9.6	6.2

Source : Umweltbundesamt (Agence de l’environnement de l’Autriche).

1. Ce scénario table sur une croissance moyenne du PIB de 2 % en termes réels. Si la croissance du PIB est plus faible, à 1.5 %, la réduction hors SEQE-UE prévue est de 19 %.
2. Cette baisse est principalement due à l’installation d’un réacteur catalytique pour réduire les émissions de N₂O dans la production du salpêtre en 2003.
3. Ces objectifs ne tiennent pas compte des émissions imputables aux exportations de carburants.

également la principale source de bruit, et le développement du transport routier était classé en deuxième position, en 2007, parmi les problèmes d’environnement les plus préoccupants, après le changement climatique (Statistik Austria, 2009).

Pour inverser ces tendances environnementales, il faudra avant tout une tarification plus appropriée des externalités liées au transport ainsi que des politiques de développement régional plus efficaces pour promouvoir la densification d’un habitat bien desservi par les transports publics. À cet effet, il sera nécessaire de renforcer la coordination entre les différents niveaux d’administration et de mieux intégrer le développement régional avec les politiques des transports et du logement afin de favoriser la cohérence des politiques.

Améliorer la tarification des externalités du transport routier

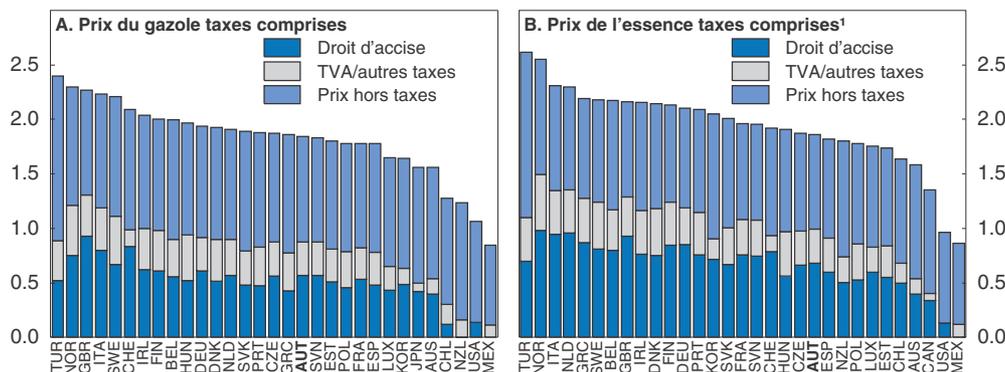
Le gouvernement, conscient des pressions exercées sur l’environnement par le transport routier, a pris toute une série d’initiatives. Par exemple, le programme national de promotion de la gestion de la mobilité *klima:aktiv mobil* constitue un volet important de la stratégie transsectorielle de l’initiative autrichienne pour le climat *klima:aktiv*, lancée par le ministère de l’environnement en 2004, qui fait partie de la stratégie fédérale autrichienne concernant le changement climatique. Ce programme vise principalement à favoriser l’adoption et la promotion de technologies et de services sans incidence sur le climat. Le module *klima:aktiv mobil* entend promouvoir une mobilité respectueuse du climat. Plusieurs services sont proposés dans ce cadre : i) des programmes de conseil à l’intention des entreprises, des villes, des communes et des établissements scolaires afin de leur indiquer des moyens d’optimiser leur gestion de la mobilité du point de vue environnemental et de rationaliser leurs besoins de transport ; ii) des subventions à des projets favorables au climat, concernant par exemple la conversion du parc automobile aux énergies alternatives, l’usage du vélo ou les transports publics ; iii) des campagnes

d'information destinées à sensibiliser la population aux bienfaits d'une mobilité respectueuse du climat ; et iv) la formation et la certification de moniteurs enseignant la conduite économe en carburant, par exemple. De plus, le gouvernement a récemment présenté son plan d'action visant à promouvoir les voitures électriques et, plus généralement, les transports fonctionnant à l'électricité (l'électromobilité). Il y a certes lieu de se féliciter de ces initiatives, mais leurs effets ne se feront probablement sentir qu'à long terme, et l'amélioration de la tarification des externalités des transports serait un moyen plus efficace par rapport aux coûts de réduire ces effets externes. De même, le renchérissement des déplacements pendulaires en voiture inciterait les gens à rapprocher leur domicile de leur lieu de travail et/ou à s'installer dans des endroits mieux desservis par les transports publics.

Les prix des carburants sont encore inférieurs à ceux pratiqués dans les pays voisins, en particulier en Allemagne, en Italie et en Suisse, en raison à la fois de leur prix inférieur avant impôt et des droits d'accise plus faibles, bien que la taxation ait augmenté en janvier 2011 (graphique 2.8). Ces écarts de prix sont en partie à l'origine du volume considérable des « exportations de carburants », à savoir la différence entre les ventes et la consommation de carburants en Autriche. Selon certaines estimations, ce volume se serait fortement accru au début des années 2000 et représenterait aujourd'hui un tiers environ des ventes totales de carburants (BMFLUW, 2009). Environ les deux tiers de ces exportations de carburants sont imputables au transport routier de marchandises, et celles qui concernent des voitures particulières vont surtout vers l'Allemagne. Comme la comptabilisation des émissions de CO₂ est basée sur les ventes de carburants, ces exportations sont également pour beaucoup dans la hausse importante des émissions de CO₂ et la forte intensité carbone du secteur des transports (encadré 2.12).

Graphique 2.8. Prix et fiscalité du gazole et de l'essence

Prix total (USD par litre), 4^e trimestre 2012



1. Prix de l'essence super sans plomb IO 95.

Source : AIE, Energy Prices and Taxes Database.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856760>

En conséquence, une partie des émissions qui devrait être imputée aux pays voisins est simplement transférée à l'Autriche, par exemple lorsque des conducteurs de camions en transit ou traversant la frontière profitent de l'occasion pour remplir leur réservoir. Cependant, il est tout à fait probable que l'augmentation des émissions et de la congestion s'explique aussi par les trajets supplémentaires et les détours effectués exclusivement pour tirer parti de la différence de prix des carburants. Hausberger et Schwingshackl (2011)

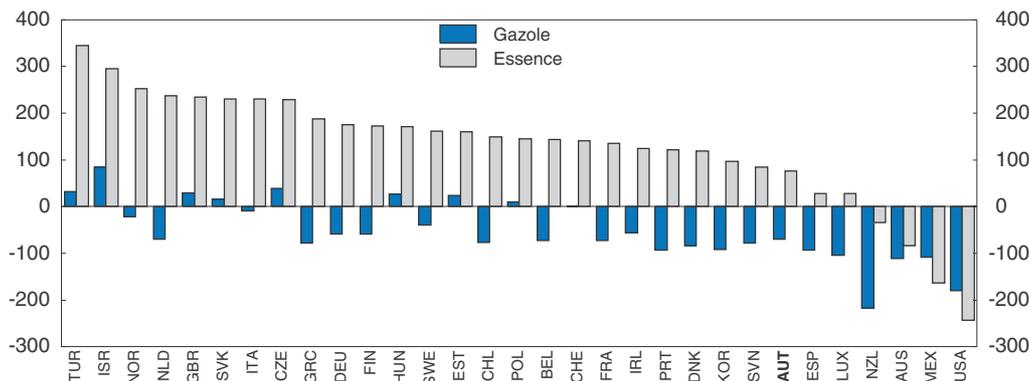
estiment qu'un relèvement de la taxation de 5 ct/l ferait baisser localement les émissions de CO₂ de 1 % d'ici à 2020 et réduirait de 10 % les « exportations de carburants ». Néanmoins, cette étude ne fait pas de distinction entre les émissions transférées et les véritables réductions dues au moindre nombre de trajets supplémentaires. Il y aurait donc intérêt à mener des études pour mieux connaître l'ampleur du phénomène des trajets supplémentaires, études qui d'ailleurs permettraient aussi de mieux appréhender les conséquences budgétaires d'une hausse des impôts. Le gouvernement estime que le relèvement des taxes sur les carburants afin d'aligner leur prix sur ceux pratiqués dans les pays voisins générerait sans doute des recettes supplémentaires, en dépit de la diminution des exportations de carburants (BMFLUW, 2009). Les élasticités de ces exportations sont toutefois très incertaines ; en outre, les pertes de recettes de TVA sur la vente dans les stations service de produits autres que les carburants pourraient neutraliser l'augmentation des recettes fiscales provenant de la taxation des carburants. Comme les écarts entre les taxes sur les carburants perçues en Autriche et chez ses voisins de l'Est sont faibles, une hausse de la fiscalité des carburants risque d'inciter des Autrichiens à se rendre dans ces pays limitrophes pour en acheter, d'où des trajets supplémentaires. C'est pourquoi l'Autriche devrait prendre part aux efforts déployés pour harmoniser la fiscalité des carburants au niveau européen afin de limiter le tourisme à la pompe et de garantir à tous les pays la possibilité de fixer le juste prix des externalités.

Le taux d'imposition qui s'applique au gazole est beaucoup plus faible que celui de l'essence. Cela explique en partie pourquoi la part des voitures diesel dans le parc automobile national est montée en flèche. Or, les externalités locales associées au gazole alourdissent les coûts sociaux, en raison surtout de l'aggravation de la pollution, notamment par les particules (graphique 2.9). Par conséquent, pour mieux tenir compte des externalités, l'Autriche devrait relever la taxation du gazole afin que ce carburant soit plus lourdement taxé que l'essence. Plus généralement, une publication récente de l'OCDE (OCDE, 2013) a montré que les prix implicites du carbone étaient très différents selon les carburants. Il en ressort que l'Autriche ne cherche pas systématiquement à atténuer l'intensité carbone au moindre coût. La suppression récente de plusieurs exonérations fiscales concernant les énergies fossiles, tel le remboursement de la taxe sur le gazole utilisé dans l'agriculture, mérite d'être saluée à cet égard.

Les taxes sur les carburants peuvent apporter une réponse au problème des externalités, y compris la congestion, mais elles manquent de précision et il est par conséquent préférable de recourir à d'autres instruments à cette fin. En particulier, l'Autriche pourrait appliquer plus largement son système de péages routiers et urbains. Bien que le problème de la congestion soit moins grave dans les villes autrichiennes que dans d'autres zones métropolitaines comparables en Europe, la circulation automobile entraîne bel et bien des dépassements transitoires des valeurs limites d'émission au niveau local, tout comme des contraintes de capacité routière dans les villes et la périphérie des pôles urbains. Les camions et les poids lourds (de plus de 3.5 t) doivent payer un péage kilométrique sur les autoroutes et les voies rapides, différencié selon la catégorie d'émissions à laquelle le véhicule appartient. Les voitures particulières sont en revanche assujetties à une redevance annuelle fixe, non liée aux distances parcourues. En outre, des péages spéciaux s'appliquent dans certains axes routiers et tunnels, principalement dans les traversées alpines. L'Autriche pourrait amplifier les avantages de la tarification routière et urbaine en appliquant aussi aux voitures particulières des tarifs variables en fonction des distances parcourues, modulés selon les plages horaires et les

Graphique 2.9. **Gazole et essence : prix implicites du carbone après prise en compte des externalités**

EUR/tonne de CO₂, 3^e trimestre 2012



Note: Pour le gazole et l'essence, on obtient le prix implicite du carbone en soustrayant les coûts externes des externalités négatives du prix du carbone qui découle implicitement du droit d'accise. Le prix implicite du carbone est calculé en convertissant le droit d'accise par litre en une taxe par tonne de CO₂ après déduction du coût estimatif d'une série d'externalités associées à la combustion du carburant. La conversion est basée sur une teneur en CO₂ de 2.7 kg de CO₂ par litre de gazole (fioul léger pour les usages résidentiels et industriels), et de 2.24 kg de CO₂ dans le cas de l'essence (essence super sans plomb pour les ménages). Le coût externe comprend la pollution atmosphérique, le bruit, les accidents et la congestion. Les estimations sont reprises de Persson et Song (2010), « The Land Transport Sector: Policy and Performance », Département des affaires économiques de l'OCDE, Document de travail n° 817, tableau 5.9, s'agissant de la pollution acoustique, des accidents et de la congestion. Le coût estimé de la pollution atmosphérique en Allemagne, publié dans CE DELFT (2008, *Handbook on Estimation of External Costs in the Transport Sector*), est utilisé pour tous les pays.

Source : Calculs de l'OCDE effectués à partir de Égert (2011), *Politiques environnementales de la France : internaliser les externalités globales et locales*, Département des affaires économiques de l'OCDE, Document de travail n° 859.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932856779>

zones géographiques. La tarification différenciée par zones géographiques permet de tenir compte des coûts sociaux de la pollution probablement plus élevés dans les régions montagneuses où l'air pollué est fréquemment piégé, ce qui entraîne une exposition prolongée (AEE, 2013). Des redevances d'usage plus élevées aux heures de pointe et dans les zones encombrées inciteraient les usagers de la route à adapter leur emploi du temps quotidien, ce qui permettrait d'étaler les pointes de la demande sur la journée et d'utiliser plus rationnellement la capacité routière, rendant ainsi moins nécessaire l'expansion des infrastructures. Les dépenses à engager pour réaliser une extension de la tarification routière de cette nature seraient relativement faibles, car le péage électronique est d'ores et déjà en place en Autriche⁷.

L'automobilité et les migrations alternantes en voiture sont subventionnées du fait de la déductibilité fiscale des frais liés aux déplacements domicile-travail, ainsi que du traitement fiscal des voitures de société qui représente pour les salariés un avantage annexe faiblement taxé. Comme les indemnités accordées au titre des déplacements domicile-travail sont fonction de la distance parcourue, les salariés ne sont pas encouragés à s'installer plus près de leur lieu de travail, et comme elles sont plus élevées si leur lieu de résidence n'est pas desservi par des transports publics, ils ont moins intérêt à choisir un quartier très accessible par les transports en commun. Le montant déductible de l'impôt peut atteindre 3 672 EUR par an, pour des distances supérieures à 60 kilomètres si le recours au transport collectif est jugé « déraisonnable »⁸. Certains Länder subventionnent aussi, en sus, les déplacements domicile-travail, et les conditions requises pour percevoir des indemnités à ce titre ont été récemment assouplies afin que les travailleurs à temps

partiel puissent en bénéficier. Un impôt négatif est accordé aux migrants alternants non imposables sur le revenu et, à compter de 2013, ce dispositif est complété par un dégrèvement fiscal direct de 1 EUR par km, qui atténue son caractère régressif. Dans l'ensemble, environ 19 % des salariés du pays avaient droit aux indemnités de transport pour leurs déplacements domicile-travail en 2011, lesquelles étaient particulièrement répandues en Basse-Autriche et dans le Burgenland, deux *Länder* qui comptent une forte proportion de travailleurs faisant quotidiennement la navette entre leur lieu de résidence et Vienne.

L'usage à des fins personnelles de la voiture de société accroît le revenu imposable du salarié d'un montant égal à 1.5 % du coût d'acquisition du véhicule, plafonné à 600 EUR par mois. Étant donné que les dépenses de carburant prises en charge par l'entreprise ne sont pas assujetties à une taxation des avantages annexes au-delà de ce plafond, et que la fiscalité n'est pas liée aux normes d'émission des voitures, les salariés des entreprises privées sont incités à se servir sans mesure de la voiture de société, et à rouler dans des modèles plus grands, plus onéreux et plus gourmands en carburant. Les voitures de société, dont le nombre a rapidement augmenté au cours de la décennie écoulée, représentaient quelque 40 % des voitures neuves en 2011 (VCÖ, 2012). Plus de 80 % des voitures de luxe neuves et 70 % des véhicules tout-terrain de loisir (TTL) sont des voitures de société (UWD, 2012). Dans une analyse récente, l'OCDE estime que la subvention annuelle totale par voiture de société s'élève à 1 342 EUR (OCDE, 2012e). Cet avantage fiscal est sans doute lui aussi de nature régressive, puisque ce sont les salariés à revenu élevé qui en bénéficient beaucoup plus largement que les autres. À partir de 2013, les employés utilisant une voiture de société dans le cadre de leur vie privée ne recevront plus d'indemnité de déplacement domicile-travail, mesure dont il y a lieu de se féliciter. L'élimination des distorsions provoquées par les subventions qui encouragent l'automobilité devrait renforcer les incitations découlant de la tarification des externalités du transport routier à réduire le transport individuel.

Le renchérissement du transport routier, conjugué à l'ouverture à la concurrence dans le transport ferroviaire afin de tirer pleinement parti de gains d'efficacité économique, peut également stimuler un report du trafic vers le rail, conformément aux objectifs visés par le gouvernement. Dans une comparaison internationale, la part du ferroviaire dans le transport de marchandises, légèrement supérieure à 30 %, est élevée. Elle l'est encore plus si l'on considère le trafic marchandises transfrontalier (hors transit), et elle le doit en partie aux subventions et investissements publics dont bénéficient les terminaux de fret parce qu'ils facilitent les opérations de transbordement d'un mode à l'autre et les correspondances avec les chemins de fer privés. L'Autriche entend porter à 40 % en 2025 la part modale du rail dans le transport de marchandises (BMVIT, 2012b), principalement à la faveur de la modernisation des grands axes existants pour accroître leur capacité, de la construction de nouveaux terminaux de fret et de l'agrandissement des terminaux existants. La promotion de la concurrence ferroviaire pourrait favoriser une prestation de services plus économiquement efficace et une baisse des prix. Le marché ferroviaire a été officiellement libéralisé en Autriche en 1998 et, d'après l'indice de la libéralisation du rail (IBM, 2011), le degré d'ouverture du marché est l'un des plus élevés de l'Union européenne. Toutefois, en dépit des progrès réalisés depuis quelques années, la part de marché de l'opérateur historique reste supérieure à 80 % dans le trafic marchandises, et dépasse 90 % dans le trafic voyageurs (IRG, 2013). Le recours aux adjudications publiques pour

l'attribution de marchés publics à des prestataires de services de transport permettrait de dynamiser la concurrence.

Mieux intégrer les politiques de développement régional, des transports et du logement, tout en améliorant leur cohérence

Si une meilleure tarification des externalités routières peut aider à internaliser partiellement les coûts environnementaux de l'étalement urbain, à savoir la pollution atmosphérique, le bruit et la congestion liés aux migrations alternantes en voiture, il est plus difficile de chiffrer d'autres coûts externes, par exemple la diminution des espaces naturels et de la biodiversité, et d'y attribuer un prix. Il peut se révéler plus indiqué dans ces cas de figure d'appliquer des réglementations qui obligent à améliorer les politiques de développement régional pour stimuler la densification de l'habitat autour des pôles urbains. Des établissements humains plus compacts sont en effet propices à la marche et à l'usage du vélo, ils constituent un préalable à l'efficacité économique de la prestation de services de transports en commun, et ils limiteraient la perte d'espaces naturels et de biodiversité (OCDE, 2012g).

Ces objectifs sont généralement pris en compte dans le *Cadre d'aménagement du territoire* autrichien (ÖROK, 2011b). De plus, la *Stratégie de développement durable* autrichienne de 2002 (BMLFUW, 2002) précise une limite supérieure annuelle, à l'échelle nationale, concernant les nouvelles zones bâties. Les communes ont resserré leur coopération sur les questions relatives à l'établissement des entreprises depuis l'adoption de cette stratégie. Des objectifs régionaux en matière de changement d'utilisation des terres ont été définis, les aides au logement (*Wohnbauförderung*) ont été relevées pour les constructions plus denses, et des subventions ont été versées lorsque l'aménagement de l'espace permettait d'économiser des terrains (UBA, 2010). Néanmoins, l'objectif national énoncé dans la *Stratégie de développement durable* n'a jamais été atteint (graphique 2.5), peut-être faute de coordination entre le niveau fédéral, les *Länder* et les communes, dont relève pour l'essentiel la planification régionale.

La stratégie nationale de développement régional devrait être complétée par des instruments qui améliorent la coordination entre les différents niveaux d'administration. Les autorités fédérales pourraient définir les critères à prendre en compte pour hiérarchiser les priorités de développement, en laissant aux administrations infranationales la responsabilité de la mise en œuvre. Pour assurer le respect des objectifs nationaux, les plans de développement régional établis par les administrations infranationales pourraient être soumis à l'approbation de l'administration centrale, à l'instar de ce que prévoit le nouveau cadre d'aménagement du territoire du Luxembourg (cf. OCDE, 2012f).

Une meilleure intégration des politiques de planification régionale et des transports contribuerait à assurer une bonne desserte des établissements humains par les transports publics. Le nouveau plan général des transports (*Gesamtverkehrsplan*, BMVIT, 2012) marque un progrès important dans ce sens : il présente des objectifs et des stratégies pour une politique intégrée des transports tenant compte de tous les moyens de transport et des différentes instances décisionnelles concernées (Union européenne, administration fédérale, *Länder* et communes). Il propose aussi que 50 % des nouvelles zones constructibles soient situées, à l'horizon 2020, à une distance égale ou inférieure à 500 mètres d'un arrêt de transport public existant ou prévu. Cette mesure devrait s'accompagner d'une meilleure coordination de l'aménagement de l'espace et de la planification des transports publics entre autorités régionales, et en particulier entre les

villes centrales et les communes périphériques. La mise à disposition de transports publics (régionaux) relève principalement de la compétence des communes, or la coordination intercommunale des prestations laisse souvent à désirer. En outre, le financement public de ces services est très complexe et fragmenté entre les différents niveaux d'administration (Kroissenbrunner, 2012). Aussi, pour améliorer la coordination de l'offre de transports en commun, pourrait-on créer un fonds fédéral qui s'apparenterait au fonds pour le trafic d'agglomération existant en Suisse. Les communes pourraient se livrer concurrence pour obtenir des crédits fédéraux, alloués sur la base de critères rigoureux en termes d'analyse coûts-avantages, liés à des objectifs de transport durable et d'aménagement de l'espace, en privilégiant les projets propices à la coopération interrégionale. Par ailleurs, les nouveaux projets d'infrastructures de transport devraient prendre systématiquement en compte les effets sur l'environnement, notamment la menace que le morcellement des habitats naturels fait peser sur la biodiversité. Dans les cas où ce morcellement serait inévitable, des solutions techniques pourraient être étudiées, par exemple la construction de passerelles vertes ou l'aménagement de tunnels pour le passage de la faune.

Vu que les finances publiques sont mises à rude épreuve, il faudra aussi mobiliser l'investissement privé pour financer des projets de transports publics : l'une des premières priorités à cet effet sera de prévoir des instruments financiers et des mécanismes de répartition des risques, en vue de faciliter l'accès aux capitaux privés et d'améliorer le ratio rendement/risque des projets d'infrastructures de transports publics (OCDE, 2013b). Parmi les instruments envisagés, figurent en bonne place les partenariats public-privé (PPP), méthode de passation de marchés qui peut se révéler efficace à condition que la rentabilité des PPP soutienne la comparaison avec celle des marchés publics. D'autres instruments novateurs sont par exemple ceux qui permettent la récupération de plus-values foncières et procurent des recettes grâce aux externalités positives des infrastructures de transport, notamment la revalorisation du foncier et de l'immobilier ainsi que l'activité économique accrue à proximité des gares ou stations de transport. La rénovation de la gare centrale de Vienne a été financée moyennant ce type d'instruments, dans le cadre du programme de réaménagement urbain baptisé « *Bahnhofsoffensive* », qui a accompagné la construction d'une extension de la gare ferroviaire de l'implantation d'une centaine de nouveaux magasins de détail et entreprises à l'intérieur et autour de la gare (PwC, 2013).

Lorsque des politiques de développement régional efficaces sont en place, d'autres politiques sont susceptibles de favoriser la progression de l'offre de terrains, en particulier dans les zones urbaines et les centres des agglomérations, et d'accroître ainsi les incitations à s'y installer. La sensibilité de l'offre de logements aux fluctuations des prix est particulièrement faible en Autriche au regard des autres pays de l'OCDE (Caldera Sánchez et Johansson, 2011). La hausse des prix du foncier qui en découle, surtout dans les endroits où les offres d'emploi sont abondantes, pousse les gens à habiter loin de leur lieu de travail. L'existence d'un vaste marché du logement social ou en copropriété, conjuguée à la réglementation des loyers dans le secteur privé, a peut-être amélioré l'accessibilité financière des logements pour les ménages à faible revenu, mais elle a aussi pesé sur les rendements attendus et, par conséquent, asséché l'offre locative privée. Certains *Länder* ont adopté, dans le cadre de leur législation de développement régional, d'autres instruments visant à rendre disponibles davantage de terrains à bâtir. Par exemple, des règlements de zonage temporaires (en Basse-Autriche, dans le Burgenland et en Styrie) autorisent le retour à un zonage antérieur (prairies, essentiellement) sans indemniser le

propriétaire si le terrain constructible reste non bâti pendant une période donnée. De même, certains Länder (par exemple la Haute-Autriche, le Land de Salzbourg et celui de Styrie) perçoivent une redevance spéciale (*Infrastrukturabgabe*) sur les terrains constructibles non utilisés. Vienne est le seul Land qui prévoit l'expropriation, dans des conditions relativement strictes.

En outre, l'actualisation de la valeur foncière qui sert d'assiette pour le calcul de l'impôt sur le patrimoine foncier pourrait faire augmenter l'offre de logements et limiter la rétention foncière. En effet, il ressort d'une comparaison internationale que le foncier est faiblement taxé en Autriche, principalement parce que les valeurs foncières ne sont pas mises à jour. De plus, ces valeurs ne reflètent pas les prix relatifs des biens immobiliers selon l'endroit. Ainsi, la faiblesse des impôts fonciers peut avoir favorisé la rétention de terrains en prévision de futures hausses des prix, et donc réduit l'offre de terrains à bâtir. À ces facteurs s'ajoute le fait que les plus-values n'étaient pas taxées jusqu'à une date récente, après une période de spéculation qui, pendant dix ans, avait contribué à la rétention foncière. On a des raisons de penser que cette tendance a contraint certains Länder à modifier le zonage de terrains auparavant inutilisés qui se trouvaient loin des centres-villes, ce qui a peut-être contribué à l'étalement urbain (UBA, 2010). La mise à jour des évaluations foncières, qui permettrait de relever le volume aujourd'hui faible des recettes fiscales tirées du foncier, pourrait aussi stimuler la croissance, à condition d'utiliser ces recettes pour réduire des impôts plus préjudiciables à la croissance, tels ceux sur le travail, comme le préconise la précédente *Étude économique* (OCDE, 2011a). Les aides au logement pourraient être ajustées de manière à renforcer la demande de logements dans les zones urbaines et les centres des agglomérations. Les aides en vigueur tiennent déjà compte de considérations écologiques, par exemple au travers du traitement préférentiel des implantations plus compactes de l'habitat. Il serait possible également de renforcer ces incitations et d'en élargir la portée en modulant les subventions selon l'accessibilité des immeubles d'habitation par les transports publics.

Pour améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques, il conviendrait de passer en revue les différentes subventions et les autres mesures liées au développement régional, aux transports et au logement afin de vérifier leur homogénéité. Il y a des compromis à trouver entre les différentes dimensions du bien-être. Il se peut que les politiques du logement, notamment en matière de subventions, de réglementation des loyers et de logement social, l'aient rendu plus abordable. Elles ont peut-être aussi conforté la faible mobilité résidentielle, qui a contribué à la stabilité de l'habitat, avec des retombées positives sur les liens sociaux et le capital social local (voir plus haut). Par exemple, la part importante des logements sociaux et en copropriété sur le marché locatif, le contrôle généralisé des loyers et la réglementation qui assure une stricte protection des locataires peuvent constituer des coûts de transaction (Badinger et Url, 2002) dès lors que les locataires ne sont guère disposés à renoncer à des droits acquis et à des loyers inférieurs aux prix du marché (Andrews et al., 2011). La faible mobilité résidentielle ne semble pas associée à de fortes disparités régionales des taux de chômage en Autriche (comme le décrit le chapitre 1), mais elle peut faire augmenter les migrations alternantes, lesquelles sont subventionnées comme on l'a vu plus haut. L'Autriche consacre aussi des subventions considérables au développement rural. Étant donné que ces subventions sont en grande partie liées à des objectifs environnementaux, par exemple l'agriculture biologique ou la préservation de la nature (cf. encadré 2.11), elles ont peut-être favorisé le maintien d'une plus forte proportion de la population dans les zones rurales, où l'habitat est plus dispersé

et la voiture le principal mode de transport. En conséquence, il serait intéressant de procéder à une étude complète concernant les interactions de ces mesures et d'autres politiques, ainsi que leurs effets conjugués sur le bien-être global.

Encadré 2.13. **Recommandations en matière d'environnement**

- Améliorer la tarification des externalités du transport routier. Relever les taxes sur le gazole pour tenir compte des externalités. Envisager l'extension du système de tarification routière. Supprimer les dispositions fiscales favorables aux voitures de société et cesser progressivement de subventionner les déplacements domicile-travail.
- Mettre au point des instruments visant à améliorer la coordination entre les niveaux d'administration fédéral et infranationaux afin de favoriser un habitat plus dense et bien desservi par les transports publics. Accroître l'offre foncière dans des zones spécifiquement désignées, relever les impôts fonciers en actualisant les valeurs foncières qui constituent l'assiette de ces prélèvements.
- Examiner les différentes subventions et les autres mesures liées au développement régional, aux transports et au logement afin d'en vérifier la cohérence. Réaliser une étude complète de ces mesures, de leurs interactions et de leurs effets conjugués sur le bien-être global.
- Procéder systématiquement à des évaluations de l'impact sur l'environnement des nouveaux projets d'infrastructures de transport.

Conclusions

Les enjeux découlant des tendances démographiques et environnementales laissent entrevoir en Autriche des perspectives en matière de bien-être qui appellent des réponses des pouvoirs publics mettant à profit les synergies entre les différents domaines du bien-être. Lorsque des arbitrages s'imposent entre diverses dimensions du bien-être, il faudrait faire en sorte que les citoyens puissent opérer entre ces dimensions des choix libres, éclairés et conformes à leurs préférences.

Compte tenu du vieillissement de la population, il convient de rechercher un juste équilibre entre les cotisations et les droits à pension, en s'appuyant sur la réforme récente du régime de retraite, pour faire en sorte que chaque individu puisse prendre des décisions de départ à la retraite en fonction de ses préférences, qui maximisent le bien-être sans pour autant peser sur la viabilité des finances publiques. Face à l'augmentation du taux d'activité des femmes, les politiques familiales devraient contribuer à l'égalité des chances au sein des familles et favoriser des services de soutien accessibles, abordables et efficaces. La proportion grandissante des groupes immigrés ayant un faible niveau de capital humain exige la mise en place de mesures correctives afin de préserver la cohésion sociale, et donc des efforts plus importants pour encourager la formation de capital humain.

Pour remédier aux pressions pesant sur l'environnement à cause de l'expansion rapide du transport routier et de l'étalement urbain, il faut une tarification plus appropriée des externalités du transport routier et de meilleures politiques de développement régional. Il importe aussi de mieux coordonner l'action des différents niveaux d'administration à l'égard du développement régional, et de l'intégrer davantage avec les politiques des transports et du logement. Une meilleure intégration des politiques, sur la base des mêmes données probantes et analyses, est susceptible de favoriser un bien-être accru et plus équilibré.

Notes

1. Les titulaires de pensions d'invalidité représentent toutefois un tiers environ des entrées annuelles dans le régime de retraite. L'espérance de vie de ces retraités est sensiblement moindre que celle des retraités.
2. D'après les calculs officiels, l'association du taux d'accumulation de 1.78 % et du taux d'actualisation de 5.1 % génère une surcote de 7-8 % pour toute année supplémentaire de travail après l'âge légal.
3. La neutralité actuarielle exige que le patrimoine retraite d'un participant qui continue à travailler une année après l'âge légal reste le même que celui qu'il serait autrement, majoré de la valeur de tout droit à pension supplémentaire accumulé durant l'année (Queisser et Whitehouse, 2006).
4. À Vienne, 131 classes préscolaires de ce type sont déjà en activité. Elles ont accueilli 1 658 élèves au cours de l'année scolaire 2012/2013 et en accueilleront environ 1 800 au cours de l'année scolaire 2013/2014. Cela représente 10 % de l'ensemble des enfants de la ville devant entrer en cours élémentaire.
5. Les zones métropolitaines sont définies selon l'approche des frontières fonctionnelles, qui intègre l'arrière-pays sur la base des données sur les migrations alternantes (cf. OCDE, 2012d).
6. D'après la classification régionale de l'OCDE. La typologie régionale comprend trois catégories : les zones essentiellement urbaines, les zones intermédiaires et les zones essentiellement rurales. La proportion de la population résidant dans les zones essentiellement rurales et intermédiaires représente 77 %.
7. Pour plus d'information sur les expériences réussies de tarification de la congestion, notamment le péage électronique de Singapour, se reporter à OCDE (2013b).
8. Le recours aux transports publics est jugé déraisonnable s'il permet de parcourir moins de la moitié de la distance qui sépare la résidence du lieu de travail, si la personne a une mobilité pédestre très réduite ou si la durée du déplacement excède un certain seuil.

Bibliographie

- AEE (Agence européenne pour l'environnement), (2013), « Road user charges for heavy goods vehicles (HGV) », *EEA Technical Report*, n° 1/2013.
- Aghion, Ph. (2012), *Growth and The Smart State*, Annual Lecture, Harvard University, document non publié.
- Andrews, D., A. Caldera Sánchez et A. Johansson (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 836.
- Ang, G. et V. Marchal (2013), « Mobilising Private Investment in Sustainable Transport: The Case of Land-Based Passenger Transport Infrastructure », *Documents de travail de la Direction de l'environnement de l'OCDE*, n° 56.
- Badinger, H. et T. Url (2002), « Determinants of Regional Unemployment: Some Evidence from Austria », *Regional Studies*, vol. 369, pp. 977-88.
- BMASK (ministère fédéral du Travail, des Affaires sociales et de la Protection des Consommateurs) (2010), *Sozialbericht 2009-2010*, Vienne.
- BMLFUW (Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasser) (2002), *A Sustainable Future for Austria: The Austrian Strategy for Sustainable Development*, téléchargeable à l'adresse: www.nachhaltigkeit.at/filemanager/download/40505/.
- BMLFUW (Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasser) (2007), *Österreichisches Programm für die Entwicklung des Ländlichen Raums 2007-2013 (Austrian Programme for the Development of Rural Space)*, téléchargeable à l'adresse : www.lebensministerium.at/dms/lmat/land/laendl_entwicklung/programmtext/01_Programm-nach-7-P-/01_Programm%20nach%207%20P%C3%84.pdf.
- BMLFUW (Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasser) (2009), *Abschätzung der Auswirkungen des Kraftstoffexports im Tank auf den Kraftstoffabsatz und die Entwicklung der CO₂- und Luftschadstoffemissionen in Österreich-Aktualisierung 2007 und Prognose 2030*, rapport commandé par le ministère de de l'Agriculture, des Forêts, de l'Environnement et de l'Eau et le ministère des Transports, de l'Innovation et de la Technologie, Vienne et Graz.

- BMVIT (Bundesministerium für Verkehr, Innovation and Technology) (2012a), *Verkehr in Zahlen 2011* (Traffic in Numbers 2011), Vienne.
- BMVIT (Bundesministerium für Verkehr, Innovation and Technology) (2012b), "Gesamtverkehrsplan für Österreich", téléchargeable à l'adresse : www.bmvit.gv.at/verkehr/gesamtverkehr/gvp/downloads/gvp_gesamt.pdf.
- Boarini, R., M. Comola, C. Smith, R. Manchin et F. de Keulenaer (2012), « What Makes for a Better Life: The Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll », *Documents de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE*, n° 2012/03.
- Böheim, R., H. Hofer et Ch. Zulehner (2007) « Wage Differences Between Austrian Men and Women: *Semper Idem?* », *Empirica*, n° 37, printemps.
- Brunner, J.K. et C. Hoffmann (2010), « Versicherungsmathematisch korrekte Pensionsabschläge », (Actuarially correct retirement reductions), *Soziale Sicherheit*, n° 12/2010, Vienne.
- Caldera Sánchez, A. et A. Johansson (2011), « The Price Responsiveness of Housing Supply in OECD Countries », *Département des affaires économiques de l'OCDE, Document de travail*, n° 837.
- CE (2012), Commission européenne, *Assessment of the 2012 National Reform Programme and Stability Programme for Austria*, Document de travail des services de la Commission, n° 306, Bruxelles.
- CE (2012a), Commission européenne, « The 2012 Ageing Report, Economic and Budgetary Projections for the 27 EU Member States (2010-2060) », *European Economy* n° 2, Bruxelles.
- Chambre du travail (2009), « The Quality of Working Conditions of Elder Employees », résultats d'enquête, document non publié, Vienne.
- Commission des retraites (2012), *Bericht 2012 über das Monitoring des effektiven Pensionsantrittsalters 2011*, www.bmask.gv.at/cms/site/attachments/4/0/8/CH2311/CMS1313475036358/monitoring_bericht_20121.pdf.
- D'Addio, A.C et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: The Role of Policies », *Documents de travail de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE*, n° 27, Paris.
- David, Q., A. Janiak et E. Wasmer (2010), « Local social capital and geographical mobility » *Journal of Urban Economics*, vol. 68, pp. 191-204.
- Ellaway, A., S. Macintyre et X. Bonnefoy (2005), « Graffiti, Greenery, and Obesity in Adults: Secondary Analysis of European cross-sectional Survey », *British Medical Journal*, vol. 331, pp. 611-613.
- Eurofound (2009), *Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Part-time Work in Europe*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Eurocenter (2013), « Austria: Tax-based Long-term Care Allowance », <http://interlinks.euro.centre.org/node/43>.
- Field S. (2012), *OECD Review of Vocational Education and Training: Austria (Skills Beyond School)*, Éditions OCDE.
- Halpern, D. (2005), *Social Capital*, Polity Press, Cambridge.
- Hanappi, T. et S. Muellbacher (2012), « Modelling Retirement Decisions Based on Administrative Data », University of Linz and Institute of Advanced Studies, document non publié, Vienne.
- Hausberger, S. et M. Schwingshackl (2011), *Update der Emissionsprognose Verkehr Österreich 2030*, rapport commandé par le Fonds énergie et climat (Klima- und Energiefonds), Graz.
- Hoeckel, K. (2010), *OECD Reviews of Vocational Education and Training: Austria (Learning for Jobs)*, Éditions OCDE.
- Hofmarcher-Holzhaecker, M. (2012), « Kosten, Effizienz und Zufriedenheit mit der kindlichen Primärversorgung im internationalen Vergleich », document non publié, European Centre for Social Welfare Policy and Research, Vienne.
- IBM (2011), *Rail Liberalisation Index 2011: Market Opening: Comparison of the Rail Markets of the Member States of the European Union, Switzerland and Norway*, IBM Global Business Services, Bruxelles.
- IRG (Independent Regulators Group – Rail) (2013), « Annual Market Monitoring Report », téléchargeable à l'adresse: www.irg-rail.eu/public-documents/2013/.
- Janger, J. et P. Schmidt-Dengler (2010), « The Relationship between competition and inflation », *Monetary Policy and the Economy*, n° 1, Oesterreichische Nationalbank (Banque centrale autrichienne), Vienne.
- Johnsen, S. (2012), « Norwegian experience with female employment », *Observateur de l'OCDE*, Automne.

- Kloyer, A. (2011), « The Constitution of Entrepreneur Families », document non publié, Sibeth, Munich.
- Knell, M., W. Köhler-Töglhofer et D. Prammer (2006), « The Austrian Pension System – How Recent Reforms Have Changed Fiscal Sustainability and Pension Benefits », Monetary Policy and the Economy, n° 2, Oesterreichische Nationalbank (Banque centrale autrichienne), Vienne.
- Krause, K. et T. Liebig (2011), « The labour market integration of immigrants and their children in Austria », *Document de travail de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales*, Éditions OCDE.
- Kroissenbrunner, M. (2012), « Reformbedarf der Finanzierungs- und Förderlandschaft aus Sicht des Städtebundes », présentation à la conférence sur la mobilité urbaine *Urban Mobility*, Vienne, 30 novembre 2012.
- Marin, B. (2013), *Welfare in an Idle Society? Reinventing Retirement, Work, Wealth and Welfare, A Primer on Re-Designing Social Security to Cope with Global Ageing and 21st Century Pension Future: Austria as a Case in Point*, Ashgate, Farnham.
- Ministère fédéral du Travail, des Affaires sociales et de la Protection des Consommateurs (BMASK) (2010), *Sozialbericht 2009-10*, BMASK, Vienne.
- OCDE (2004), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille*, Éditions OCDE.
- OCDE (2005), *Ageing and Employment Policies: Austria*, Éditions OCDE.
- OCDE (2009), *Études économiques de l'OCDE – Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011a), *Études économiques de l'OCDE – Autriche*, Éditions OCDE.
- OCDE (2011 b), *Panorama des pensions*, Éditions OCDE
- OCDE (2011c), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Les migrants et l'emploi : L'intégration sur le marché du travail en Autriche, Norvège et Suisse*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012a), « Closing the Gender Gap Country Notes: Austria », site Internet de l'OCDE.
- OCDE (2012b), « Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir », Éditions OCDE.
- OCDE (2012c), « OECD Thematic Follow-Up Review of Policies to Improve Labour Market Prospects for Older Workers: Austria », [www.oecd.org/els/emp/Older %20Workers %20Austria.pdf](http://www.oecd.org/els/emp/Older%20Workers%20Austria.pdf).
- OCDE (2012d), *Redefining "Urban": A New Way to Measure Metropolitan Areas*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012e), « The Tax Treatment of Company Cars and Commuting Expenses », COM/ENV/EPOC/CTPA/CFA(2012)16/REV1, Paris.
- OCDE (2012f), *Études économiques de l'OCDE – Luxembourg*, Éditions OCDE.
- OCDE (2012g), *Compact City Policies: A Comparative Assessment*, OECD Green Growth Studies, Éditions OCDE.
- OCDE (2013), *Taxing Energy Use: A Graphical Analysis*, Éditions OCDE.
- OCDE (2013a), *Base de données de l'OCDE sur la famille*, [www.oecd.org/fr/els/soc/labasededonnees delocdesurlafamille.htm](http://www.oecd.org/fr/els/soc/labasededonneesdelocdesurlafamille.htm).
- OCDE (2013c), *Objectif croissance* (chapitre sur les effets des réformes structurelles propices à la croissance sur d'autres domaines d'action), Éditions OCDE.
- ÖROK (Österreichische Raumordnungskonferenz) (2011a), « ÖROK Regional Forecasts 2010-30: Modelling to 2050 for Population, Labour Force and Households », *Schriftenreihe Nr 184*, Vienne.
- ÖROK (Österreichische Raumordnungskonferenz) (2011b), *Austrian Spatial Development Concept*, downloadable at: www.oerok.gv.at/fileadmin/Bilder/2.Reiter-Raum_u._Region/1.OEREK/OEREK_2011/Dokumente_OEREK_2011/OEREK_2011_EN_Downloadversion.pdf.
- Profil (2013), *Das Modell der Lehre ist ein Vorbild mit Schwächen*, 5 mars, Vienne.
- Prüss-Üstün, A. et C. Corvalán (2006), *Prévenir la maladie grâce à un environnement sain: Une estimation de la charge de morbidité imputable à l'environnement*. Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Putnam, R. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of America's Community*, Simon and Schuster, New York.

- PwC (PricewaterhouseCoopers) (2013), « Quels mécanismes de financement pour les gares urbaines? », Étude réalisée par PricewaterhouseCoopers (PwC) pour La Fabrique de la Cité, « Les mécanismes de financement des gares : comparaison internationale », 13 mars 2013, Paris.
- Queisser, M. et E. Whitehouse (2006), « Neutral or Fair? Actuarial Concepts and Pension System Design », *Documents de travail de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE*, n° 40, Éditions OCDE.
- Schiman, S. et T. Orischnig (2012), « Coping with Potential Impacts of Ageing on Public Finances in Austria – The Demography-Based Economic Long-Term Model for Austria's Public Finances: DELTA-BUDGET », *Federal Ministry of Finance Working Paper n° 1*, Vienne.
- Staubli, S. et J. Zweimüller (2011), « Does Raising the Retirement Age Increase Employment of Older Workers? » *IZA Discussion Paper Series n° 5863*, Bonn.
- Statistik Austria (2009), *Umweltbedingungen und Umweltverhalten 2007, Ergebnisse des Mikrozensus*, Vienne.
- Statistik Austria (2010), *Ergebnisse der Abgestimmten Erwerbsstatistik 2010 zum Stichtag 31.10.2010*, Vienne.
- Statistik Austria (2012), *Migration and Integration: Figures, Data, Indicators*, Vienne, Autriche.
- Statistik Austria (2013), *Wie geht's Österreich-Indikatorenset BIP+30: Messung von Wohlstand und Fortschritt-Implementierung der SSF/ESS Empfehlungen*, Statistik Austria, Vienne.
- UBA (Umweltbundesamt) (2010), *Neunter Umweltkontrollbericht-Umweltsituation in Österreich*, REP-0286, Vienne.
- UBA (Umweltbundesamt) (2011a), *GHG Projections and Assessments of Policies and Measures in Austria. Reporting under Decision 280/2004/EC. Reports*, vol. REP-0331, Vienne.
- UE (2013), Plateforme européenne pour l'investissement dans l'enfance, *Country Profiles: Austria*, http://europa.eu/familyalliance/countries/austria/index_en.htm.
- UWD (Umweltdachverband) (2012), *Abbau umweltschädlicher Subventionen wirkt sofort!, facten.lage*, vol. 1/2012, téléchargeable à l'adresse : www.umweltdachverband.at/fileadmin/user_upload/pdfs/Publikationen/fact.enlage_1_12_umweltschaedliche_Subventionen.pdf.
- VCÖ (Verkehrsclub Österreich) (2012), *Steuervergünstigungen bei Firmenwagen verringern*, téléchargeable à l'adresse : www.vcoe.at/de/presse/aussendungen-archiv/details/items/Ausgabe2012-15?print=true.
- Wöss J. et E. Türk (2011), « Dependency ratios and demographic change: The labour market as a key element », *ETUI Policy Brief*, Bruxelles.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Dernières parutions

Afrique du Sud, mars 2013
Allemagne, février 2012
Australie, décembre 2012
Autriche, juillet 2013
Belgique, mai 2013
Brésil, octobre 2013
Canada, juin 2012
Chili, octobre 2013
Chine, mars 2013
Colombie, janvier 2013
Corée, avril 2012
Danemark, janvier 2012
Espagne, novembre 2012
Estonie, octobre 2012
États-Unis, juin 2012
Fédération de Russie, décembre 2011
Finlande, février 2012
France, mars 2013
Grèce, novembre 2013
Hongrie, mars 2012
Inde, juin 2011
Indonésie, septembre 2012

Irlande, septembre 2013
Islande, juin 2013
Israël, décembre 2011
Italie, mai 2013
Japon, avril 2013
Luxembourg, décembre 2012
Mexique, mai 2013
Norvège, février 2012
Nouvelle-Zélande, juin 2013
Pays-Bas, juin 2012
Pologne, mars 2012
Portugal, juillet 2012
République slovaque, décembre 2012
République tchèque, novembre 2011
Royaume-Uni, février 2013
Slovénie, avril 2013
Suède, décembre 2012
Suisse, novembre 2013
Turquie, juillet 2012
Union européenne, mars 2012
Zone euro, mars 2012

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-aut-2013-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2013/12
Juillet 2013

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2013 (18 NUMÉROS)
ISSN 1995-3135
ABONNEMENT PAR PAYS

ISBN 978-92-64-18342-1
10 2013 12 2 P 9

